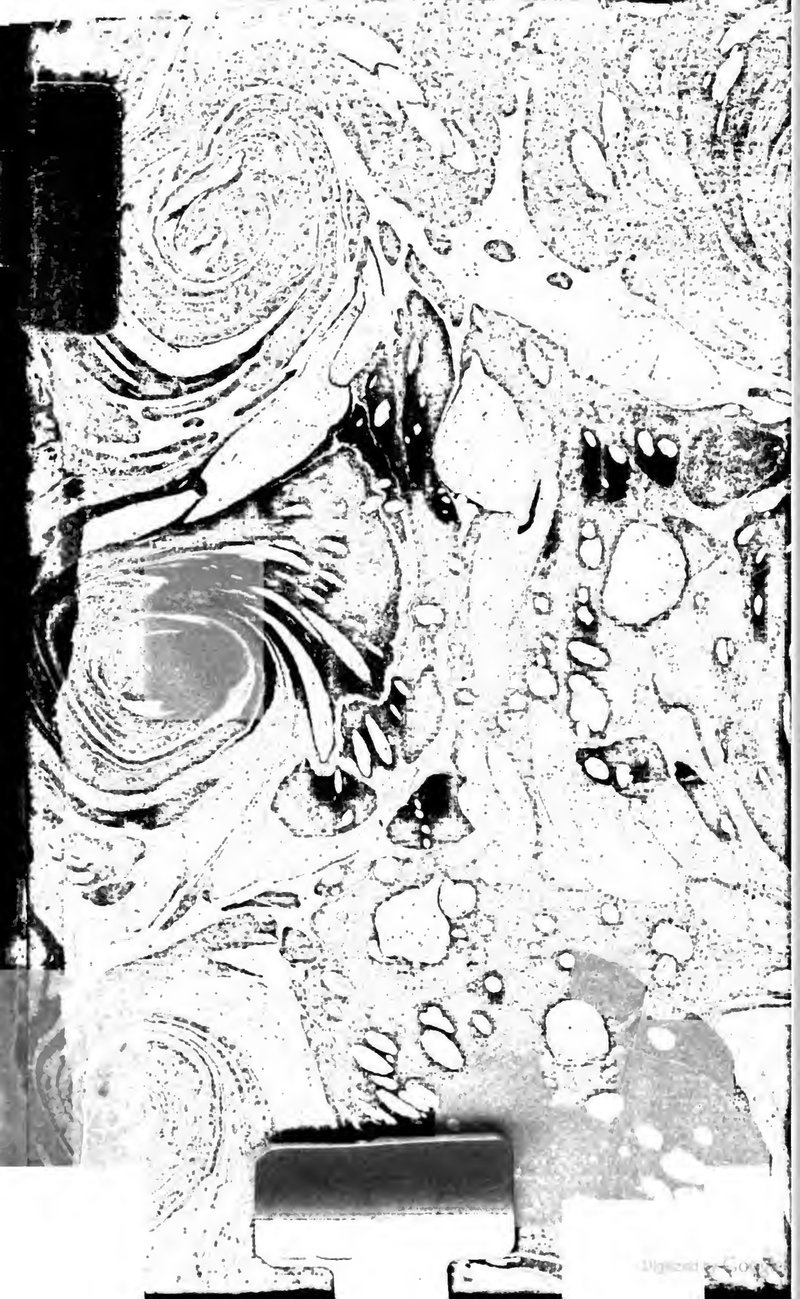






صورت تیمور



Timour

*d'après une peinture Indienne.*

# INSTITUTS
## POLITIQUES ET MILITAIRES
## DE TAMERLAN,
PROPREMENT APPELLÉ
## TIMOUR,

Ecrits par lui-même en Mogol, & traduits en François, ſur la verſion Perſane d'Abou-taleb-al-Hosseïni, avec la Vie de ce Conquérant, d'après les meilleurs Auteurs Orientaux, des Notes, & des Tables Hiſtorique, Géographique, &c.

Par L. LANGLÈS,

OFFICIER DE NN. SS. LES MARÉCHAUX DE FRANCE.



A PARIS,

Chez NÉE DE LA ROCHELLE, Libraire, rue du Hurepoix.
LOTTIN DE S.-GERMAIN, Libraire & Imprimeur, rue S.-André des Arcs.
DIDOT fils aîné, Libraire, rue Dauphine, N° 116.

M. DCC. LXXXVII.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

## *Errata de la Préface & de la Vie.*

*Pages* 14 con-connoître, *lisez* connoître. 24 le traduisit, *l.* la traduisit. 16 volu-lumineuse, *l.* volumineuse. 34 Témujin, *l.* Témoujin. 49 ils, *l.* il. 51 Empereteur. *l.* Empereur. 53 dans dans sa Ville, *l.* dans sa Ville. 61 & sa tendresse, *l.* & de sa tendresse. 71 Mulsulman, *l.* Musulman. 81, 82, 83, Farouje, *l.* Feraje. 93 nimium, *l.* nimirum. 110 *à la note.* Comme on peut le voir à la Table des Matieres, au mot *Hégire*, *l.* Comme on peut le voir dans l'*Art de vérifier les Dates*, à l'article de l'*Hégire*. 111 & rokh, *l.* & Chahrokh.

# A MESSIEURS
## DE L'ACADÉMIE ROYALE
## DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MESSIEURS,

UN Ouvrage traduit des Langues Orientales ne pouvoit paroître que ſous les auſpices de l'illuſtre & ſavante Compagnie qui embraſſe dans ſes vaſtes travaux l'étude de ces mêmes Langues, & qui ne ceſſe de porter le flambeau de la Critique dans tous les genres de la Littérature.

Daignez donc, MESSIEURS, jetter un regard favorable ſur les foibles eſſais d'un jeune Littérateur que pluſieurs d'entre vous ont déjà encouragé avec ce zèle & cette bienveillance qui caractériſent des hommes vraiment ſupérieurs.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble
& très-obéiſſant
Serviteur,

L. LANGLÈS.

# PRÉFACE.

LE nom de TAMERLAN, ( proprement appellé *Timour* ) eſt aſſez connu parmi nous, pour qu'un Ouvrage écrit par ce Conquérant, puiſſe exciter notre attention & piquer notre curioſité. Nous étions loin, il eſt vrai, d'imaginer qu'un Prince Tartare, dont les conquêtes ont été regardées comme les ravages d'un Brigand, ait compoſé un Traité de Politique & de Tactique; conçu un ſyſtême plein de ſageſſe, & qu'il ait lui-même rédigé ce ſyſtême en faveur de ſes Deſcendans.

Deux obſtacles preſqu'inſurmontables, nos préjugés & l'infidélité des Hiſtoires nous ont empêchés, juſqu'à préſent, de connoître & d'apprécier TAMERLAN.

Malgré les progrès de la Philoſophie, nos préjugés ont encore plus d'aſcendant qu'on n'oſeroit le croire. Le moyen d'imaginer que, parmi des peuples *bar-*

*bares*, il ſe trouve un homme de génie ! Convenons de bonne-foi que le nom de TARTARE a beaucoup nui parmi nous à la gloire de ce Héros.

A la vérité il n'étoit pas facile de le juger, d'après ces Hiſtoires dont le ridicule atteſte la fauſſeté. Si le grand Alexandre ſe plaignoit de ne point avoir un Homère pour célébrer ſes exploits, Timour n'avoit pas d'Arrien ni de Quinte-Curſe pour tranſmettre les ſiens à la Poſtérité.

En effet on voit, à chaque inſtant, que la plume des Hiſtoriens qui ont écrit la vie du Prince Tartare étoit corrompue par ſes bienfaits, ou envenimée par la haine (1). Mais qu'importe que de chétifs Auteurs l'ayent défiguré dans leurs obſcures chroniques ; ſon nom n'étoit-il pas écrit, en caractères ineffaçables, dans les Annales des Nations ?

---

(1) *Hujus viri res, florente ipſo, ob* beneficia *falſæ, poſtquàm occidit, recentibus odiis compoſitæ ſunt.* Tacit. Annal. lib. I.

Ses conquêtes, dont ses descendans jouissent encore, ne suffisoient-elles pas pour prouver son génie ; & voici un Ouvrage où il va se peindre.

C'est le tableau fidèle de sa vie, tracé de sa propre main ; c'est, comme il le dit lui-même à ses enfans, un Testament *politique* qu'il leur laisse pour les guider dans l'administration.

« (1) Quand ce Monarque se vit près de » déposer le sceptre, non content de » donner à son Successeur une leçon » verbale, bientôt oubliée au milieu des » soins du Gouvernement & des plaisirs de la Cour, il lui remit, avec » son Empire, un don plus précieux encore, l'art de le conserver. Pendant » ses dernières années, l'infatigable Timour jetta ses regards en arrière pour » méditer sur le cours varié de sa longue vie. Le désir d'instruire ses descen-

(1) Les deux paragraphes suivans, marqués de guillemets, sont extraits de la Préface Angloise, de M. White.

» dans lui inſpira, ſans doute, l'idée
» d'écrire ces régles d'adminiſtration, &
» ces vues politiques qui lui avoient été
» ſi avantageuſes ».

» Il tira donc de ſa propre Hiſtoire,
» ſans égard à la Chronologie, les prin-
» cipales entrepriſes qu'il avoit formées,
» ſans oublier d'indiquer leur iſſue. Il
» ajouta auſſi ſes AUGURES, qui ont été
» omis dans l'édition Perſane, donnée en
» Angleterre ». On a jugé que ces *ſuperſtitions, malgré leur liaiſon avec les mœurs des Orientaux, malgré leur influence ſur les ſuccès de notre Héros, ne pouvoient s'accommoder avec la ſageſſe de notre ſiécle.*

Mon eſtime & ma reconnoiſſance pour les Sçavans qui nous ont procuré les INSTITUTS DE TIMOUR, ne m'empêcheront point de blâmer cette ſuppreſſion. Nous ne ſommes plus aux temps d'ignorance où ces groſſières erreurs pouvoient entraîner quelques dangers après elles. Maintenant elles ſerviroient à nous faire connoître les idées du peuple qui

les adoptoit. Ces ſuperſtitions ſont, pour le Philoſophe, des renſeignemens certains ſur les mœurs & ſur l'eſprit des hommes. J'engage donc MM. Davy & White à faire cette reſtitution, ſi ce n'eſt pas à l'érudition, du moins à la Philoſophie.

Après avoir donné une légère idée des INSTITUTS, il ne nous reſte plus qu'à parler de l'édition publiée en Angleterre & à rendre compte de notre Traduction ; nous terminerons cette Préface, par une Lettre de M. le Major Davy, ſur l'authenticité de ces mêmes INSTITUTS.

Ils ont d'abord été composés en Langue Mogole par Timour même, & c'eſt un fait qu'aucun Sçavant de l'Orient ne révoque en doute. Un Auteur, nommé *Abou-Taleb*, les traduiſit en Perſan ; &, d'après cette verſion Perſane, nous en avons fait une Françoiſe.

Le Manuſcrit a été tiré de la Bibliothéque de l'illuſtre Docteur Hunter, & imprimé à Oxfort, avec les ſuperbes

caractères Arabes de Clarendon, en 1783. M. White, Professeur d'Arabe à l'Université de la même ville, & qui remplit cette Chaire avec honneur, a présidé à cette Edition Persane, qu'il a enrichie de Notes & d'une Table Géographique. M. le Major Davy y a joint une Traduction Angloise assez exacte, mais qui, par cette exactitude même, est souvent inintelligible pour quiconque n'entend pas la Langue originale.

Quelques contre-sens que nous croyons avoir découverts, & que nous avons essayé de relever; plusieurs passages obscurs éclaircis, & des restitutions faites dans le texte Persan, enfin les Notes dont nous avons parsemé notre Ouvrage, suffisent pour nous mettre à l'abri de l'inculpation de plagiat.

En outre nous ne craindrons point d'avancer ici qu'il est absolument impossible de donner une Traduction des INSTITUTS de Timour, d'après la version Angloise. En effet, sans parler de l'i-

diôme Oriental qu'on y a conſervé, comment rendre des paſſages Perſans écrits en caractères Romains, ſi l'on ne peut conſulter le texte ? Sans ces obſtacles, pluſieurs Littérateurs François euſſent déjà profité de leurs connoiſſances dans la Langue Angloiſe, pour faire paſſer cet Ouvrage dans la nôtre.

Nous ne prétendons point attaquer ici le mérite ni les talens de M. Davy, à qui nous ne ſçaurions témoigner trop d'eſtime & de reſpect pour un travail qui le place au premier rang des Erudits. Dans toutes nos obſervations, nous nous ſommes fait un devoir de nous renfermer dans les bornes de la modeſtie & de l'honnêteté. Nous mêmes avons pu nous tromper, & nous ſçavons combien l'on a d'obligation à des hommes éclairés & laborieux, qui, les premiers, déchiffrent un Manuſcrit ſouvent illiſible, le traduiſent & le ſoumettent à l'impreſſion. Décrier leurs travaux, ou chercher à diminuer leur

gloire, c'eſt une ingratitude, dont l'idée ſeule nous révolte ; par-tout, au contraire, nous ſaiſirons, avec empreſſement, l'occaſion de rendre un hommage public aux talens des Sçavans Anglois, à qui nous devons ce précieux Ouvrage, pour nous acquitter envers eux des devoirs que la reconnoiſſance nous impoſe. Enfin nous n'héſiterions point à ſacrifier les avantages que nous pouvons obtenir aujourd'hui, ſi nous croyions que ce ſoit aux dépens de leur gloire. Les précautions que nous avons priſes ſont les garants de notre ſincérité. Car, parmi les Notes répandues dans le cours de cet Ouvrage, nous avons eu grand ſoin de marquer exactement toutes celles dont nous leur ſommes redevables. Les autres nous appartiennent auſſi bien que les Tables hiſtorique, géographique & celle des matières.

M. White s'eſt contenté d'indiquer ſimplement les longitudes, les latitudes, & les poſitions relatives des lieux, en prenant ſon méridien de la ville de Londres,

& ſans citer ſes autorités ; c'eſt ce qui nous a déterminés à ſupprimer cette partie qui nous paroiſſoit défectueuſe, afin d'y ſuppléer par nous-mêmes. Comme ſes travaux étoient abſolument conſacrés aux Erudits, il ne s'eſt occupé ni de l'Hiſtoire des différens Princes dont les noms ſe trouvent dans les INSTITUTS, ni même de celle de TIMOUR.

Pour réparer ces omiſſions, nous avons commencé par compoſer une Vie du Conquérant Tartare, d'après Chériffeddin, Arabchah, Mirkhond & d'autres Auteurs Orientaux (1), qui nous ont encore ſervi à former notre Table hiſtorique. Cette Table contient une Notice ſur tous les Perſonnages diſtingués, dont la connoiſſance eſt indiſpenſable pour l'intelligence du texte. Afin qu'on pût les apprécier avec une certaine juſteſſe, nous avons

---

(1) Nous obſerverons, en paſſant, que la vie de Timour attribuée à un nommé *Alhacen* & publiée en François par Jean du Bec eſt ſuppoſée, comme l'a très-bien remarqué Vézière de la Croze, dans ſon *Theſaurus Epiſtolicus*, in-4°. Tom. III, p. 6.

choisi les traits de leur vie les plus caractéristiques ; mais ce qui a sur-tout captivé notre attention, c'est la Chronologie. Presque par-tout on trouvera l'Ere des Musulmans, rapprochée de celle des Chrétiens, tant pour les années que pour les mois & les jours.

Pour composer notre Table Géographique, nous avons compulsé, non-seulement les fameux Géographes Orientaux, Aboulféda, Ulug-Beg, Chériffeddrissi, & plusieurs autres non moins dignes de foi, mais encore les Voyageurs les plus accrédités ; tels sont Chardin, Thévenot, Olearius, C. le Bruin, M. Otter, &c. Avec ces secours, nous sommes parvenus à composer des Notices exactes & curieuses des lieux que le Lecteur est obligé de connoître. Ces additions nous ont plus coûté que la Traduction même. Nous les croyons d'autant plus utiles que non-seulement elles dispensent de consulter aucun autre livre pour l'intelligence de celui-ci ; mais encore elles for-

ment une eſpéce de petite Bibliothéque orientale. Outre l'Hiſtoire des principales Dynaſties, & d'un grand nombre de Souverains de l'Aſie, on y trouvera un Abrégé de la Religion Muſulmane, & beaucoup de détails ſur les mœurs des habitans de la plus belle partie du monde.

La crainte de rebuter le Lecteur par un appareil d'érudition, nous a empêchés de faire imprimer en caractères originaux les différentes citations des Auteurs orientaux, répandues dans les Notes. Nous nous ſommes entièrement déterminés à cette ſuppreſſion, en voyant qu'elle n'avoit été nullement nuiſible au ſuccès de deux Ouvrages des plus précieux en ce genre, que nous avons même cités ſouvent. Nous parlons de la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot, qui eſt une mine de richeſſes littéraires preſqu'inépuiſable, & de l'excellente *Hiſtoire des Huns*, par M. de Guignes, trop avantageuſement connue pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici l'éloge; car

tous les Sçavans de l'Europe se sont accordés à regarder l'Ouvrage de ce célébre Académicien comme un chef-d'œuvre d'érudition Orientale & Chinoise.

Puisque le Lecteur connoît de quelle manière nous sont parvenus les INSTITUTS de Timour, & quelle marche nous avons suivie en les traduisant du Persan en François, nous allons maintenant tâcher de lui démontrer leur authenticité.

La preuve la plus certaine, c'est le témoignage unanime des Sçavans de l'Orient. Tous regardent cet Ouvrage comme écrit par Timour lui-même. En effet le ton simple qui y régne, le génie qui semble l'avoir dicté, déposent assez, selon nous, en faveur de son authenticité; c'est un cachet inimitable; & il n'y a qu'un grand-homme capable d'une pareille production. Enfin, pour nous servir des expressions de l'éloquent Rousseau, en parlant d'un Livre bien plus important, *l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros*. Mais,

pour ne rien laiſſer à déſirer aux perſonnes qui, non contentes des preuves de raiſonnement veulent des preuves de fait nous allons préſenter une Lettre du Traducteur Anglois, M. le Major Davy, ſur l'authenticité des INSTITUTS; elle ſe trouve au commencement de l'Edition Perſane-Angloiſe, & en voici la Traduction.

Glouceſtre, 24 Octobre 1776.

MON AMI,

« Vous vous adreſſez à moi pour que j'établiſſe l'authenticité des INSTITUTS, la tâche que vous m'impoſez, n'eſt pas des plus faciles. Cependant je vais vous déduire, avec franchiſe, les motifs qui m'ont déterminé à regarder cet Ouvrage comme original. J'ignore quel ſera leur autorité auprès de ces Critiques ſévères, qui tirent gloire de leur Pirrhoniſme; certains en profiteront, ſans doute, pour m'accuſer d'un excès de crédulité. Quoi qu'il en ſoit, je commence par vous déclarer que je ne produirai aucune preuve hiſtorique de l'authenticité de ces Inſtituts.

Je n'ai lu que deux Hiſtoires de Timour, ſans compter celle qu'on dit écrite par lui-même (1). L'une eſt de Chériffeddin-Aly-Yezdi, l'autre de Mirkhond; & cette dernière ſe trouve dans le Rozzot Euſſaffa

(1) « Outre les Hiſtoires de Timour, écrites par » différens Auteurs & dont quelques-unes ſe trouvent » dans des Bibliothéques de l'Europe, il en exiſte une » bien ſupérieure, digne de fixer notre attention. » Elle fut écrite ſous la direction du Conquérant, & » peut-être même de ſa propre main. Pour en con- » connoître tout le prix, il ſuffit de remarquer qu'elle » a été compoſée, non-ſeulement d'après les maté- » riaux qui ont ſervi à Chériffeddin, mais encore » que Timour y a employé un Recueil particulier de » faits dont lui ſeul connoiſſoit les cauſes. Cette » Hiſtoire n'eſt pas encore parvenue en Europe. » M. Davy, qui l'a lue dans l'Orient, m'apprend » que c'eſt le récit très-exact & très-circonſtancié » d'un certain laps de temps; & j'eſpère que mon » Ami, qui n'épargnera ni peine, ni argent, pour » ſe procurer ce MS. le rapportera dans ſon pays, & » qu'à ſon retour de l'Inde, il en donnera une tra- » duction, pour l'inſtruction & l'amuſement de ſes » Compatriotes ». *Préface de M. White*, *p. vj.*

Nous joignons nos vœux à ceux de l'illuſtre Profeſſeur d'Oxford. Quel bonheur pour nous ſi les éloges

Ces deux Auteurs, autant que je puis m'en rappeller, ne font aucune mention des Instituts, ni de l'Histoire ou Commentaires composés par Timour. Chériffeddin nous apprend que ce Conquérant avoit toujours auprès de lui des hommes instruits, dont l'occupation étoit de tenir une espéce de Journal Historique de toutes ses opérations, tant militaires que civiles. Il leur étoit enjoint expressément de dire la vérité dans les objets même les moins importans, & sur-tout d'observer la plus scrupuleuse impartialité, en racontant la conduite & les actions de l'Empereur. On lisoit de temps en temps ces Journaux historiques devant lui, en présence de ses Ministres, de ses Officiers & des Sçavans. On conféroit les différens textes, & Timour, ou bien une personne, témoin oculaire du fait dont il s'agissoit, se chargeoit de la rédaction. C'é-

---

sincères & justement mérités des Littérateurs de l'Europe pouvoient encourager les Sçavans Anglois, habitans de l'Inde, a continuer des travaux qui enrichissent la République des Lettres, & qui ont déjà illustré l'ANGLETERRE.

toit ſans doute un excellent moyen d'amaſſer des matériaux authentiques pour l'Hiſtoire du Souverain d'un grand Empire, ſi toutefois il avoit ſoin d'appuyer ſes ordres & d'encourager cette impartialité & cette véracité qu'il exigeoit dans ſes Ecrivains, en ſe montrant ſupérieur à la flatterie. Ce fut avec ces Notes, écrites tantôt en Mogol, tantôt en Perſan, les unes en proſe, les autres en vers, qu'Aly-Yezdi compoſa, dans la ſuite, l'Hiſtoire du régne & des conquêtes de Timour. On peut préſumer qu'avec le ſecours des mêmes notes, le Conquérant écrivit la volumineuſe & précieuſe Hiſtoire de ſa propre vie, à laquelle il joignit ſes Instituts. Comment eſt-il arrivé qu'Aly-Yezdi & Mirkhond n'ayent eu aucune connoiſſance de ces deux Ouvrages? C'eſt ce que la diſtance des temps ne nous permet pas de connoître. Cependant on pourroit former quelques conjectures très-plauſibles. Ces Journaux hiſtoriques, dont nous avons déjà parlé, ſe trouvoient en grand nombre; ils étoient mêmes publics. Les Grands & les Sçavans pouvoient les conſulter. On en tira pluſieurs copies, qui, ainſi que les originaux

originaux, furent tranſmiſes à la Poſtérité.

Mais la Vie & les Inſtituts de TIMOUR étoient un Ouvrage particulier, compoſé par lui-même. Nous ignorons quelles raiſons ont fait prendre la plume à ce Conquérant. Le déſir de s'amuſer, ou de ſatisfaire ſa vanité; peut-être même ces deux motifs réunis ont pu l'engager dans une entrepriſe auſſi difficile.

A-t-il écrit de ſa propre main? S'eſt-il ſervi de celle d'un Confident? C'eſt ce qu'il importe peu de ſçavoir. Quoi qu'il en ſoit, nous avons lieu de croire que, pendant ſa vie & long-temps après, il n'exiſta qu'une copie de ſon Livre. Nous ignorons également ce que devint cette copie, pendant les troubles qui ſuivirent la mort de Timour. Mais enfin on peut raiſonnablement ſuppoſer qu'un tel Manuſcrit a exiſté ſans parvenir à la connoiſſance de Chériffeddin ou de Mirkhond; autrement ils n'auroient pas manqué d'en parler, ſoit pour appuyer ſon authenticité, & louer tout le mérite de cette production, ſoit pour prouver qu'elle étoit ſuppoſée, s'ils l'euſſent regardée comme telle.

Mais ils ſe ſont tus, & leur ſilence prouve leur ignorance ſur cet objet. Cependant parce qu'eux & peut-être leurs contemporains, ne le connoiſſoient pas, faudroit-il en conclure qu'il n'exiſtoit pas alors ?

L'hiſtoire de TIMOUR, écrite par lui-même, porte des marques certaines qu'il ne travailloit que pour ſa poſtérité. En effet la prudence & la politique lui défendoient de la publier pendant ſa vie. Car, outre le détail exact & circonſtancié de tous les événemens de ſon régne, tels qu'ils ſe trouvent dans les autres Auteurs, il vous montre encore ce que lui ſeul pouvoit montrer : les raiſons & les cauſes ſecrettes qui ont influé ſur ſa conduite, dans ſes différentes opérations politiques & militaires, la manière dont il gouvernoit ſes peuples, & la force qu'il employoit dans ſes conquêtes. Il avoue franchement ſes foibleſſes, reconnoît ſes fautes, décrit les embarras dans leſquels elles le jettèrent, & avec quelle adroite politique il s'en tira. En un mot c'eſt un miroir fidèle de ſa tête & de ſon cœur. Et, quoiqu'après tout cet Ouvrage faſſe honneur à l'une &

& à l'autre, cependant il n'étoit pas fait pour paſſer, pendant la vie de l'Auteur, entre les mains de ſes ſujets ou de ſes ennemis; il leur auroit ſervi à le combattre avec ſes propres armes; c'eſt-à-dire, à tourner les Manœuvres & la Politique de Timour contre lui-même. Voilà donc une raiſon très-ſimple de ſuppoſer que cet Ecrit a du reſter ignoré, tant qu'a vécu ſon Auteur. Comme il n'en exiſtoit, ſans doute, qu'une ſeule Copie, & qu'on ignore entre quelles mains elle tomba pendant les troubles qui ſurvinrent dans ſa famille, à la mort de Chahrokh, fils & ſecond ſucceſſeur de Timour, on ne doit pas s'étonner qu'il ait ſemblé quelque-temps plongé dans l'obſcurité.

Aboutaleb-al-Hoſſeini dans la Dédicace de ſa Traduction au Sultan El-A'dil, nous apprend que, dans la Bibliothéque de Jafir, Gouverneur d'Yémen, il trouva un MS. Turc ou Mogol; à l'inſpection, il jugea que c'étoit l'Hiſtoire de TIMOUR, écrite par lui-même, contenant ſa vie & ſes actions, depuis l'âge de ſept ans, juſqu'à ſoixante-

quatorze, &c. &c. Alors Aboutaleb commence la Traduction de cette Histoire, qui contient aussi les INSTITUTS.

On sera peut-être étonné de voir que le Traducteur ait dit si peu de choses pour prouver l'authenticité de son texte ; cela paroît assez étrange. Mais voici, je crois, les seules conséquences qu'on peut en tirer. C'est qu'il regardoit cet Ouvrage, comme portant en lui-même des preuves suffisantes de son authenticité, ou qu'alors elle étoit si bien reconnue que personne n'en doutoit ; quant à moi, je regarde cette inattention d'Aboutaleb comme une excellente preuve, pour ne pas dire la plus forte, en faveur de la Vie & des INSTITUTS DE TIMOUR.

Un Critique Européen m'objectera peut-être qu'Aboutaleb a pu écrire lui-même cet Ouvrage en Persan, & le donner comme une Traduction d'après l'Auteur Conquérant.

Je regarde cela comme impossible. Les Auteurs en Orient ne vendoient point leurs Ouvrages aux Libraires, ni ne les publioient par Souscription ; ainsi leur succès ne dé-

pendoit point des applaudiſſemens, de la généroſité ou de la crédulité du Public. Ils étoient ſoutenus par des Princes qui récompenſoient leurs travaux, à proportion du mérite de leurs productions. C'eſt pourquoi, ſi Aboutaleb eût été capable de compoſer un pareil Ouvrage, jamais il ne ſe feroit rendu coupable d'un ſi dangereux & ſi ſtupide artifice, qui n'auroit ſervi qu'à diminuer ſa gloire & ſon profit. En effet, quel que ſoit le mérite du Traducteur d'un excellent Original, il s'en faut bien qu'on lui doive les mêmes éloges & les mêmes récompenſes qu'à l'Auteur. Si celui-ci eût eu le talent de compoſer la VIE & LES INSTITUTS DE TIMOUR, tels qu'ils ſont, il auroit employé la troiſiéme perſonne, au-lieu de la première, (il n'étoit pas néceſſaire de faire d'autre changement) & il ſe feroit annoncé pour l'Auteur de la première & de la meilleure Hiſtoire de TIMOUR (1), ce qui lui auroit valu dix fois plus de gain & de gloire.

---

(1) En effet quand même on parviendroit à nous prouver la *ſuppoſition* des INSTITUTS de Timour, on

Le même raiſonnement peut ſervir à prouver que la Copie Turque n'a pu être écrite par aucun autre Auteur Mogol, que celui auquel elle eſt attribuée ; c'eſt-à-dire, par TIMOUR même.

La noble ſimplicité de la diction, l'*égoïſme* naturel qui régne dans le cours des INSTITUTS & de l'HISTOIRE de TIMOUR, ſont à-la-fois le cachet de leur originalité & de leur antiquité. Les Orientaux, depuis quelques ſiécles, ont adopté une *manière* toute différente. Leurs meilleures Hiſtoires ſont remplies de fleurs poétiques & d'hyperboles ſi nombreuſes & ſi fréquentes, qu'un grand *in-folio*, dépouillé de ces inutilités, ſe réduiroit à un mince *in*-8°.

Le ſeul Ouvrage dans lequel j'aye remarqué quelque reſſemblance avec la VIE & les INSTITUTS de TIMOUR, c'eſt l'Hiſtoire ou les Commentaires du Sultan Babour, écrits par lui-même. Ce Prince deſcendoit de Timour

---

ne pourra diſconvenir que c'eſt la meilleure Hiſtoire de ce Conquérant qui nous ſoit encore parvenue, & que les idées & les mœurs des Orientaux s'y trouvent peintes d'une manière vraiment piquante.

à la cinquiéme génération. Il étoit fils d'Omar, fils d'Abouſéid, fils de Mohammed, fils de Miranchah, fils de Timour, qui mourut quatre-vingts ans avant la naiſſance de Babour. Celui-ci, à l'âge de douze ans (1), monta ſur le trône de ſon père, dans le Royaume de Ferghanah. La principale partie de ſa vie reſſemble beaucoup à celle de ſon illuſtre aïeul. Ses talens pour la guerre & pour la politique ; ſa fermeté dans l'adverſité ; ſon courage & ſon activité, au milieu des embarras & des dangers ; la gloire & le ſuccès dont ſes entrepriſes furent toujours couronnées rendent la reſſemblance encore plus frappante entre ces deux Princes. Babour écrivit auſſi en Turc une Hiſtoire de ſa propre vie & de ſes actions. Quoiqu'elle n'approche point de l'excellente production du Conquérant Tartare, elle a pourtant beaucoup de mérite. Cette Hiſtoire, malgré le rang de ſon Auteur, demeura dans l'obſcurité juſqu'au milieu du régne de ſon petit-fils Acbar. Alors un des Emirs de ce

(1) J. C. 1493. Hégire 899.

Prince, Khani-Khanan, le traduisit en Persan; & il est plus difficile de donner des raisons satisfaisantes pour l'obscurité momentanée des COMMENTAIRES de Babour, que pour les INSTITUTS DE TIMOUR. Car les premiers, à la mort de leur Auteur, ont du tomber dans les mains d'Humayoun son fils, &, après celui-ci, entre celles d'Acbar. Cependant ils sont encore restés ignorés & non traduits jusques vers le milieu du régne d'Acbar.

Si des divisions se fussent alors élevées dans sa maison, s'il eût été chassé de son trône & sa famille dispersée, le MS. en tombant dans des mains privées, seroit demeuré plus d'un siécle dans l'obscurité; peut-être même eût-il été tout-à-fait perdu. Cependant aucun Critique d'Asie ou d'Europe ne prétend disputer sur l'authenticité de l'Histoire de Babour, & toutes mes découvertes m'ont prouvé que les Orientaux étoient dans la même persuasion pour les INSTITUTS de TIMOUR.

J'ai connu différens Sçavans de l'Inde, Naturels du pays, ou Persans, & je leur faisois sur

l'authenticité des INSTITUTS, la même question que vous m'adressez ; &, dans leurs réponses, qui étoient toujours pour l'affirmative, je remarquois quelque exclamation qui annonçoit combien mon doute même les étonnoit. Chah-Alem, le Mogol régnant, posséde un superbe Exemplaire de l'HISTOIRE & des INSTITUTS de TIMOUR ; il en fait un tel cas, & en est si curieux, qu'en me permettant l'usage de toute sa Bibliothéque, il excepta nommément ce Livre, comme trop précieux & trop rare pour être confié à qui que ce soit.

Enfin je crois que, si les Sçavans de l'Orient, depuis plusieurs siècles se sont accordés à ajouter foi à l'authenticité des INSTITUTS & de l'HISTOIRE de TIMOUR, comme on en est certain, les Européens ne peuvent être reçus à exposer leurs doutes. Car les Critiques de l'Orient ont les meilleures raisons de leur côté ; les foibles notions que nous avons de leur Langue, & sur-tout de leur Histoire, nous rendent très-incompétens pour juger l'affaire en question. Les Bibliothéques de nos Sçavans renferment à la vérité un grand

nombre de MSS. Orientaux ; mais je ſuis convaincu qu'il y en a encore pluſieurs, & même beaucoup qui n'ont point encore paſſé, & qui, peut-être, ne paſſeront jamais en Europe. Ainſi, quoique nous n'ayons point de preuves hiſtoriques à produire en faveur de l'authenticité des Ouvrages de Timour, ce n'eſt pas un motif pour prétendre que ces autorités n'exiſtent pas.

Les Sçavans de l'Orient ſont les véritables Juges pour décider s'ils méritent de la vénération & de la confiance ; & nous voyons qu'ils ne les leur ont jamais refuſées.

On doit regretter que la Vie de TIMOUR, écrite par lui-même n'ait point encore été portée en Europe ; car on pourroit la traduire & la publier avec les INSTITUTS ; l'exactitude du récit, l'importance de la matière, & les lumières que l'un de ces Ouvrages réfléchiroit ſur l'autre, perſuaderoient le Lecteur, par la ſeule évidence.

Votre très-humble Serviteur,

WILLIAM DAVY.

## DÉTAILS
### SUR LE PORTRAIT DE TIMOUR.

¶ *La Note & la Lettre suivantes ont été imprimées d'après un Livre de* Portraits Orientaux *donné à l'Université d'Oxford, par M. Pope. Elles s'expliquent assez d'elles-mêmes, sans avoir besoin d'éclaircissement étranger.*

CE Livre (contenant cent soixante-dix-huit portraits de Rayas Indiens, y compris Tamerlan & les Grands-Mogols ses successeurs, jusqu'à Aurengzeb) a été acquis à Surate, par M. J. Cléland, & donné à la Bibliothéque Bodléienne, comme un gage de respect, par

1737. ALEX. POPE.

---

A M. EVERARD, au Collége de Braze-Noze, à Oxford.

Londres, 8 Juillet 1760.

JE me fais un plaisir, Monsieur, de satisfaire à votre demande, & de vous donner quelques

détails sur cette Collection de *Portraits* en miniature, qui représentent différens Souverains de l'Inde, & dont M. Pope a fait présent à la Bibliothéque Bodléienne d'Oxford, en y inscrivant son nom & le mien.

Tandis que j'étois dans l'Inde, peu de temps avant l'an 1740, un des généraux du Grand-Mogol vint camper, avec son armée, sous les murs de Surate, dont Tegbeg-Khan étoit Gouverneur pour le même Monarque. C'est la coutume, dans ces occasions, que le Général n'entre point dans la ville; il envoye simplement au Gouverneur des Officiers chargés de s'informer de sa conduite; c'est un prétexte dont il se sert pour en tirer certaines rétributions en forme de présent, plutôt que pour prendre des renseignemens bien circonstanciés.

Comme Tegbeg-Khan n'étoit pas trop bien à la Cour, il fallut que son présent fût capable de faire oublier le passé, & de lui procurer de la protection pour l'avenir; il envoya donc au Général plusieurs laks (1)

(1) Le *Lak* ou *Leuk* fait cent mille roupies. La roupie vaut environ quarante-cinq sols de France. *Voyag. d'Otter. Tom. I, p. 362.*

de roupies, qui formoient une somme de trois ou quatre-cents mille livres *sterl.* Mais, pour que le marché ne paroisse pas absolument inégal (ce qui arrive toujours), le Général offre quelque chose en retour. Le Général Mogol donna donc au Gouverneur un sabre enrichi d'émeraudes, de rubis & de diamans, qui valoit à-peu-près trois ou quatre mille liv. *sterl.* & le volume dont il s'agit. Il contient une suite de Portraits des Souverains qui ont régné dans l'Inde depuis plusieurs siécles. Ce sont des miniatures peintes sur vélin, & copiées d'après une suite d'Originaux, qu'on voit dans le Palais du Grand-Mogol.

Il y a une forte raison de croire que ce ne sont point des Peintures de fantaisie (indépendamment de la circonstance importante où un Grand-Officier du Royaume les offrit à un autre; ce qui dépose déjà en leur faveur.) On sçait très-bien que cette suite de Portraits existe dans le Palais du Monarque, & il n'est pas impossible qu'on en tire une copie. On doit aussi remarquer que les Maures Mogols n'ont point, pour les Peintures & les Images, cette aversion qui constitue un des points de la Ré-

ligion Musulmane. Or ceux-ci tiennent tellement encore de leur origine Tartare, qu'ils tolèrent toutes les Religions, & qu'ils mêlent au culte du THIEN, tel qu'on le professe à la Cour de Chine, la Religion dominante de chaque pays qu'ils envahissent. Cette souplesse politique leur sert à conserver leurs conquêtes.

On trouve, dans cette Collection, le Portrait de Tamerlan (Timur-leng); c'est peut-être le seul en Europe auquel on puisse se fier. La plus grande certitude de sa ressemblance, c'est qu'on distingue dans la figure les traits d'un Tartare, un visage large & plat, avec de petits yeux.

Ces traits sont moins frappans dans son fils & dans ses descendans, qui prennent par dégrés le caractère de douceur qu'on remarque dans les figures Indiennes (1).

---

(1) J'ajouterai ici ce que Chardin nous apprend de la chaussure de Tamerlan, on lui montra les habits de ce Prince que l'on conserve dans le Trésor du Roi de Perse. « Les souliers, dit ce Voyageur, » sont à la Tartare, fort différens de ceux des » Persans, ils sont pourtant pointus tout de même,

On peut encore obſerver que, dans ce Recueil, les Souverains Maures ou Mahométans de l'Inde ſont diſtingués des Gentoux par les pans de leurs robes, que ces derniers laiſſent tomber de chaque côté, & qui ſe terminent par une forme angulaire, à la manière des Rayas modernes, qui, aujourd'hui, les portent ainſi, comme une marque de la Royauté.

Quoi qu'il en ſoit, le Gouverneur Tegbeg donna ce Livre à M. Frazer, le même qui, à ma prière, traduiſit d'un MS. Perſan, l'Hiſtoire de l'expédition de Nadir-Chah (Thamas-Kouly-Khan) dans l'Inde, & qui apporta une curieuſe Collection de MSS. Orientaux. La plupart de ces MSS. venoient

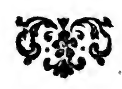
» le talon en eſt bas & large, & ils ſont ſi ouverts au-deſſus qu'il n'y a que les doigts des » pieds de couverts. La femelle en eſt toute garnie de petites têtes de clouds ». Comparez le paſſage de Chardin avec la Gravure, la conformité m'a paru ſi frappante que j'ai cru devoir placer ici cette note, que les Sçavants Anglois n'auroient ſans doute pas manqué d'inſérer dans leur Ouvrage, ſi elle étoit parvenue à leur connoiſſance. *Voyez Chardin. Tom. VIII. p. 153.*

de la Bibliothéque royale d'Iſpahan, & avoient échappé à la rage des Afghouns, ou Ofghans, Brigands conduits par l'Emir Véiſſ & par ſes ſucceſſeurs.

M. Frazer m'ayant donné cette ſuite de Portraits, je l'envoyai à M. Pope, avec lequel j'étois alors en correſpondance. Mais il m'écrivit que ces objets lui ayant paru trop précieux pour le Cabinet d'un particulier, il avoit eu l'honneur de les offrir à la Bibliothéque Bodleïenne.

Il eſt, je crois, ſuperflu de vous témoigner combien cette diſpoſition a été agréable à un homme plein de vénération pour cette Univerſité, qui, en qualité de mère des Sçavans, & de noble conſervatrice de la Littérature, doit être regardée comme l'ornement & l'honneur de la Nation, &c.

*Signé*, J. Cléland.



VIE



# VIE DE TIMOUR,

D'APRÈS

## LES AUTEURS ORIENTAUX.

TIMOUR defcendoit de Genghiskhan ; par les femmes, & ces deux Conquérans trop fameux avoient pour Ancêtres communs deux fils d'un grand Khan Mogol, nommé Toumeneh. Mais Timour, iffu de la branche cadette, ne devoit monter fur le trône que dans le cas où les mâles viendroient à manquer dans la branche aînée, dont Genghiskhan étoit forti, & que les nombreux defcendans de ce Prince avoient confidérablement multipliée. Ceux-ci occupoient depuis plus d'un fiécle les principaux trônes de l'Afie, & ils étoient tellement refpectés, que Timour, en envahiffant leurs domaines, & en les dépouillant de l'autorité fuprême, fut obligé de leur laiffer le titre de KHAN, & ne fe montra que comme leur

Défenseur ou leur Lieutenant. Voilà pourquoi on ne l'appella jamais *Timour-Khan* (1), mais simplement *Timour-le-Commandant*, (*Timour-Beg*) ou bien le Prince fortuné (*Saheb-Coran*). Néanmoins son autorité n'en étoit pas moins absolue.

Comme il sera souvent question des loix & de la postérité de Genghiskhan, soit dans les Instituts, soit dans l'esquisse historique que nous allons tracer, nous en dirons ici quelques mots avant que de nous occuper de Timour.

Ce fut vers la fin du douziéme siécle, que Témujin, connu ensuite sous le nom

---

(1) Certains Auteurs lui ont aussi donné le surnom de *Lenk*, boiteux; parce qu'en effet ce Prince étoit estropié de la main & du pied droits. Ce fut dans une de ses premières expéditions comme on peut le voir, p. 190. des Instituts, que Timour, alors simple Emir, reçut deux blessures, qui le rendirent *manchot* & *boiteux* du côté droit. Il y a lieu de croire néanmoins qu'il n'avoit pas perdu entièrement l'usage de sa main; car Clavijo Auteur Espagnol, qui a vu ce Conquérant, nous assure qu'il n'avoit que les deux petits doigts de moins. De *Timour-lenk*, (Timour-le-boiteux) les Européens ont fait, par corruption, TAMERLAN.

de Genghiskhan, né dans une Horde Mogole, située au fonds de la Tartarie, parut sur la scène du monde pour l'ensanglanter. Il parcourut & conquit la plus grande partie de l'Asie, s'occupa aussi de la législation, & rédigea, pour les peuples qui lui étoient soumis, un Code de loix assez sages, à en juger par les fragmens que nous possédons (1). Après un cours fortuné de brillans exploits, Genghis, accablé d'infirmités, voulut distribuer ses vastes conquêtes à ses quatre fils, Touchi, Jagataï, Octaï & Touli.

Touchi, nommé quelquefois *Jouji* ayant reçu en partage le Captchac (la grande Tartarie), mourut six mois avant son père, & son fils lui succéda.

A Jagataï échurent le Turquestan, la Transoxiane, Patrie de Timour, le Jitteh & quelques contrées voisines; les Européens, donnant à cet Empire le nom de son premier Souverain l'ont appellé le Jagataï ou Zagataï.

Octaï eut pour sujets les habitans du Mogol

---

(1) Ce Code se nomme *Yassa Genghiskhani*. Voyez ce mot à la *Tabl. des Mat.*

& de la Chine ſeptentrionale, dont la Capitale eſt Péking.

Touli fut établi dans le Khoraſſan, la Perſe & les Indes; ce qui forma, dans la ſuite, cette Dynaſtie, appellée la Dynaſtie des Mogols de Perſe.

Les deſcendans de ces quatre Princes, connus ſous le nom de Genghiskhanides, en héritant des vaſtes domaines de leur aïeul, ſembloient avoir hérité de ſon caractère inquiet & turbulent; mais ſans avoir ni ſon talent ni ſon génie. Tantôt, dominés par la jalouſie, on les voyoit s'acharner les uns contre les autres, & le ſceptre paſſoit de main en main; tantôt les grands vaſſaux, profitant de l'affoibliſſement de leurs Maîtres, s'érigeoient eux-mêmes en Souverains dans leurs Départemens, & ſe conduiſoient alors avec toute la tyrannie des uſurpateurs. Les peuples étoient écraſés, les Voyageurs ne trouvoient point de ſûreté ſur les chemins; l'Aſie, preſqu'entière, gémiſſoit dans la plus horrible anarchie, quand il s'éleva un Prince deſtiné à rétablir l'ordre & la concorde, en exterminant les factieux, & en ſubjuguant les Royaumes déſolés.

TIMOUR naquit à Sebz, Bourg situé hors de l'enceinte des murs de Kech, ville de la Transoxiane (1), la nuit du Mardi 7 Mai 1336 (2). Il vint au monde les mains fermées & pleines de sang ; la même observation avoit déjà été faite sur Genghiskhan. Son père l'Emir Teragaï, étoit un petit Prince dépendant de Cazan, vingt-unième Khan de Jagataï.

L'enfant fut élevé parmi les jeunes Seigneurs de sa Tribu ; &, quoique leur égal ou leur inférieur du côté du rang, il avoit sur eux cet ascendant que donne la supériorité du génie. Dès ses premières années, on ne

(1) Il faut observer que, dans plusieurs cantons de la Tartarie, les grandes villes ont une muraille qui environne tout leur territoire. Arabchah prétend que Timour naquit à Ilghar, (Hyde écrit Bulghar, d'après un MS.) bourg dépendant de la ville de Kech. Le même Auteur lui donne Genghiskhan pour cinquiéme ayeul maternel. *Arabchah, Histor. Tim. Arabicè & Lat. T. I, p. 14. Hyde Præfatio in Tabul. Stellar. Ulug-Beig, p. 5.*

(2) Hégire, 25 de Chaban 736. Régne de Philippe de Valois, Roi de France. Époque des armes à feu.

l'entendoit parler que de couronnes & de conquêtes ; dans ces converſations ſa voix s'animoit, ſa phyſionomie prenoit une expreſſion étrangère à cet âge ; il traitoit ſes Compagnons comme ſes ſujets, & les changeoit en guerriers ; ſes jeux étoient des combats.

Cependant ſon corps ſe fortifioit chaque jour ; & l'eſprit, qui chez lui avoit devancé le nombre des années, lui inſpiroit déjà de vaſtes projets, & il penſoit même aux moyens de les exécuter.

Une nuit que, retirés dans un appartement ſolitaire, les jeunes amis ſe livroient aux divertiſſemens de leur âge, Timour qu'on écoutoit toujours avec plaiſir ſe mit à leur raconter cette Hiſtoire. « Mon aïeule, dit-il, » avoit le don de la divination. Elle vit » une fois en ſonge un de ſes fils ou de » ſes neveux, deſtiné à conquérir des Royau» mes, & à faire des eſclaves ; ce ſera le » Héros de ſon ſiécle, & les Monarques du » monde lui obéiront (1). Ce Héros, c'eſt

(1) On reconnoît facilement ici l'Hiſtoire que nous racontons à l'article de Toumeneh. Voyez la *Table hiſtoriq.*

» moi. Oui, le temps approche; il eſt déjà » venu; jurez-moi donc, jurez que vous ne » m'abandonnerez jamais (1) ».

Le ton perſuaſif de l'Orateur, l'obſcurité de la nuit, l'étonnement des Auditeurs les entraînèrent; ils lui jurèrent une fidélité inviolable, qu'ils lui gardèrent dans la ſuite.

(2) Auſſi-tôt que la vigueur de ſon corps commença de ſeconder celle de ſon génie, on le vit prendre des occupations plus pénibles & plus ſérieuſes. Tantôt il s'eſſayoit à brandir un ſabre ou une lance; tantôt, emporté ſur un courſier fougueux, il alloit donner la chaſſe aux bêtes féroces; enfin, dès l'âge de douze ans, Timour entra dans la carrière militaire (3). Mais l'Hiſtoire ne nous préſente ce Prince que, vers ſa vingt-cinquiéme

---

(1) J'ai traduit fidélement ce Diſcours ſur le texte Arabe même d'Arabchah, Hiſtorien que ſon animoſité contre Timour rend digne de foi, quand il raconte quelques traits à ſa gloire. *Arabchah*, *Tom. I*, *p.* 18.

(2) *Chériffeddin.*

(3) *Inſtituts*, *p.* 4.

année, dans une circonſtance vraiment intéreſſante (1).

Depuis long-temps la Tranſoxiane gémiſſoit dans l'anarchie ; le Khan de Jagataï, Cazan, devenu odieux par ſes vexations, avoit été aſſaſſiné. Trois autres Khans, ſes ſucceſſeurs, avoient ſubi la même deſtinée. Une foule de petits Princes déchiroient, par des guerres inteſtines, un Etat dont chacun d'eux vouloit s'emparer.

Un Roi de Jitteh, nommé Toglouc-Timour, deſcendant de Genghis, venoit de ſe faire déclarer Khan de Jagataï, ſans être effrayé du ſort de ſes Prédéceſſeurs. Cette nouvelle dignité lui donnoit des droits ſur la Tranſoxiane ; il réſolut de la pacifier en la ſubjuguant.

(2) Dans cette conjoncture, les Princes effrayés, abandonnent la partie, &, fuyant en Khoraſſan, laiſſent l'Etat ſans défenſeurs. Ce

(1) J. C. 1360. Hégire 761. Age de Timour 24, Régne de Jean I, qui, dans cette année, revient de ſa captivité d'Angleterre.

(2) *Inſtituts*, p. 172.

fut alors que Timour sortit de l'obscurité; il parut comme le génie tutélaire de sa Patrie. D'abord il gagna les Chefs de l'avant-garde ennemie, ensuite il vola auprès de Toglouc-Timour, dont il reçut un accueil gracieux, & entre autres faveurs le Gouvernement de la Transoxiane, avec le Commandement d'un corps de dix mille hommes. Le Khan, satisfait d'avoir pris possession de ce Royaume par un coup d'autorité, retourna en Jagataï, où le rappelloient de nouveaux troubles (1).

Timour savoit apprécier le don de Toglouc: ce qui le touchoit sur-tout, étoit d'avoir pu conjurer l'orage; mais il n'eut pas long-temps à se féliciter de ses succès.

Un Prince, nommé l'Emir Hossein, petit-fils d'un Emir (2) qui avoit profité de l'imbécillité d'un Khan de Jagataï, pour s'ériger en Vice-Roi de la Transoxiane, vouloit succéder à son aïeul. Ses prétentions rallumèrent les flambeaux de la discorde; les petits Tyrans reparurent, & la guerre civile recommença plus vivement que jamais.

(1) *Instituts*, *pag.* 172.

(2) Cet Emir ambitieux se nommoit Mir Cazaghan.

(1) Invité par ces nouvelles dissensions, Toglouc-Timour reprit ses projets de conquêtes. Il ramena une armée dans la Transoxiane, Hossein fut défait, & le pays soumis. Le Vainqueur plaça sur le trône Elias-Khojah, son fils, & lui donna Timour pour premier Ministre & pour Généralissime.

En changeant de Souverain la Transoxiane ne fit que changer de Tyran. Elias-Khojah, loin de chercher à fermer les plaies de l'Etat, ne fit que les approfondir.

Timour, prévoyant, sans pouvoir les prévenir, les suites de la conduite odieuse d'Elias-Khojah, abandonna son nouveau Maître pour se rendre auprès de l'Emir Hossein, dont il avoit épousé la sœur. Le Sultan traita les Confédérés en ennemis, & les attaqua à force ouverte. Ceux-ci, ayant réuni leurs troupes, soutinrent la guerre. Ils finirent par chasser de la Transoxiane les armées d'Elias, qui fut contraint de repasser lui-même dans le Jitteh, pour occuper le trône que la mort (2) de son

---

(1) J. C. 1360. Hégire 762.

(2) Toglouc-Timour, mort l'an de J. C. 1360, & de l'Hégire 762.

père laissoit vacant. Ce Prince fit encore dans la suite des tentatives; mais toutes ses armées furent battues.

Dans tous les combats, Timour donnoit des marques de sa valeur; le soldat, dont il étoit aimé, le suivoit sans balancer à travers les périls, & lui assuroit la victoire.

Hossein, Prince jaloux, ombrageux & incapable de reconnoissance, ne fut pas plutôt délivré des craintes que lui inspiroit son ennemi, qu'il jura la perte de son Allié. Celui-ci eût le bonheur d'échapper aux piéges, & se mit sur la défensive. Hossein feignit un retour sincère, & obtint facilement son pardon. Mais de nouvelles trahisons forcèrent son beau-frère à recourir aux armes : haï des soldats & des Officiers, le coupable Hossein devint la victime de sa propre perfidie. Il fut tué par deux Officiers qui le haïssoient (1).

---

(1) Assiégé, dans la ville de Balkh, par les troupes de Timour, il offrit de se rendre, à condition d'avoir la vie sauve. Son vainqueur la lui accorda; mais il ne put échapper au ressentiment de deux Emirs qui avoient à se plaindre de lui. *Chériffeddin.*

(1) Sa mort laissa Timour maître absolu de l'Empire de Jagataï. Il vit bientôt arriver auprès de lui tous les Gouverneurs des Provinces. Alors, au milieu d'une Cour nombreuse, il monte sur le trône, met lui-même le ceinturon royal autour de ses reins, & pose la couronne d'or sur sa tête. Ensuite les Grands de l'Empire, qui étoient prosternés, se lévent, répandent sur lui l'or & les pierreries, selon la coutume des Mogols, & le nomment le HÉROS DU SIÉCLE (2), mais il ne voulut jamais se qualifier de Khan; ce titre étoit consacré aux Descendans de Genghis, & Timour eut toujours la politique de le donner à un Prince de cette famille, dont il ne se disoit que le Lieutenant.

Aussi-tôt après son inauguration, le nouveau Monarque mit ordre aux affaires de l'Empire, qui, depuis long-temps n'avoit goûté les douceurs de la paix. Il convoqua

---

(1) J. C. Avril 1370. Hégire, Ramazan 771. Age de Timour 34. Régne de Charles V, Roi de France.

(2) *Saheb-Coran*, qu'on pourroit encore traduire, *Prince fortuné.*

dans Samarcande, sa Capitale, une Diéte générale, où tous les Grands furent sommés de se rendre. C'étoit un sage moyen de connoître ceux qui n'étoient pas pour lui. Un seul osa éluder la sommation; mais il fut bien-tôt obligé de se soumettre. Les six premières années du régne de Timour furent employées à faire des expéditions contre les Jettes, & dans la Khorasmie, dont le Prince vouloit s'aggrandir aux dépens de son voisin. Les armes redoutables de Timour domptèrent ses ennemis; son union avec une niéce du Roi de Khorasmie, fut le sceau de la paix entre ces deux Souverains. Plusieurs autres Princes qui osèrent aussi faire des hostilités, furent aussi-tôt battus qu'attaqués.

Mais, au milieu de ses triomphes, le Vainqueur fit une perte qui le remplit d'amertume. Nous avons vu qu'il étoit marié, & il avoit déjà plusieurs enfans. De tristes pressentimens & des songes sinistres le firent trembler sur le sort de son fils aîné Jihankir, resté à Samarcande. Ses terreurs n'étoient que trop fondées. En arrivant dans sa ville Impériale, il vit les Docteurs de la Loi & les

Seigneurs plongés dans l'affliction, revêtus d'habits noirs & bleus, & la tête couverte de poussière. Mais un deuil bien plus honorable pour la mémoire de Jihankir fut celui du peuple; on voyoit les habitans de Samarcande éplorés, la tête nue, couverts de sacs, & s'écriant : « Quel dommage que Jihan-» kir, ce guerrier si valeureux, n'ait paru sur » la terre que comme une rose que le vent » emporte! Quel dommage que la mort ait » poussé dans la tombe un Prince si équi-» table! »

Enfin l'armée, vêtue de noir & de bleu, s'assit pour marquer l'excès de sa tristesse.

A ce spectacle, le malheureux père fut pénétré de douleur. Il ne douta plus de son infortune; ses joues furent presque toujours baignées de larmes, & la vie lui devint insupportable (1).

Cependant les affaires commençoient à languir. Les Grands, allarmés, s'efforcèrent de tirer leur Prince de l'engourdissement où

(1) Jihankir, fils aîné de Timour, meurt l'an de J. C. 1375 & de l'Hégire 777. Régne de Charles V.

le chagrin l'avoit plongé. Leurs ſoins lui furent agréables, parce qu'il connoiſſoit tout leur attachement pour ſa perſonne. Des ſéditions ſurvenues dans le Jitteh achevèrent de l'éveiller. Il partit; & ne tarda pas à faire rentrer les Rébelles dans le ſentier de l'obéiſſance.

A ſon retour de cette expédition, il rencontra Toctamich, un des Deſcendans de Genghiskhan, qui venoit le prier de l'aider à monter ſur le trône de la Grande-Tartarie, auquel ſa naiſſance lui donnoit des droits, & dont un autre Prince, nommé Orous, Deſcendant également de Genghis, étoit alors en poſſeſſion. L'Empereur y conſentit; & ſa fortune ordinaire le ſeconda ſi heureuſement, qu'il vint à bout de mettre la couronne ſur la tête de ſon protégé (1).

Encouragé par les ſuccès dont toutes ſes entrepriſes étoient couronnées, Timour réſolut de porter la guerre dans la Perſe, dont pluſieurs Princes ambitieux comme lui, ſe

(1) J. C. 1376. Hégire 778. *Chériffeddin.* Régne de Charles V.

difputoient la poffeffion. (1) La victoire l'accompagna par-tout ; mais il étoit obligé de revenir fouvent fur fes pas, pour réprimer les Sujets déjà vaincus : ces diverfions retardèrent beaucoup fes progrès. Néanmoins il parvint à ranger tout le Khoraffan fousfa domination (2).

Tandis que ce Prince, porté dans le char de la Fortune, voloit de victoire en victoire, il effuya des malheurs qui le rappellèrent à la condition de l'homme. La mort lui enleva fa fille, fa fœur & une de fes femmes (3). Ces trois pertes précipitées lui furent fi douloureufes, qu'elles rallentirent pour quelque temps fon ambition ; il ne vouloit plus même s'occuper des foins de l'Empire ; mais les Docteurs & les faints Perfonnages firent entendre la voix de la Religion, les Grands

(1) J. C. 1380. Hégire 782. Charles VI monte fur le trône au mois de Septembre 1380, à l'âge de douze ans & neuf mois.

(2) J. C. Mars 1381. Hégire Moharrem 783. Minorité de Charles VI.

(3) J. C. 1383. Hégire 785, Age de Timour 47. Régne de Charles VI.

celle

celle de la gloire, & Timour se laissa toucher. Enfin, en continuant les bonnes-œuvres que ces charitables Princesses pratiquoient de leur vivant, ce Prince donna le change à son affliction. De nouveaux projets de conquêtes l'entraînèrent bien-tôt à de nouveaux hazards.

(1) Son premier soin fut d'envoyer une armée dans le Jitteh, où ils se trouvoit toujours des mécontens & des mutins. Il conduisit lui-même plus de cent mille combattans dans le Mazendran & dans le Sistan. Cette expédition fut des plus sanglantes. Dans une forteresse, qui ne renfermoit que des rébelles, on fit deux mille prisonniers, qu'on entassa, tout vivans, les uns sur les autres, avec des briques & du mortier; & les corps de ces malheureux servirent ainsi à bâtir plusieurs tours. Pourroît-on imaginer des monumens plus convenables à un Conquérant? La Capitale du Sistan fut prise, saccagée, & ses habitans passés au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe (2). Le Vainqueur fit encore quelques exploits dans les montagnes du Car-

(1) *Chériffeddin.* J. C. 1383. Hégire 785.
(2) J. C. Décembre 1383. Hég. Chawal 785.

dahar, que des brigands avoient prises pour asyle, & il regagna Samarcande.

(1) Trois mois après son arrivée, il repassa dans le Mazendran, sur lequel l'ancien Roi Aly faisoit des tentatives. Mais une déroute complette prouva à ce Monarque détrôné que la justice céde toujours à la force.

(2) Les Tartares portèrent ensuite leurs armes dans l'Irac-Ajémi, & quittèrent cette Province sans y avoir fait de grands progrès. Néanmoins leur Prince les ramena l'année suivante (3) dans ces mêmes contrées. L'Azerbaïjane fut la première Province soumise; & Tauris, la Capitale, se racheta du sac. Après avoir passé quelque temps dans cette nouvelle possession, les Vainqueurs, guidés par l'amour de la Religion, qui ordonne de faire la guerre aux Infidéles, fondirent sur la Georgie, habitée par des Chrétiens. Ceux-ci n'opposèrent

---

(1) *Chériffeddin.* J. C. 1384. Hégire 786. Age de Timour 48. Régne de Charles VI.

(2) J. C. 1385. Hégire 787.

(3) J. C. 1386. Hégire 788. Age de Timour 50. Régne de Charles VI.

pas une longue réſiſtance; & leur Roi, nommé Ipocrates, fut pris. Il étoit Chrétien; « & » Timour, dit Cheriffeddin, lui communiqua » tant de lumières ſur la Religion de Mohammed, que, par une grace toute particulière, » celle de la vocation entra dans l'eſprit de » cet infidéle, encore tout rempli de ténébres; Ipocrates quitta l'erreur, & ſe fit » Muſulman ».

Le Prince Tartare célébra ces dernières Victoires par une Chaſſe à la manière des Perſes; car la Géorgie, couverte de bois & de montagnes, eſt un pays très-propre à cet exercice.

La défaite de Toctamich-khan, qui avoit eu l'ingratitude d'attaquer ſon bienfaiteur, & quelques autres exploits moins conſidérables, préludèrent à l'entrée de l'Empererereur dans l'Irac-Ajémi, & dans la Province de Fars, où régnoient les Mozafériens (1). Ces Princes avoient oſé jetter dans les fers un de ſes Ambaſſadeurs. Cet acte d'hoſtilité fut pour lui un excellent prétexte de leur déclarer la guerre:

(1) J. C. 1387. Hégire 789.

il continua donc ſa marche, & s'avanca ſous les murs d'Iſphahan. Le Gouverneur de la Ville, ſe voyant hors d'état de lui tenir tête, lui remit les clefs; & les habitans ſe diſpoſoient à payer le prix du ſang, lorſqu'un Forgeron, à la tête de la Populace, égorgea les Commiſſaires établis pour recevoir les rançons, & près de trois mille Tartares. Timour, indigné de cette perfidie, jura d'en tirer vengeance. Il livra donc à la ville un aſſaut général. Ses ſoldats, eſcaladant les murailles, entrèrent de tous côtés dans Iſphahan, & firent main-baſſe ſur les habitans. Dans leur fureur, ils n'épargnèrent que le quartier des Deſcendans du Prophète, la rue des Docteurs de la Loi & la maiſon d'un grand Prédicateur, mort depuis un an. Animée par la vengeance, & encore plus par l'ardeur du butin, la ſoldateſque ſe porta aux plus grandes extrémités. Il eſt vrai que chaque Tartare avoit ordre de fournir un certain nombre de têtes. Suivant les regiſtres du Divan on en ramaſſa ſoixante-dix mille, qui ſervirent à élever des tours en différens endroits de la ville. Cette boucherie

s'exécuta au mois de Novembre (1); &, dans le courant du même mois, Chiraz ouvrit ses portes. Enfin le Conquérant, après une absence de trois années, rentra dans dans sa ville impériale de Samarcande (2). Il étoit alors âgé de cinquante-deux ans. Entraîné tantôt par son ambition, tantôt par les révoltes des Peuples qu'il avoit soumis, Timour ne goûtoit aucun moment de repos. Il eut à peine quitté la Perse, qu'il trouva la Khorasmie en combustion : cette province lui avoit déjà coûté bien des travaux; pour prévenir de nouveaux troubles, il en rasa la Capitale, & transféra les habitans à Samarcande; mais, au bout de trois ans, il rétablit la ville dans sa première beauté. Sur ces entrefaites le Khan de Jagataï vint à mourir. Timour, fidéle à sa sage politique, éleva aussi-tôt à cette dignité le fils de ce Khan, & ne lui laissa pas plus d'autorité qu'à son père (3).

(1) J. C. Novembre 1387. Hégire, Zoulcadé 789.

(2) J. C. Janvier 1388. Hégire, Moharrem. 790.

(3) J. C. 1388. Hégire 790. Age de Timour 52. Régne de Charles VI.

(1) Parmi les ennemis de sa fortune il eut la douleur de compter le Khan de la Grande-Tartarie, Toctamich, qu'il avoit lui-même placé sur le trône. Ce Monarque ingrat osa porter ses armes jusques dans le pays qui lui avoit servi d'asyle. Ses nombreuses troupes furent battues & mises en déroute. Il avoit déjà reçu plusieurs leçons de cette espéce ; mais les revers n'avoient pu le corriger.

L'Empereur vit bien que l'unique moyen d'avoir la paix avec cet ennemi, c'étoit de l'exterminer; mais, pour y réussir, il ne s'agissoit pas moins que de parcourir les immenses déserts de la Grande-Tartarie.

Sa prudence pourvut à tout; & il partit à la tête d'une armée formidable (2). Le bruit seul de cette marche fit rentrer le Khan de la Tartarie au fond de ses déserts.

Comme l'intention de Timour étoit de poursuivre, à toute outrance, son ennemi fugitif, ses Officiers lui représentèrent combien

(1) J. C. 1388. Hég. 790. Age de Timour 52. Régne de Charles VI.

(2) J. C. Mars 1389. Hégire, Rabi 1. 791.

il étoit important d'ôter à tout voiſin mal-diſpoſé les moyens de nuire pendant l'abſence du Souverain. Le Roi du Mogoliſtan (1) avoit déjà fait des actes d'hoſtilités, auſſi-tôt l'étendard impérial marcha de ce côté. Pour opérer avec plus d'activité, les troupes, diviſées en cinq corps, ſe répandirent dans la contrée, qu'ils pillèrent. La plupart des guerriers & des habitans du Jitteh furent maſſacrés, leurs femmes & leurs enfans traînés en eſclavage. Timour pourſuivit lui-même le Roi des Jettes, qui abandonna ſa couronne pour conſerver ſa vie.

Le lieu du rendez-vous général étoit Yeldouz, retraite délicieuſe, ſouvent célébrée par les Poëtes dont elle a enflammé la verve. La clarté de ſes fontaines lui a valu le nom d'*Etoile du matin* (Yeldouz). Nos guerriers, chargés de butin & couverts de ſang, vinrent ſouiller de leur préſence ces lieux dignes de ſervir d'aſyle à l'innocence. Quand ils ſe furent repoſés ſur ces prairies dont ils flétrirent les fleurs, ils reprirent leurs armes & ſe ren-

(1) Le Mogoliſtan eſt le même que le Jitteh. *Hiſt. de Timur-bec. Tom. III. p.* 220.

direnr à Samarcande (1), d'où ils partirent ensuite pour leur grande expédition du Captchac (2).

Le bruit de leur marche jetta l'effroi dans le cœur de Toctamich ; la crainte & non le repentir, lui inspira l'idée de se réconcilier avec un bienfaiteur indigné, & dont il avoit perdu la confiance. Toutes ses avances ayant été rejettées, il vit bien que son unique salut étoit dans la retraite. Il gagna donc les déserts inconnus de ses vastes Etats, déployant dans ses marches & dans ses contre-marches toute l'étendue du talent militaire. Les troupes ennemies le poursuivirent au-delà du cercle polaire, à des hauteurs où le jour dure six semaines (3). Les vivres leur manquèrent; & elles souffrirent beaucoup de la disette & de la fatigue. Lorsque le Khan de Tartarie les crut suffisamment épuisées, il s'arrêta & présenta la bataille. Les deux armées ne furent pas plutôt en présence, que Timour descendit

(1) *Chériffeldin*. J. C. Septembre 1389. Hégire, Ramazan 791.

(2) J. C. Janvier 1391. Hégire, Sefer 793.

(3) *Bibliot. Orient. p.* 880.

de cheval pour faire sa prière, selon sa coutume. Il avoit alors auprès de sa personne un descendant du Prophète, appellé l'Imam Béréké, qu'il aimoit beaucoup, & qui lui avoit autrefois prédit son avénement à la couronne; ce saint personnage, ayant découvert sa tête, leva les mains au ciel, & demanda au Tout-Puissant la victoire pour son Prince. Ensuite, prenant de la terre, il la jetta aux yeux des ennemis : « Que vos faces, s'écria-» t-il, soient noircies par l'affront de la dé-» faite; &, se tournant vers Timour : — Mar-» che, & tu seras victorieux ».

L'action (1) fut longue & sanglante; l'avantage demeura quelque temps incertain : mais le Porte-Enseigne de Toctamich étoit vendu à l'ennemi; ce perfide renversa son étendard, &, par ce mouvement; fit perdre la bataille à son Maître (2). La déroute fut complette; le Khan fugitif alla se cacher au fond des montagnes de la Georgie, &, dans l'étendue de quarante lieues, la campagne fut jonchée des cadavres des Vaincus.

---

(1) J. C. Juin 1391. Hégire, Réjeb 793. *Chériff.*

(2) *Instituts*, *p.* 241.

La Grande-Tartarie conquiſe, l'armée haraſſée avoit beſoin de repos; jamais elle n'avoit fait d'expédition auſſi pénible; l'Empereur la conduiſit ſur les bords du Volga, dans une agréable prairie, où elle oublia toutes ſes fatigues. Vingt-ſix jours ſe paſsèrent dans les plaiſirs de la table & de l'amour. Les Officiers mangeoient avec leur Souverain; de jeunes-filles, dont la longue chevelure, artiſtement treſſée, pendoit juſqu'à terre, leur préſentoient des vins exquis dans des coupes d'or. La muſique déployoit tous ſes charmes. Aux airs guerriers, & qui, par leur bruyante harmonie, ſembloient deſtinés à célébrer les combats & la victoire, ſuccédoient les tendres chanſons de la volupté; des beautés raviſſantes, en formant des chœurs de danſe, flattoient les yeux & enflammoient les paſſions des ſpectateurs. Enfin ces mortels privilégiés goûtoient d'avance, dans les bras de ces terreſtres *houris*, un prélude de la félicité céleſte promiſe par leur Prophète.

Ces plaiſirs ne détournoient point Timour du ſoin de ſon Empire; il ſavoit combien de troubles ſon abſence pouvoit occaſionner, &

il lui tardoit de revoir les autres Provinces de ſa domination. Trop impatient pour régler ſa marche ſur le pas d'une armée chargée de butin, il en remit la conduite à des Chefs expérimentés, & regagna promptement Samarcande (1).

A ſon arrivée, il apprit que de nouvelles diſſenſions déchiroient la Perſe & le Mazendran; il prit donc le parti de remettre le Khoraſſan à l'un de ſes fils, le Zabuliſtan à un autre, raſſembla une armée nouvelle; &, ſuivi de 80,000 hommes, il entreprit une expédition qui ne devoit pas durer moins de cinq années (2).

Le Mazendran rentra bientôt ſous ſon obéiſſance. Il quitta ce Pays pour retourner en Perſe, & dirigea ſes coups ſur Chah-Manſour, Gouverneur de Chiraz; car, parmi les Séditieux qui fomentoient les déſaſtres de ce Royaume, Manſour étoit le plus turbulent.

---

(1) J.C. Septembre 1391. Hégire, Zoulcadé 793. Age de Timour 55. Régne de Charles VI.

(2) J. C. Mai 1392. Hégire, Rejeb 794.

Il pouſſa l'audace juſqu'à ſortir de la ville, pour préſenter le combat à l'Empereur : ſa punition ne fut pas long-temps différée. Pendant l'action le ſecond fils de Timour, le Mirza Chahrokh, âgé ſeulement de dix-ſept ans, attaqua le rébelle ; &, lui ayant coupé la tête, vint la jetter aux pieds de l'Empereur ſon père, en lui diſant : « Puiſſes-tu fouler aux » pieds toutes les têtes de tes ennemis comme » celle de l'orgueilleux Manſour » !

Maître de la Perſe, pour la ſeconde fois, Timour travailla ſérieuſement à y réparer les maux cauſés par les guerres civiles. Il rétablit la Juſtice, modéra les taxes & les impôts ; enfin il donna le gouvernement de ce puiſſant Royaume à ſon quatriéme fils Omar-Cheikh. Il accorda auſſi à un autre de ſes fils, le Mirza Miran-Chah, l'inveſtiture du Royaume d'Azerbaïjane, pour le récompenſer des ſervices que ce jeune Prince lui avoit rendus.

En ſortant de la Perſe, Timour conduiſit ſes guerriers vers Bagdad, où régnoit le Sultan Ahmed-Jelaïr. Au bruit de l'arrivée des Tartares, le Sultan prit la fuite ; & la réduction

de Bagdad décida du ſort de l'Irac-Arabi (1). Timour traverſa le Tigre, & reçut auſſi-tôt les ſoumiſſions de tous les Princes des environs.

Au milieu de ſes travaux militaires, le Conquérant n'oublioit ni ſa femme, ni ſes enfans; il ſaiſiſſoit toutes les occaſions de leur donner des marques de ſon ſouvenir & ſa tendreſſe, ſoit par des préſens, ſoit par des lettres. Un jour, les préſens qu'il envoyoit furent enlevés par un Emir, ami d'Azzeddin, Prince de Méſopotamie. Ce dernier eut l'imprudence de recevoir dans ſon Palais le voleur avec ſes larcins.

Il dédaigna toutes les réclamations de l'Empereur, qui s'avança promptement vers la Méſopotamie. La Capitale fut aſſiégée, priſe & ſaccagée. L'Arménie ne fut pas plus épargnée; & les Tartares, ayant parcouru ces contrées avec la rapidité d'un torrent, repaſſèrent en Georgie. Dans leur pieuſe fureur, ils égorgèrent tout ce qui s'y trouva d'Infidéles, afin d'expier par-là le ſang des

(1) J. C. Octobre 1393. Hégire, Chawal 795.

Musulmans qu'ils avoient versé pour leur propre cause. Mais le froid & la naissance d'un jeune Prince firent quelque diversion. L'hiver se passa dans des réjouissances où fut étalé tout le luxe asiatique.

A peine le printemps de l'année 1395 (1) commença-t-il à s'annoncer que l'infatigable Timour se disposa à faire de nouveaux exploits.

Toctamich, qu'on croyoit annéanti, donnoit de nouvelles inquiétudes; & les travaux de la dernière expédition contre cet ennemi n'étoient pas tellement oubliés, que l'Empereur n'employa tous les moyens de pacification. Une lettre noble & touchante, écrite de sa main, réveilla les craintes & la sensibilité de son ancien Protégé ; Toctamich alloit faire la paix, si les Militaires dont il étoit environné, & qui trouvoient leur avantage dans la guerre, ne l'eussent entraîné à ce dernier parti ; car, quoiqu'il voulût sincèrement le bien de ses sujets, il n'avoit pas la force de l'exécuter : il étoit du nombre

(1) J. C. Mars 1395. Hégire, Jomada 1 797. Age de Timour 59. Régne de Charles VI.

de ces Princes foibles qui se chargent des fautes de leurs Courtisans, & ne font que l'instrument des passions de ceux qu'ils croyent gouverner.

La guerre étant ouvertement déclarée, l'Empereur fit la revue de ses troupes, qui montoient à quatre cents mille combattans (1). Rangées en bataille, elles s'étendoient depuis le pied du mont Alburtz, près le Caucase, jusqu'à la mer Caspienne, le long du fleuve Semour, c'est-à-dire, l'espace de cinq lieues; tous les Officiers à genoux, la bride de leurs chevaux passée dans le bras, lui jurèrent fidélité. Les Soldats, ayant poussé le grand cri, défilèrent en sa présence.

Les deux armées se rencontrèrent non loin du Volga (2). La bataille ne fut pas moins sanglante que la précédente, & Toctamich fut aussi malheureux. Sa défaite lui coûta la cou-

(1) Timour entra dans la Russie, menant avec lui quatre-cents mille hommes moins formidables encore par leur nombre que par leurs anciens exploits. *Hist. de Russie, par M. l'Evêque, Tom. II. p.* 247.

(2) J. C. 22 Avril 1395. Hégire, 23 Jomada 2. 797. *Chériffeddin.*

ronne; car l'Empereur lui subſtitua ſur l'heure un autre Khan.

Acharnés à la pourſuite des fuyards, les vainqueurs s'enfoncèrent dans la Sibérie, juſques aux rivages de la mer Glaciale (l'*Océan ténébreux*) vers les mêmes hauteurs où ils étoient déjà parvenus. Enfin, chargés d'un butin immenſe, ils revinrent trouver Timour, qui étoit demeuré ſur les bords du Volga. Il profita de l'activité de ſes troupes pour faire une incurſion en Europe.

La Grande-Ruſſie eſſuya la fureur de ces Barbares qui mirent tout à feu & à ſang.

L'Empereur alla droit à Moſcow (1). Son

(1) Chériffeddin dit que Timour ſaccagea Moskow, qu'il nomme Mekes. Mais M. l'Evêque, d'après les témoignages des Auteurs Ruſſes nie abſolument le fait. Voyez *Hiſt. de Timur-bec*, *Tom. II*, *p.* 363. *Hiſt. de Ruſſie*, par M. Levêque, *Tom. II*, *p.* 247. Cet Hiſtorien éclairé a bien voulu nous communiquer, ſur cet objet, une note précieuſe, dont nous allons faire part au Lecteur.

« Suivant les anciennes Chroniques Ruſſes, ce fut la vengeance qui appella Tamerlan ſur les frontières de la Ruſſie. Offenſé par Takhtamych, Khan du

approche

approche répandit l'effroi dans cette Capitale. Mais il ne la prit point, comme le dit

---

Kaptchak, il le défit entre le Kour & le Térek, sur les bords occidentaux de la mer Caspienne, le poursuivit & mit en sa place un nouveau Khan.

Il ne s'arrêta pas après sa victoire, & entra dans la Russie. Il pouvoit la regarder comme une partie des Etats du vaincu, qui, en effet, avoit les Princes Russes pour vassaux. Il prit Iéletz, ville située sur la Sosna, rivière qui se jette dans le Don, & s'approcha de Rézan. Quelques journées de marche pouvoient le conduire à Moskou; il n'auroit trouvé sur sa route & dans cette ville qu'une foible résistance. L'Auteur de l'Histoire Russe, intitulée: *Kniga Stoponaia* ne dissimule pas la crainte qui y régnoit, & les prières qui furent faites aux Saints les plus révérés, & sur-tout à une image de la Vierge, qu'on croyoit avoir été peinte par S. Luc. Mais Tamerlan retourna sur ses pas, & les Russes attribuèrent sa retraite à un miracle. Il faut bien qu'un Conquérant s'arrête quelque part. Tamerlan devoit avoir beaucoup de peine à faire subsister en Russie les quatre-cents mille hommes qui composoient son armée Les chevaux sur-tout, qui, dans les armées Tartares, sont en bien plus grand nombre que les hommes, devoient manquer de pâturages. D'ailleurs il venoit de prendre & de brûler la ville d'Iéletz; il avoit entre ses mains le Souverain de cette petite Principauté; il put croire qu'il avoit

son Historiographe Chériffeddin. Il s'arrêta sur les confins de la Principauté de Rézan,

---

détruit la Capitale de la Russie, & qu'il en avoit mis le Souverain dans les fers. Les Orientaux l'ont cru comme lui. Les Ecrivains Polonois eux-mêmes ne sont pas exempts de semblables erreurs. Ils ont pris plusieurs fois des Princes Russes inférieurs avec lesquels ils étoient en guerre pour le principal Souverain de la Russie.

Les grands événemens de l'Histoire de Russie, ne doivent, à cette époque, exciter aucun doute. Ils ont été inscrits dans les Chroniques par des Contemporains, qui, devant avoir pour Lecteurs les témoins de ces événemens, ne pouvoient dissimuler les désastres de leur Patrie. Ils nous ont appris que, treize ans avant l'expédition de Tamerlan, la ville de Moskou avoit été prise par le Tartare Takhtamych. Si elle l'avoit été par Tamerlan, auroient-ils pu dissimuler ce malheur? En vain l'Auteur Persan de la Vie de Tamerlan, traduite par Pétis-de-la-Croix, dit-il que ce Conquérant réduisit en cendres la ville de Moskou. On voit encore des édifices qui avoient été élevés peu de temps avant son incursion. Les Auteurs Orientaux ont pu croire & écrire qu'il avoit pris & détruit Moskou, quoiqu'il n'eût pas même vu cette Capitale: mais, s'il l'avoit détruite en effet, des Russes qui écrivoient dans le temps même, & qui devoient être lus par leurs contemporains, auroient-ils pu dire

& retourna tout-à-coup ſur ſes pas, ſans qu'on ſçache la cauſe de ce changement de réſolution. Pluſieurs Chefs ſe détachèrent pour faire des incurſions dans toute la Ruſſie & dans la Hongrie. Enfin, après avoir ravagé cette partie ſeptentrionale de l'Europe, ils rentrèrent dans l'Aſie, chargés de butin, & traînant à leur ſuite une foule innombrable d'eſclaves.

Les malheureux Géorgiens furent encore

---

que cette ville n'avoit pas été détruite? Auroient-ils oſé ſoutenir à leurs Lecteurs, qui auroient vu Tamerlan dans leur ville, qu'il s'étoit arrêté à pluſieurs journées de-là ſur les frontières de la Principauté de Rezan?

Prétendre, contre le témoignage des Hiſtoriens Ruſſes, que Moskou a été pris & brûlé par Tamerlan, c'eſt dire qu'un Chronographe Ruſſe, aſſis ſur les cendres de Moskou, & qui devoit être lu par des malheureux étendus ſur les mêmes cendres, oſoit écrire que cette ville n'avoit pas été brûlée ». *Note donnée par M. l'Evêque.*

Nous nous en tenons à l'opinion des Ruſſes, parce que Chériffeddin qui, comme tous les Ecrivains Orientaux, connoiſſoit très-peu la Géographie de l'Occident, a pu très bien ſe tromper; en outre, pour l'Hiſtoire d'un pays, les Naturels doivent être crus préférablement aux Etrangers.

exposés à leur furie. Le Prince Mogol, qui connoissoit toutes les récompenses promises aux défenseurs de la Religion, étoit le premier à braver tous les périls. On chercha les Infidéles jusques dans de petites isles où ils s'étoient réfugiés pendant la rigueur de l'hiver (1). Ils y furent presque tous massacrés. L'armée victorieuse passa le reste de la saison dans le pays dont elle venoit d'égorger les habitans.

Après avoir rangé sous son obéissance la Grande-Tartarie, la Russie, une partie de la Hongrie, la Perse, la Médie, les deux Iracs, Timour voulut regagner sa ville Capitale. Il passa les portes Caspiennes, & demeura quelques jours sur les bords du Cyrus, où il donna des fêtes à ses soldats. Chemin faisant, il ne manquoit pas de s'informer de la conduite des Gouverneurs & de la situation du Peuple. Les opprimés venoient se plaindre, & obtenoient justice. Les concussionnaires étoient punis de mort. Comme il savoit que le principal devoir d'un Monarque est de protéger le Peuple contre les usurpations & la tyrannie des hommes

(1) J. C. 1396. Hégire 798.

puiſſans & riches, toujours diſpoſés à l'écraſer, il établit à cet effet des Intendans Généraux dans ſes divers Royaumes.

Timour s'écarta de ſa route pour paſſer par Kech ſa Patrie. Là il viſita les tombeaux des Saints, celui de ſon père & de ſon fils bien-aimé, le Mirza Jihankir. Il diſtribua des aumônes aux Solitaires, & paya des Lecteurs pour réciter le Coran. Enfin, arrivé à Samarcande, il y fit ſon entrée ſolemnelle (1). Les divertiſſemens recommencèrent, & le partage des dépouilles de l'Europe & de l'Aſie, ſervit à l'ouverture des fêtes.

Tandis que le Peuple & l'armée; s'abandonnant à l'ivreſſe du plaiſir, béniſſoient leur Souverain, il s'occupoit de l'adminiſtration de l'Empire.

Dans ce court intervalle de paix, Timour qui vouloit aſſurer une de ſes Couronnes à Chahrohk, ſon Héritier préſomptif, le fit proclamer Souverain & Monarque abſolu du Khoraſſan, du Séjeſtan & du Mazendran (2). En préſence de tous les Grands aſſemblés, il lui

(1) J. C. Juillet 1396. Hégire, Chawal 798.

(2) J. C. Mai 1397. Hégire, Chaban 799.

remit le ſceptre en l'embraſſant tendrement ſur le front & ſur les yeux. Des fêtes remplirent le reſte de l'année. Le Mirza Mohamed Sultan revint après avoir conquis le Royaume d'Ormuz ; & le Mirza Eskender, autre petit-fils de Timour, reçut une épouſe de la main de l'Empereur ſon père, qui en prit auſſi une pour lui-même ; car, ſelon le précepte du Coran, *il aimoit beaucoup à contracter ſouvent les engagemens ſacrés du mariage* (1). Enſuite il ſe mit à parcourir pluſieurs de ſes Provinces, afin de voir les choſes par lui-même, & d'entretenir l'amitié de ſes Peuples pour ſa perſonne, en ſe montrant à eux. Mais il ne put réſiſter au déſir de paſſer quelques jours dans les charmantes prairies de Kech, qui lui rappellèrent les jeux innocens de ſon obſcure enfance.

Une paix profonde régnoit dans le Jagataï. Mais le caractère bouillant du Monarque ne pouvoit s'en accommoder. Les limites de ſes Domaines touchoient à ceux de l'Inde. Depuis long-temps cette Contrée,

(1) *Chériffeddin.*

dont il étoit voisin, tentoit son ambition. Un autre motif d'encouragement, c'étoit la discorde des Princes Indiens. Leur despotisme & leurs guerres éternelles les avoient en outre rendus odieux à leurs sujets, qui gémissoient sous un sceptre de fer.

Timour communiqua son projet à ses Généraux, leur représentant les faveurs dont la fortune les avoit comblés, & l'avantage & la facilité de cette conquête. Ceux-ci, pour lui plaire, mirent une grande activité dans leurs préparatifs. Le plus spécieux prétexte dont on couvrit cette entreprise injuste, fut la gloire de la Religion. Les Indiens passoient pour des Idolâtres ; & , selon Mohammed le plus haut dégré de dignité où l'on puisse parvenir, c'est de faire la guerre à tous les infidèles. (1) Heureux le Musulman qui périt dans ces saintes batailles; c'est un glorieux Martyr, & la porte du Paradis lui est ouverte (2).

---

(1) *Wa lâ tecoülloû*... Ne dites pas que ceux qui périssent pour la cause de Dieu sont morts ; car ils vivent. *Alcoran. ex Edit. Arabic. Surat II. Comma* 149.

(2) *Chériffeddin*.

Le Mirza Pir-Mohammed, qui gouvernoit le Candahar & les Provinces limitrophes de l'Indouſtan, reçut ordre de faire une irruption dans ce pays; l'Empereur ne tarda pas à ſe mettre en chemin, ſuivi de pluſieurs Rois d'Aſie, qui étoient venus lui offrir leurs ſervices (1).

Pendant ſa marche, ſon principal ſoin fut de détruire les Brigands nombreux qui infeſtoient les routes de l'Inde. Précédés de la terreur, & ſuivis de la déſolation, les Tartares (2) entrèrent dans cette charmante contrée. Les paiſibles Guèbres virent avec une ſurpriſe mêlée d'horreur ces prétendus Apôtres qui oſoient ſoutenir la gloire du Créateur en égorgeant les hommes.

Depuis les bords de l'Indus juſqu'à ceux du Gange, les ardens Muſulmans portèrent leurs armes victorieuſes, & laiſsèrent par-tout des traces ſanglantes de leur Foi. Les villes

(1) J. C. Mars 1398. Hégire, Rejeb 800.

(2) Ils paſsèrent l'Indus, le 25 Septembre 1398, Hégire, 12 de Moharrem 801. Age de Timour 62. Règne de Charles VI.

les plus florissantes furent réduites en cendres, & leurs défenseurs ensevelis sous les ruines ou tués en fuyant. Les femmes, les enfans traînés en esclavage, marchoient au milieu des ruisseaux de sang & des cadavres dont la campagne étoit couverte. Les malheureux Indiens tomboient par milliers sous le fer de leurs impitoyables ennemis. Mais ceux-ci pensèrent devenir eux-mêmes les victimes de leur propre barbarie, par la putréfaction qui se répandit dans l'air.

Déhly, cette Capitale de l'Indoustan, ne devoit pas éprouver un sort moins rigoureux. Les Tartares, arrivés sous ses murs, alloient en faire le siége. Une scène d'horreur préluda à la tragédie qu'on alloit représenter dans la ville même. Cent mille esclaves, qui devoient leur salut, non à l'humanité, mais à la lassitude de leurs Maîtres, marchoient à la suite de l'armée victorieuse. On craignit qu'ils ne profitassent de quelques circonstances fâcheuses ou embarrassantes pour recouvrer la liberté, & pour délivrer leur pays.

Le péril étoit pressant, & le Conseil délibéroit sur les moyens de l'éviter, lorsque

Timour ouvrit un avis bien digne d'un Conquérant. Ce fut d'égorger tous les prisonniers. A l'instant l'ordre est donné; &, dans l'espace d'une heure, périrent plus de cent mille infortunés (1).

Le sur-lendemain de cette boucherie, on vit sortir de Déhly le Gouverneur, nommé Mahmoud, à la tête de ses troupes. Il osa présenter la bataille. Effrayé de l'aspect imprévu des éléphants, les Tartares pensèrent prendre la fuite avant que d'avoir combattu; mais les prudentes mesures & la fermeté de leur Chef les rassurèrent : on en vint aux mains; les Indiens, malgré leur courage, ne purent soutenir le choc de leurs ennemis, aussi accoutumés à vaincre qu'à combattre, & Mahmoud se sauva dans la ville. Quant aux éléphants, ils ne furent pas moins maltraités

(1) L'an 1396, les François, commandés par Sigismond, Empereur d'Occident, égorgèrent leurs prisonniers Turcs, avant de livrer bataille à Bayazed, qui les vainquit, « & nous nous vantons d'être plus humains » que les Turcs *& les Tartares!* » s'écrie M. de Voltaire. *Essai sur les Mœurs des Nations*, *Chap.* 87. *Histoire de France par le P. Daniel*, *Tom. IV. p.* 344.

que les hommes; & le champ de bataille étoit jonché de leurs trompes (1). C'étoit bien là, dit Chériffeddin, l'occasion de faire cette application des paroles du Coran : « N'as-tu pas » vu comment ton Maître a traité l'*éléphant* » & ses Conducteurs (2) ? »

(1) Selon Clavijo Auteur Espagnol ; qui a été à la Cour de Timour, en qualité d'Ambassadeur de Henri III, Roi de Castille, le Prince Tartare fut défait dans le premier combat ; mais, le lendemain, il revint à la charge, ayant eu la précaution de placer devant son armée des chameaux couverts d'une paille bien sèche, à laquelle on mit le feu. L'aspect imprévu des flammes, jetta le désordre parmi les éléphans des ennemis qui furent bientôt battus. *Vida y hechos del gran Tamorlan, por Clavijo.* in-folio. p. 55.

(2) Ce passage du Coran fait allusion à un miracle opéré en faveur de la Meke, l'année même que naquit le Prophète.

L'an de la chûte d'Adam 6163, & de l'Ere vulgaire 578, Abraha, surnommé le *Balafré*, Roi de l'Arabie heureuse & d'Ethiopie, voulut attirer dans son pays les Pélerins de la Maison quarrée (*la Caaba*) de la Meke. Dans cette intention, il fit élever chez lui un Temple magnifique ; mais un zélé Musulman vint y déposer des marques de son mépris. Le Prince

Déhly fut en proie aux horreurs d'un sac prolongé pendant trois jours. (1)

Enfin le Gange fut le terme de leurs courses & de leurs saints brigandages. Après avoir cotoyé ce fleuve pendant quelque temps, Timour pensa en *bon soldat* de Mohammed, à ramener son armée chargée de bonnes-œuvres & de butin. Il traversa de nouveau cette Contrée, peu de temps auparavant si florissante

---

indigné jura de s'en venger sur la ville Sainte, & se mit en marche, à la tête d'une armée montée sur des éléphans. Mais, à peine arrivé sur le territoire de la Meke, l'éléphant du Roi, nommé Mahmoud, s'agenouilla, sans vouloir faire un pas en avant. Au même instant, il vint, du côté de la mer, une nuée d'oiseaux chargés de briques, avec lesquelles ils assommèrent les soldats. Des torrens descendus des montagnes, emportèrent dans la mer les cadavres & les hommes qui n'avoient reçu aucune blessure. L'impie Abraha se sauva dans son Royaume, où il mourut gangrené. Ce miracle a servi d'époque aux Arabes, qui l'ont nommé l'ÉPOQUE DE L'ÉLÉPHANT. *Aboulféda apud Prefat. in vita Mohammed. Gélaleddin. apud Alcor. p. 822. Surat. CV.*

(1) La ville de Déhly fut prise le 8 de Rabi second 801. J. C. Mercredi 8 Janvier 1399, & pillée le 17 du même mois de Rabi; c'est-à-dire le 17 Janvier.

& si peuplée, mais qui n'étoit plus alors qu'une triste solitude (1).

Satisfait d'avoir ainsi extirpé l'idolâtrie & les Idolâtres, & d'avoir par-là obtenu les *mérites de la guerre sainte*, le Conquérant regagna Samarcande (2), d'où il repartit bientôt pour une expédition de sept années. De nouveaux troubles, excités pendant la longue absence du Prince, exigeoient sa présence dans la Perse & dans l'Azerbaïjane.

Ahmed-Jélair, Sultan de Bagdad, avoit profité de la négligence du Mirza Miran-Chah pour reculer les bornes de ses Etats. L'approche du Vainqueur arrêta tout-à-coup les projets du Sultan ambitieux; il abandonna

(1) *Vastum ubiquè silentium, secreti colles, fumantia procul tecta, nemo exploratoribus obvius.* Voilà ce que Tacite appelle *Facies victoriæ.* Agricola, cap. 38.

(2) Timour arriva à Samarcande, au mois de Mai 1399. Hégire, Chaban 801. Il en repartit au mois de Septembre 1399, de Moharrem 802. Age de Timour 63. La date de ce départ se trouve dans les lettres de ces deux mots, *Fateh Carib*, conquête facile. Car les Lettres des Orientaux leur servent aussi de chiffres. *Chériffeddin.*

même ſa Capitale, dans la crainte que tous les chemins de la retraite ne lui fuſſent fermés, & ſe contenta de laiſſer un Gouverneur dans Bagdad.

Avant que de rien entreprendre pour ſon intérêt, l'Empereur, qui aimoit à attirer ſur ſes armes la bénédiction du ciel, commença par fondre ſur les Géorgiens, dont on fit un grand carnage. Un des plus énormes crimes qu'on reprochoit à ces infortunés c'étoit de boire du vin : auſſi les Tartares ne manquèrent-ils point d'arracher toutes les vignes du pays; ils pelèrent même les arbres fruitiers, & rasèrent les Temples *où ces Infidèles offroient au Très-Haut des adorations qui lui étoient odieuſes* (1).

L'hiver qui s'approchoit ne ſervit qu'à ſuſpendre ces pieuſes horreurs; & le printemps les vit recommencer (2). Teflis & les principales villes de la Géorgie, en paſſant ſous la loi du Vainqueur, furent innondées du ſang de leurs habitans : on n'épargna que les

(1) *Chériffeddin.*

(2) J. C. 1400. Hégire 802.

timides Chrétiens qui consentirent à échanger l'Evangile contre le Coran. Les Musulmans firent des prodiges de valeur & de cruauté. Le zèle de la Religion & l'ardeur du carnage ne les rendoit pas moins ingénieux qu'intrépides : enfermés dans des caisses construites exprès, ils se faisoient descendre par leurs compagnons dans les abymes du Caucase, qui servoient de retraite aux Chrétiens fugitifs. A la fin, les glaives manquant de victimes, il fallut quitter la Province dépeuplée. Timour conduisit aussi-tôt ses guerriers vers un ennemi digne de leur courage.

Fier de ses grandes Dominations, & plus encore de ses Victoires remportées sur les Chrétiens, Bayazed-le-Foudre (*Ildrim*) entreprit une irruption dans l'Azerbaïjane, où commandoit un Gouverneur dépendant de Timour. Celui-ci ne manqua pas d'avertir son Maître des hostilités de l'Empereur Othoman. (1) D'autres prétendent que Paléo-

---

(1) Voyez l'*Histoire Othomane*, par le Prince Cantimir. *in*-4°. *Tom. I. p.* 52.

logue, Empereur de Conſtantinople, ſe voyant vexé par Bayazéd, implora & obtint le ſecours du Prince Tartare, en offrant de ſe reconnoître pour ſon Vaſſal.

Quoi qu'il en ſoit le Conquérant Tartare, ayant épuiſé vainement toutes les voies pacifiques auprès d'un Adverſaire audacieux & intraitable, conduiſit dans l'Anatolie une armée de huit cents mille combattans (1). Sébaſte, Capitale de la Province, fut réduite aux abois en moins de dix-huit jours. Les Aſſiégés capitulèrent (2). Tous les Muſulmans obtinrent la vie, en payant le prix du ſang. Mais le Vainqueur ne voulut point pardonner à la cavalerie Arménienne, qui avoit courageuſement défendu la ville. Quatre mille hommes furent jettés dans des puits que l'on combla de terre. Il livra encore la ville au pillage, malgré la parole qu'il avoit donnée de ne faire aucun mal aux habitans (3).

(1) *Tarikh Ibnchahnet.* Apud Arabchah. *Tom. I. p.* 617.

(2) *Chériffeddin.* J. C. Août 1400. Hégire, Moharrem 803. Age de Timour 64. Régne de Charles VI.

(3) *Arabchah. Tom. I. p.* 573.

Le

Le voiſinage de la Syrie rappella au Prince une atrocité commiſe autrefois ſur un de ſes Ambaſſadeurs, par le dernier Souverain, nommé Barcouc, qui avoit en outre empriſonné un Officier Tartare. Barcouc étoit mort, & ſon fils Farouje ne ſe montroit pas plus traitable. Loin de ſatisfaire aux juſtes réclamations de Timour, il fit encore arrêter les Ambaſſadeurs que ce Prince lui envoyoit; car, ſuivant les paroles de Mohammed: *Dieu bouche l'eſprit, & détruit l'entendement de tous ceux dont il a reſolu la perte* (1). Cet attentat ne reſta pas long-temps impuni. Les Tartares fondirent ſur la Syrie, & livrèrent un combat ſanglant au Général de Farouje & au Gouverneur d'Alep, réunis ſous les murs mêmes de la ville. La défaite complette des Syriens entraîna la priſe d'Alep. Le Château réſiſta quelque temps, & finit par ſe rendre à diſcrétion. On y fit un très-gros butin (2); car c'étoit là que les principaux habitans avoient dépoſé leurs tréſors. Pendant le peu de temps que Timour y

(1) *Chériffeddin.*

(2) *Tarikh-Ibnchahnet, p. 625.*

séjourna, il s'amusoit à mettre aux prises les Docteurs Arabes ou Syriens avec ceux qui l'accompagnoient; & son plus grand plaisir étoit d'embarrasser par des subtilités scholastiques, ces Disputeurs timides, déjà troublés par son aspect imposant (1). Comme ceux-ci le prioient de leur faire quartier: « Je » vous jure, leur dit Timour, que je ne » fais mourir personne de propos délibéré: » c'est vous-mêmes qui vous perdez; mais » ne craignez rien de ma part pour votre » vie ni pour vos biens ».

Avant que de partir, il fit couper un nombre suffisant de têtes, pour élever une tour selon sa coutume; ensuite il prit le chemin de Damas. Pendant sa marche, il vit arriver plusieurs Gouverneurs qui lui apportoient les clefs de leurs villes. Cette soumission leur fit trouver grace devant le Vainqueur. Il continua sa route vers Damas, & planta son camp devant la ville (2). Le Sultan Farouje, qui s'y étoit renfermé, voulut tenter le sort d'une bataille; mais il ne fut pas moins malheu-

(1) *Idem*, *p.* 631.

(2) *Chèriffeddin.*

reux que ſon Général : les ombres de la nuit favorisèrent ſa fuite. Les Aſſiégés, ayant obtenu par des députés la permiſſion de ſe racheter, ouvrirent leurs portes aux Tartares.

Lorſque la ſomme fut comptée, un remords de conſcience ſaiſit l'Empereur; il fit part aux Officiers de ſes doutes ſur l'orthodoxie des habitans de Damas : « Ils ont ſoutenu, » dit-il, les Khaliſes Ommiades, ces perſé- » cuteurs d'Aly & de la famille de Moham- » med. Comment peut-on ſuivre un Pro- » phète & ſe montrer l'ennemi de ſa famille? » Leur crime me paroît d'autant plus certain » que leur défaite n'eſt à mes yeux qu'un » châtiment du ciel ».

Il n'en falloit pas davantage pour autoriſer le ſoldat à reſſaiſir une proie qu'il ne voyoit pas lui échapper ſans le plus vif regret.

(1) Un Auteur Arabe attribue le ſac de Damas à une Lettre inſolente envoyée à Timour par Farouje. Loin de chercher à calmer ſon Vainqueur, ce Prince imprudent l'inſultoit & le

(1) *Arabchah. Tom. II, p.* 114 *& ſuiv.*

bravoit. L'ambaſſadeur s'eſtima trop heureux de n'avoir pas laiſſé ſa tête pour les frais de ſa commiſſion. Mais les habitans de Damas payèrent pour leur Souverain. Car auſſi-tôt on appliqua les riches à la queſtion, pour ſavoir d'eux où ils avoient caché leur or, & le pillage commença. Le feu ayant pris dans un quartier, toute la ville ſe trouva embrâſée en un moment. Les progrès de l'incendie furent ſi rapides, qu'on ne put ſauver les Moſquées; il n'épargna qu'un *ſeul Minaret*, *ſur lequel doit deſcendre le Seigneur Jéſus*, *quand il viendra juger les vivans & les morts* (1).

De Damas Timour paſſa dans la Géorgie; delà il revola vers Bagdad. Sa préſence étoit néceſſaire dans cette ville, pour réduire les rébelles qui, aſſiégés par pluſieurs de ſes fils, ne vouloient pas ſe rendre.

La place fut attaquée en plein midi, c'eſt-à-dire à l'heure où perſonne ne pouvoit reſter ſur les murailles, à cauſe de l'exceſſive chaleur. Preſſés par les aſſaillans, arrêtés par le Tigre, les aſſiégés préférèrent de ſe préci-

---

(1) *Chériſſeddin*. Mars 1401. Hég. Chaban 803.

piter dans le fleuve. On ramassa pourtant encore un nombre de têtes suffisant pour élever cent vingt tours (1). Les Gens de Lettres furent les seuls épargnés.

La rage destructive des Vainqueurs s'étendit jusques sur les maisons. Ils ne respectèrent que les Mosquées, les Colléges & les Hôpitaux. *C'est ainsi, selon le Coran, que les maisons des Impies sont renversées par l'ordre de Dieu* (2).

Chassé par l'infection que les cadavres exhaloient, Timour remonta le long du Tigre, & alla faire ses dévotions au tombeau du grand Imam Abou-Hanifah, Chef de l'une des quatre Sectes orthodoxes de la Religion Musulmane, d'où il se rendit en Géorgie.

Cependant Bayazed, qui venoit de prendre la ville d'Arzenjane, encouragé par ce succès, se disposoit à faire de nouveaux exploits dans l'Orient. Mais, en apprenant les terribles préparatifs de son ennemi, l'effroi s'empara de son ame, & il ne tarda pas à demander

(1) *Arabchah. Tom. II. p.* 176.

(2) La ville de Bagdad fut prise au mois de Juillet 1401. Hégire, Zouleadé 803. *Chériffeddin.*

la paix. Son offre fut d'autant mieux reçue que le Tartare étoit fâché de combattre un Prince si souvent vainqueur des Infideles, & qui avoit toujours recherché si ardemment les mérites de la guerre sainte.

La paix paroissoit bien affermie, le Roi même de la Géorgie avoit épargné à son pays une nouvelle invasion, en offrant quelques présens ; mais un misérable Turcoman, nommé Cora-Yousouf, qui s'amusoit à piller les Caravannes de la Meke, & faisoit en petit le métier de *Conquérant*, ralluma la discorde entre les deux rivaux. Bayazed eut l'imprudence de lui donner asyle, & d'embrasser sa défense. En vain Timour, qui vouloit punir ce Brigand, fit-il les plus justes représentations, il fallut les soutenir avec l'épée. Ses troupes, ennuyées de ne point revoir leur Patrie, n'étoient pas disposées à une nouvelle guerre. Les Officiers objectèrent les mauvais présages. Mais, soutenu par son génie, Timour ranima bientôt les courages abattus, & combattit la superstition par la superstition même. Il appella son Astrologue *pensionné*, qui donna bientôt des prédictions plus favo-

rables : « Il paroîtra, s'écria-t-il, une cométe » dans le bélier, & il viendra de l'Orient une » armée qui conquerra la Natolie ». Cette prédiction, l'une des plus vraies qui ayent jamais été faites, selon la remarque de Chériffeddin, acheva de rassurer les esprits.

(1) Au sortir de ses quartiers d'hiver, le Prince Tartare fit la revue de ses troupes en présence des Ambassadeurs que Bayazed venoit de lui envoyer. Ces Othomans frémirent en voyant huit cents mille guerriers, dont les yeux éteinceloient sur leur teint bâsané, & dont la plupart avoit bravé, avec la même patience, & les froids rigoureux des poles, & les chaleurs insupportables des tropiques (2).

Lorsque les Ambassadeurs furent congédiés, les Tartares se portèrent vers Ancyre, dont ils commencèrent le siége; mais l'ap-

(1) J. C. 1402. Hégire 804. *Chériffeddin.*

(2) Son armée en silence, à leurs yeux étendue,
N'offroit de toutes parts que farouches soldats,
Endurcis aux travaux, vieillis dans les combats,
Accoutumés au sang & couverts de blessures.
Leur fer & leurs *carquois* composoient leurs parures.
*Henriade, Chant III. v.* 188.

proche du Prince Othoman, qui vint camper en leur préſence, les força de penſer à leur propre ſûreté. Timour, s'étant battu en retraite pendant quelque temps, réſolut de livrer bataille (1). Voici de quelle manière il rangea ſes troupes. Les deux aîles & le corps de bataille furent confiés à trois de ſes fils; il garda pour lui le corps de réſerve, composé de quarante Régimens d'élite, & fortifia ſon corps de bataille avec des éléphans chargés de tours pleines de guerriers, deſtinés à lancer du feu grégeois. (2)

Le Monarque Othoman diſpoſa ainſi ſon armée. Il confia l'aîle droite à Péſirlas,

(1) Timour étoit âgé de *66* ans, lorſqu'il livra, près d'Ancyre, cette fameuſe bataille contre Bayazed, le Vendredi 16 Juin 1402 de J. C. (Hég. 19 de Zoulcadé 804.) ſelon Chériffeddin, & le Samedi 29 Juillet 1402 (27 Zoulhajah 804) ſelon Arabchah, qui ſe trompe certainement en mettant *quatriéme jour* (le Mercredi) au-lieu du *jour du Sabbat* (le Samedi). L'Editeur peut avoir lu *Youm Errabá*, au-lieu d'*Youm Eſſabá*. Les calculs certains, d'après leſquels nous avons opéré, nous ont découvert cette erreur. *Arabchah, Tom II. p. 252.*

(2) *Chériffeddin.*

ſon beau-frère, avec vingt mille cavaliers Européens, habillés de noir & couverts de fer. Cet aſpect étonna d'abord les Tartares, mais ſans les déconcerter. Il mit ſon fils Tchélébi à la tête de l'aîle gauche, & prit pour lui le commandement du corps de bataille.

On ſonna la charge vers les dix heures du matin. Les Tartares fondirent avec leur impétuoſité ordinaire, & furent reçus courageuſement; la réſiſtance les irrita, ils redoublèrent leurs efforts. Les deux aîles des Othomans commencèrent à plier, la mort de Péſirlas acheva leur défaite. Bayazed, les voyant ainſi culbutées, ſe retira ſur une éminence avec ſon corps de bataille. Tout-à-coup, attaqué par Timour, qui le joignit à la tête de ſes quarante régimens de réſerve, investi de toutes parts, il ſe battit comme un lion juſqu'à la nuit, dont il profita pour prendre la fuite. Il avoit perdu 200,000 hommes.

Après la victoire, Timour retourna dans ſon camp où il rendit graces au Tout-Puiſſant, & reçut les complimens de ſes Officiers. Harraſſé de toutes les fatigues de cette jour-

née, il alloit se mettre au lit, quand on amena dans sa tente Bayazed, pieds & mains liés. A l'aspect imprévu de ce Prince, le Vainqueur ému ne put retenir ses larmes; il alla audevant de lui; ordonna qu'on détachât ses fers, & le conduisit dans la salle d'audience.

Alors, ayant fait asseoir son Prisonnier à son côté : « Bayazed, lui dit-il, n'accusez » que vous-même de vos malheurs; ce sont » les épines d'un arbre que vous avez planté. » Je ne vous demandois qu'une légère sa- » tisfaction, & votre refus m'a obligé à tenir » envers vous une conduite qui m'a coûté » beaucoup. Loin de vous nuire, je me pro- » posois de vous aider dans vos guerres » contre les Infidéles. Votre opiniâtreté a » tout perdu. Hélas! si le succès eût été dif- » férent, on sait quel traitement vous me » réserviez, ainsi qu'à mon armée; néan- » moins soyez tranquille : vous n'avez rien » à redouter; c'est en vous sauvant la vie » que je veux rendre graces au ciel de ma » victoire ».

Après avoir ainsi parlé, il commanda qu'on dressât pour Bayazed une tente auprès du

pavillon Impérial ; & il eut pour ſon illuſtre Captif tous les égards qu'on doit aux infortunés.

Cette conduite ne s'accorde guères avec celle que lui prêtent Arabchah, ſon ennemi déclaré, & les Auteurs Grecs & Turcs, qui ne le haïſſoient pas moins, à cauſe du mal qu'il fit à leur pays. Ils prétendent que, loin de détacher les fers de Bayazed, il lui en mit de ſi peſants, qu'à peine celui-ci pouvoit-il les traîner. Ils ajoutent qu'il le renferma dans une cage de fer ſi baſſe, qu'elle ſervoit à cet inhumain Vainqueur de marche-pied pour monter à cheval. Enfin Timour, diſent-ils, força Bayazed d'aſſiſter à un feſtin de débauche, où ce dernier eut la douleur de voir ſes femmes & ſes filles, demi-nues, ſervir à table ; & c'eſt pour cela que, depuis ce temps, les Empereurs de la Maiſon Othomane ne ſe marient plus, & n'ont que des Concubines. Ils craindroient que leurs épouſes *en titre* ne fuſſent encore expoſées à de pareils outrages. Tous ces faits ridicules ont été rejettés, avec raiſon, par M. de Voltaire, dans ſon *Eſſai ſur les Mœurs & le Génie des Na-*

*tions*, chap. 89. Cet Hiſtorien philoſophe les réfute d'une manière victorieuſe (1). Mais,

(1) Quoique nous n'adoptions aucun de ces contes, nous nous croyons néanmoins obligés de relever une erreur aſſez conſidérable où eſt tombé M. d'Herbelot. Il dit, dans ſa *Bibliothéque Orientale*, *p.* 882. en rejettant comme nous l'anecdote de la cage de fer, « que cette anecdote ne ſe trouve, ni dans les Hiſtoires les plus authentiques de la vie de Timour, ni même dans celles qui ont été écrites par ſes ennemis, *tel qu'eſt l'Ouvrage d'Ahmed Arabchah* ». Malgré toute notre eſtime pour ce Sçavant, nous allons prouver que cette dernière aſſertion eſt abſolument fauſſe.

Si M. d'Herbelot eût lu avec attention l'Ouvrage d'Arabchah, dont Golius a publié le texte Arabe, en 1636, il auroit vu que cet ennemi de Timour, après avoir raconté la défaite & la priſe de Bayazed, ajoute, *pag.* 251, *Wa ſâra mekidan kal-thir fil-cafeſi*, « &, il fut enfermé comme l'oiſeau dans la cage »; &, plus bas, *pag.* 268, le même Arabchah dit: « Le » Sultan auguſte, le Défenſeur de la Religion, le » Martyre Bayazed *mourut*. Il avoit été enfermé dans » une cage de fer, (*mukbolan fi cafeſi min hadîdi*) & » Timour en avoit agi ainſi par repréſailles ». Il parle, dans un autre endroit du feſtin où Bayazed vit ſes femmes ſervir de courtiſannes. Tous ces textes, quoique très-formels, nous perſuadent ſimplement qu'Arabchah eſt l'inventeur de ces infâmes calomnies qui ont

pour qu'on ne nous accuse pas de nous en tenir au sentiment d'un Moderne, nous observerons que le seul Auteur, capable de résoudre cette question, si intéressante pour l'honneur de Timour, c'est, à notre avis, Chériffeddin-Aly, qui a suivi son Héros dans l'expédition contre Bayazed, & dont l'histoire a été composée d'après les matériaux les plus authentiques. Non-seulement il ne fait aucune mention de toutes ces lâches atrocités; mais encore il peint Timour plein d'attention envers le Monarque Captif, le traitant d'égal, & cherchant tous les moyens de lui faire oublier son déplorable

---

été copiées & répétées par plusieurs Auteurs sans critique, & nous allons citer ceux qui sont parvenus à notre connoissance, afin de ne rien laisser à désirer au Lecteur. *Pokok. Suppl. in Abulfar, p.* 4. Bayazetes a Timurlenco captus arctèque habitus caveâ nimium ferreâ inclusus, interiit angina & angustia spiritûs. *Annal. Turcic. p.* 321 *in-folio*, mox è ferro caveam parari jussit (Timur) & in eam carceris loco Baiasitem inclusit. *Hist. Othoman. de Cantimir, in-*4°. *Tom. I. p.* 53. Bayazed fut enfermé dans une cage de fer, &c. *Mexia Cronista, en el Capitolo de su Silva de varia leccion*, raconte les mêmes faits, ainsi que Paul Jove dans ses Eloges. On nous dispensera de les répéter.]

ſort. Cette conduite nous paroît bien plus conforme aux ſentimens de l'Auteur des *Inſtituts*. Nous terminerons cette petite digreſſion par un trait conſigné dans les *Mémoires* d'Acbar, & rapporté par le voyageur Bernier. « Timour, ayant fait venir Bayazed le jour même que ce dernier fut pris, le conſidéra très-attentivement, & ſe mit à rire. Le Prince Othoman indigné, lui dit avec fierté : « Timour, ne » te moques pas de mon malheur : Dieu eſt le » diſtributeur des Empires ; il peut t'enlever » demain celui qu'il t'a donné aujourd'hui ». Le Vainqueur, reprenant auſſi-tôt un air doux & ſérieux : « Bayazed, je le ſais, dit-il ; à » Dieu ne plaiſe, que je veuille inſulter à » tes maux : mais, en te fixant, voici la ré- » flexion que ton aſpect m'a inſpiré : Il faut » que Dieu faſſe bien peu de cas des Em- » pires, puiſqu'il les donne à des êtres auſſi » diſgraciés que nous. Tu es borgne & je » ſuis boiteux ».

L'Empereur, qui ſavoit vaincre & profiter de la victoire, envoya différens détachemens dans toute la Natolie. Tout le pays fut ſaccagé ; on prit dans la ville de Brouſſe les tréſors & les femmes de Bayazed.

Tandis que les Tartares répandoient partout la désolation, leur Empereur, campé dans la prairie d'Ancyre, régloit différentes affaires. Il congédioit deux Ambassadeurs que le Roi de Castille, Don Henri III, lui avoit envoyés ; il avoit eu soin de joindre à ces Espagnols un Musulman, décoré aussi du titre d'Ambassadeur auprès du Roi, leur Maître. (1) Mécontent de l'Empereur de

(1) Don Henri, qui craignoit, avec raison, tous ceux qui portoient le nom de *Musulmans*, envoya deux fois des Ambassadeurs auprès de Timour. Il existe, en Espagnol, une Histoire de ces deux Ambassades & de Timour lui-même, sous le titre de *Historia del gran Tamerlan, y relacion del Viage y ennarracion de la Ambaxada que Gonzalez le Hizo*, &c. *en Sevilla*, *in-folio*. 1582. Elle est rare & curieuse. Nous y voyons que les deux premiers Seigneurs Espagnols furent présens à la bataille que Timour remporta sur Bayazed, & qu'ensuite, le vainqueur, en les renvoyant, leur joignit un Musulman, auquel il donna des Lettres de créance auprès de Don Henri, & plusieurs Princesses Espagnoles ses captives, qu'il remettoit à ce Roi de Castille. Celui-ci renvoya bientôt une seconde Ambassade au Monarque Tartare..... A la batailla se acaesieron Payo de Soto Mayor, y Hernan Sanchez Embaxadores que el alto.... Don

Conſtantinople, il exigeoit de ce Prince un tribut, pour le punir d'avoir manqué au Traité fait entre eux, en donnant aſyle aux Turcs fugitifs (1).

Au milieu de ces occupations la triſteſſe de ſon Priſonnier l'affligeoit; il cherchoit

Henrique embiara por ſaber la pujança que en el mundo avia eldicho Tamurbec y Turco Ildrim (Bayazed).... Delos quales dichos Payo y Hernan Sanchez ovo noticia el gran Señor Tamurlan y por amor del dicho Rey... Hizoles mucha onra tuvoles conſigo. Deſque la batalla fue vencida ordenòle le embiar un Ambaxador e ſus Lietras, è cierto preſente por poner ſu amorio. Mohammed al cadgi Embaxador del Tamurlan, mugeres Embiadas al Rey Don Henrique... *Vida Y hazañas del gran Tamorlan*, *p.* 1.

(1) El Emperador de Conſtantinopla e los Genovezes de la Ciudad de Pera (les Gênois qui étoient alors les maîtres de Pera) en lugar de tener que con el Tamurbec avian pueſto dexaron paſſar los Turcos de la Grecia en Turquia y desque fuera vencido aqueſto Turco (Bayazet) paſſavan ellos miſmos alos Turcos con ſus fuſtas de la Torquia en la Grecia, de los que venian fuyendo. Et por eſta occaſion tenia mal voluntad el Tamorlan alos Chriſtianos de que ſe fallaron mal los de ſu tierra. *El Tamorlan*, *pag.* 26 *au verſo*.

tous

tous les moyens de le consoler. Il alla jusqu'à lui donner l'investiture de l'Anatolie, & lui rendre la Couronne. Mais Bayazed, élevé dans un rang où l'on ne sait pas souffrir en homme, succomba sous le poids de ses ennuis (1).

Timour donna des larmes à la mémoire d'un Prince dont il avoit causé la ruine. Il fournit aux enfans de Bayazed tout ce qui étoit nécessaire pour remplir les derniers devoirs envers leur malheureux père.

Quelques jours après la mort de l'Empereur Othoman, Timour perdit un de ses petits-fils. Le Mirza Mohammed-Sultan termina sa carrière à l'âge de dix-neuf-ans (2). Il s'étoit déjà signalé par de glorieux exploits; & son aïeul le regretta non-seulement comme son

---

(1) Bayazed meurt à Akchéher, d'une attaque d'apoplexie, le Jeudi 8 Mars 1403. Hég. 14, de Chaban 805. *Chériffeddin.*

(2) Selon l'Auteur Espagnol, ce Mohammed Sultan avoit pris lui-même l'Empereur Othoman, *Vida y Hazañas del gran Tamorlan, p. 55. verso.* Ce fut le Khan de Jagataï, selon *Chériffeddin.*

fils, mais encore comme l'héritier de ses talens & de son génie. Quelque douloureuse que lui eut été la perte de ses parens, jamais il n'avoit ressenti une plus vive affliction. Pour en connoître l'excès, il faut avoir le cœur d'un grand-père sexagénaire, pleurant un petit-fils dans lequel il se voyoit revivre. La Cour donna des démonstrations éclatantes de douleur. Les Officiers du Prince mort brisèrent le tambour d'airain de leur Maître, selon la coutume des Tartares. L'armée étoit également dans le plus grand deuil; on ne montoit ni chevaux blancs ni gris. Les Généraux & les Ministres calmèrent un peu le Monarque, en lui représentant que les lamentations des vivans troubloient le repos des morts. Une Ambassade de la part du Sultan d'Egypte & de Syrie, qui se reconnoissoit son tributaire, acheva de dissiper sa tristesse, & l'on vit bientôt marcher l'Enseigne Impériale.

En quittant l'Anatolie, Timour rencontra plusieurs de ses fils, qu'il combla d'amitiés; la présence des deux jeunes enfans du Mirza, qu'il regrettoit, lui arracha des larmes. Il les

prit dans ſes bras, les ſerra contre ſa poitrine & les embraſſa tendrement. Mais comment les regrets que lui cauſoit la perte de ſon fils, ne lui repréſentèrent-ils pas le ſort des malheureux pères que ſa fureur avoit privés de leurs enfans ? Il étoit père encore, & il oſa continuer l'infâme métier de Conquérant !

L'Iſlamiſme commençoit à s'affoiblir dans la Géorgie. Le Roi Gourghin avoit manqué à quelques articles du Traité; c'étoit un motif ſuffiſant pour attirer ſur lui l'armée Tartare.

Avant de faire une invaſion dans ce Royaume, l'Empereur diſtribua des Gouvernemens, donna ordre de rebâtir Bagdad, qui reſtoit enſevelie ſous ſes ruines, envoya des troupes dans la Méſopotamie contre Cora Youſouf, le même qui avoit engagé Bayazed à la guerre, & enſuite dirigea ſa courſe vers la Géorgie. Les villes, les plaines & les cavernes des montagnes furent encore arroſées du ſang des Chrétiens. Epouvanté des progrès de ſes ennemis, le Roi Gourghin offrit de payer le tribut, en qualité d'infidéle, & eut bien

de la peine à obtenir la paix à cette condition.

Honteux de ne s'être encore ſignalé dans la Géorgie que par des ruines, Timour ne voulut point quitter ce Royaume ſans avoir rebâti Baïlacan, place depuis long-temps abandonnée. L'entier rétabliſſement de cette ville occupa l'armée juſqu'à la fin de la belle ſaiſon; elle alla enſuite camper à Carabagh, où elle paſſa l'hiver ſous de petites maiſons de paille, nommées *Coria* (1).

Ce camp étoit magnifique : l'Empereur y reçut tous les Princes voiſins, qui vinrent lui faire leur compliment de condoléance ſur la mort de ſon petit-fils; le ſaint Imam Béréké s'y rendit auſſi; en voyant Timour venir à ſa rencontre, il ôta ſon turban pour lui adreſſer quelques paroles de conſolation, mais il finit par verſer un torrent de larmes dans le ſein de ſon Maître, qui, peu de temps après, eut encore le malheur de perdre ce ſincère ami.

On reprit enſuite les occupations ordinai-

(1) J. C. 1403. Hégire, 806. Age de Timour 66. *Chériffed.*

res. Des hommes ſçavans dans l'Adminiſtration s'aſſembloient tous les jours, diſcutoient un point de politique, & les affaires étoient réglées d'après leurs avis. Au mois de Ramazan (1), il fallut célébrer l'aniverſaire de la mort du Mirza Mohammed-Sultan. On fit des feſtins mortuaires; on lut le Coran tout entier; &, pour terminer cette lugubre cérémonie, les perſonnages recommandables par leur ſainteté ou par leur rang, qui avoient été invités, reçurent, avec leur congé, des préſens conſidérables, & les troupes ne tardèrent pas à reprendre les armes.

Au ſortir de ſes quartiers d'hivers, l'Empereur paſſa l'Araxe ſur un pont conſtruit exprès. A ſon premier campement, il aſſembla les Grands de la Cour pour donner, en leur préſence, au Mirza Omar l'inveſtiture de la Perſe & du Khoraſſan.

Le jeune Prince, ayant reçu les Patentes ſcellées du Sceau Impérial, partit avec la ſuite convenable à ſa nouvelle dignité.

Timour, s'étant auſſi remis en route ſuivi

(1) J. C. Mars 1404. Hégire. Ramazan 806. *Chériff-din.*

de ſon armée invincible, arriva enfin dans ſa ville Impériale, après une abſence de ſept années. Il deſcendit dans le Jardin des Platanes, & commença par viſiter les Moſquées, les Hôpitaux & les Colléges bâtis en ſon abſence. Il donna des Audiences publiques où les particuliers furent admis à préſenter leurs requêtes & leurs plaintes. Deux Magiſtrats concuſſionnaires furent pendus, pour l'inſtruction de ceux qui ſeroient tentés de les imiter. Il reçut auſſi de nouveaux Ambaſſadeurs du Roi d'Eſpagne (1); &, parmi

(1) Don Henri, flatté des témoignages d'amitié que Timour lui donnoit, vouloit entretenir cette eſpéce d'intimité, afin d'éloigner de l'Eſpagne un fléau qui avoit déjà ravagé une partie de l'Europe. Il lui envoya de nouveau une Ambaſſade plus conſidérable que la première.

El alto Señor Rey embidas la dichas Liettras e preſente, & oidas la buenas razones, ordenò el oltro ſi cierto preſente, e Ambaxadores al dicho Tamorlan. Y ordenò de embiar en la dicha Ambaxada a Frey Alfons Paez de Santa Maria maeſtro en Theologia, e a Ruy Gonçales de Clavijo, & a Gonzez de Halazar ſu Guarda. *Vida y Hazañas del gran Tamorlan. p.* 1.

les préſens que ceux-ci apportoient, les Tartares admirèrent des Tapiſſeries à perſonnages, auprès *deſquelles les plus beaux Ouvrages du Peintre Mâni* (1) *auroient paru difformes.*

Des ouvriers, épargnés dans le ſac de Damas, & qu'on avoit amenés exprès, eurent ordre de bâtir un Palais à Samarcande; ils l'exécutèrent avec beaucoup d'intelligence. D'autres Artiſtes de Perſe ornèrent les dehors de cet édifice, avec des porcelaines de Cachan.

L'embelliſſement de Samarcande, l'adminiſtration de l'Empire n'étoient pas capables de remplir entièrement l'eſprit de Timour. En conquérant l'Anatolie, il ſembloit avoir couronné ſes travaux. Les Monnoies de l'Aſie (2) & de l'Egypte étoient frappées à ſon coin. Les prières, dans les Moſquées, ſe faiſoient en ſon nom. Ces ſuccès ſembloient le forcer au repos; mais dès-lors il conçut un projet non moins vaſte que ceux qu'il avoit exécutés. C'étoit la conquête de la Chine. Ce Royaume,

(1) *Mâni* que nous appellons Manès. *Voyez la Tabl. Hiſtorique.*

(2) Il faut cependant excepter la Chine.

habité par les Sectateurs de Fo & de Lao-Kium, lui présentoit une vaste moisson de palmes & de lauriers.

Mais il avoit des ménagemens à garder envers ses Officiers, qui, dans l'expédition précédente, avoient témoigné du mécontentement. Pour les engager à entrer dans ses vues, il convoqua une Diéte générale, qu'on ouvrit par le mariage de six Mirzas (1). Cette espéce de Cour plénière, dans laquelle tous les divertissemens se trouvoient réunis, dura deux mois entiers. Les Ambassadeurs de Castille & d'Egypte, y furent admis avec beaucoup de distinction.

Lorsque l'Empereur se crut suffisamment assuré des dispositions de ses Officiers, par les plaisirs qu'il venoit de leur procurer, il les appella dans son Conseil privé, & leur tint ce discours :

(1) Les Mirzas Ulugbeg & Ibrahim Sultan, fils de Chahrokh, Aïjeb, fils de Miran-Chah, Ahmed-Sidi, Ahmed & Bicra, fils du Mirza Omar. Mais il avoit encore d'autres petits-fils. Ainsi l'on voit qu'il ne les maria pas tous en un seul jour, comme le dit M. de Voltaire. *Essai sur les Mœurs des Nations. Chap.* 89.

(1) « Braves Compagnons, vous connoiſſez » toutes les graces dont le Ciel nous a favoriſés, & nos conquêtes prouvent aſſez ſa » bienveillance envers nous. Mais, hélas! il » faut en convenir, dans l'ivreſſe de la victoire, nous-nous ſommes plus d'une fois » oubliés; & le ſang des Muſulmans a ſouvent coulé ſans une juſte cauſe. Ce ſont » là des crimes qui demandent une expiation proportionnée à leur énormité. Nos » troupes ont eu part à nos fautes; elles » doivent auſſi partager notre pénitence. Eh-bien, la Chine, remplie d'Idolâtres, pré- » ſente une belle carrière à notre ardeur religieuſe. Allons renverſer les temples des » Idoles, & ſur leurs débris élevons des Moſquées. Volons contre ces Infidéles; purifions-nous dans leur ſang : car, ſuivant la » parole du Très-Haut, la guerre ſainte efface » tous les péchés ».

L'enthouſiaſme d'un Général en cheveux blancs, entraîna les Officiers : ils ne répondirent que par des cris de joie & des béné-

(1) *Chériffeddin.*

dictions. Les préparatifs se firent avec la plus grande célérité. Tous les Ambassadeurs eurent leur audience de congé ; mais, en les renvoyant, Timour n'oublia pas sa magnificence ordinaire (1). L'empressement des Guerriers ne permit pas de remettre le départ au commencement du printemps.

Cinq mois après le retour de la grande expédition, l'Etendard Impérial se remit en marche ; &, les Astrologues ayant observé le moment favorable, Timour, monté sur un

(1) La relation de l'Ambassadeur Castillan ne s'accorde pas avec l'Histoire de Chériffeddin. Il assure n'avoir point eu d'Audience en quittant Samarcande, parce que Timour venoit de mourir dans cette ville. La suite de notre Histoire prouvera la mauvaise foi du Seigneur Espagnol. Mais on voit facilement que, dans son Audience de congé, il y avoit certaines circonstances, dont il ne jugeoit pas à propos de faire part à son Maître. Cette petite remarque suffit pour montrer combien on doit peu compter sur le récit de ce Ministre. Quoi qu'il en soit, le départ des Ambassadeurs fut fixé au Mardi 18 Novembre 1404. Mais ils ne quittèrent Samarcande que le Vendredi 21 du même mois. *Vida y Hazañas del gran Tamorlan*, p. 57.

cheval ſuperbement harnaché, au milieu d'une Cour nombreuſe & brillante, ſuivi de deux-cents mille combattans, ſortit de Samarcande, (1) où il ne devoit plus rentrer que renfermé dans un cercueil.

On ne pouvoit pas choiſir un temps moins favorable pour ſe mettre en campagne; l'horizon ne formoit qu'un ſeul nuage; la terre étoit couverte d'une épaiſſe couche de neige; un grand nombre de ſoldats & de chevaux périſſoit de froid. Mais l'armée n'en continua pas moins ſa marche. Elle paſſa le Jaxartes (le Sihoun) ſur la glace, & arriva à Otrar, ville ſituée près les frontières de la Chine. Ce devoit-être là le terme des travaux & de la vie de Tamerlan.

Les Aſtrologues découvrirent dans le ciel de funeſtes préſages. Les Seigneurs de la Cour eurent des ſonges affreux, & le feu prit dans la chambre de l'Empereur. Enfin, au moment de renvoyer les Princeſſes à Sa-

(1) Le 28 Décembre 1404. Hégire 23 de Jomada 1. 807. Age de Timour 68. Régne de Charles VI.

marcande, une fiévre violente le saisit, & il crut entendre les *houris* qui lui crioient de faire pénitence. Sentant bien tout le danger de son état, il voulut dicter ses volontés dernières. C'est pourquoi, en présence de toute la Cour, il désigna pour son Successeur légitime, Pir Mohammed Jihankir (1), lui donnant le pouvoir de régler les affaires de la Religion & du Gouvernement. « Je veux, dit-il, » qu'il exerce à Samarcande l'autorité suprême, & je vous ordonne de lui obéir » comme à moi-même; j'en exige de vous » le serment solemnel ». Tous les Grands jurèrent, en pleurant, d'exécuter les ordres d'un Maître qu'ils regrettoient sincèrement.

Ce spectacle & les lamentations des Princesses, retirées dans l'appartement voisin, attendrissoient l'Empereur; son cœur étoit déchiré; mais la sérénité régnoit toujours sur son visage. « Mon unique regret, dit-il, en

(1) Fils du Mirza Jihankir, mort l'an de l'Hégire 777, & conséquemment petit-fils de Timour, à qui il ne succéda pas, malgré les ordres précis de son aïeul; car Khalil, un de ses oncles, usurpa la couronne. *Biblioth. Orient. p.* 884.

» levant les yeux au ciel, eſt de mourir ſans » voir mon fils Chahrokh; mais Dieu le veut » ainſi ». Puis, ſe tournant vers ſes autres enfans, qui ſe tenoient debout autour de ſon lit, il leur adreſſa la parole : -- « Mes enfans, » n'oubliez pas les préceptes que je vous ai » donnés pour le repos des Peuples; infor- » mez-vous de l'état des particuliers; ſoute- » nez les foibles; réprimez ſur-tout l'avidité » ou l'ambition des Grands; que la juſtice » & la bienfaiſance dirigent votre conduite. » Sçachez manier votre épée avec prudence » & valeur, ſi vous voulez jouir comme moi » d'un long régne & d'un puiſſant empire. » Prenez garde que la diſcorde ne s'intro- » duiſe parmi vous; car vos courtiſans & vos » ennemis ne manqueroient pas d'en profiter » pour renverſer votre fortune. Soyez fidéles » obſervateurs des régles d'adminiſtration » que je vous trace dans mon Teſtament (1), » & la couronne reſtera ſur votre tête. Enfin » ſouvenez-vous toujours des dernières pa- » roles d'un père expirant ».

(1) Je ſuis bien dans l'erreur ſi Timour, en parlant de ſon *Teſtament*, ne déſigne pas ſes INSTITUTS.

Cet effort épuisa le malade, qui tomba au même moment dans une espéce d'agonie, mais sans perdre entièrement la connoissance. Les Docteurs récitoient le Coran dans l'antichambre; il fit signe qu'on les introduisît auprès de lui, & voulut en avoir un à la tête même de son lit, pour répéter sans cesse la Profession de Foi Musulmane : IL N'Y A DE DIEU, QUE DIEU ET MOHAMMED EST L'APÔTRE DE DIEU. Car celui qui meurt en prononçant ces paroles, ne peut manquer d'entrer en Paradis; enfin l'ange de la mort vint enlever l'ame de ce grand Prince (1).

(2) Il mourut à l'âge de soixante-onze ans, selon Arabchah, Chériffeddin & Khondémir, après en avoir régné trente-six. Son corps, soi-

(1) *Chériffeddin.*

(2) Timour meurt à Otrar le 19 Mars, l'an de J. C. 1405. L'An de l'Hégire 807, le 17 du mois de Chabau. Etant né l'an 736 de l'Hégire, il avoit 71 ans, selon le calcul des Musulmans, dont les années sont plus courtes que les nôtres, comme on peut le voir à la Table des Matières, au mot *Hégire.* Mais, d'après notre manière de compter, il n'avoit que 69 ans. Régne de Charles VI.

gneusement embaumé, revêtu d'un suaire, renfermé dans un cercueil d'ébêne, fut transporté à Samarcande ; & là inhumé sous un dais magnifique, auprès de l'Imam Béréké, comme il l'avoit souvent recommandé.

Nous n'entrerons pas dans les détails des événemens qui suivirent cette mort : nous-nous contenterons de dire que ses Descendans occupent encore les trônes de l'Indoustan ; & la nombreuse postérité qu'il laissa en mourant, n'est pas, selon les Orientaux, la moindre faveur dont le ciel l'ait honoré. Cependant il n'avoit jamais eu que quatre Princes, ou, pour me servir des expressions d'un Auteur Persan, « le Palais de sa puis-» sance étoit appuyé sur quatre colonnes ; » sçavoir, Jihankir-Sultan (mort avant son » père) Omar-Cheikh, Miran-Chah & » rokh » (1).

Un Docteur Arabe, ennemi déclaré de Timour, a écrit son Histoire avec un emportement inconcevable ; il ne le traite que de *tyran*, de *monstre*, de *fléau*. Comme on

(1) *Daoulatchah ad Præfat. ad Tab. Ulug-Beig p. viij.*

ne l'accufera point de flatterie, je vais tranfcrire le portrait qu'il nous a tracé de ce Conquérant.

(1) « Timour étoit bien fait, d'une taille avantageufe; il avoit le front élevé, la tête groffe, la voix forte, & fa vigueur n'étoit pas moins extraordinaire que fon courage; des couleurs vives animoient la blancheur de fon teint. Il avoit de larges épaules, les doigts gros, les cuiffes longues, les membres nerveux. Il portoit une longue barbe, & étoit eftropié de la main & du pied droit. Ses yeux brilloient d'un éclat affez doux. Il méprifoit la mort; &, quoiqu'il ne fût pas loin de fa quatre-vingtiéme année, lorfqu'il ceffa d'exifter, il n'avoit encore rien perdu de fon génie ni de fon intrépidité. Ennemi du menfonge & de la plaifanterie, les farces ne l'amufoient pas. Il ne fouffroit point qu'on s'entretînt en fa préfence de brigandages, de meurtres & de viols; il aimoit à entendre la vérité, quelque dure qu'elle pût être (2). Les

---

(1) *Arabchah, Tom. II, p. 780 & fuiv.*

(2) Il avoit pour cachet trois cercles ainfi dif-

bons

bons ou les mauvais ſuccès ne faiſoient aucune impreſſion ſur ſon humeur. Ami des ſoldats courageux, plein de bravoure lui-même, il ſavoit ſe faire reſpecter & obéir. »

Quoiqu'Arabchah (1) ſe ſoit efforcé de décrier notre Héros, comme un Infidéle qui préféroit le Code de Genghiskhan à la Loi de Mohammed, tous les Hiſtoriens s'accordent à dire que ce Prince profeſſoit, au moins en apparence, la Religion Muſulmane; & ſes *Inſtituts* prouveront qu'il ſuivoit la Secte d'Ali, qu'on nomme la *Secte des Chiites*: on pourroit même croire qu'il adoptoit certaines ſuperſtitions très communes dans les Religions de l'Orient, telles que les prédictions

poſés ₒₒ°, pour déſigner qu'il étoit maître des trois parties du monde, avec cette deviſe: *Raſti*, *ruſti*, vérité, ſalut; c'eſt-à-dire, la vérité ſauve des périls. Nous trouvons la même idée dans l'Evangile: *Veritas vos liberabit*; la vérité vous délivrera. *S. Jean. VIII.* 32.

(1) *Arabchah*, *Tom. II. p.* 798. M. de Voltaire a donné dans cette erreur. Dire que Timour admettoit la tolérance univerſelle pour toutes les Religions, c'eſt faire de ce Prince un éloge qu'il ne mérite pas.

des Aſtrologues, des Devins, & les Préſages tirés dans certains livres (1), ſi l'on ne ſçavoit que c'eſt une politique commune aux ambitieux de tous les pays. Il avoit ſurtout une vénération particulière pour les Deſcendans du Prophète; peut-être parce que l'un d'eux avoit été le premier à le ſaluer Empereur (Sultan). En effet, la veille du combat qui cauſa la ruine de l'Emir Hoſſein, un pieux Cénobite, de la famille de Mohammed (c'étoit l'Imam-Béréké) vint préſenter à Timour un étendard & un tambour, marques de la ſouveraineté, en chantant une hymne qui lui prédiſoit ſes hautes deſtinées. Ce ſaint perſonnage voulut bien ſe décider à paſſer le reſte de ſes jours auprès du Prince, qui l'en pria inſtamment, & qui ordonna qu'on les renfermât tous deux ſous la même tombe: « afin, diſoit-il, qu'au jour du Jugement où » chacun, levant au ciel des mains ſup- » pliantes, implorera l'aſſiſtance d'un inter- » ceſſeur, les miennes puiſſent tenir la robe » de cet enfant de Mohammed (2).

(1) Voyez les *Inſtituts*, *pag.* 169.

(2) *Chériffeddin.*

Timour chérissoit les Sçavans, & donnoit sa confiance à ceux dans lesquels il voyoit la probité réunie aux lumières. Il descendit souvent de son trône pour s'entretenir familièrement avec les Historiens & les Philosophes, & avec tous les gens instruits dans les sciences ou dans l'administration, qui faisoit le principal objet de ses soins. Au talent de subjuguer les hommes il joignoit celui de les rendre heureux sous sa domination ; &, comme le dit un de ses Historiens (1), « il étoit à-la-fois le fléau de ses ennemis, l'idole de ses soldats & le père de ses peuples ». Il s'instruisoit par lui-même de l'état de ses sujets, auxquels il donnoit de bons Gouverneurs, parce qu'il avoit le talent de les connoître, & qu'il ne laissoit point à d'autres le soin de les choisir.

De tous les plaisirs qui remplissent le temps précieux des Maîtres de la terre, Timour n'en prenoit point d'autres que la chasse, ou le jeu d'échecs, qu'il a perfectionné (2). Jamais

(1) *Chériffeddin.*

(2) Arabchah dit avoir vu, dans le Palais de Timour, un échiquier rond, un oblong & un grand, tous trois composés par le Prince, pour représenter

ses divertissemens n'ont été funestes ou coûteux à ses sujets, soit en le détournant de ses devoirs, soit en le portant à des dépenses excessives & superflues.

« Un bon Prince, disoit-il, n'a jamais assez » de temps pour régner, & nous sommes » obligés de travailler au bonheur des sujets » que le Tout-Puissant nous a confiés comme » un dépôt sacré. Ce sera toujours ma prin- » cipale occupation; car je ne veux pas qu'au » jour du Jugement dernier, les pauvres me » tirent par le pan de la robe, en criant ven- » geance contre moi ».

L'amitié avoit aussi pour lui des charmes. Son affabilité lui procura des amis qu'il sut se conserver en ne dédaignant pas d'être le leur. Car Timour n'ignoroit pas que le cœur ne peut se payer que par le cœur; & que

---

plus fidélement les évolutions des soldats. « Son es- » prit, dit cet Auteur, étoit trop élevé pour s'occu- » per du petit jeu des échecs; aussi ne jouoit-il qu'au » grand ». Voyez *Arabchah, Edit. Arab. Golii*, *p.* 402. *id. Ex Edit. Manger. Tom. II, p.* 799. *Hyde de Shahiludo, Prolegom. pag.* 3. *Histor. Shahi lud.* *p.* 74.

toutes ses richesses ne lui serviroient jamais qu'à soudoyer des guerriers, ou des flatteurs. L'affection qu'il porta au pieux Santon Béréké, les larmes qu'il versa en apprenant la mort de ce Descendant du Prophète, sont des titres honorables, sur-tout pour un Souverain.

Mais une passion trop condamnable, & qui porta ce Prince aux plus grands excès, balançoit, effaçoit même toutes ses grandes qualités. Depuis Genghiskhan, la conquête de l'univers est l'unique objet des vœux des Princes Asiatiques (1); mais, trop occupés de leurs plaisirs, pour songer à l'exécution d'un si ridicule projet, ils trouvent plus commode de prendre le titre de SOUVERAINS DU

(1) Le fameux Poëte Sa'di, dans une charmante élégie sur la Vie, loue beaucoup les saints personnages de ne point avoir cette manie. « Les amis de » Dieu, dit-il, rejettent le monde; car ils ne sont » pas dominés par (le désir de) la conquête du » monde ». (*Djihân Sitâni*) *Anthologia Persica. p.* 50. Le Traducteur Latin n'a rien compris au second hémistiche du vers, pour n'avoir pas su à quoi le Poëte faisoit allusion.

Monde, & l'indolence leur tient lieu de raison. Mais le caractère impétueux de Timour, & l'ambition, ce vice trop commun aux Grands-Hommes, entraînèrent ce guerrier dans une entreprise que le seul Genghis avoit osé tenter. Il aspira donc à la Monarchie universelle : c'étoit, à son avis, l'unique moyen de rendre les hommes parfaitement heureux. Le spectacle des dissensions qui déchiroient les Royaumes de l'Asie, le déplorable état des Peuples écrasés par d'impitoyables oppresseurs, le confirmoient dans cette idée. (1) « La » terre, disoit-il, ne doit avoir qu'un maître, » à l'imitation du ciel, qui n'a qu'un Dieu. » Qu'est-ce que la terre, ajoutoit-il, & tous » ses habitans, pour l'ambition d'un grand » Prince ? »

Mais, pour ne pas révolter ses soldats mêmes, par l'injustice de ses guerres, il trouvoit toujours adroitement quelques bonnes raisons d'attaquer les Musulmans dont les Etats avoient tenté son avidité. D'un autre côté, les préjugés intolérans de sa Reli-

(1) *Chériffeddin.*

gion lui fourniſſoient contre les Infidèles un excellent prétexte. Un des articles de la croyance Muſulmane, c'eſt la réprobation de ceux qui ne ſuivent pas l'Iſlamiſme ; &, comme nous l'avons déjà dit, le Coran ordonne de leur faire la guerre, & promet la palme du Martyre à tous les fidéles qui périſſent contre eux les armes à la main. Il eſt facile d'imaginer avec quelle ardeur volent à ces combats religieux des hommes qu'une pieuſe rage anime, & quelle doit être leur compaſſion envers des ennemis qu'ils croient dévoués aux braſiers éternels.

Timour ſçavoit, en bon politique, ſe ſervir des préjugés de ſes ſoldats ; il leur diſoit n'avoir pour but que la PROPAGATION DE LA FOI & l'extirpation des Hérétiques ; & ces pieux imbécilles, croyant partager les travaux apoſtoliques de leur Maître, ne faiſoient que ſatisfaire ſon ambition démeſurée.

*Fin de la Vie de Timour.*

## NOTA.

Nous devons avertir le Lecteur que, dans notre Edition françoise des *Instituts de Timour*, nous avons rétabli l'ordre que l'Editeur Anglois avoit renversé, pour des raisons particulières, mais nulles pour nous, & qu'on verra spécifiées dans la Note suivante. Notre première Partie forme la seconde de l'Edition Persane, & les *Desseins & Entreprises*, la première. On sent combien il est étrange de voir un Ouvrage commencer par *Tels furent mes Réglemens*, & de n'en trouver le vrai commencement qu'à la moitié du volume.

Mais, de peur qu'on ne nous accuse de vouloir jetter un ridicule sur le travail des Sçavans Anglois, nous allons traduire la Note dans laquelle ils exposent leurs motifs.

« Pour que le Lecteur ne soit pas étonné
» de trouver un exorde aussi brusque, il est né-
» cessaire de l'avertir que cette Partie de l'Ou-
» vrage (LES DESSEINS) suivoit les INSTITUTS

» dans l'Original, & que le royal Au-
» teur la regardoit, ſans doute, comme
» une ſuite de ceux-ci, en la déſignant
» ſous le nom de DESSEINS & ENTREPRISES.
» Il paroît les avoir donnés comme un modèle
» de conduite pour les autres en pareille
» ſituation. Mais, comme on préſume que
» la plupart des Européens ne connoiſſent
» que le nom de *Timour*, & que cette
» Partie contient un Abrégé de ſes plus im-
» portantes Entrepriſes (ce qui donne con-
» ſéquemment une certaine connoiſſance
» du génie, des talens & des actions ex-
» traordinaires de l'homme), on a jugé
» que ce ſeroit une Introduction natu-
» relle à la Partie qu'on peut nommer avec
» juſteſſe ſes INSTITUTS (1). Un nouveau
» motif qui nous a déterminés à mettre les
» PROJETS & ENTREPRISES à la tête du
» Volume, c'eſt la ſimplicité de la narra-

---

(1) Le mot *Tozoukate*, pluriel Perſan, du mot *Tozouk*, que nous avons rendu, comme les Sçavans Anglois, par *INSTITUTS Politiques & Militaires*, ſignifie proprement, *Régle*, *Ordre*, *Diſpoſition*.

» tion. Dans le commencement elle con-
» viendra mieux à ceux qui désirent d'étudier
» la Langue Persane ».

Ayant composé un Abrégé de la Vie de Timour, & supprimé le texte Persan, ces motifs n'existent plus pour nous, & tout a dû rentrer dans l'ordre primitif.

---

# ERRATA

## *DES INSTITUTS.*

*P.* 4. Khorazmie, *lisez* Khorasmie, *pag.* 8. Tatchic, *lisez* Tatchik, *p.* 17, 37, 68, 238, 242. Aly, *lisez*, Ali, *p.* 19. Malek, *lisez* Melik, *p.* 20. Holagou, *lisez* Holakou, *p.* 67. La Mecque, *lisez*, la Meke, ibid. & *p.* 70. Nezam Almoulk, *lisez* Nizam Almulk, 71. Kotoul, *lisez* Koutel, *p.* 81. Kapchac, *lis.* Captchac, *p.* 85. Bedakhchan, *lis.* Badakhchan, *p.* 97. Couchoun, *lisez* Cachoun, *p.* 109. Ghazaghan, *lisez* Cazaghan, *p.* 126, 127. Ottoman, *lisez* Othoman, *p.* 196. *Ibnchunet*, lisez *Ibnchahnet*, *p.* 209. Gouverneur, *lisez* Gouvernement, *p.* 220. Khatalan, *lisez* Khotalane, *p.* 240. Six, *lisez* Cinq, *p.* 245. de Chirwen & de Derband, *lisez* de Chirvan & de Derbend.

تزوكات تيمور

مقالت اول *

# LES INSTITUTS
# DE TIMOUR.

*PREMIERE PARTIE.*

---

* Tozoukati Timour mecâleti ewel.



# LES INSTITUTS DE TIMOUR.

## *PREMIERE PARTIE.*

A MES ENFANS,
HEUREUX CONQUÉRANS DES ROYAUMES;
A MES DESCENDANS,
SUBLIMES SOUVERAINS DU MONDE.

QU'ILS ſçachent que, plein de confiance en la bonté du Très-Haut, j'eſpère que pluſieurs d'entr'eux s'aſſoieront après moi ſur le trône de la Puiſſance; c'eſt ce qui m'engage à recueillir pour eux les maximes que je me ſuis faites à moi-même. Leur fidélité à les obſerver leur aſſurera une fortune pour laquelle j'ai eu à ſurmonter tant d'inquiétudes, de fatigues & de dangers & dont je ſuis redevable à la protection du Ciel, à l'heureuſe influence de la Religion de Mohammed, (à qui Dieu faſſe paix) & à la puiſſante interceſſion de ſes Deſcendans

A

du Chirvanate, de l'Azerbaijane, de Fars; du Khoraſſan, du Jitteh, de la grande Tartarie, de la Khorazmie, du Khoten, du Kabouliſtan, du Bakhterzémine & de l'Indouſtan. Toutes ces contrées reconnurent mon autorité, & je leur dictai des loix.

En me revêtant du manteau Impérial, je renonçai à la tranquillité que l'on goûte ſur le lit du repos. Dès l'âge de douze ans, je parcourois les Provinces, je luttois avec l'infortune, je concevois des projets, je renverſois des eſcadrons ennemis, je m'accoutumois à voir des ſéditions s'élever parmi les Officiers & les Soldats, & à entendre de leur part des paroles dures; mais je parvenois à les appaiſer en me réfugiant vers la patience, & en affectant une inſouciance dont j'étois très-éloigné. Enfin je me précipitois au milieu des ennemis. C'eſt ainſi que j'ai réuſſi à ſubjuguer des Provinces, des Royaumes même & à étendre au loin ma renommée.

6o. La juſtice & l'impartialité me valurent la bienveillance des Créatures de Dieu. Ma bienfaiſance s'étendit ſur le coupable

comme ſur l'innocent, & ma généroſité m'assûra une place dans le cœur des hommes, l'équité préſida à mes jugemens. Par une ſage politique & une exacte juſtice, je tins mes Soldats & mes Sujets ſuſpendus entre la crainte & l'eſpérance. Mes Guerriers furent comblés de mes préſens. J'eus compaſſion des indigens & dés ordres les plus malheureux de l'Etat.

J'arrachai l'opprimé des mains de l'oppreſſeur ; &, une fois bien informé du tort fait à la perſonne ou aux biens, je prononçai ſuivant la Loi, & je n'enveloppai jamais l'innocent dans la punition du coupable.

Tout homme qui avoit tiré l'épée contre moi, pour traverſer mes deſſeins, dès qu'il imploroit mon ſecours, étoit accueilli avec bonté. Je l'élevois aux dignités, je paſſois ſur ſes torts la plume de l'oubli ; &, ſi ſon cœur étoit encore ulcéré, telle étoit ma conduite à ſon égard, que je parvenois enfin à effacer la cicatrice de ſa bleſſure.

7°. Je traitai avec diſtinction les deſcendans du Prophête, les Sçavans, les Docteurs de la Loi, les Philoſophes & les Hiſtoriens.

Je les respectai & les honorai. Les hommes braves furent mes amis ; car le Très-Haut chérit les braves. Je me liai avec les Sçavans & je recherchai l'affection de ceux qui avoient l'ame noble. Je recourus à eux, & leur bénédiction me valut la victoire. Je protégeai les Derviches & les Fakirs. Je me gardai bien de leur causer le plus léger chagrin, & je ne leur fis éprouver aucun refus. Ceux qui parloient mal d'autrui furent exclus de ma Cour. Leurs propos ne furent d'aucun poids, & je ne prêtai jamais l'oreille à leurs calomnies.

8o. Je fus constant dans mes entreprises. Un projet, quel qu'il fût, quand une fois je l'avois embrassé, captiva toute mon attention, & je ne l'abandonnai jamais qu'il ne m'eût réussi. Ma conduite ne démentit point mes discours, & je n'agis point avec rigueur. Je ne vexai personne, de peur que le Tout-Puissant ne me traitât sévèrement & ne m'accablât du poids de mes propres actions.

J'interrogeai les Sçavans, pour connoître quels ont été les Réglemens des anciens

Princes, depuis Adam jusqu'à Mohammed, le sceau des Prophêtes, & depuis ce dernier jusqu'à nos jours. Les manières, la conduite, les actions & les discours de ces Princes, pénétrèrent fort avant dans mon cœur. Je me proposai d'imiter leurs qualités les plus louables, & les plus beaux traits de leur vie. J'étudiai, pour mon instruction, les causes de la décadence de leur fortune, & je tâchai d'éviter les fautes qu'ils avoient commises. J'eus soin de m'abstenir des concussions, de l'oppression ; je n'ignorois pas que ce sont de ces crimes qui produisent des famines & des fléaux de toute espèce, & qui fauchent des races entières.

9°. Je connus l'état du peuple. Je regardai les Grands comme mes frères & les Petits comme mes enfans. Je sçus me plier aux mœurs & au caractère de chaque Province & de chaque Ville. Je gagnai l'amitié de mes nouveaux sujets, & de ceux qui tenoient le premier rang parmi eux. Je leur donnai des Gouverneurs accoutumés à leurs mœurs & à leurs coutumes, & qui avoient déjà leurs suffrages. Je connus l'état

des habitans de chaque Province en particulier. J'établis dans chaque contrée de mon Empire un homme d'une probité reconnue, pour me rendre compte des actions & de la conduite du Peuple & des Soldats, & m'instruire de tous les événemens imprévus qui pouvoient m'intéresser. Si je découvrois la moindre fausseté dans ses relations, je le punissois très-rigoureusement. Dès que j'apprenois un acte de vexation ou de cruauté commis par le Gouverneur, les Soldats ou le Peuple, je déployois sur le coupable toute la sévérité de la Justice.

100. Quand une Tribu, une Horde Turque (1), Arabe, Persane ou Etrangère (2), se rangeoit sous mon obéissance, je recevois ses Princes avec honneur; quant aux autres, je les accueillois suivant leur mérite; je traitois les bons avec bonté, & je livrois les méchans à leur propre malignité.

Quiconque m'accordoit son amitié étoit sûr de ne point avoir à s'en repentir. Je lui

(1) C'est-à-dire, une horde du Mogol, ou, peut-être, du Turquestan.

(2) *Adjem* & *Tatchic*. Voyez la Table alphabet.

donnois des témoignages de bienveillance & de générosité. Les services qui m'avoient été rendus, ne restoient pas sans récompense. Enfin l'homme qui, ayant été mon ennemi, étoit affligé de ses torts, & venoit implorer ma protection, obtenoit grace, & trouvoit en moi un bienfaiteur & un ami.

Ce fut ainsi que j'en agis avec Chir Behram. Ce Chef de Tribu, après m'avoir accompagné, m'abandonna au moment de l'action. Il se laissa emporter au désir du butin, & tira l'épée contre moi. A la fin il se souvint d'avoir mangé mon sel (1), (*il*

(1) Mot à mot : *Mon sel le saisit.* C'est-à-dire qu'il se rappella d'avoir été au service de Timour & nourri par ce Prince. On appelle, chez les Orientaux, *Droit du sel* l'espèce d'alliance que deux personnes contractent en mangeant ensemble. Rien de plus sacré que ce *droit* ; il anéantit les haines les plus invétérées. On sçait avec quel acharnement les Arabes poursuivent les meurtriers de leurs parens. C'est parmi eux autant un devoir qu'un honneur ; & la satisfaction qu'ils en tirent s'appelle *Vengeance du sang.* Néanmoins, si le meurtrier peut parvenir à manger avec son Adversaire, ou seulement à lui présenter le pain & le sel, toute animosité s'éteint entr'eux. (*D'Arvieux, Voyag. en Arabie. t.* 3.)

*sentit des remords* ) & revint implorer ma clémence. C'étoit un Guerrier de race illustre, non moins expérimenté qu'intrépide. Je fermai les yeux sur sa faute ; je la lui pardonnai en faveur de son courage, & je l'élevai à un grade supérieur à celui qu'il occupoit auparavant, pour mieux lui montrer mon affection.

110. Enfans, petits-enfans, amis, alliés, tous ceux qui avoient avec moi quelque liaison, eurent part à mes bienfaits. L'éclat de ma fortune ne me fit oublier personne ; chacun recevoit ce qui lui étoit dû. La clémence eut aussi des droits sur mon cœur. Je respectai dans mes fils & dans mes petits-fils les liens du sang, & je n'attentai point à leur vie, ni même à leur liberté (1).

---

(1) Timour ne se démentit jamais. Plusieurs de ses enfans & de ses parens se révoltèrent contre lui, & il substitua toujours la grace au châtiment. *Note de l'Editeur Angl.*

Nous lisons cependant, *Hist. de Timurbec, Tom. III. p. 326*, que Timour, ayant mis le siège devant Damas, le Sultan Hossaïn, son petit-fils, se jetta dans le parti des Syriens. A la prise de la ville, ce jeune

Je me conduisois envers chaque particulier, d'après l'étude que j'avois faite de son caractère, & l'idée que je m'en étois formée. Les épreuves que j'ai faites des vicissitudes de la fortune, m'ont appris comment il falloit en user avec les amis & avec les ennemis.

12°. J'estimai toujours les Soldats, soit qu'ils combatissent pour ou contre moi. Quelle reconnoissance ne doit-on pas à des hommes qui sacrifient un bonheur de longue durée à des biens périssables. Ils se précipitent dans les combats, & prodiguent leur vies au milieu des hazards.

Le Guerrier ennemi, inviolablement attaché à son Maître, avoit part à mon ami-

---

Mirza fut chargé de fers, & son ayeul, avant de lui rendre la liberté, lui fit donner les coups de bâton prestrits par la Loi de Genghiskhan.

Un Auteur Arabe, qui raconte le même fait, prétend que ce Sultan Hossaïn n'étoit que le neveu de Timour, *le fils de la sœur de Timour*, dit *Arabchah, Tom. II, pag.* 41.

Le Sçavant Anglois auroit du citer des autorités pour appuyer une assertion qui nous paroît hazardée.

tié. Quand il passoit sous mes drapeaux, je récompensois son mérite & sa fidélité, en le plaçant parmi mes Confidens. Mais le Soldat qui, au moment de l'action, méprisant les droits les plus sacrés, quittoit son Général, pour venir me trouver, étoit à mes yeux le plus exécrable des hommes.

Dans la guerre que je soutins contre Tocamich-Khan, ses Emirs me firent, par écrit, quelques propositions. C'étoit une perfidie qu'ils commettoient envers leur Prince mon ennemi. J'en fus indigné; je dis en moi-même : « Ils me trahiront comme ils », trahissent leur Maître » ; &, pour toute réponse, je les maudis.

L'expérience m'a fait voir qu'une puissance qui n'est pas appuyée sur la Religion & les Loix, ne gardera pas long-temps son état & sa force. Elle ressemble à un homme nud qui fait baisser les yeux à tous ceux qui le voyent & *n'inspire de respect à personne* (1). On peut encore la comparer à une maison qui n'a ni toît, ni porte, ni clôture, où

---

(1) Cette comparaison paroît manquer de justesse.

peut entrer le plus méprisable des hommes.

C'est pourquoi j'établis l'édifice de ma grandeur sur l'Islamisme, auquel je joignis des Réglemens & des Loix que j'observai fidélement pendant la durée de mon règne.

Le premier Réglement que je conçus dans mon cœur (1), fut d'étendre la Religion, & d'affermir la Loi de Mohammed. Je répandis dans les Provinces du monde l'Islamisme, ce Code de la plus excellente des Créatures; j'en fis l'ornement de mon Empire.

Pour mieux réussir à multiplier les Prosélites de Mohammed, je choisis parmi les descendans de ce Prophête un des plus distingués, à qui je donnai une entière autorité sur les Musulmans (2); il avoit l'intendance des biens Ecclésiastiques (3), & nommoit les Administrateurs particuliers des

(1) Mot à mot : *Qui s'éleva à l'Orient de mon cœur.*

(2) Ce Ministre Ecclésiastique se nomme *Sédre.*

(3) Lisez *Awacaf*, legs pieux, (biens Ecclésias-

Mosquées (1). C'étoit encore lui qui, dans les villes & dans les bourgs, établissoit le Juge supérieur, le premier Ministre de la Religion (*le Mufti*) & les Inspecteurs des Marchés (2). Il devoit régler aussi les honoraires & les pensions, tant de ceux qui, comme lui, descendoient de Mohammed, que des Sçavans, des Légistes & de tous les hommes de mérite.

Je nommai un Juge ou *Cadi* dans l'Armée; j'en établis un autre pour le peuple.

J'envoyai dans chaque Province un ancien

---

tiques) au-lieu d'*Awacat*, qui se trouve dans le texte, & qui ne forme aucun sens.

L'Auteur de la version Angloise, pour ne s'être point apperçu de cette faute, a fait ici un contre-sens. Il traduit *That he* (le Sédre) *might regulate the manners of the times.* Cette correction est de M. Silvestre de Saci, Académicien, dont les conseils m'ont été très-utiles dans le cours de cette Traduction.

(1) *Mutévelli*, les Administrateurs du Temporel. Il n'y a que les grandes Mosquées qui ayent des Mutevellis. *Voyage de Chardin. Tom. VI, p. 362.*

(2) *Mehtésib*, Officier qui a l'inspection des Marchés, tant pour les poids que pour les denrées. *Meninski, Thesaurus Linguar. Oriental.*

Docteur de l'Islamisme, pour détourner les Fidèles des choses défendues, & veiller à leur instruction.

Je fis bâtir, dans les villes, des Mosquées & des Monastères, des Caravanserais sur les routes & des Ponts sur les rivières.

J'établis dans chaque ville, des Ministres de la Religion, & des hommes pieux, pour enseigner le Coran aux Musulmans, & leur expliquer les principaux articles de Foi, d'après les Commentaires des Docteurs & les Traditions sacrées.

J'ordonnai que l'Intendant des biens Ecclésiastiques (1) & le Juge Civil me rapportassent toutes les affaires relatives à la Religion (2). J'établis en outre un Chef de Justice, pour m'instruire des différends qui s'élevoient entre mes Soldats ou mes autres sujets.

Lorsque j'eus publié mes Réglemens sur la Religion, lorsque j'eus rétabli la Loi dans les villes de l'Islamisme, & que les

(1) *Le Sédre.*

(2) Du Royaume qui est sous la garde de Dieu.

Fidèles, grands & petits, eurent appris mon zèle pour la vraie Foi, les Docteurs Musulmans rendirent ce décret en ma faveur.

« Dans chaque siècle, le Tout-Puissant » a suscité un Défenseur & un Propagateur » de la Religion de l'Apôtre Mohammed.

» Dans ce huitième siècle, Timour, né » sous une heureuse constellation (1), le » Héros du monde doit être regardé comme » le Restaurateur de la Foi ».

Le Prince des Docteurs, Mir Séid Chérif, m'écrivit qu'ayant travaillé à étendre l'Islamisme dans les Provinces du monde, j'avois droit au titre de PROPAGATEUR DE LA FOI.

Voici le contenu de sa Lettre :

« O Dieu, sois secourable à ceux qui » assistent la Religion de Mohammed, & » délaisse ceux qui l'abandonnent.

» Depuis la fuite (2) de la majesté de » l'Apôtre jusqu'à nos jours, huit siècles » se sont écoulés; &, dans chaque siècle,

(1) *Saheb Coran.* Le Maître des Constellations.

(2) L'Hégire.

» le Dieu Très-haut & Très-ſaint a ſuſcité
» un Défenſeur & un Propagateur de la
» Foi de ſon Prophête & de ſon Bien-aimé,
» pour remettre en vigueur la ſainte Doc-
» trine. Louanges au Tout-puiſſant. C'eſt
» lui qui, dans ce huitième ſiècle, a chargé
» de cette commiſſion l'Emir Timour, ce
» Héros du monde, qui a fait recevoir la
» Foi dans les Villes & dans les Royaumes.

» Les anciens Théologiens nous appren-
» nent que, dans le premier ſiècle de l'Hé-
» gire, la Religion eut pour Défenſeur
» Omar-Abdoulaziz. Elle étoit alors ébran-
» lée par les blaſphêmes & les malédictions
» que les Schiſmatiques vomiſſoient dans
» les Chaires des Moſquées, contre la per-
» ſonne d'Aly. Omar abolit cette déteſtable
» coutume.

» Le peuple Fidèle étoit en proie aux
» diſputes & à la diſcorde. Un parti mau-
» diſſoit les Khalifes légitimes, tandis que
» l'autre lançoit des imprécations contre
» Aly, le Chef des Croyans, contre Abbas
» & Hoſſeïn. Les deux Factions irritées,
» alloient ſe porter à des violences; Omar

„ Abdoulaziz les arrêta, & il fut le ſoutien
„ de la Religion.

„ Dans le ſecond ſiècle elle eut pour Dé-
„ fenſeur Mamoun le Juſte. Ce Khalife,
„ après avoir condamné ſoixante & douze
„ propoſitions erronées, en fit reconnoître
„ d'autres qui s'accordoient avec la Tradi-
„ tion & la ſaine croyance. Il appella du
„ fond du Khoraſſan Ali, fils de Mouſſa-
„ Jàafar', (à qui Dieu faſſe paix!) lui re-
„ mit ſa ſucceſſion, & le fit conſentir à
„ prendre en main les rênes de l'Etat.

„ Dans le troiſième ſiècle, la Religion
„ fut protégée par Moctadir-Billah l'Abaſ-
„ ſide. Les Caramathes, ſous les ordres
„ d'Aboutaher s'étoient emparés de la ville
„ ſainte de la Meke, & trente mille Pé-
„ lerins, glorieux Martyrs, avoient été
„ égorgés ſur le mont A'rafat; la Pierre
„ noire avoit été arrachée du mur de la
„ Càaba; enfin les Provinces de l'Iſlamiſme
„ déſolées, étoient en proie aux meurtres
„ & au pillage. La Religion ſembloit aux
„ abois, lorſque parut Moctadir-Billah;
„ il conduiſit une armée contre ces Brigands,
„ les diſſipa, & affermit la Foi.

» Ce fut A'zaddoulet Dilémi, qui, dans
» le quatrième ſiècle, ſe déclara le Défen-
» ſeur des Croyans. Les vices & la mé-
» chanceté de Mothiïl Amrillah, de la race
» d'Abbas, les vexations de ſes Courtiſans
» & de ſes Confidens, nuiſoient à la vraie
» Religion; la dépravation s'étendoit de
» toutes parts; l'impiété marchoit tête levée.
» A'zaddoulet dépoſa ce Khalife, & lui
» ſubſtitua ſon fils Talí Billah.

» A'zaddoulet entreprit par lui-même de
» relever l'éclat de la Religion: & il exé-
» cuta ce glorieux deſſein, en extirpant les
» nouveautés contraires à la Foi, & en fai-
» ſant ceſſer la corruption & les crimes,
» l'injuſtice & l'oppreſſion.

» Le cinquième ſiècle eut à ſe glorifier
» d'avoir vu naître le Sultan Sanjar, fils du
» Sultan Malek-Chah. C'étoit le contempo-
» rain d'Áhmed-Jami, & Hakim-Senaï. Il
» ſe rendit leur Diſciple. Alors les Héré-
» tiques & les Ignorans avoient porté un
» coup funeſte à l'Iſlamiſme. Le Sultan
» Sanjar montra le plus vif empreſſement
» à les exterminer. Scrupuleuſement attaché

» à la Religion du Prophête, jamais ce Prince » ne commit un Acte contraire à la Loi » Musulmane.

» Dans le sixième siecle les conquêtes des » Infidèles du Turquestan avoient fait chanceler l'Islamisme, Dieu suscita Ghazan-» Khan (1) & le mit à la tête de cent mille » Turcs, qui, tous ensemble, dans la plaine » de Lâr, firent leur Profession de Foi, entre » les mains du vénérable Ibrahim Hamawi, » & furent admis au nombre des Fidèles, » après avoir dit, à haute voix : IL N'Y A DE » DIEU QUE DIEU, ET MOHAMMED EST SON » ENVOYÉ. Secondé par eux, il effaça jus-» qu'aux traces de l'infidélité & de l'héréfie. » Aussi-tôt la Foi se répandit dans les Villes » & dans les Provinces.

» Dans le septième siècle éclata le zèle » d'Aljaïtou, Sultan, fils d'Arghoun-Khan, » surnommé Mohammed-Khodabendé. Dès » que ce Prince eût succédé au trône de » son frère (2), il apprit, (telle étoit alors

(1) Ghazankhan, fils d'Arghoun & petit-fils d'Holagou.

(2) L'an 703 de l'Hégire 1304 de J. C.

» la décadence de la Religion) que dans
» les Prières publiques, après la Profeſſion
» de Foi, on négligeoit d'implorer les fa-
» veurs du Seigneur pour le Prophête &
» pour ſes deſcendans. Il ſe tranſporta lui-
» même à la Moſquée, où il fit aſſembler
» les Théologiens. Il les interrogea ſur la
» néceſſité de prier pour Mohammed & pour
» ſa poſtérité; les Docteurs répondirent,
» d'une voix unanime, que cette prière étoit
» d'inſtitution divine.

» Quelques-uns remarquèrent même que
» l'Imam Chafai avoit décidé que le ſervice
» divin, ſans les Oraiſons pour l'Apôtre, &
» pour la famille de l'Apôtre, étoit nul;
» d'autres citèrent l'Iman A'azem, qui avoit
» déclaré abominable le ſervice divin ſans
» ces mêmes prières.

» Aljaïtou leur demanda enſuite, pour-
» quoi, lorſqu'on prioit pour tout autre
» que Mohammed, on ne faiſoit point men-
» tion de ſa poſtérité; au-lieu qu'en priant
» pour ce dernier des Prophêtes, on de-
» voit toujours lui joindre ſes deſcendans.
» Comme ils demeuroient ſans réponſe, il

» leur dit : « On peut, ce me ſemble, don-
» ner deux raiſons de cette différence :

» La première, c'eſt que les ennemis
» de Mohammed l'ayant appellé, par dé-
» riſion, *Abter*, c'eſt-à-dire, ſans poſté-
» rité (1), Dieu les en a punis, il a fait
» retomber ſur eux cette inſulte, en dé-
» truiſant leur race ; &, s'il reſte encore
» quelques-uns de leurs rejettons, ils ſont
» inconnus & abſolument ignorés ; les deſ-
» cendans du Prophête, au contraire, ſont
» ſi multipliés qu'il n'y a que Dieu capable
» d'en faire le dénombrement. C'eſt pour
» cela que, dans la prière, on leur ſouhaite
» toute ſorte de bénédictions à la ſuite des
» vœux qu'on fait pour le Prophête.

» Voici la ſeconde raiſon de cet uſage.
» La doctrine, ainſi que les établiſſemens
» religieux des autres Prophêtes pouvoient
» être changés & abrogés ; leurs inſtitutions
» n'étoient pas deſtinées à durer perpétuel-
» lement ; mais la Religion de Mohammed
» durera ſans altération juſqu'à la conſom-
» mation des ſiècles.

(1) Voyez la Table hiſt. au mot *Abter*.

» C'eſt pourquoi les fidèles ſucceſſeurs de
» ce Prophête doivent, dans leurs prières,
» après avoir loué & invoqué le ſaint nom
» de Dieu, faire mention de ſon Apôtre &
» lui joindre auſſi ſa poſtérité, afin que tout
» le monde les reconnoiſſe pour les protec-
» teurs de la Religion de Mohammed, les
» Interprétes du Livre divin, les Gardiens
» de la loi du Prophête, les Héritiers de
» la doctrine & de la ſcience des Envoyés
» du Seigneur; qu'on vienne apprendre
» d'eux la connoiſſance de la Religion &
» les obligations de l'Iſlamiſme, & que tout
» le monde ſe faſſe un devoir de leur obéir
» & de les reſpecter.

» Comme le Sultan finiſſoit ſon diſcours,
» des Muſulmans aſſemblés dans la Moſquée
» récitèrent enſemble les prières pour Mo-
» hammed & ſa famille.

» Aljaïtou continua ainſi: Comme Ali
» a été le premier de la race du Pophête,
» & que Mohammed-Mahadi (1), dont

(1) Ce douzième & dernier Imam doit revenir à la fin des ſiècles, pour convertir tous les hommes. Voyez la Table hiſtor. au mot *Mahadi*.

» l'avénement est attendu de tous les Fidèles
» doit en être le dernier, il est de notre de-
» voir de ne point exercer l'autorité souve-
» raine dans le Royaume de Mohammed,
» sans l'aveu de ses descendans, autrement
» j'agirois en Tyran (1) ».

» Le Sultan ayant ainsi parlé devant le
» peuple, les Docteurs lui applaudirent;
» ensuite il ordonna, par un Réglement
» que la prière du Vendredi se feroit pour
» toute la famille de l'Apôtre, & il voulut
» qu'on battît monnoie à leur nom.

» Les Théologiens donnèrent aussi-tôt
» ce décret. « Le Sultan Aljaïtou est le
» Propagateur de la Loi divine ».

» Dans le huitième siècle, c'est l'Emir
» Timour, qui répand la Religion dans les
» Villes & parmi les Nations. Il honore
» & respecte les descendans du Prophête,

(1) Dans tout le discours du Sultan & dans l'alinea qui le précède, le Traducteur Anglois n'a entendu que deux phrases, le reste nous paroît un contresens perpétuel. Les Sçavans qui ont le Texte, pourront comparer la manière dont nous l'avons rendu, avec la Traduction Angloise.

» & les Théologiens. C'eſt avec le conſen- » tement des premiers, qu'il exerce l'au- » torité ſuprême dans le Royaume de Mo- » hammed ».

En recevant cette Lettre de Mir-Seid, Chérif, je rendis graces au Tout-Puiſſant. J'implorai l'appui de notre Apôtre & de ſa famille, afin qu'ils m'aidaſſent à rétablir la Religion & la Loi.

J'envoyai l'original de cette Lettre à mon Conſeiller ſpirituel (1) qui écrivit ces lignes ſur la marge.

« L'Emir Timour, le Héros du ſiècle (2), » doit ſçavoir que c'eſt une grace ſingulière » & un don ineſtimable que le Tout-Puiſ- » ſant vient de lui accorder, en lui confiant

---

(1) Kouteb-Aléktab-Cheikh-Zineéden-Aboubeker, perſonnage plein de piété, deſcendant de Mohammed; il prédit à Timour ſa grandeur future, & ce Prince, depuis ce temps, le traita toujours avec reſpect, le conſultant ſur les affaires épineuſes, qui intéreſſoient l'Etat ou ſa conſcience. Le mot Perſan eſt *Pir*, vieillard, & nous l'avons traduit par Conſeiller ſpirituel, ou de conſcience.

(2) Que Dieu lui prête ſon appui.

» le ſoin de rétablir la Religion. Qu'il » augmente *en bonnes œuvres & en fidélité*, » afin que Dieu augmente *ſes dons* (1) ».

Quand j'eus reçu la Lettre de mon Conſeiller ſpirituel, je traitai avec déférence & reſpect les deſcendans du Prophête, & les Théologiens. Je m'occupai du ſoin de répandre l'Iſlamiſme, & j'ordonnai d'inſérer une copie de la Lettre dans mes Annales.

Après avoir établi la Religion & la loi divine, je fis pour le Gouvernement civil de mon Empire, des Ordonnances & des Réglemens qui affermirent ma puiſſance. Voici une idée de ces Réglemens.

1°. Je fondai ma puiſſance ſur l'Iſlamiſme, ſur la loi de la plus excellente des créatures (2), ſur l'amour de ſes deſcendans & de ſes

---

(1) Le texte Perſan porte, *augmente afin qu'ils augmentent*. Cette tournure ininteligible pour un Lecteur François exigeoit la petite addition en lettres italiques.

(2) C'eſt-à-dire Mohammed. Le Traducteur Anglois n'a pas rendu cette périphraſe. Il a mis *laws of the Prophet*; les loix du Prophète.

respectables Compagnons, & sur les hommages qu'on doit rendre à sa majesté (1). Mes Ordonnances & mes Réglemens eurent tant de pouvoir que je n'eus point de rival dans le Gouvernement.

20. Je tins mon peuple & mes soldats suspendus entre la crainte & l'espérance. Plein d'égards & de ménagemens pour mes ennemis comme pour mes amis, j'eus la sage politique de supporter avec patience leurs discours & leurs actions.

Parmi les personnes qui venoient se réfugier auprès de moi, celles qui m'avoient été favorables éprouvoient un si bon accueil que leur attachement prenoit de nouvelles forces, & mes ennemis étoient si satisfaits de mon indulgence, que bientôt dans leur cœur l'amitié succédoit à la haine.

Celui qui avoit des droits sur moi, étoit assûré de les conserver, & jamais je ne chassai de ma présence le sujet que j'avois une fois appellé.

---

(1) *A la majesté de Mohammed.* L'Anglois a omis ce membre de phrase dans sa Traduction.

Tous ceux qui, dès l'aurore de ma fortune, s'étoient réfugiés auprès de moi, bons ou méchans ; tous ceux qui m'avoient fervi, comme ceux qui m'avoient nui, demeurèrent confondus de mes bienfaits, lorfque je me vis élevé à l'Empire. Je regardai comme nul le mal qu'on m'avoit fait, & je paffai la plume de l'oubli fur le Journal des mauvais fervices qui m'avoient été rendus.

3o. Je ne me prêtai jamais à la vengeance ; & je ne connus point cette miférable paffion. J'abandonnai mes ennemis à la juftice du Maître de l'Univers.

Je gardai auprès de moi les Guerriers valeureux, actifs & expérimentés. Les Nobles, les Defcendans du Prophête, les Sçavans, les Théologiens furent admis dans ma fociété ; mais j'en exclus les méchans, les traîtres & les lâches.

4o. Un vifage ouvert, de la clémence & de la bonté, me concilièrent l'amour du peuple de Dieu ; ami de la juftice, j'eus en horreur la vexation & la cruauté.

Mon Confeiller de confcience m'écrivit alors « Aboulmanfor : Timour ( que Dieu

» le protége ! ) doit ſçavoir que l'adminiſtra-
» tion de l'Empire eſt une copie de l'adminiſ-
» tration du Très-Haut. Il y a des Agens ,
» des Coopérateurs , des Députés & des
» Gardes. Chacun a , dans ſon département ,
» des bornes qu'il ne paſſe jamais , &
» il eſt attentif aux ordres de la Divinité.

» Veille ſans ceſſe ſur tes Emirs, tes
» Agens & tes Serviteurs , & ſur les Chefs
» qui te ſont ſubordonnés. Que chacun ,
» contenu dans le devoir , ſoit toujours prêt
» à t'obéir. Marque aux diverſes claſſes du
» peuple de juſtes bornes , afin que la droi-
» ture & la raiſon règnent dans ton Empire.

» Si tu négliges de maintenir l'ordre dans
» tes affaires & entre tes ſujets , le trouble
» & les factions ne tarderont pas à ſe gliſſer
» dans le Gouvernement. C'eſt à toi à tenir
» chaque homme & chaque choſe dans le
» rang & à la place qui leur conviennent &
» qu'ils doivent occuper.

» Elève les deſcendans de notre Apôtre au-
» deſſus de tous tes autres ſujets. Témoigne-
» leur la plus grande déférence ; ne traite
» pas de prodigalité la profuſion que tu

» feras en leur faveur; on n'eſt jamais pro-
» digue lorſqu'on donne en vue de Dieu.
» Tes ſujets, diviſés en douze Claſſes, ſe-
» ront l'ornement & le ſoutien de ton Em-
» pire. Adieu. »

Dès que j'eus reçu la Lettre de mon Conſeiller ſpirituel, je me hâtai d'exécuter tout ce qu'elle contenoit; je mis ordre aux affaires de l'Empire; les Réglemens & les Loix me ſervirent à décorer mon autorité, à lui donner une nouvelle majeſté, & je l'affermis en diviſant mes ſujets en douze Claſſes.

---

## RÉGLEMENS.

L'ÉLÉVATION & les fondemens de mon Empire furent appuyés ſur ces douze Claſſes; je les regardai comme les douze ſignes du Zodiaque, & les douze mois de mon adminiſtration.

### PREMIÈRE CLASSE.

Les Deſcendans du Prophête, les Sçavans;

les Chefs de Communautés (1), & les Docteurs furent admis dans ma ſociété ; ma porte leur fut toujours ouverte ; ils firent l'ornement & la gloire de ma Cour. Souvent je les conſultai ſur des points de diſcipline religieuſe, de gouvernement & de ſcience ; j'appris d'eux à connoître ce qui eſt permis par la Loi, & ce qu'elle interdit.

SECONDE CLASSE.

Les hommes intelligens & propres au Conſeil, ceux qui joignoient la fermeté à la ſageſſe, & les vieillards à qui le nombre des années avoit donné de la prévoyance, étoient admis dans ma confidence ; je les traitois comme mes égaux, car ils me procuroient de grands avantages, en me communiquant leur expérience.

TROISIÈME CLASSE.

Je reſpectai les hommes pieux ; j'implorai

(1) *Cheikh*, vieillard, ſignifie ſpécialement des Chefs de Collèges, ou de Communautés. *D'Herbelot. Biblioth. Orient.*

secretement l'assistance de leurs prières ; & ; tandis qu'ils réclamoient mes bienfaits, j'avois recours à eux pour obtenir le secours de leurs bénédictions ; dans mes conseils & dans mes délibérations, en paix comme en guerre, leurs vœux me furent toujours utiles ; le jour du combat ils me procurèrent la victoire.

C'est ce qui arriva lorsque mon armée lâcha pied devant celle de Toctamich qui étoit plus nombreuse. Mir Sieddin, natif de Sabzouar, Solitaire, qui avoit le don des prières, découvrit sa tête, étendit les bras pour faire son oraison ; elle n'étoit point encore finie que nous en vîmes des effets frappans.

Ainsi, lorsqu'une personne du Harem de mon Sérail (1) fut attaquée d'une maladie

(1) Les Tartares n'employent jamais le mot fille ou femme, quand il s'agit de désigner une personne du sexe, ils se servent de la périphrase que nous voyons ici ; ils disent : *Le peuple de ma maison*, ou bien, *les pieds courts*, ou encore les habitans de mon *Harem*. *Harem* répond au mot François *Sanctuaire*. *Sérail* signifie maison. *Harem-Sérail*, Sanctuaire de la maison.

dangereuse

dangereuſe, douze deſcendans du Prophête, dont l'occupation n'étoit que de prier, s'aſſemblèrent ; chacun d'eux donna une année de ſa vie ; la malade recouvra la ſanté, & vécut encore douze ans.

## QUATRIÈME CLASSE.

Les Emirs, les Chefs, les Officiers eurent place dans mon Conſeil ; je les élevai aux dignités, & je m'entretins familièrement avec eux.

Les Braves, qui avoient pluſieurs fois tiré l'épée étoient mes amis ; je leur faiſois des queſtions relatives à la guerre, je les interrogeois ſur l'attaque dans l'action, ſur la retraite à l'heure du péril ; je leur demandois les moyens de rompre les lignes (ennemies) d'y jetter la confuſion, de les battre & d'attacher des eſcarmouches ; plein de confiance dans la ſagacité de ces guerriers, j'avois toujours recours à leur conſeil.

## CINQUIÈME CLASSE.

Mon armée & mon peuple m'étoient également précieux. Je donnois aux plus braves

de mes Guerriers une tente (1), un baudrier & un carquois.

Les Intendans & les Gouverneurs des Provinces & des Royaumes n'étoient pas traités avec moins de générosité. Les présens dont je les comblois n'étoient point perdus.

L'armée restoit toujours sur pied & recevoit sa paye avant de la demander ; ainsi, dans la guerre de Roum (1), je lui délivrai la paye de sept années, tant pour le passé que pour l'avenir. Je contenois si bien les troupes & le peuple, qu'ils ne pouvoient se nuire ni s'incommoder mutuellement.

J'eus soin de tenir tous mes soldats à leurs Places ; & aucun d'eux n'osoit franchir les limites que je leur prescrivois ; je me gardois bien de les élever sans mesure ou de les abaisser avec excès. Ceux qui m'avoient rendu des services signalés en recevoient une récompense honorable.

---

(1) *Outaghé*, mot Mogol. C'est le mot Turc *Otak* ou *Otag*, qui signifie une *Tente*.

(2) Roum est l'Anatolie ; il s'agit ici de la guerre que Timour fit contre Bayazed, & où ce dernier fut fait prisonnier.

Un ſimple ſoldat montroit-il de la prudence & de l'intrépidité ; auſſi-tôt que je l'avois peſé dans la balance, je proportionnois toujours l'avancement aux talens & au mérite.

SIXIÈME CLASSE.

Parmi les hommes que leur ſageſſe & leur diſcrétion rendoient dignes d'entrer dans les affaires de l'Etat & d'avoir part au Gouvernement, je choiſis un certain nombre de Confidens à qui je communiquai mes affaires les plus ſecrétes & mes plus intimes penſées.

SEPTIÈME CLASSE.

Les Vizirs & les Secrétaires faiſoient l'ornement du Divan (1). C'étoit les miroirs de mon Empire. Ils me réfléchiſſoient tous les événemens ſurvenus au fond des Provinces, parmi les ſoldats ou le peuple.

Attentifs à la conſervation de mes tréſors, à la ſûreté de mes Guerriers & de mes Sujets, ils pourvoyoient à tout : quant aux maux

(1) Du Conſeil.

qui pouvoient affliger mon Empire, leur prudence ſçavoit y remédier. Adminiſtrateurs économes des deniers de l'Etat, ils cherchoient à encourager la Population & l'Agriculture.

## HUITIÈME CLASSE.

J'appellai auprès de moi les Médecins, les Aſtrologues & les Géométres; car tous ces hommes contribuent à la gloire & à la proſpérité de l'Empire.

Par le ſecours d'habiles Médecins, je rendis la ſanté aux malades; les Aſtrologues me firent connoître les aſpects heureux ou funeſtes des étoiles & leurs révolutions dans les Cieux. Les Géométres (ou Architectes) me donnèrent des plans d'édifices magnifiques, & me deſſinèrent des jardins que j'exécutai.

## NEUVIÈME CLASSE.

J'attirai auprès de moi les Hiſtoriens, les Auteurs d'Annales & de Chroniques. C'étoient eux qui m'apprenoient la vie des Prophêtes & des ſaints Perſonnages; ils me racontoient les Hiſtoires des Princes du monde;

& m'expliquoient la cauſe de leur élévation à l'Empire & celle de la décadence de leur fortune. La conduite, les diſcours & les actions de ces Princes, étoient pour moi une ſource inépuiſable d'expérience. J'apprenois encore d'eux l'Hiſtoire des ſiècles paſſés & les révolutions arrivées ſur la terre.

DIXIÈME CLASSE.

Je raſſemblai des Vieillards, des Religieux & des hommes inſtruits dans la ſcience de Dieu. Je me liai avec eux. Ils me dévoilèrent le bonheur de la vie future, & me communiquèrent les paroles de la Divinité. Je leur vis faire des choſes ſurprenantes, & même des miracles ; leur commerce me fut auſſi avantageux qu'agréable (1).

(1) La première, la troiſième & cette dixième Claſſe paroiſſent d'abord être les mêmes ; c'eſt-à-dire, des hommes conſacrés à la Religion ; mais, après un examen plus attentif, on voit qu'elles ſont très-diſtinctes ; la première eſt formée des Chefs de la Religion Muſulmane, des deſcendans d'Aly, des Prélats & des grands Docteurs de la Loi. La troiſième Claſſe eſt une élite de la précédente, dont on a tiré les perſonnages les plus dévots & les plus réguliers.

## ONZIÈME CLASSE.

J'attirai toutes ſortes d'habiles Ouvriers dans mon Palais & dans mon Camp pour entretenir les armes de mes troupes pendant la paix & pendant la guerre.

## DOUZIÈME CLASSE.

Je tendis une main ſecourable aux Voyageurs de toutes les Provinces & de tous les Royaumes, afin d'avoir des nouvelles des pays Etrangers.

J'envoyai de tous côtés des Marchands & des Chefs de Caravannes ; je les chargeai de me rapporter les objets les plus rares qu'on trouve en Tartarie (1), en Chine, dans

---

Timour comprend dans cette dixième Claſſe, les Anachorétes retirés du monde pour étudier le Coran, & ſe livrer à la contemplation. *Note du Trad. Anglois.* Voyez à la Tabl. des Mat. le mot *Contemplatif.*

(1) Dans le texte *Khota* & *Khaten.* Ces deux mots, qu'on trouve ſouvent réunis, ſignifient toute la Tartarie : comme *Tchine* & *Matchine* déſignent la Chine méridionale & la ſeptentrionale. *Voyez d'Herbelot. p. 999.*

l'Indouftan, dans les villes d'Egypte, d'Arabie, de Syrie, de Roum (1), jufques dans l'Ifle des Francs.

Je voulois encore qu'ils m'informaffent de la fituation, des mœurs & des coutumes des naturels & des colons de ces contrées, fur-tout de la conduite que les Rois y tenoient envers leurs fujets.

---

(1) *Roum*. Ce mot pourroit encore fe prendre pour l'Italie, comme l'*Ifle des Francs*, pour la France & l'Efpagne ; mais plutôt l'Europe en général. Cependant je ferois porté à croire que cela ne fignifie, dans l'intention de l'Auteur, que les Ifles de l'Archipel, & peut-être l'Italie, la Sicile, la Crète, &c. Pour ne pas trop étendre ni reftreindre la fignification, j'aurois pu dire, les *Ifles habitées par les Francs*, ou plutôt les *Ifles du pays des Francs*, en avertiffant toutefois que, fous le nom de *Francs*, les Orientaux entendent les Européens en général.



*Réglemens pour les Hordes & les Tribus des Turcs , des Arabes & pour tous les Etrangers* (1) *qui ſe réfugioient auprès de moi.*

J'ORDONNAI que les deſcendans de l'Apôtre, que les Théologiens feroient honorés & reſpectés, ſans prendre garde à leur Nation, ni à leur profeſſion ; que leurs demandes ne feroient jamais rejettées, & qu'on pourvoiroit à leur ſubſiſtance.

On incorporoit dans mes troupes ceux qui, parmi les nouveaux ſujets, portoient les armes, & je leur faiſois un traitement convenable à leur grade.

(1) Les mots *Tatchik* & *Adjém*, que j'ai traduits par *Etrangers*, ſignifient ſpécialement Tartares ou Perſans, Arabes ou Syriens. Mais on les prend encore dans une acception plus étendue ; les Tartares employent *Tatchik*, & les Arabes *Adjém* ou *Adjémi*, pour déſigner un homme qui n'eſt point leur compatriote. *Note du Traduct. Angl.* C'eſt le *Barbarus* des Romains & le Βάρβαρος des Grecs.

Les hommes qui travailloient dans les Arts étoient employés à mon ſervice.

Parmi le vulgaire pauvre & miſérable ; ceux qui avoient quelqu'induſtrie étoient inſcrits ſelon leur état & leur Tribu.

Tout Marchand, qui avoit perdu ſa fortune, obtenoit une ſomme capable de lui faire regagner ſon capital ; quand des Payſans & des Laboureurs, manquoient des outils néceſſaires à l'Agriculture & à l'exploitation des terres, on les leur fourniſſoit.

On recevoit, dans mes troupes, tous les hommes qui ſe préſentoient avec la vocation militaire, ſans difficulté ni pour leur tribu ni pour leur taille.

Un fils de ſoldat (1), d'une valeur reconnue, quelle que fût ſa nation touchoit la paye, & avançoit ſelon ſon mérite.

Les hommes de tous les pays, qui ſe préſentoient dans mon Palais, étoient également admis à la table de ma généroſité Impériale.

---

(1) En Perſe, les fils de Soldats reçoivent la paye, dès l'âge de deux ans. *Chardin, Voyages. tom. 6, p. 76.*

Celui sur lequel tomboient mes regards étoit traité avec la distinction que son rang méritoit. Tout coupable, cité pour la première fois, devant le tribunal de ma justice, obtenoit sa grace; mais, à la seconde ou à la troisième fois, il recevoit un châtiment égal à son délit.

---

*Réglemens pour l'aggrandissement de ma puissance.*

DOUZE principes, dont je ne m'écartai jamais, m'élevèrent au Trône; & l'expérience m'a fait voir qu'un Prince qui les rejette ne peut tirer aucun avantage de sa grandeur.

1o. Il faut que ses actions, aussi-bien que ses paroles soient à lui; c'est-à-dire, le peuple & l'armée doivent être persuadés que tout ce que fait ou dit le Souverain, il le fait & il le dit lui-même, & qu'il n'est dirigé par personne.

Il est essentiel qu'en suivant les conseils & l'exemple des autres, un Monarque ne

les faſſe pas aſſeoir auprès de lui ſur le Trône; obligé d'adopter les bons avis de tous, il ne doit pas ſe livrer à eux juſqu'à les rendre d'abord ſes égaux & enfin ſes ſupérieurs dans le Gouvernement.

2°. C'eſt une obligation indiſpenſable pour un Souverain d'obſerver en tout la juſtice ; qu'il ait ſoin de prendre un Vizir ( premier Miniſtre ) intègre & vertueux ; car un Vizir équitable répare les vexations commiſes par un Prince tyran ; mais, ſi le Vizir eſt lui-même oppreſſeur, l'édifice de la puiſſance ne tardera pas à s'écrouler. En voici la preuve. L'Emir Hoſſein avoit un Vizir qui puniſſoit, au gré de ſes caprices, le peuple & les ſoldats. Les injuſtices de cet homme pervers renversèrent bientôt la fortune de ſon Maître.

3°. Les ordres & les défenſes exigent de la fermeté. Il faut rendre ſoi-même ſes Ordonnances, de peur qu'on ne les intercepte, ou qu'on ne les altère.

4°. Que le Souverain ſoit inébranlable dans ſes réſolutions ; que, dans toutes ſes entrepriſes, ſon ardeur ſoit toujours égale, & qu'il ne retire la main qu'après le ſuccès.

5°. Quels que ſoient les ordres donnés par le Souverain, il faut qu'ils ayent leur exécution, & qu'aucun ſujet ne ſoit aſſez puiſſant ou aſſez téméraire pour en arrêter l'effet, quand même ils préſenteroient l'apparence de quelques ſuites fâcheuſes.

On me racontoit que le Sultan Mahmoud le Gaznévide avoit fait placer une pierre au milieu de la plaine de Ghazna (1); comme cette pierre épouvantoit les chevaux, on lui repréſenta qu'il faudroit la faire enlever. Le Prince répondit : « Puiſque j'ai ordonné » (qu'on la mît à cette place) je ne re- » viendrai point contre mon Ordonnance ».

6°. La ſûreté exige qu'on ne s'en rapporte pas à d'autres ſur les affaires de l'Empire & qu'on ne confie point à des mains étrangères les rênes de l'autorité : car le monde eſt une Belle (2) qui a un grand nombre d'Amans, & il eſt à craindre qu'un

---

(1) C'étoit vraiſemblablement une pierre qui ſervoit de but aux courſes de chevaux qui ſe faiſoient dans le Meidan, eſpèce de Cirque.

(2) *Ghaddâr*, que le texte porte, eſt certainement

ſujet trop puiſſant, entraîné par le déſir de régner, ne ſe place lui-même ſur le Trône.

Telle fut la conduite des Emirs de Mahmoud. Après avoir chaſſé leur Maître, ils uſurpèrent l'Empire. Il eſt donc indiſpenſable de partager les ſoins du gouvernement entre pluſieurs perſonnes recommandables & dignes de confiance ; chacune d'elles, occupée de ſon travail, n'aſpirera point à la ſuprême puiſſance.

7°. Que le Souverain ne dédaigne les avis de perſonne ; ceux qu'il adoptera, qu'il les grave profondément dans ſon cœur pour s'en ſervir au beſoin.

8°. Dans les affaires du Gouvernement, dans celle de l'armée ou du peuple, il ne doit ſe régler ſur la conduite ou les diſcours de qui que ce ſoit.

Si les Miniſtres & les Généraux parlent bien ou mal d'une perſonne, ils méritent d'être écoutés ; mais il eſt eſſentiel d'agir

---

une faute ; & il faut lire *A'Dzrâ*. *Ghaddar* ſignifie *trompeur*, *perſide* ; *A'dzrâ*, une vierge, l'un & l'autre mots ſont Arabes. Sans cette correction l'idée eſt incohérente, & inintelligible.

avec circonſpection juſqu'à ce qu'on ſçache l'exacte vérité.

9°. Que le reſpect pour ſon autorité ſoit tellement imprimé dans le cœur de ſes ſoldats & de ſes ſujets qu'aucun n'ait l'audace de lui déſobéir ou d'exciter contre lui une révolte.

10°. Que tout ce qu'il fait, il le faſſe par lui-même, & qu'il demeure inébranlable dans les ordres qu'il a une fois prononcés; car la fermeté du commandement fait la plus grande force des Monarques; c'eſt pour eux un tréſor, une armée, un peuple & une famille de Princes.

11°. Dans le Gouvernement, dans la publication des Ordonnances, qu'il ſe garde de reconnoître un Aſſocié, & de prendre un Collègue à l'Empire.

12°. Une autre précaution non moins utile pour un Monarque, c'eſt de connoître ceux qui l'environnent, & de ſe mettre ſans ceſſe en garde contr'eux.

On ne trouve que trop d'hommes malintentionnés, qui divulguent tout. Leur principal ſoin eſt de rapporter aux Vizirs &

aux Emirs toutes les paroles & les actions du Prince. C'eſt ce qui m'arriva lorſque la plupart de ceux qui compoſoient mon Conſeil étoient des Eſpions vendus à mes Vizirs & à mes Emirs.

---

*Réglemens pour former une Armée.*

DANS une Compagnie de dix Guerriers d'élite, on choiſiſſoit celui qui réuniſſoit la ſageſſe à la valeur ; &, d'après le conſentement des neuf autres, on l'établiſſoit leur chef, avec le titre d'Ounbachi, (ou chef de dix).

Sur dix Ounbachis on en prenoit un également recommandable par ſon intelligence & par ſon activité ; il étoit le Chef de ſes Compagnons, & avoit le nom d'Youzbachi ; (c'eſt-à-dire, chef de cent).

Dix Youzbachis avoient pour Chef un Mirza (1) expérimenté, habile dans le métier

(1) *Fils d'Emir.* Ce titre eſt particulier aux deſcendans de Timour. Cependant je doute fort que ce Conquérant ait ici en vue ſes enfans.

de la guerre, & d'une bravoure reconnue. Ce Chef s'appelloit Minkbachi (1), ou Chef de mille.

Les Ounbachis jouissoient du droit de nommer des soldats à la place de ceux qui avoient été perdus par la fuite ou par la mort ; de même les Youzbachis nommoient les Ounbachis ; & les Minkbachis choisissoient les Youzbachis. Je voulois néanmoins être informé de la mort & de la désertion des hommes, & de leur remplacement.

Dans le service militaire & dans le civil, le Minkbachi avoit toute autorité sur l'Youzbachi, ou Chef de cent, & le Chef de cent sur celui de dix, l'Ounbachi ; & celui-ci sur les soldats. Ces Officiers avoient le droit de châtier les indociles, de chasser tous ceux qui manquoient à leur devoir ; & ils étoient attentifs à les remplacer.

---

(1) Ou *Emir Hézaré*, c'est-à-dire, Chef de mille.



*Réglemens*

## *Réglemens pour la paye de l'Armée, des Officiers & des Soldats.*

VOICI ſur quel pied j'ordonnai que ſeroit fixée la paye des Minkbachis, des Youzbachis & Ounbachis.

La paye d'un ſimple ſoldat, homme brave & actif, étoit fixée à la valeur de ſon cheval (1); la paye des Guerriers d'élite pouvoit monter depuis la valeur de deux juſqu'à celle de quatre chevaux.

Le Chef de dix (Ounbachi) recevoit dix payes de ſoldats (2). Les appointemens du

(1) C'eſt encore l'uſage dans l'Indoſtan de fixer la paye d'un ſoldat à la valeur de ſon cheval. On voit des guerriers choiſis, marcher chacun avec deux & trois chevaux, montés par leurs valets, & ils reçoivent une paye proportionnée. *Not. de l'Edit. Angl.*

(2) Il y a dans le texte *Tabinan*. Je ne ſçais de quelle langue eſt ce mot. J'ai ſuivi l'interprétation du traducteur Anglois. Peut-être ſeroit-ce le plurier Perſan, du mot Tartare *Tebe taba, pêle-mêle, comme des inſectes attroupés dans un même lieu*. Timour

Chef de cent ( Youzbachi ) étoient le double de ceux du précédent ; & le Chef de mille ( Minkbachi ) avoit le triple de la paye de l'Youzbachi.

Tout Militaire, pris en défaut pour son service , perdoit un dixième de sa paye. L'Ounbachi ne touchoit la sienne qu'avec le certificat de l'Youzbachi ; ce dernier avec celui du Minkbachi, qui étoit obligé aussi d'en demander un pour lui-même au Généralissime de mes armées ( Emir Alomra. )

Le Généralissime avoit des appointemens dix fois plus considérables que ceux du simple Officier. Le Chef du Divan & les Vizirs touchoient dix payes d'Officier. Celles des différentes Hordes, des Gardes (1), des Huissiers du Palais (2) pouvoient monter depuis mille jusqu'à dix mille chevaux. J'avois soin de distribuer des terres (3), des

---

vouloit peut-être désigner par ce mot les simples soldats. *Dictionnaire Tartare-François du P. Amyot. Mss. Tom. II. p.* 102.

(1 Calcatchi.

(2) Yessaouls & Jessaouls.

(3) Siorgal.

gratifications, des pensions alimentaires aux descendans du Prophête, aux Docteurs, aux Sçavans, aux Médecins, aux Astrologues & aux Historiens de ma Cour, selon leur mérite. La paye des Fantassins, des Valets & des Goujats (1) alloit depuis cent jusqu'à mille.

Le Généralissime ne pouvoit toucher ses appointemens qu'avec le certificat du Vizir & du chef du Divan; ces deux Ministres me présentoient l'état des payemens, & ils l'arrêtoient.

Chaque Soldat avoit, pour recevoir sa paye, un mandat, au bas duquel on écrivoit à mesure les sommes qu'il avoit touchées.

---

*Réglemens pour le payement des Troupes.*

J'ORDONNAI que l'Infanterie, les Gardes & les Huissiers du Palais (2), seroient payés

(1) Le mot *Farrachan*, que j'ai rendu par *Goujats* signifie proprement des hommes employés à dresser des tentes.

(2) *Calçatchi*, *Yessaoul* & *Jessaoul*.

chaque année ; qu'à l'échéance on leur remettroit leur ſomme dans le Divan ( la Salle du Divan. )

Que la paye du reſte de l'armée, ainſi que celle des braves, ſeroit délivrée tous les ſix mois, & qu'ils iroient recevoir au tréſor une Ordonnance, en s'y préſentant eux-mêmes.

Enfin que les appointemens des Ounbachis ſeroient aſſignés ſur les impôts des Villes & des Provinces ; qu'on donneroit une délégation aux Minkbachis ſur l'intérieur des terres, & que les Officiers & le Généraliſſime auroient le revenu des frontières.

---

## *Partage du revenu des Provinces.*

LE revenu des Provinces & des Royaumes étoit inégalement diviſé en divers lots. Chaque Emir & Minkbachi en tiroit un ; ſi la ſomme excédoit le montant de la paye, on la partageoit. Quand, au contraire, elle ne ſuffiſoit pas, on y ajoutoit un autre lot (1).

(1) Il me paroît que ces grands Officiers recevoient,

Il étoit défendu aux Emirs & aux Minkbachis d'exiger plus que les taxes & les impôts établis, quand ils percevoient les revenus de l'Etat.

Toute Province chargée d'une pension (1), avoit deux Intendans. L'un veilloit sur la Province même & défendoit les habitans des vexations & des rapines du Pensionnaire de l'Etat; il tenoit un compte exact de tout ce qu'on avoit tiré de la Province; l'autre Intendant étoit chargé d'écrire les dépenses & de faire les parts des Soldats (2).

non pas une Ordonnance d'une somme fixée; mais l'octroi des revenus d'un Canton. On devoit donc faire une distribution de tous les cantons de l'Empire, sans égard au plus ou moins de revenus, écrire sur chaque mandat le nom d'un canton, & les lotir ensuite entre les Officiers. On comprend alors, que si un Officier recevoit l'octroi d'un canton dont les revenus excédassent ses appointemens, il devoit partager avec un autre.

(1) Le texte porte *Yetoul*, mot Mogol, qui répond au Persan *Jakir*.

(2) Il paroît donc que les soldats n'étoient pas payés au Trésor; qu'ils y recevoient seulement une Ordonnance, d'après le rôle (*Ténkhwah*) & que c'étoit dans les Provinces, qu'ils en touchoient le montant.

Tout Officier à qui l'on avoit donné le revenu d'une Province, en jouissoit l'espace de trois ans, après quoi l'on faisoit la visite dans le pays, s'il étoit florissant; si les habitans étoient satisfaits, on laissoit les choses dans leur état; autrement l'impôt étoit retiré, le Pensionnaire ne touchoit rien pendant trois autres années.

La crainte & les menaces peuvent s'employer avec succès, quand il s'agit de percevoir les impôts; mais qu'on se garde de recourir aux verges & aux coups. Un Gouverneur, dont l'autorité est plus foible que le fouet & les verges, est indigne du rang qu'il occupe.

---

### *Etat des Pensions de mes Enfans & de mes Descendans.*

J'ORDONNAI que mon fils aîné Mohammed Jihankir, mon héritier présomptif, auroit la subsistance de douze mille cavaliers, & l'Intendance d'une Province; que mon second fils, Omar Cheikh, auroit celle de dix mille cavaliers avec une Province,

Mon troisième fils, Miran-Chah, celle de neuf mille cavaliers, avec un Gouvernement.

Chah-Rokh, mon quatrième fils, celle de sept mille Cavaliers, & l'administration d'un canton (comme les précédens).

J'accordai à mes petits-fils, la subsistance de trois à sept mille cavaliers, avec des Gouvernemens.

Quant à mes parens, je leur distribuai des dignités & des commandemens, depuis le rang de premier, jusqu'à celui de septième Emir, selon leur état & leur mérite. Chacun étoit obligé de se renfermer dans ses limites; celui qui osoit les franchir rendoit un compte rigoureux de sa conduite.

---

*Du châtiment de mes fils, de mes petits-fils, de mes parens, des Emirs & des Vizirs.*

Si un de mes fils aspiroit à l'Empire, je défendois qu'on le mît à mort, ou qu'on le maltraitât, ou qu'on le mutilât; mais je me contentois de le tenir en prison, jusqu'à

ce qu'il eût renoncé à ses prétentions, afin d'éviter toute guerre civile dans le Royaume de Dieu.

Si un de mes petits-fils ou de mes parens se révoltoit contre moi, je le dépouillois de ses biens & de ses honneurs (1).

Les Chefs sont les boulevards d'un Empire. Si, dans le moment de l'Action les miens venoient à manquer à leur devoir, ils étoient privés de leurs dignités & de leur puissance; lorsqu'on apprenoit de leur part des manœuvres capables de jetter le trouble dans le Royaume, ils étoient relégués dans un rang inférieur. Laissoient-ils appercevoir de l'indifférence pour le service, ils étoient réduits à l'état d'Ecrivain; enfin, s'ils persistoient dans leur nonchalance & dans leur indocilité, on les chassoit irrévocablement.

(1) Dans le texte: *Je le faisois Derviche*; c'est-à-dire, je le réduisois à la mendicité: car *Derviche* signifie *pauvre*. De-là est venu le nom de cet Ordre religieux chez les Turcs. *Les Derviches* ne vivent que d'aumônes, & la plupart de ces Moines errans mènent une vie débordée.

*Réglemens pour les Ministres, fidèles & respectables appuis de la grandeur.*

QUAND même un Ministre auroit trahi l'Etat, qu'il auroit formé le projet de renverser l'autorité du Prince, on doit toujours se garder de le condamner à la mort avec précipitation. Après les informations les plus amples sur les accusateurs, il s'agit d'éprouver leur véracité sur la pierre de touche de l'examen. Car il n'est pas rare de voir des méchans & des envieux qui poussés par leur mauvais génie, pour parvenir à leurs fins couvrent habilement le mensonge du manteau de la vérité.

Il y a des lâches assez perfides pour animer les ennemis de la royauté, & pour déployer toutes les fourberies capables de perdre les serviteurs fidèles; souvent à force d'artifices & de ruses, ils parviennent à ébranler l'édifice de l'Empire.

Ce fut ainsi que l'Emir Hossein, d'intelligence avec un de mes Vizirs, dont il avoit tenté l'avarice, lui suggéra de me brouiller

avec l'Emir Ykou-Timur & l'Emir Jakou; les deux plus fermes ſoutiens de ma puiſſance; je pénétrai ſon projet, & n'ajoutai aucune foi à ſes rapports.

Abbas, l'un de mes plus fidèles Emirs, avoit excité la jalouſie de mes Courtiſans, qui ne ceſſoient de le calomnier en public & en ſecret.

Le vent de leur calomnie enflamma mon courroux; &, ſans le moindre examen, j'ordonnai la mort de cet innocent. Mais le temps me découvrit toute la perfidie des accuſateurs; j'éprouvai alors les repentirs & les remords les plus cuiſans.

Si un Miniſtre, chargé de l'adminiſtration des deniers publics, ſe rend coupable du crime de Péculat, qu'on lui alloue, par forme de gratification, la ſomme volée, ſi elle n'excède point le montant de ſes appointemens. Va-t-elle au double, on arrêtera ſes revenus; enfin, ſi elle eſt évaluée le triple, les Collecteurs ſaiſiront ſes biens.

Mais je veux qu'ils n'ayent aucune déférence & aucune conſidération particulière pour les perſonnes, de peur qu'en ſe laiſſant aller à des égards injuſtes, ils ne ſe

rendent eux-mêmes indignes de toute considération, & je fis observer cette exacte justice, pour éviter les abus qui auroient pu s'introduire au préjudice du Gouvernement.

Les discours des jaloux, des méchans & des perfides contre les Vizirs, ne méritent aucune attention; ces Ministres ont beaucoup d'ennemis qui les envient; car les gens du monde recherchent les grandeurs du monde. Dès qu'un Ministre protége ces sortes de personnes, il est sûr de devenir leur dupe; les abandonne-t-il, ce sont des Adversaires irréconciliables.

Un Vizir de Jagatai Khan (1), fut accusé, par des envieux, d'avoir volé quelques milliers de piéces d'or. Le Prince, qui venoit de lire cette accusation, fit appeller le Vizir, & lui dit, avec un ton de reproche: « Il faut que tu sois bien vil! Comment! » Ministre d'un Prince tel que moi, tu » ne tires qu'une si petite somme de mon » Royaume! » Ravi d'une si grande marque de bonté, le Vizir intelligent, remet au

(1) Le second fils de Genghiskhan.

Khan tout ce qu'il possède, &, par cette conduite, conserve ses biens & ses honneurs.

Si le simple soldat, au mépris de ses devoirs, appesantit sur le foible la main de la violence, qu'on le livre à sa propre victime, pour recevoir le même traitement qu'il lui aura fait éprouver.

Un Seigneur, ou un grand Propriétaire (1), qui vexe le peuple, payera une amende proportionnée à son délit & à ses facultés. On ne punira pas moins rigoureusement le Gouverneur ou le Surintendant reconnu pour Concussionnaire.

Je recommande néanmoins qu'un coupable bien convaincu, ne soit que fouetté, ou mis à l'amende; mais qu'il n'éprouve point à la fois deux châtimens.

Partout où sera trouvé un voleur; quelle que soit la personne qui l'aura découvert,

---

(1) Ou bien encore, *l'homme puissant*. *Ketkhoda* signifie un *Intendant*, un *Lieutenant*; c'est ce qu'on appelle par corruption un *Kehaya* ou *Kikhya* chez les Turcs.

il ſera puni ſelon la loi de Genghiskhan, nommée Yaſſa (1).

Les richeſſes extorquées ſeront repriſes ſur les fonds du détenteur, pour être reſtituées au Propriétaire.

Quant aux autres délits, tels que dents caſſées, œil crevé, oreilles ou nez coupés, débauche du vin ou des femmes, je veux que les coupables ſoient cités dans le Divan, en préſence des Juges Eccléſiaſtiques & Civils. Les premiers jugeront les affaires relatives à la Loi; & les Magiſtrats civils inſtruiront les procès qui ſeront de leur reſſort., pour me les préſenter.

---

## *Qualités requiſes dans un Vizir, ou Miniſtre.*

J'EXIGEAI dans un Vizir quatre qualités indiſpenſables.

(1) Je ne ſçais où le Traducteur Anglois a trouvé, *I commanded to be put to death. Je commandai qu'on le mît à mort.* Le texte parle de la loi Yaſſa, ſelon laquelle le voleur devoit être jugé; mais il n'eſt nullement queſtion de mort.

1°. La noblesse des sentimens & l'élévation de l'ame.

2°. Un esprit fin & pénétrant.

3°. L'expérience & l'habitude de vivre avec le soldat & le citoyen.

4°. Enfin la tolérance, & le talent de la conciliation.

Un homme doué de ces qualités mérite d'avoir part au Gouvernement ; ce sera un bon Ministre & un sage Conseiller. Qu'on lui remette les rênes de l'Etat, la direction de l'armée & du peuple. Il faut qu'on lui accorde quatre choses : la confiance, le respect, la liberté dans les opérations, & l'autorité pour les faire exécuter.

Un Ministre accompli est celui qui sçait mettre ordre à tout, dans le Gouvernement comme dans les Finances. Il unit la sagesse à la modération & à la bonté.

Un Vizir accompli est celui qui, dans les fonctions de sa place & dans toutes les affaires relatives au gouvernement de l'Etat, ou à l'administration des Finances, se conduit avec une bonté, une intégrité & une modération toujours égales : qui n'exige que

ce qui eſt dû, & ne donne que ce qu'il convient de donner : ſes ordres ou ſes défenſes manifeſtent la nobleſſe & l'élévation de ſon ame & de ſes ſentimens. Egalement éloigné de tout crime & de toute violence : il ne prononce jamais le nom d'un Soldat ou d'un Citoyen que pour en dire du bien. La médiſance & la calomnie ſont bannies de ſes oreilles comme de ſa langue. Si un projet criminel vient à ſa connoiſſance, il ſçait, par ſon adroite conduite, forcer l'Auteur à y renoncer : enfin, par ſa bonté envers ſes propres ennemis, il parvient à les ramener & à ſe concilier leur amitié & leur eſtime.

Un Miniſtre qui médit ou qui prête l'oreille à la médiſance, qui fomente des diſſenſions, qui s'acharne à la ruine d'un honnête homme, pour ſatisfaire ſa haine, un pareil Miniſtre n'eſt pas digne de conſerver ſa place.

Les méchans, les traîtres, les envieux & les vindicatifs ſeront ſoigneuſement exclus du Miniſtère ; leur adminiſtration entraîneroit la décadence de la fortune & de la puiſſance.

Melik-Chah le Seljoucide en offre une preuve bien frappante : il avoit pour Vizir Nizam Almulk, homme doué des plus grandes qualités : cependant ce Prince disgracia ce Ministre précieux, pour mettre à sa place un homme vil & méchant : la mauvaise administration, les vices & la bassesse du nouveau Vizir, détruisirent l'Empire jusques dans ses fondemens.

Le Khalife Motassem Billah l'Abasside éprouva la même destinée. Il eut l'imprudence de prendre pour Vizir un nommé Alkoumi, homme connu par son caractère perfide & vindicatif. Cet indigne Vizir, qu'un ancien ressentiment animoit contre son Maître, parvint à le tromper par ses discours insidieux.

Holakou Khan, dont il avoit excité l'ambition, vint fondre sur le Khalife, le fit prisonnier, & l'on sçait ce qui arriva dans la suite à ce Prince trop crédule.

Un Vizir doit être doué des qualités supérieures qui se trouvent chez les hommes d'une haute naissance, vertueux, bienfaisant & prudent. Les ames bien nées ne s'écartent

jamais

jamais de leur devoir, tandis qu'on ne peut ſe fier aux hommes d'une vile extraction (1).

On ne ſçauroit trop honorer un Miniſtre, qui, dans ſon poſte élevé, ſe conduit avec ſageſſe & intégrité ; qui dirige heureuſement toutes les branches de l'Adminiſtration, ſans s'écarter ni de la Religion, ni de l'honneur.

Dès qu'un Vizir employe ſans ſcrupule toutes les mauvaiſes manœuvres, on verra bientôt s'éclipſer la puiſſance & la ſplendeur de l'Empire.

Un ſage Miniſtre joint l'indulgence à la fermeté. Il ſçait auſſi garder un juſte milieu. Trop de douceur l'expoſeroit à devenir la victime des intrigans & des ambitieux ; un excès de ſévérité aliéneroit les eſprits ſans retour.

Par ſa bonne conduite & par ſon intelligence, ce Miniſtre accompli établit & ſoutient l'ordre dans le Palais de l'Empire. Egalement patient & indulgent dans ſon

---

(1) Excellente preuve que Timour n'étoit pas le fils d'un Berger, comme l'ont prétendu certains Auteurs.

administration, il tempère la rigueur par la bonté.

Un Ministre qui possède toutes ces qualités, mérite d'être regardé comme un Collégue à l'Empire; car les richesses & la force du Souverain sont dans ses domaines, ses trésors & ses armées. Or il n'appartient qu'à un Ministre intelligent de conserver & d'entretenir tous ces avantages.

Pour qu'un Ministre réunisse toutes les qualités nécessaires, il faut encore qu'il ne conserve aucun ressentiment des reproches qu'il peut essuyer. Si son cœur est ouvert à la vengeance ou à la perfidie, on doit en attendre les suites les plus fâcheuses; car il est à craindre qu'il n'entretienne des intelligences secretes avec les ennemis de l'Etat, & qu'il ne cause la ruine de l'armée, & le renversement des Finances.

Le Ministre sage tient d'une main le peuple, & de l'autre l'armée; (c'est vers ces deux objets qu'il dirige ses soins & son attention.) Il sçait donner & prendre à propos. La franchise & la justice président à ses actions. Il prevoit l'issue de chaque affaire; &, dans

les négociations, il ne se souvient pas qu'il ait des ennemis.

Un Ministre actif & expérimenté a toujours devant les yeux la population du Royaume, & la félicité du peuple, la force de l'armée, & l'abondance du trésor. Sans cesse occupé à favoriser tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Etat, il prodigue sa fortune & sa vie, pour détourner les maux qui le menacent. Il veille aux intérêts des Citoyens & des Soldats, & met ordre à tout ce qui les concerne.

Dans un Vizir vertueux la somme des bonnes actions doit surpasser celle des mauvaises.

Tel étoit Nézam-almoulk; ses vertus compensoient abondamment les fautes qu'il avoit pu commettre dans son administration. Aussi, lorsqu'il voulut entreprendre le pélerinage de la Mecque, un homme de Dieu ( c'est-à-direun Dervich ) l'en empêcha, en lui disant : « Le bien que tu fais dans les Etats » de Mélik-chah, en procurant le bonheur » des serviteurs de Dieu, te tiendra lieu » de ce devoir de Religion ».

J'ai oüi raconter auſſi qu'Aly, fils de Lacati, Vizir d'Haroun Arrachid (1), après avoir fait long-temps le bonheur du peuple, voulut ſe retirer du miniſtère ; un des Chefs de la Religion lui écrivit : « Le devoir t'o- » blige de reſter à ton poſte dans le Palais » du Khalife ; car les ſecours & les avan- » tages que retirent de ton adminiſtration » les ſujets du Très-Haut, l'emportent ſur » le reſte de tes bonnes œuvres ».

On demandoit un jour à la Majeſté de l'Apôtre de Dieu : » Si vous n'aviez pas reçu » de miſſion, ni le don de Prophétie, quel » état auriez-vous choiſi ? Le ſervice des » Princes, répondit le Prophête, afin d'être » utile aux Créatures du Tout-Puiſſant ».

C'eſt d'après cette conſidération que j'acceptai les charges de Vizir & de Général des armées d'Elias Khojah (2), fils de Tou-glouk - Timour Khan de Jagataï.

---

(1) Haroun-le-Juſte, cinquiéme Khalife Abbaſſide, contemporain de Charlemagne, à qui il envoya une Ambaſſade, mort en l'an. de J. C. 809.

(2) Que ſon père avoit établi dans la Tranſoxiane. *Voyez la Vie de Timour.*

Mon but étoit d'être utile au peuple de Dieu; & , en faveur de mes ſervices , le Très-Haut m'éleva à l'Empire.

Un Miniſtre qui acquiert , ou conſerve un Royaume par la Politique & par l'épée , mérite l'eſtime & la vénération ; on doit accumuler les honneurs ſur ſa tête , & le qualifier MAITRE DE LA PLUME ET DE L'ÉPÉE.

Un Miniſtre habile & intelligent eſt celui qui ſçait , par des manœuvres bien conduites , ſemer la diviſion dans une armée , ou la réunir dans les mêmes vues & les mêmes intérêts , par une ſage politique & des ménagemens adroits : qui ſe concilie l'eſtime des troupes ennemies , & les attire dans ſon parti ; qui , plein de vigilance pour les intérêts du Maître dont il a la confiance , lui applanit , par ſa ſageſſe & ſa prévoyance , tous les obſtacles des conjonctures les plus difficiles , & des entrepriſes les plus épineuſes ; qui ſçait enfin ouvrir , avec le doigt de l'intelligence & du génie , toutes les barrières qui s'oppoſent au ſuccès de ſon Prince.

Ainſi, lorſqu'Ali-Beg-Tchoun-Gharbani ,

qui m'avoit fait prisonnier, me jetta dans un cachot plein de vermine, Aziz-Eddin, un de mes Ministres, vint promptement pour me secourir. Il endormit Ali-Beg; &, pendant que ce Prince détournoit les yeux, je rappellai tout mon courage. Aidé du bras de la valeur, armé d'une épée, je forçai mes Gardes & je recouvrai ma liberté. Ainsi Nezam-Almoulk délivra le Sultan Mélik-Chah des fers de Kisser (1).

Un Ministre tel que je viens de le dépeindre, mérite d'être traité comme un Collégue à l'Empire, on ne sçauroit trop l'honorer, trop déférer à ses discours. Tout ce qui sort de sa bouche est inspiré par la sagesse.

Le Ministre équitable d'un Monarque oppresseur, peut réparer toutes les injustices de son Maître; mais, si le Ministre est lui-même un brigand, le Gouvernement tombera dans la plus affreuse confusion.

(1) *De l'Empereur Grec.* ( Cæsar ) Voyez *la Bibl. Orientale. p.* 542 *&* 543.



*Réglemens pour la création des Officiers (1) & des Chefs.*

J'ORDONNAI que trois-cents treize personnes choisies parmi mes plus fidèles serviteurs, seroient élevées au commandement ; j'exigeois, dans ces nouveaux Emirs, la noblesse de la naissance, jointe à celle de l'ame ; l'intelligence, la ruse & l'audace, la bravoure & la prudence, la résolution & la prévoyance, la vigilance, la persévérance & une profonde réflexion.

Chaque Officier avoit un Lieutenant ou Survivancier (2) ; quand la mort enlevoit un Officier, son Lieutenant lui succédoit ; on nommoit ce Survivancier ASPIRANT AU COMMANDEMENT.

Ces trois-cents treize Emirs étoient pleins de jugement, & doués également de tous les talens nécessaires dans la paix & dans la guerre.

(1) Des *Emirs.*

(2) En Mogol *Kotoul.*

L'expérience m'a appris que, pour être capable de remplir les fonctions d'Emir, ou de Commandant, il faut connoître les secrets de l'art militaire, & les moyens de rompre les escadrons ennemis; ne point perdre courage au moment de l'action, ou se laisser arrêter par les difficultés, être toujours en état de diriger les mouvemens de ses troupes; &, s'il survient quelque désordre, sçavoir y remédier à l'instant même.

Celui qui, pendant la paix ou la guerre, peut remplir la place de mon Lieutenant, est aussi capable d'être le Généralissime de mes armées; il sçaura commander avec vigueur & dignité, & punir sévèrement quiconque osera le braver.

J'ordonnai que, parmi les Officiers (ou Emirs) dont je viens de parler, on en choisiroit quatre pour Commandans du premier rang (1); un autre pour me servir de Généralissime; que ce dernier, dans la guerre & pendant l'action, auroit droit de comman-

---

(1) *Qui auroient le titre de Beglerbegs.* Il y a, ou il y a eu chez les Turcs des Béglerbegs militaires.

der aux Officiers & aux ſimples ſoldats ; & que, lorſque je ſerois moi-même à la tête de mes troupes, il ſeroit ſous moi l'office de Lieutenant.

J'élevai encore aux honneurs du commandement (à l'Emirat) douze perſonnes pleines de talens & jouiſſant d'une belle réputation.

Je confiai mille Cavaliers au premier Emir & le fis Officier de cette troupe ; deux mille au ſecond, en lui donnant ſur eux le même pouvoir ; les troiſième, quatrième & cinquiéme Emirs avoient de même trois, quatre & cinq mille hommes ; enfin j'allois ainſi en augmentant, juſqu'au douziéme Emir, que je mettois à la tête de douze mille Cavaliers ; & ces Officiers étoient Lieutenans les uns des autres.

Le premier étoit Lieutenant du ſecond, le ſecond celui du troiſième, ainſi juſqu'au douziéme, qui l'étoit du Généraliſſime, & celui-ci étoit mon Lieutenant. Ainſi, dans des circonſtances preſſantes, l'inférieur faiſoit les fonctions de ſon ſupérieur.



Parmi ces trois-cents treize Officiers, je créai cent Ounbachis, cent Youzbachis & cent Minkbachis.

Tous les Officiers étoient ſubordonnés au Généraliſſime, & l'on avoit le plus grand ſoin de ne point donner à l'un le ſervice de l'autre ; car une affaire qui peut être faite par un Ounbachi ne demande point les ſoins d'un Youzbachi ; de même l'Youzbachi eſt inutile quand le Minkbachi ſuffit (1).

Tout Officier, qui demandoit de l'occupation pour s'exercer, étoit ſatisfait.

---

*Réglemens pour l'avancement des Soldats, depuis le rang le plus bas, juſqu'au plus élevé.*

PARMI les Guerriers d'élite, ceux qui ſe feront diſtingués par des traits de valeur, monteront au rang d'Ounbachi, dès leur premier exploit ; au ſecond on les fera Youzbachis, enfin Minkbachis.

Je ne veux pas qu'on récompenſe des

(1) Quoique ce Réglement ſoit répété de trois manières à-peu-près ſemblables en Perſan, nous avons jugé qu'une ſeule ſuffiſoit en François.

actions de bravoure, lorsqu'elles n'auront été produites que par le désir d'échapper aux armes de l'ennemi ; car cela n'a rien de supérieur à la défense d'un Taureau qui repousse une attaque avec ses cornes, & il convient d'avoir égard à la noblesse & à la grandeur du sentiment qui conduit le soldat dans l'action.

Quand un Minkbachi, les armes à la main, aura renversé un escadron, qu'on le déclare premier Emir. Un premier Emir qui aura mis en fuite l'armée ennemie, montera au rang de second Emir ; ainsi avanceront tous les Officiers qui se signaleront par des actions d'éclat. Le simple soldat, pour un trait de courage, recevra une augmentation de paye.

Tout soldat qui fuira au moment du combat, perdra son butin (1) ; mais on l'excusera, on lui pardonnera même (2), s'il y

(1) C'est ainsi que nous avons rendu le mot Mogol *Kournech*, dont nous ne faisons que soupçonner la signification.

(2) Nous avons traduit par *pardon* cet autre mot Mogol *Baouli*, que nous ne connoissons pas plus que le précédent.

a été contraint par la force. Celui qui reviendra au champ de bataille avec des blessures, sera comblé d'honneurs ; si elles l'ont forcé de se retirer, on lui donnera encore des éloges ; car ces blessures prouvent évidemment que, s'il ne s'est pas approché de l'ennemi, au moins l'ennemi s'est approché de lui.

Je défendis qu'on privât les soldats de la récompense qui leur étoit due. Ceux qui avoient blanchi sous le harnois, ne perdoient ni leur grade, ni leur paye ; leur service n'étoit pas oublié ; car un guerrier qui vend la longue vie dont il pourroit jouir, pour des biens périssables, mérite d'être récompensé ; il a droit d'exiger des richesses & des distinctions. Taire ses services, lui refuser sa récompense, c'est une injustice révoltante. Je voulus que tout Officier, Ministre ou Soldat, qui, par ses travaux, avoit contribué à l'établissement de ma grandeur, soit en gagnant des victoires, en conquérant des Royaumes, soit en signalant sa valeur, obtînt toujours la satisfaction qu'il avoit droit d'attendre pour prix de ses services.

Les vieux Guerriers étoient vénérés ; on écoutoit leurs discours ; car tout ce qu'ils disent est appuyé sur l'expérience ; ils faisoient la gloire de mon Empire, & leurs enfans leur succédoient dans les postes qu'ils avoient remplis.

Je défendis qu'on mît à mort les prisonniers (1) ; je leur laissois le choix d'entrer à mon service, ou d'être renvoyés libres. Ce fut ainsi que je mis quatre mille Turcs en liberté.

Si un soldat ennemi, après avoir tiré l'épée, après avoir observé les loix du sel (2) envers son maître, vient à me demander un asyle, soit par nécessité, soit de plein gré, qu'on le reçoive avec distinction ; qu'on lui témoigne beaucoup d'égards, parce qu'il a été fidèle à son Maître & à son devoir.

---

(1) Chériffeddin parle de cent mille Guébres, prisonniers égorgés sous les murs de Déhly ; le fait seroit-il apocryphe ?

(2) Mot à mot, *fidèle au droit du sel.* Pour un soldat le droit du sel étoit la paye qu'il touchoit; cette paye l'obligeoit à exposer ses jours pour celui dont il la recevoit.

Ce fut ainsi que je me conduisis envers Chir Behram. Dans un combat que je livrai à l'Emir Hossein (1), Behram s'avança contre moi & fit des prodiges de valeur. Mais il se vit contraint, dans la suite, de venir implorer ma protection, & il reçut de moi un accueil honorable.

Dans la guerre de Balkh, l'Emir Manghali-Bougha conduisit une armée contre moi; je lui fis, avant le combat, des propositions pour l'attirer dans mon parti; mais inviolablement attaché à Toglouk-Timour Khan (2), il rangea ses troupes, & me livra une bataille sanglante, dans laquelle il fut mis en déroute.

Dans la suite, sans y être forcé, il vint plier le genou devant moi; je l'élevai bientôt à un poste éminent; &, par mes bienfaits, je parvins à étouffer tous ses ressentimens, & je ne laissai passer aucune occasion de lui témoigner ma bienveillance & ma générosité.

(1) Petit-fils de l'Emir Cazaghan & beau-frère, de Timour. *Voyez la Vie de Timour.*

(2) *N'oubliant pas les droits du sel envers Toglouk-Timour, Khan de Jagataï.*

Manghali-Bougha étoit un Guerrier plein de valeur ; il en donna des preuves éclatantes, quand il s'agit de combattre pour ma fortune, & il me rendit des ſervices inappréciables dans la guerre d'Azerbaïjane (de Médie) mes troupes plioient devant Cora-Youſouf (1). Auſſi-tôt Bougha prend la tête d'un Officier ennemi, la plante au haut de ſa lance, en diſant que c'eſt la tête de Cora-Youſouf. Alors le bruit ſe répand dans l'armée que ce Général vient d'être tué. Cette nouvelle ranime nos fuyards ; ils reviennent charger les ennemis en flanc, & leur Chef eſt obligé de prendre la fuite. J'attribuai ma victoire ſur Cora-Youſouf au ſage Bougha, que j'élevai à un grade ſupérieur.

---

(1) C'eſt ce Turcoman dont il eſt parlé dans la *Vie de Timour*, & qui fut la principale cauſe de la guerre du Prince Tartare contre Bayazed, Empereur Ottoman.

*Réglemens pour encourager les Emirs, les Vizirs, les Soldats & le Peuple par les largesses & par les honneurs.*

Je décernai trois sortes de récompenses pour l'Emir qui avoit subjugué un Empire ou défait une armée ; il recevoit un titre d'honneur, l'Enseigne à queue de cheval & une Timbale (1). Il avoit le titre de *Brave* (2), & étoit regardé comme mon compagnon de fortune, & mon Collégue à l'Empire. Je l'admettois à mon Conseil ; enfin je lui donnois le gouvernement d'une frontière, avec le nombre d'Officiers suffisant pour com-

(1) *Nocareh*, espéce de Caisse que les Princes Mogols font battre devant leurs tentes à certaines heures du jour, pour marque de leur dignité. Le même usage est établi à la Chine où les Gouverneurs ont devant leurs portes des instrumens & des tambours qu'on bat lorsqu'ils sortent. *Ancien. Relat. des Ind. & de la Chine, trad. de l'Arab. p.* 25 & 183.

(2) *Behader.* Ce titre est maintenant commun à tous les guerriers en Perse.

poser

poser sa Suite. Un Emir, qui battoit l'armée d'un Prince, celle du fils d'un Prince, ou d'un Khan, obtenoit la même récompense.

Ainsi, lorsque l'Emir Ykou-Timour que j'avois envoyé contre Orouz Khan (1), revint victorieux, je lui donnai le commandement de dix mille hommes, l'Enseigne, l'Etendart avec la Timballe, & je le reconnus pour mon compagnon de fortune; je le fis mon Ministre & mon Conseiller. Je lui conférai le Gouvernement d'une frontière avec la Suite d'Emirs nécessaire.

Des envieux tinrent des propos sur cet Emir: ils prétendirent qu'il avoit désolé la Tribu d'Orouz Khan, & en avoit détourné les richesses à son profit. Ces discours m'inspirèrent de l'indifférence pour Ykou-Timour. Mais l'histoire de Béhram-Joubin, qui ne m'étoit pas inconnue, m'avoit donné bien de l'expérience. Voici cette Histoire.

Le Khacan (2) suivi de trois-cents mille

---

(1) Khan de Kapchac: c'est-à-dire, de la grande Tartarie. *Voyez la Vie de Timour.*

(2) *Khacan* est le nom des anciens Rois du Turquestan.

Turcs, hommes altérés de ſang, s'avançoit contre Hormuz, fils de Nouchirvan. Ce jeune Prince oppoſa à ſon ennemi, Béhram Joubin, ancien Vizir, Conſeiller & Général des armées de ſon père. Il lui donna trois-cents vingt mille (1) Perſans, & Joubin engagea un combat, qui dura trois jours & trois nuits. Le Khacan fut défait. Le vainqueur en avertit auſſi-tôt Hormuz & lui fit l'hommage de tout le butin.

Des envieux & des calomniateurs ayant trouvé le moyen de faire entendre leurs accuſations dans le Conſeil d'Hormuz, osèrent tenir ces propos : « Béhram-Joubin garde » la plus grande partie des richeſſes du Kha- » can. Il a détourné ſa couronne & ſon épée » enrichies de pierres précieuſes, & ſes bot- » tines garnies de diamans ».

Pouſſé par le démon de l'avidité, Hormuz oublie tous les ſervices de Béhram. Une aveugle crédulité lui fait traiter ſon Général de

(1) D'Herbelot prétend que Béhram ne prit que 12,000 hommes, *p.* 458.

perfide ; enfin il lui envoye un voile de femme avec un collier & une chaîne (1).

Béhram met le collier à son col, attache les chaînes à ses pieds & se couvre du voile ; ensuite il fait appeller les Chefs, les Officiers & les Soldats ; &, dans cet état, il donne Audience publique. En le voyant, l'armée transportée d'indignation, vomit des malédictions contre son Roi, & les Soldats abjurent toute la fidélité qu'ils doivent à Hormuz (2).

Soutenus par leur Général, ils s'avancent vers la ville de Madaïn, où étoit le Palais du Monarque, & le chassent du trône de la Perse, pour y placer Khosrou-Perwiz.

D'après cet exemple, je me gardai bien d'exciter les malédictions de mon armée ;

(1) Suivant quelques Historiens, il lui envoya des fuseaux, du coton & tout l'attirail nécessaire pour filer, & lui écrivit que la mauvaise-foi & la fourberie n'appartenoient qu'aux femmes, & que c'étoit pour cela qu'il lui envoyoit ces instrumens.

(2) D'Herbelot, *pag.* 458, & Texeira, *p.* 199. *Edit. Espagnole*, *in*-8°. racontent cette Histoire un peu différemment ; mais le fond est toujours le même.

je fis venir l'Emir Ykou-Timour ; je m'assis sur mon trône, & on laissa entrer la multitude ; ensuite toutes les dépouilles de la Horde (1) d'Orouz Khan furent étalées au milieu de l'Assemblée ; je les distribuai moi-même à Ykou-Timour, aux Braves & aux Soldats qui avoient servi sous ses ordres.

L'Emir qui se sera bien montré dans une affaire, qui aura enfoncé un bataillon ennemi, mérite de l'avancement.

Dans un combat contre Toctamich Khan, Tabane Béhader parvint à s'approcher du Porte-Enseigne de ce Prince & à renverser l'Etendart ; mais cet exploit lui coûta plusieurs blessures. Les méchans & les jaloux cherchoient à ensevelir cette action dans l'oubli ; mais la justice ne me permettoit pas de tenir ainsi les yeux fermés. Je donnai un commandement au brave Tabane ; &, entr'autres faveurs, j'y joignis une Enseigne militaire.

---

(1) Par le mot *Alous*, on entend ici plutôt une Armée qu'une Horde. Ce mot a plus d'une fois cette acception dans le cours de l'Ouvrage.

Quand un Chef de dix (1), de cent, ou de mille, aura mis en déroute un corps de troupes ; le premier aura le commandement d'une ville, le second celui d'une Province.

Berlas Béhader, Youzbachi, osa attaquer Toctamich, dans la guerre que je soutins contre ce Khan. Pour le récompenser d'avoir défait l'armée ennemie, je lui assignai le Gouvernement d'Hissar-Chadamane.

Le Minkbachi qui aura l'avantage dans un combat, doit être nommé à la Principauté (2) d'une Province. Ainsi, dans la guerre de Kétuer, la troupe noire (3), qui avoit triomphé de Bérhan-Aglan, fut défaite par Mohammed-Azad, je lui donnai, pour récompense de cet exploit, les Principautés de Condoz & de Koulab.

---

(1) *Ounbachi*, *Youzbachi* & *Minkbachi*.

(2) L'Auteur distingue entre *Hakem* & *Wéli*. Ce dernier est supérieur à l'autre. *Hakem*, Intendant, Gouverneur ; *Wéli*, Lieutenant, Substitut, (Vice-Roi) titre très-honorable selon Chardin.

(3) Espéce de Brigands, ainsi nommés, & qui habitoient les montagnes de Kétuer, dans le Bédakhchan, sur la route de l'Indoustan. *Voyez Hist. de Timurbec. Tom. III. p.* 13.

Tout Emir qui prendra un Royaume sur l'ennemi, en aura la jouissance pendant trois années à titre de gratification.

Le Brave qui se signalera par quelqu'exploit, doit obtenir des grades supérieurs; qu'on lui dônne un marteau d'armes, une tente brodée (1), un baudrier, une épée, un cheval. On le fera Ounbachi, en attendant qu'un deuxième & un troisième exploit l'élèvent au rang d'Youzbachi & de Minkbachi.

*Réglemens pour la distribution des Timbales & des Etendarts.*

JE VEUX que chacun des douze Emirs ait une Timballe & un Etendart. Mais le Gé-

(1) Il y a ici deux mots Mogols que le Traducteur Anglois n'a pas rendus, & dont il avoue ignorer la signification; mais on les trouve dans le Dictionnaire de Méninski. *Kulunk* Turcicè, *malleus bellicus, quo Turcæ, Poloni & Hungari utuntur, dicitur, & Nedjec*, marteau d'armes. *Atake*, c'est le Turc *Aoutac*. Une tente brodée. *Méninski, Thesaur. Linguar. Oriental.*

néraliſſime aura en outre deux Enſeignes d'honneur (1).

On donnera au Minkbachi une Enſeigne & une Trompette ; une Timbale à l'Youzbachi & à l'Ounbachi. Les Emirs des Tribus (2) auront une marque diſtinctive (3), & les quatre Officiers Généraux (4) obtiendront chacun un Etendart, une Timballe & d'autres marques honorables.

Les Emirs qui auront conquis une Province, ou taillé en piéces une armée, ſeront élevés à des grades ſupérieurs.

Le premier Emir montera au rang de ſecond, le ſecond à celui de troiſiéme, ainſi juſqu'au douziéme, à qui ſeront con-

(1) *Touman-toug* & *Tcher-toug* ſont deux eſpéces d'Etendarts ou de lances, ſurmontées de certaines figures deſtinées à déſigner le grade de l'Officier à qui elles appartiennent. *Not. de l'Edit. Angl.*

(2) Dans le texte, *les Emirs Ouimac.* En traduiſant *Emirs de Tribu*, nous avons ſuivi l'interprétation du Traducteur Anglois, ſans avoir d'autre autorité à produire.

(3) *Yrghouy*, mot Mogol, dont on ne connoît pas poſitivement la ſignification.

(4) Beglerbegs.

férés l'Etendard, l'Enseigne & la Timbale:

Qu'on donne une Enseigne au premier Emir; deux au second, ainsi jusqu'au quatriéme. On y joindra la Timbale, afin de les engager à mériter les deux autres Enseignes d'honneur (1).

---

## *Réglemens pour les munitions & l'équipement de l'Armée.*

JE VEUX qu'en temps de guerre, les simples soldats prennent une tente pour dix-huit; que chacun méne deux chevaux; qu'il soit muni d'un arc, d'un carquois, d'une épée, d'une scie, d'une alêne, d'un sac, d'une aiguille à emballer, d'une hache, de dix aiguilles, & d'un havresac de cuir.

Quant aux guerriers d'élite, ils seront cinq pour une tente; & chacun d'eux portera un casque, une cuirasse, une épée, un arc & un carquois, & sera suivi du nombre de

(1) *Touman-Toug* & *Tchér-Toug.*

chevaux prefcrit par les Ordonnances (1).

Chaque Ounbachi aura fa tente ; il fera armé d'une cotte-de-maille, d'une épée, d'un arc & d'un carquois, cinq chevaux marcheront derrière lui.

L'Youzbachi en aura dix, avec fa tente & fes armes, qui confifteront dans l'épée, l'arc, le carquois, la maffe, la maffue, la cotte-de-maille & la cuiraffe.

Que chaque Minkbachi joigne à fa tente un parafol, fe muniffe de la plus grande quantité d'armes poffible, tant en cottes-de-maille, en cafques, en cuiraffes, qu'en lances, en épées, en carquois & en fléches.

L'équipage du premier Emir fera compofé d'une tente, de deux parafols, d'une autre tente brodée (2) & de la quantité d'armes qu'exige fon rang pour en fournir aux autres.

(1) Deux chevaux.

(2) *Atake*, mot Mogol. C'eft, comme je l'ai déjà dit, le Turc *Aoutac*, qui fignifie une *tente*. Peut-être eft-ce proprement ou une riche couverture, ou une tente plus diftinguée ; car on le dit fpécialement de celle du Grand-Seigneur.

Les deuxiéme, troisiéme Emirs, jusqu'au Généralissime, seront tous obligés d'avoir un équipage proportionné à leurs grades respectifs.

Le premier Emir conduira cent dix chevaux, le deuxiéme cent-vingt, le troisiéme cent-trente, ainsi jusqu'au Généralissime, qui ne pourra pas en avoir moins de trois-cents.

Le Fantassin portera une épée, un arc & la quantité de fléches qu'il voudra ; mais, au moment du combat, il lui faudra le nombre prescrit par les Ordonnances.

---

*Réglemens pour la manière de se présenter dans les Audiences & dans les Assemblées, en temps de paix & de guerre.*

DANS les Audiences tenues pendant la paix, les Soldats & leurs Chefs ne pourront se présenter au Divan sans bonnet, sans bottes (1), sans pantoufles, sans un habit à collet, sans Bakdé (2), ni sans épée.

---

(1) Ou, *sans guêtres.*

(2) *Bakdé.* Ce mot Mogol nous est inconnu. Le

Douze mille gens d'armes (1), armés de pied-en-cap, demeureront tout autour du Palais, à droite, à gauche, devant & derrière (2), de manière que toutes les nuits mille hommes feront la patrouille. Chaque compagnie de cent gens d'armes, aura un Youzbachi chargé de donner le mot du guet (3).

Je recommande aux douze Emirs, aux Minkbachis, aux Youzbachis & aux Ounbachis, de prendre, en temps de guerre, lorsqu'on est en campagne, douze mille ca-

---

Traducteur Anglois dit que c'est une espéce de lien de cuir, qui couvre le pied de la botte. *A sort of leathern clog covering the foot of the boot.*

(1) *Calatchi.* Gens-d'Armes. Espéce de Gardes. *Voyez Chardin, tom. VI.*

(2) *Der Kechk*, que nous ne rendons pas, faute d'en sçavoir la signification, pourroit être une faute d'impression, au-lieu de *Kiochk*, une guérite, un belvédère. Peut-être Timour veut-il dire ici que 12,000 hommes demeureroient autour du Palais dans des corps-de-garde.

(3) J'ai traduit ainsi le mot Mogol *Youki*, dont la signification est assez incertaine. Le Traducteur Anglois lui a aussi donné cette interprétation.

valiers bien armés, pour monter la garde dans le camp pendant une nuit & un jour.

De ces douze mille cavaliers on fera quatre divisions, l'une postée à la droite, une autre à la gauche du camp, les deux autres sur le devant & sur le derrière, & chaque corps qui sera de service ira monter la garde à une demie farasank (demie lieue) du camp.

Chaque division détachera une avant-garde, cette avant-garde une védette ; tous ces Guerriers tenant sans cesse à la main le fil de la précaution & de l'activité, feront parvenir au camp toutes les nouvelles.

Qu'on établisse, dans chaque quartier du camp un Grand-Prevôt (1), chargé de la garde & de la police de l'armée ; qu'ils perçoivent les droits à eux attribués sur les denrées que les Marchands y apportent, & qu'ils répondent de tous les vols qui pourront être commis.

(1) Le mot Mogol est *Cotouel*. Voyez ce mot à la *Table alphab.* Le Traducteur Anglois n'en a donné aucune explication.

Quatre troupes de Tchopécuntchi (1) doivent veiller à quatre lieues autour du camp. Si, dans cet eſpace, un homme eſt bleſſé ou tué, ils ſont reſponſables des accidens, & les vols ſont à leur compte.

Un tiers de mon armée veilloit à la garde des frontières ; les deux autres ſe tenoient prêts à exécuter mes ordres.

## *Service des Vizirs.*

J'ORDONNAI qu'il y auroit toujours quatre Vizirs au Conſeil.

1o. Le Vizir des Provinces & du peuple, ce Vizir étoit deſtiné à m'inſtruire des événemens & des affaires ſurvenues dans l'adminiſtration & de l'état du peuple. C'étoit lui qui me préſentoit le produit & la recette des Provinces & la répartition de cette maſſe ; il me rendoit auſſi un compte exact de la population, de la culture, de la circulation du commerce & de la police du Royaume.

(1) Eſpéce de Maréchauſſée à la ſuite de l'armée ; nous n'avons rien de certain ſur ce mot Mogol.

2°. Le Vizir de l'Armée.

Ses fonctions étoient de me représenter le rôle des troupes & celui de la paye, de s'informer de la situation des soldats, pour empêcher leur dispersion, & de me mettre sous les yeux des Etats relatifs à ces objets.

3°. Le Vizir des Voyageurs & des biens abandonnés (1).

Ce Ministre veilloit sur les biens des absens, des morts, des déserteurs, sur les aumônes, enfin sur les taxes que payoient les Voyageurs. Il percevoit les impôts établis sur les troupeaux, les pâturages, les étangs & les prairies. C'étoit le gardien fidèle de ces dépôts; & tous les biens des absens, ou des morts il les remettoit aux héritiers légitimes.

4°. Le Vizir de la Maison Impériale.

Il avoit l'œil sur la recette & la dépense;

---

(1) *Sâïr, ambulans*, & *Hewaï*, qui vient de l'Arabe *Héva*, signifie *Ventosus* ou *vento traditus*. Nous croyons que Timour veut ici parler des biens qui n'ont plus de Propriétaires. Le Traducteur Anglois s'est contenté de mettre les mots originaux sans traduction. *The vezzeer of the sauir and huvauee.*

& fur tout ce qui fortoit du tréfor, ou étoit employé à la nourriture des chevaux & autres bêtes de charge.

J'établis trois Vizirs (Intendans) des frontières & de l'intérieur de l'Empire, pour veiller fans relâche à la confervation des Provinces & à l'adminiftration des domaines.

Ces fept Vizirs (ou Miniftres) étoient fubordonnés au chef du Divan (1); &, après avoir difpofé avec lui toutes les affaires des Finances, ils me les communiquoient.

Je voulus établir auffi un Magiftrat chargé de me faire des repréfentations (2) fur la fituation de mes troupes & de mon peuple, fur la diminution, ou les progrès de la population, enfin fur toutes les affaires épineufes que j'avois à terminer.

Le chef du Corps Eccléfiaftique fut chargé de me préfenter l'état des penfions affignées aux defcendans du Prophête, & des traitemens accordés à d'autres Membres du

---

(1) *Diwanbeg.*

(2) *Yrzbeg*, Maître des Requêtes, qui a foin de les faire parvenir au Prince. *Not. de l'Edit. Angl.*

Clergé, ainsi que celui de la répartition des legs, ou autres fonds consacrés à la Religion. Le Juge Ecclésiastique me rapportoit les affaires relatives à la Religion, & le Juge Civil celles qui étoient de sa compétence.

Je voulus que toutes les affaires d'Etat, toutes celles qui concernoient l'administration des Provinces, les changemens & les innovations, la destination des troupes ou des Emirs, enfin toutes les délibérations, ou il s'agissoit de proposer des plans, ou de régler la conduite d'une opération, fussent proposées dans un Conseil privé.

Je voulus qu'à ce Conseil assistât un Secrétaire d'une discrétion à toute épreuve, pour tenir un Registre exact de ces affaires secrètes & de ces délibérations.

J'ordonnai qu'on établît plusieurs Secrétaires des Audiences, (ou du Conseil public) qui assistoient tour-à-tour au Divan; ils écrivoient soigneusement toutes les affaires & les difficultés résolues, ou simplement agitées. Ils inséroient dans l'Histoire des événemens de ma vie les jugemens que j'avois portés, & tout ce qui se passoit dans mon Conseil.

Dans

Dans chaque département de l'Administration, il y avoit un Commis pour tenir le Journal de la recette & de la dépense.

---

*Réglemens pour la création des Emirs de Hordes* (1), *de Compagnies (2) & de Corps de dix mille (3).*

Je recommandai que l'Emir de chaque Horde & de chaque corps de dix mille, menât avec lui, en temps de guerre, un cavalier tiré de chaque tente (4); un du Duwaléh Tchouc (5), & un autre

(1) *Emir Oulous.* Ce sont les Seigneurs naturels des Hordes Tartares; ils sont subordonnés aux Gouverneurs de Provinces. *Hist. de Timur-Bec. Tom. IV*, *pag.* 201.

(2) *Couchoun*, Compagnie de cent hommes.

(3) *Touman.* Corps de dix mille.

(4) *Khirka.* Mot Mogol. Une tente Tartare. *Castel. Lexicon Persicum*, *p.* 235.

(5) Mots Mogols dont la signification nous est inconnue. *Duwaléh Tchouc* pourroit signifier une *troupe d'esclaves noirs.* Mais cette interprétation seroit peut-être trop hazardée.

enfin de chaque maison. Par tout où ils s'arrêteroient, on devoit leur fournir de l'eau & du fourrage pour leur ration. Les Chefs de Tribus recevoient une marque d'honneur (1) & un petit pavillon (2). Ils étoient obligés d'amener à la guerre un nombre de cavaliers proportionné à la force de leur Tribu (3) & de leur Touman (4).

Parmi les quarante Oymacs ( ou chefs de Hordes ) qui s'étoient rangés sous ma domination, je voulus que douze reçussent le brevet (5) d'Officiers, afin de les élever au

---

(1) *Yrghou*, mot Mogol peu connu.

(2) *Birc*, mot Mogol. *Une petite Enseigne*, selon le Traducteur Anglois.

(3) *Alous*, Horde ou Tribu Tartare.

(4) *Touman* signifie également un corps de dix hommes, ou un district capable de fournir un pareil nombre de guerriers. *Voy. la Tabl. Alph.*

(5) *Tamgha*, *insignia regni*, *regium diploma*. Chez les Turcs il signifie un *poinçon qui marque le titre & la bonté de la monnoie ou des Ouvrages d'Orfèvrerie.* Je pense qu'ici il signifie un *Brevet*, ou une *sorte de livrée*, un *uniforme*. Je n'ai pas cru devoir traduire *la paye*, comme l'Auteur Anglois l'a fait.

rang de mes ſerviteurs affidés, & je choiſis les Oymacs de Berlas, de Tarkhan, d'Arghoun, de Jalaïr, de Toulkatchi, de Douldi, de Moghoul, de Seldouz, de Tougha, de Kaptchac, d'Erlat & de Tatarie.

Dans la Horde de Berlas, je fis quatre Officiers généraux. L'Emir Khodadad, à qui je donnai le Royaume de Badakhchan; l'Emir Jakou, l'Emir Ikou-Timour, & l'Emir Soléïman-Chah reçurent chacun le Gouvernement d'une frontière & d'une Province.

J'accordai le grade de Minkbachi à cent autres perſonnes de la Horde de Berlas; enfin je créai Jélaleddin-Berlas dixiéme Emir, & Abouſeïd neuviéme.

Dans la Horde de Tarkhan, je fis l'Emir Bayazed ſeptiéme Emir, & vingt guerriers furent nommés Youzbachis.

Dans la Horde d'Arghoun je décorai Tache-Khojah de la dignité de huitiéme Emir, & je choiſis vingt perſonnes de cette Horde pour Minkbachis, Youzbachis & Ounbachis.

Dans la Horde de Jalaïr, j'élevai Touk-Timour & Chir-Béhram, au rang de hui-

tiéme & neuviéme Emirs, & j'établis vingt Ounbachis & Youzbachis.

Dans la Horde de Toulkatchi, je conférai l'Emirat à Aljaitou-Berdi.

Dans celle de Douldi, je donnai la même dignité à Taban-Béhader & à San-Béhader.

A Timour-Khojah-Aglan dans la Horde de Moghoul.

A Iltchi-Béhader dans celle de Seldouz.

A Aly Derviche dans celle de Tougha.

A l'Emir Sar-Bougha dans celle de Kaptchac.

Dans la Horde d'Erlat, j'accordai la dignité d'Officier Général à l'Emir Mouvid, qui avoit épousé ma sœur; Solaïtchi-Béhader obtint l'Emirat.

J'élevai encore à ce grade Kounk-Khan de la Horde Tatare.

Les vingt-huit autres chefs de Hordes (1), qui n'avoient pas de Brevet, furent nommés chefs de Tribu, afin qu'en temps de guerre, ou dans le service militaire, ils se présentassent amenant avec eux le nombre de cavaliers prescrit par les Ordonnances.

---

(1) *Oymac.*

*Réglemens pour la conduite du Serviteur envers ſon Maître, & pour celle du Maître envers ſon Serviteur.*

UN bon Serviteur doit ſçavoir que ſon Maître a droit d'exiger de lui ce qu'il exigeroit, ayant lui-même un Serviteur. Il faut donc qu'il mette une activité infatigable dans ſon ſervice. Si ſon Maître, après lui avoir témoigné la plus grande affection, le traite avec indifférence, c'eſt lui-même & non ſon Maître qu'il doit accuſer.

Le bon Serviteur s'attache & ſert par affection ; celui qui, loin de connoître l'amitié, ne nourrit dans ſon cœur que des ſentimens de haine, n'en recueillera que malheurs ; tandis que la fortune & le bonheur du Serviteur fidéle croîtront de jour en jour.

Un Serviteur plein de dévouement ne s'offenſe point des réprimandes ou de l'indifférence de ſon Maître ; il n'en conſerve aucun reſſentiment ; il s'accuſe lui-même des

mauvais traitemens qu'il éprouve. Un tel Serviteur mérite bien d'être élevé.

Le Serviteur intéressé (1) sera paresseux au moment du travail.

Celui qui oublie son devoir, & tourne le dos, à l'heure de l'action, ne mérite plus d'être regardé. Un Serviteur capable de chercher des excuses, ou de demander son congé, quand il s'agit de combattre, qui cherche les moyens de s'évader, & remet au lendemain la besogne du jour, (& telle fut la conduite de Boula & de Timour Aglan, qui m'abandonnèrent dans le moment le plus pressant); que le nom de ce Serviteur soit oublié, & son châtiment remis au Très-Haut.

Les Princes ne doivent pas dépouiller de l'autorité un sujet, aussi-tôt qu'ils l'en ont revêtu. Qu'ils se gardent bien de renverser celui qu'ils ont élevé. L'homme dans lequel on a reconnu du mérite & de la sagacité, n'est pas fait pour être dédaigné.

---

(1) Mot à mot, *qui fixe les yeux sur les bouchées & les morceaux d'étoffe*; c'est-à-dire, qui n'a en vue que de se procurer la nourriture & le vêtement.

S'ils ont le malheur de lui faire cette injure, ils sont tenus de la réparer, en l'élevant à un grade deux fois plus considérable, & de s'en remettre à sa générosité. Car, s'il garde quelque ressentiment, & qu'il songe toujours à se venger, il ne tardera pas à en porter la punition. Mais le Serviteur qui a soin de se conserver une place dans le cœur de son Maître, ne peut manquer de faire fortune.

Celui qui revient après une séparation libre ou forcée, mérite bien des égards, puisqu'il donne des marques éclatantes de son repentir & de son attachement.

Si un Serviteur du parti ennemi, après avoir fait preuve de valeur & de fidélité, venoit à être pris dans le combat, ou que, sans espoir chez les siens, il les abandonnât pour me demander ma protection, je l'élevois aux dignités, & je le traitois en sujet fidèle.

Manghali-Bougha & Hider-Andoukhoud (1), avec l'Emir Abouseïd, m'attendirent à la tête de six mille cavaliers, &

(1) C'étoient des Officiers de Toglouc-Timour, Khan de Jagataï.

me combattirent sur les bords du fleuve de Balkh (1). Dans la suite, ces Officiers, n'ayant rien à espérer de leur Prince, se rendirent auprès de moi; je les reçus avec distinction, & je les comblai d'honneurs. Je leur donnai les départemens d'Hissar-Chadamane, d'Andujan (2) & du Turquestan.

Si un Serviteur, considéré dans le parti opposé, vient, au moment de l'action, à secouer la chaîne de l'amitié de concert avec l'ennemi de son Maître; si, oubliant les droits du sel, de l'autorité & de la soumission, il cherche à faire succomber son Prince, je défends expressément qu'on le reçoive; la fortune sçaura bien lui faire parvenir, en quelque lieu qu'il se retire, la récompense de son infidélité.

Le Serviteur qui, délaissant son Maître dans le danger, recherche l'amitié d'un au-

---

(1) *Le fleuve de Balkh*, le *Jihoun* ou l'*Oxus*, sont le même.

(2) *Andujan*, ville du *Mawarannahar*, dépendante de Fergânah. *Bibl. Or. p.* 115, au mot *Andokan*. *Aboulféda* ne parle point de cette ville, dans sa description du Mawarannahar.

tre, ne mérite aucune confiance : cependant, si des services multipliés donnent lieu de compter sur sa fidélité, on peut l'employer, pourvû qu'il vienne se présenter en toute autre circonstance que dans un temps de guerre, ou au moment de l'action. Il faut le traiter avec la plus grande considération.

Un Vizir ou un Serviteur qui, par politique, ou de dessein prémédité, entretient une liaison intime avec l'ennemi, qui, à la faveur de ce voile, travaille plus sûrement aux intérêts de son Maître, mérite d'être regardé comme le plus intelligent des amis & des esclaves (1) ; mais le Serviteur qui trahit & qui vend son Maître, doit être regardé comme un ennemi.

Qu'on se garde bien d'écouter les calomnies lancées contre le Serviteur qui aura tiré l'épée, & gagné des victoires, ou d'oublier ce qu'il a fait de bien. Un seul service doit être apprécié dix fois plus qu'il ne vaut,

---

(1) *Esclaves du Monarque.* C'est un titre d'honneur chez les Orientaux, selon Chardin.

& il eſt de l'intérêt du Prince d'élever cet eſclave, afin d'inſpirer aux autres le même zèle & la même ardeur.

Dès qu'un Régiment ou un Officier quitte tout pour ſe lier avec l'ennemi, qu'on ne lui donne plus aucun ſervice dans l'armée. Ainſi des chefs de l'armée de Kech (1), m'ayant tourné le dos, pour s'unir avec Haji-Berlas, dès-lors je n'eus plus aucune confiance en eux.

Tout Serviteur qui, par trahiſon, livrera à l'ennemi la Province confiée à ſes ſoins, ſera mis à mort; mais les récompenſes ſeront prodiguées à celui qui conſervera une Province.

L'Officier, dont la fidélité eſt inébranlable, à l'heure de la détreſſe, au milieu des hazards, eſt un homme vraiment digne du nom de frère.

Auſſi n'oubliai-je point cette maxime, quand je vis déſerter les chefs de l'armée de Kech. Excepté l'Emir Jakou-Berlas, perſonne ne reſta auprès de moi, pour par-

(1) *Kech*, patrie de Timour.

tager mon fort. Je regardai le fidèle Berlas comme mon frère & comme mon compagnon de fortune; je lui donnai la charge de mon Généralissime (1), avec le Gouvernement des Provinces d'Hissar & de Balkh.

---

*Régles de conduite envers les amis & les ennemis.*

APRÈS la conquête du Touran, quand je m'assis à Samarcande, sur le trône de la puissance, je ne voulus plus faire de différence entre mes amis & mes ennemis.

Les Emirs de Badakhchan, quelques chefs de troupes (2) Turques & étrangères, qui m'avoient nui par leurs manœuvres sourdes ou les armes à la main, furent consternés à la vue de leur conduite passée; mais, en se remettant à ma discrétion, ils restè-

(1) Le titre d'*Emir Alomara*. Il est un des quatre Officiers Généraux, tirés de la Tribu de Berlas.

(2) *Cachoun.*

rent confus de mes bienfaits & de ma générosité.

Je prodiguai les faveurs & les graces à tous ceux que j'avois affligés ; enfin, avec les honneurs & les dignités, je m'efforçai de les consoler.

Mais je lançai des imprécations sur les Emirs de Seldouz & du Jitteh. Ils avoient élevé à l'Empire Cabul Chah, descendant de Genghiskhan, & lui avoient fait serment de dévouement & d'obéissance. A la nouvelle de mon élévation au trône, ces perfides, foulant aux pieds les droits les plus sacrés, égorgèrent leur malheureux Prince, dans l'espoir de gagner ma bienveillance.

L'homme jaloux, qui venoit avec l'intention de me perdre, recevoit de ma part tant de marques de bonté, que, tout déconcerté par mes largesses, il se trouvoit couvert de la sueur de la confusion.

Dès qu'un ami, d'une fidélité reconnue, venoit se jetter dans mes bras, je ne faisois aucune difficulté de lui donner des effets & de l'argent ; car je le regardois comme mon Compagnon de fortune.

L'expérience m'a démontré que celui-là eſt un véritable ami, qui ne s'offenſe jamais, qui a pour ennemis les ennemis de ſon ami, & qui, dans la circonſtance, prodigue volontiers ſa vie. Tel fut le dévouement de pluſieurs de mes Officiers. Auſſi n'eurent-ils jamais à ſe plaindre de ma parcimonie.

Je ſuis encore certain, par l'expérience, que des ennemis prudens valent mieux que des amis inſenſés. L'Emir Hoſſein, petit-fils de l'Emir Gharghan (1), étoit du nombre de ces derniers. Ce qu'il fit par amitié pour moi, un ennemi ne l'eût point fait dans l'excès de ſa haine.

L'Emir Khodadad me diſoit : » Conſerves » ton ennemi comme une perle ou comme » un diamant ; mais, ſi tu rencontres une » pierre de Lakh, broyes-la de manière à » n'en pas laiſſer un veſtige ».

Il ajoutoit: « Quand un ennemi ſe rend, » & demande ta protection, fais-lui grace, » & témoignes-lui de la bienveillance ». C'eſt pourquoi je reçus avec bonté To-

(1) Cherifeddin l'appelle l'*Emir Ghazaghan*.

ctamich (1), qui venoit se réfugier auprès de moi.

Si l'ennemi, abusant de la bonté qu'on lui témoigne, recommence ses hostilités, qu'on le livre au Tout-puissant.

Le véritable ami ne s'irrite point contre son ami, ou du moins reçoit volontiers ses excuses.

---

*Réglemens pour la presséance dans le Conseil.*

J'ORDONNAI que mes fils, mes petits-fils & mes parens, selon leur rang, s'asseieroient en cercle autour du Trône, comme le Halo (qui entoure la lune.)

Que les descendans du Prophète, les Juges, les Docteurs, les Théologiens, les Sçavans, les Vieillards, les Grands & les Noblesse roient placés à la droite.

---

(1) Toctamich Khan, que Timour plaça sur le trône de la grande Tartarie, & qui, dans la suite, fit la guerre à son bienfaiteur.

Que le Généraliſſime, les Officiers Généraux, les Princes, les Chefs, les Emirs de Tribus, de dix mille & de baſſes Compagnies, les Minckbachis, les Youzbachis, les Ounbachis, ſuivant leur rang, s'aſſeieroient à la gauche.

J'aſſignai au chef du Conſeil, (1) & aux Vizirs une place vis-à-vis du Trône, les grands & les Gouverneurs des provinces (2), formoient une autre ligne derrière ces premiers.

Les guerriers d'élite, qui avoient obtenu le titre de *Braves* (3), & les autres valeureux combattans devoient s'aſſeoir derrière le trône, à main droite; les chefs de troupes légères (4) avoient la même place à la gauche.

J'ordonnai que le Colonel de l'avant-garde ſe tiendroit en face du trône; que le chef des Huiſſiers de la Chambre auroit

---

(1] *Divanbeg.*

(2) *Ketkhoda*, ſignifie *Lieutenans*, *Gouverneurs des Provinces. Mamlacat* ne doit jamais être traduit autrement ici.

(3) *Béhader.*

(4) *Caraoul.*

son poste à la porte de la tente, vis-à-vis du trône ; enfin que les personnes qui viendroient demander justice, seroient répandues à droite & à gauche.

Que les simples soldats & les serviteurs du Palais, une fois placés, ne sortiroient pas de leur rang.

Quatre Maîtres des cérémonies (1) placés à droite & à gauche, devant & derrière le trône, régloient l'ordre de l'Assemblée.

Après que tous les Assistans étoient à leurs rangs, je faisois servir au peuple mille plats de différens mets & mille pains. On apportoit aussi mille plats dans mon Conseil privé ; & j'en envoyois cinq-cents aux Emirs des Hordes & aux Colonels, en les désignant chacun par leur nom.

---

### *Réglemens pour la conquête des Royaumes.*

LORSQU'UN Royaume devient la proie de la tyrannie, de la vexation & de la cruauté ; il est du devoir des Princes fidèles

(1) *Mir-Touzouk.*

à

à la justice de travailler fortement à l'extirpation de ces fléaux, en faisant une irruption dans la contrée. Le Très-Haut lui-même arrachera ce Royaume des mains de l'oppresseur pour le leur soumettre.

Ce fut l'amour de la justice qui me suggéra l'idée de délivrer la Transoxiane des brigandages des Ouzbecs.

Si l'on s'apperçoit, que dans un Royaume la Religion s'affoiblit, que les œuvres merveilleuses du Très-Haut sont dédaignées, ou ses serviteurs favoris insultés, alors un Monarque conquérant est obligé d'entrer dans ce Royaume, avec l'intention d'y rétablir la Religion & la Loi de Mohammed. Il peut fermement compter sur le secours de l'Apôtre de Dieu.

Ce fut ainsi que j'enlevai Déhly, la capitale de l'Indoustan, au Sultan Mahmoud, petit-fils de Farouz-Chah, à Maloukhan & à Sarenk. Je remis en vigueur la Religion & la Loi. Enfin je renversai tous les Temples d'Idoles, érigés dans la Province.

Aussi-tôt qu'un pays est tourmenté par le Gouverneur ou par l'Intendant, & que

le cœur de ſes habitans eſt entièrement aliéné, un Prince belliqueux peut en faire la conquête. A l'approche de ce Libérateur, toutes les avenues ſeront ouvertes.

J'enlevai de cette manière le Khoraſſan aux Princes de Cart (1). Les motifs de ma marche, & mes projets ſur la capitale de cette Province ne furent pas plutôt divulgués que Ghaiazeddin vint me la livrer avec toutes les richeſſes qu'il avoit à ſa diſpoſition.

Tout Empire où l'héréſie & l'irreligion ont jetté de profondes racines, & dont le peuple & les ſoldats ſont partagés en pluſieurs ſectes, ſera facile à renverſer. Un Monarque conquérant ne doit pas négliger l'occaſion de l'envahir.

Ce fut ce qui me détermina à délivrer l'Irac-Ajémi & le Farſiſtan des maudits hérétiques qui diviſoient les peuples de ces contrées.

Les Chèfs de parti, qui avoient eu l'audace de lever de tous côtés l'étendart de la

---

(1) Cette Dynaſtie eſt connue ſous le nom de *Curt*, ou de *Cart*. Voyez *la Table Hiſtorique*.

puissance, furent anéantis, & je sauvai les serviteurs de Dieu.

Si, dans une contrée, le peuple a une croyance différente de celle des descendans du Prince des Apôtres, ( que les graces de Dieu soient sur lui! ) un Monarque doit subjuguer ce pays, pour tirer le peuple de la mauvaise voie. Ainsi, à mon entrée dans la Syrie, je châtiai rigoureusement ceux qui suivoient une croyance erronée.

En commençant mes conquêtes, j'adoptai quatre maximes, auxquelles je fus scrupuleusement attaché.

1o. Dans mes expéditions, je n'agis qu'avec prudence, & après une mûre délibération.

2o. Pour ne pas m'égarer dans mes entreprises, je fus extrêmement attentif, circonspect, prudent; & le secours du ciel contribua à la réussite de toutes mes opérations.

Je pénétrai adroitement le caractère & l'humeur des différentes nations; je me conduisis alors d'après cette connoissance, & je donnai à chacune d'elles les Gouverneurs qui pouvoient lui convenir.

3°. Je m'attachai trois-cents treize hommes braves, d'une naissance distinguée, d'une valeur & d'une prudence reconnues. Ils étoient si étroitement unis, qu'ils ne formoient, pour ainsi dire, qu'un individu; leurs projets, leurs actions & leurs discours étoient un. Quand ils avoient dit : « Nous » mettrons ce projet à exécution », ils l'exécutoient ; & jamais ils ne quittoient une entreprise qu'après l'avoir achevée.

4o. Je ne remettois point au lendemain l'ouvrage du jour ; je sçavois employer à propos la douceur, la sévérité, la lenteur & la précipitation; je ne tirois point l'épée dans une affaire qui ne demandoit que de la politique.

L'art de conquérir les Royaumes étoit le jeu d'échecs auquel je m'exerçois pendant le jour avec des hommes éclairés ; &, la nuit, retiré dans mon appartement, même dans mon lit, je réfléchissois sur les affaires de l'Administration & sur les moyens de les terminer.

J'étudiois soigneusement en moi-même la route des conquêtes, le chemin de l'attaque,

& celui de la retraite. Je réfléchissois à la conduite que je devois tenir avec mes soldats; comment je traiterois celui-ci, quels ordres je donnerois à celui-là.

Toujours en garde contre l'erreur, ma prévoyance embrassoit toutes les affaires; je traitois avec bonté & générosité, tous ceux de mes Officiers, dont le zèle m'étoit connu; & j'employois des ménagemens adroits avec ceux qui m'avoient donné des marques d'inimitié.

Je regardois comme un homme mal-né celui qui me rendoit le mal pour le bien, suivant cette sentence du Prophête: « L'homme né de l'amour illégitime ne quittera pas le monde sans avoir nui à son bienfaiteur ».

Mon Conseiller de conscience m'écrivit: « Tu dois te conformer aux ordres de Dieu & de son Apôtre, & donner des secours à la postérité de la majesté de Mohammed.

» Chasse de l'Empire du Très-Haut, ces Princes qui, vivant des bienfaits du Créateur, se révoltent contre lui & son Prophète. Que la justice éclate dans ton

» administration ; car, suivant la Tradition, » les Infidèles conservent l'Empire ; mais » il ne reste jamais entre les mains des » tyrans.

» Ton devoir t'oblige d'abolir les abo- » minables pratiques introduites dans le » Royaume du Seigneur. Car les mauvaises » actions ont sur le monde la même in- » fluence que les mauvais alimens sur le » corps. Efface donc jusqu'aux traces de » l'injustice.

» Ne va pas attribuer au mérite des ty- » rans la prospérité durable dont tu les vois » jouir sur la terre. Apprens la cause du » bonheur permanent des méchans & des » oppresseurs. Il faut que toutes les iniquités » & les crimes projettés dans leur cœur soient » effectués, afin que l'indignation & le » courroux de Dieu éclatent sur les cou- » pables ; il viendra un temps où le Très- » Haut signalera tout-à-coup son pouvoir » contre ces barbares, ces méchans & ces » impies, par les chaînes, par la prison ; » par la désolation, la famine, la peste » universelle & par la mort subite.

» Il viendra un temps où l'innocent, le » bon & le juste, enveloppés dans la punition des scélérats, seront mis au nombre des victimes ; car le feu qui prend » dans un marais, dévore indistinctement » les herbes séches & vertes.

» Cesse de t'étonner à la vue du bonheur » & de l'élévation des infidèles, des impies » & des méchans ; prends garde de donner » dans l'erreur, en disant : *Les coupables entassent forfaits, sur forfaits & leur fortune augmente avec leurs crimes.* Il faut pénétrer » la cause de cette prospérité ; or la voici. » En jettant les yeux sur leur véritable bienfaiteur, ils pourroient renoncer à leur » criminelle habitude, & reconnoître toute » l'étendue de leurs obligations.

» Mais, dédaignant de payer au Très-Haut un tribut de reconnoissance, pleins » d'indifférence pour son service, oubliant » les graces dont ils ont été comblés par » lui, ainsi que par son Prophète, ces ingrats finiront par devenir l'objet de l'indignation & de la fureur du souverain » Maître ».

La Lettre de mon Conseiller de conscience me détermina à retirer le Royaume de Dieu des mains des Brigands, des Infidèles & des Séditieux, des Hérétiques & des Méchans. Aussi-tôt je songeai sérieusement à les chasser & à les exterminer.

---

*Réglemens pour l'administration des Royaumes.*

DANS un Royaume que je venois de ranger sous ma domination, j'honorois ceux qui méritoient de l'être; je témoignois toute sorte d'estime & de vénération aux descendans du Prophète, aux Docteurs de la Loi, aux Sçavans & aux Vieillards; je leur assignois des traitemens (1), des pensions; je regardois les Grands de cette contrée comme mes frères, les orphelins & les pauvres comme mes enfans.

L'armée étoit incorporée dans la mienne, & je parvenois à gagner le cœur du peuple.

(1) *Siorgal.*

Néanmoins je tenois toujours mes ſujets ſuſpendus entre la crainte & l'eſpérance. Je traitois les bons avec bonté, de quelque pays qu'ils fuſſent ; mais les méchans & les perfides étoient bannis de mes Etats.

Je retenois les hommes lâches & vils dans le rang qui leur convenoit, ſans permettre qu'ils transgreſſaſſent les bornes preſcrites. Je prodiguois les honneurs & les dignités aux Grands & aux Nobles. Les portes de la Juſtice étoient ouvertes dans tous les pays, & j'avois ſoin de tenir fermées toutes les voies de la rapine & du brigandage.

Le Gouverneur d'une Province conquiſe étoit continué dans ſa charge. Enchaîné par mes bienfaits, j'étois sûr de ſa fidélité & de ſon dévouement. Mais le rebelle ne tardoit pas à être pris par ſes propres actions. Alors je lui ſubſtituois un Gouverneur équitable, intelligent & actif.

J'ordonnai que l'on puniroit ſelon la Loi Yaſſa (la Loi de Genghiskhan) les brigands & les voleurs de grand chemin & qu'on banniroit de mes Etats, les ſéditieux & les traîtres. Je ne voulus point qu'on ſouffrît les baladins dans les Provinces.

J'établis dans les villes & dans les quartiers des villes un Grand-Prevôt (1) chargé de veiller à la sûreté du peuple & des soldats. Tous les vols commis dans son Département étoient au compte de cet Officier.

On plaça des Gardes sur les routes (2) pour faire la patrouille & favoriser la circulation. Les Voyageurs & les Marchands avoient le droit de faire escorter leurs richesses & leurs effets par ces Gardes qui répondoient de tout ce qui se trouvoit égaré ou perdu.

Il étoit expressément défendu aux Magistrats de punir les Citoyens sur des accusations & des discours de gens suspects ou mal-intentionnés. Mais, après une conviction appuyée sur quatre dépositions, on infligeoit au coupable une amende proportionnée au délit.

On ne pouvoit percevoir ni taille, ni

(1) *Cotouel.* Il faisoit aussi la fonction de *Lieutenant général de Police.*

(2) Cette institution existe encore en Perse, où les routes sont beaucoup mieux gardées qu'en Europe.

capitation dans les villes ni dans les faux-bourgs ; aucun ſoldat n'avoit le droit de s'inſtaller dans la maiſon d'un particulier, ou de prendre les troupeaux & les meubles (1) d'un citoyen.

Dans toutes les affaires relatives au peuple d'une Province quelconque, les Gouverneurs avoient ordre de ſe maintenir ſtrictement dans les bornes de la Juſtice.

Je fis des fondations pour la ſubſiſtance des mendians, afin de détruire la mendicité.

---

*Réglemens pour entretenir des correſpondances & pour connoître l'état des Royaumes, des Provinces, du Peuple & de l'Armée.*

Je voulus que, ſur chaque frontière, dans chaque Province, dans chaque Ville, & à l'Armée, il y eût un Secrétaire des Nouvelles. Son occupation étoit d'informer la

(1) *Oulagh.* Mot Mogol dont la ſignification eſt aſſez incertaine.

Cour des actions & de la conduite des Gouverneurs, du Peuple & des Soldats, de la situation de mes Armées, des Armées de mes voisins; il envoyoit un état exact de l'importation & de l'exportation des marchandises & des effets; de l'entrée & de la sortie des Etrangers, des Caravannes de tous les pays. Ce Secrétaire, par ses correspondances dans les Royaumes, sçavoit toutes les démarches des Princes, connoissoit les Sçavans & les hommes instruits qui, des contrées les plus lointaines, étoient disposés à venir auprès de moi. J'exigeois, dans ses rapports, la plus scrupuleuse véracité.

S'il osoit y manquer, & qu'il ne rendît pas un compte exact des faits, on lui coupoit les doigts; s'il omettoit dans son Journal quelqu'action louable d'un soldat, ou la présentoit sous un autre point de vue, il perdoit la main; enfin si l'inimitié, ou la méchanceté le portoit à écrire des mensonges, il étoit puni de mort. Je recommandois expressément qu'on me présentât ces nouvelles jour par jour, semaine par semaine & mois par mois.

J'entretenois un corps de mille hommes montés ſur des chameaux (1); un autre de mille cavaliers de troupes légères, avec mille fantaſſins bien leſtes, afin de prendre des renſeignemens certains ſur l'état des Provinces & des frontières, pour pénétrer les deſſeins des Princes voiſins. A leur retour, ils me faiſoient le détail de leurs découvertes, & je pouvois me précautionner contre tous les événemens.

Ce fut par eux que j'appris la défaite de Toctamich par Orous-Khan. Le vaincu ſe diſpoſoit à venir me trouver; je fis alors mes préparatifs pour ſecourir Toctamich, & faire la guerre au vainqueur.

Lorſque je conçus le projet de conquérir l'Indouſtan, ils me firent ſçavoir que, dans chaque Province de ce Royaume, les Gou-

---

(1) *Jémmazeh.* Dromadaire, & particulièrement cette eſpéce de chameau, que ſa vigueur à ſupporter la faim, la ſoif & les longues marches, rend propre aux grands voyages. Mais il a le pas ſi rude, que le maître eſt obligé de s'attacher avec des courroies ſur ſa monture, pour n'être pas déſarçonné par les ſecouſſes. *Golii*, *Lexic. Arabicum. p.* 532.

verneurs & les Commandans avoient ufurpé l'autorité, & s'étoient rendus indépendans.

Sarank, frère de Malou-Khan, avoit levé l'étendart de l'indépendance dans le Diftrict de Moultan; le Sultan Mahmoud avoit fuivi fon exemple dans Déhli; Malou-Khan venoit former une armée dans le territoire de Lahor; Mobarek-Khan affectoit le pouvoir fuprême dans le Royaume de Canouje. Enfin il ne fe trouvoit pas dans tout l'Indouftan une Province dont un particulier ne fe fût rendu Souverain.

Je vis, par toutes ces inftructions, qu'on pouvoit facilement s'emparer de la contrée; mais l'armée n'en jugea pas ainfi (1).

J'étois encore occupé de mon expédition dans l'Inde, quand on vint m'apprendre que Bayazed (2) avoit fait une invafion dans

---

(1) Cette oppofition ne fut pas longue, & Timour conduifit fes guerriers dans l'Indouftan, fous le prétexte d'y établir la Religion Mufulmane. Voyez dans la *Vie de Timour* le récit de leurs travaux Apoftoliques.

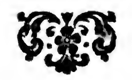
(2) Bayazed, Empereur Ottoman, qui fut battu & pris par Timour.

plusieurs de mes Provinces ; que les Géorgiens, franchissant leurs limites, avoient jetté du secours dans des châteaux assiégés par mes armées.

Je fis réflexion que les désordres de l'Iran (1) croîtroient, si je séjournois plus long-temps dans l'Inde. Je mis donc ordre aux affaires de cette dernière contrée ; &, par une extrême diligence, je traversai la Transoxiane, où je restai quelques jours. Ensuite, dirigeant ma course vers l'Anatolie (2) & la Géorgie, je finis par m'emparer de tout cet Empire.

(1) La Perse. Voyez la *Tab. Géogr.*

(2) *Le pays de Roum*, c'est-à-dire les Etats de Bayazed, l'Empire Ottoman.



*Régles de conduite avec les Naturels & les Colons de chaque Province. Etablissemens pour l'entretien des Tombeaux* (1) *des amis de Dieu, & des Chefs de la Religion. Donations & Fondations pieuses.*

J'ORDONNAI que les Guerriers d'un Royaume nouvellement soumis seroient reçus à mon service, dès qu'ils reconnoîtroient mon autorité ; qu'on épargneroit au Peuple & aux Naturels de cette contrée les maux (2) auxquels les vaincus sont ordinairement en proie ; que leurs possessions & leurs richesses échapperoient à la rapine & au pillage, & que tout le butin qu'on auroit fait sur eux, leur seroit restitué.

J'exigeai qu'on eût les plus grands égards

(1) *Mazarête*, lieu qu'on visite. Telle est la signification propre de ce mot, auquel on a ensuite donné le sens que nous voyons ici, parce que les tombeaux des Saints Musulmans sont fréquemment visités par les Pélerins. Voyez ce mot à la *Tab. des Matières*.

(2) Mot à mot : *le meurtre, la rapine & l'esclavage.*

pour

pour les descendans du Prophète, les Théologiens, les Vieillards, les Docteurs, les Grands & les Nobles; qu'on rassurât les Pères de famille, les Chefs de Hordes & les Cultivateurs.

On tenoit les sujets suspendus entre la crainte & l'espérance, & l'on punissoit, selon la grandeur du délit, & les facultés des coupables.

Je rendis des Ordonnances pour que les Seides (1), les Docteurs, les Vieillards, les Sçavans, les Derviches & tous les Cénobites (2), qui venoient fixer leur demeure dans l'étendue de mes domaines, eussent des pensions & des appointemens, pour que les pauvres & les hommes sans ressource trouvassent une subsistance suffisante, enfin pour que les Professeurs & les Principaux de Colléges eussent des appointemens assurés.

---

(1) Les *Seides* sont les descendans de Mohammed.

(2) Les mots Persans sont *Kiouchéh nichinan*, *assis dans un coin*; parce que, par tout où se trouvent ces hommes intérieurs & mystiques, ils vont s'asseoir en silence dans le coin le plus retiré.

Je consacrai des sommes pour l'entretien des tombeaux, pour les châsses des Saints & des Chefs de la Religion. L'on fournissoit des tapis, des vivres & des lumières.

J'assignai les territoires de Bakhaf & de Jileh, pour l'entretien du premier des tombeaux, celui du Chef des Fidèles, le Prince des hommes, Ali fils d'Aboutaleb (1) (que Dieu le comble de gloire !)

J'affectai les villages & les environs de Kerbala, de Bagdad & d'autres cantons pour le tombeau de l'Imam Hossein (à qui Dieu fasse paix !) pour celui du vénérable Abdal-Cader, le modèle des Saints ; enfin pour celui du grand Imam Abou-Khanifeh, (que Dieu le comble de bénédictions !) pour les tombeaux des autres Saints & personnages illustres de la Religion, qui reposent à Bagdad ; & les sommes fournies étoient proportionnées au mérite du Saint.

---

(1) Tous les personnages dont on va voir les noms, sont des Saints très-révérés chez les Musulmans. On peut consulter les petites Notices que nous avons faites sur chacun d'eux à la Table Historique.

Les terres de Jazaïr, & le revenu d'autres villes furent consacrés à l'entretien des tombeaux de l'Imam Moussa-Kazim, de l'Imam Mohammed-Naki & de Soliman-Farsi.

Celles de Kouteh-Bast, & les environs de Tous servirent à l'entretien du tombeau de l'Imam Ali fils de Moussa. Je recommandai qu'on fournît des tapis, des lampes & une certaine quantité de vivres par jour. Je fis de semblables fondations pour les tombeaux de chaque Saint de l'Iran & du Touran.

Je faisois rassembler tous les mendians d'un pays nouvellement conquis; je voulois qu'on leur donnât, tous les jours, une ration de nourriture, & qu'on les distinguât par une marque particuliere (1), afin qu'ils ne s'amusassent plus à mendier. Si un de ces Pensionnaires mendians étoit surpris à faire son ancien métier, on le vendoit pour les contrées lointaines, ou bien on le bannissoit, afin de détruire la mendicité dans mes Etats.

(1) *Tamghâ*, mot Mogol. *Voyez la Table des Matières.*

*Réglemens pour la collection des revenus, & des contributions du peuple. Ordre & disposition de l'Empire ; Culture & Population ; Sûreté & Police des Provinces.*

Que, dans la perception des impôts sur le peuple, on se garde bien de vexer les contribuables, ou de faire déserter la Province ; car la ruine du peuple fait la ruine du trésor ; la ruine du trésor cause la dispersion de l'Armée, qui entraîne à son tour la décadence de l'autorité.

Lorsque j'avois pris une Province, & qu'elle étoit entrée sous mon obéissance par une capitulation qui la mettoit à couvert des suites funestes de la guerre, je voulois qu'on se mît au fait du revenu & du produit de cette Province.

Si le peuple vouloit s'en tenir à l'ancienne Administration, on se conformoit à ses désirs ; autrement on régloit la perception des impôts d'après les Ordonnances.

Les revenus étoient déterminés ſur le produit des terres, & les taxes fixées en conſéquence.

Par exemple, ſi un Agriculteur avoit une terre fertiliſée par le moyen des canaux, des fontaines ou des torrens, pourvû toutefois que ces eaux coulaſſent ſans interruption (1), le revenu de cette terre étoit diviſé en trois parts; il en gardoit deux, & l'autre tiers appartenoit au Collecteur.

Si le ſujet aimoit mieux payer en argent, la part du Collecteur étoit eſtimée ſuivant le prix courant & les Soldats avoient une paye proportionnée au prix des denrées (2).

Si cette répartition déplaiſoit encore au

(1) Cette clauſe eſt très-ſage; car il eſt bon de ſçavoir qu'il ſe trouve dans l'Orient des rivières, des torrens & des ſources intermittentes, qui ne coulent que pendant un certain temps de l'année. Voyez la *Deſcription de l'Arabie*, par M. Niéburh, & les *Queſtions du Sçavant M. Michaëlis. paſsim.*

(2) On donnoit au ſoldat une ſomme plus ou moins forte, ſelon le prix du grain; c'eſt-à-dire que ſa paye étoit proportionnée à la cherté des vivres. *Not. de l'Edit. Angl.*

ſujet, on prenoit le produit de trois arpens ſéparément. Du premier on tiroit trois charges ou meſures ; du deuxiéme deux charges, & du troiſiéme une charge. Une moitié étoit en bled, l'autre en orge, & l'on prenoit la moitié du total.

Si le ſujet refuſoit de payer en nature, on eſtimoit la charge de bled cinq Miskals d'argent, & celle d'orge deux Miskals & demi. On lui preſcrivoit le devoir du Kalah (1). Mais on n'exigeoit rien de plus du peuple, ſous quelque prétexte que ce pût être.

Quant au reſte du produit des terres (2), pendant l'Automne, le Printemps, l'Hiver & l'Eté, & des cantons, qui n'étoient fer-

---

(1) Nous ignorons quel eſt ce devoir.

(2) Il paroît que Timour comprend ici toutes les productions qui ne ſont pas du bled ou de l'orge. En général tout cet article eſt très-obſcur ; &, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu le rendre d'une maniére ſatisfaiſante. Le Traducteur Anglois n'a pas été plus heureux que nous. Le texte Perſan eſt tellement embarraſſé que nous doutons ſi Aboutaleb a bien entendu ſon original Mogol.

tilisés que par la pluie, on en formoit des parts dont on prenoit le tiers ou le quart.

Les impôts sur les herbes, sur les fruits & les autres productions de la campagne, sur les communes, les réservoirs, les pâturages & autres terres en valeur, restoient sur l'ancien pied; si le sujet se récrioit on y procédoit autrement (1).

Il étoit expressément défendu d'exiger les impôts avant que le peuple eût recueilli, & il faisoit ses payemens à trois époques différentes.

Si les sujets payoient de bon gré, on se passoit de Collecteurs; mais, s'il en falloit un, il n'employoit que les paroles & l'autorité, pour percevoir les deniers royaux; jamais il n'avoit recours au bâton, à la corde, au fouet ni aux chaînes; & il ne sé-

(1) C'est ainsi que j'ai traduit un passage assez obscur, auquel je ne crois pas qu'on puisse donner d'autre sens. Le Traducteur Anglois avoue ne pas l'avoir entendu. *Be hest ou boud a'mel Numayend* me paroît signifier: Ils (les Collecteurs) se conduiront selon l'exigence du cas.

viſſoit point contre la perſonne du débiteur.

Un Agriculteur qui défrichoit des landes, qui creuſoit un canal, qui faiſoit des plantations, ou remettoit de nouveau en valeur un champ abandonné, ne payoit rien, la première année ; la deuxiéme, il donnoit ce qui lui plaiſoit ; la troiſiéme, il étoit placé ſur les rôles des contribuables ſelon les Ordonnances.

Si le grand Propriétaire, ou l'homme puiſſant vexoit le pauvre ou lui faiſoit du tort, les biens de l'oppreſſeur répondoient de tout, & l'on rétabliſſoit le Sujet vexé dans ſa première ſituation. Quant aux terres dévaſtées & ſans Propriétaires, je recommandai qu'on pensât ſérieuſement à les remettre en état. Mais, ſi le Maître étoit dans la misère, on lui fourniſſoit les outils néceſſaires pour les cultiver.

Je voulus qu'on nettoyât les canaux engorgés, que les ponts renverſés fuſſent rétablis, & qu'on en conſtruisît ſur les rivières & ſur les torrens. Je fis bâtir des Caravanſeraïs ſur les routes, à la diſtance d'une jour-

née. J'établis des Concierges dans ces maiſons, & des Gardes ſur les chemins. Ils veilloient à la ſûreté des Voyageurs & répondoient de tous les vols faits à ces derniers.

Dans chaque ville, je fis bâtir une Moſquée, une Ecole publique, un Monaſtère, un Hoſpice pour les pauvres & pour les indigens, une Maiſon-de-ſanté pour les malades. Il y avoit un Médecin attaché à l'Hôpital.

Je voulus que l'on conſtruisît auſſi un Hôtel-de-Ville, une Chambre-de-Juſtice; j'établis encore des Gardes (2) pour les terres enſemencées & pour la ſûreté des citoyens.

Je mis trois Miniſtres dans chaque Province.

Le premier étoit pour le peuple; il tenoit un compte exact & fidèle des ſubſides payés par les ſujets, m'énonçant la ſomme & ſpécifiant de quel droit & à quel titre il l'avoit exigée.

Le deuxiéme Miniſtre étoit pour les ſoldats.

---

(1) Ces Gardes ſe nomment *Courtchi*. Voyez la *Table des Matières*.

Il tenoit un état de la somme à eux payée & de celle qui leur restoit due.

Le troisiéme veilloit sur les propriétés des absens & des Voyageurs (1), sur les récoltes abandonnées au vent (2). Avec l'agrément du Juge & du Magistrat de la Religion, ce Vizir s'emparoit du patrimoine des fous, des héritiers inconnus & des coupables flétris par la Loi. Les biens des morts passoient aux héritiers légitimes. S'il ne s'en trouvoit point, ils étoient consacrés à des fondations pieuses, ou bien envoyés à la Méke.

---

(1) Les personnes perdues & dont on n'avoit aucune nouvelle.

(2) Le Traducteur Anglois s'est contenté d'écrire en caractères ordinaires sans les traduire, ces deux mots du texte Persan *Badi* & *Hevai*, *vent* & *air*. Ces mots sont terminés par le *Ie* d'appartenance qui se trouve dans l'Arabe, l'Hébreu, le Persan & le Turc. *Voyez ci-devant, pag. 94 à la Note.*



*Réglemens pour la guerre & les combats, pour l'attaque & la retraite ; pour l'ordre de Bataille & la défaite des Armées.*

Si l'armée ennemie ne va pas à douze mille cavaliers, on donnera la conduite de la guerre au Généraliſſime, avec douze mille cavaliers tirés des Tribus & des Hordes (1). Il aura en outre des Minkbachis, des Youzbachis & des Ounbachis qui l'accompagneront.

Arrivé près de l'ennemi, à la diſtance d'une journée, il m'enverra des nouvelles.

Je veux que ces douze mille cavaliers forment neuf diviſions de cette manière.

Le corps de bataille une diviſion.

L'aîle droite trois diviſions.

L'aîle gauche trois diviſions.

L'avant-garde une diviſion, & ſa védette une autre diviſion.

(1) Les *Oymacs* & les *Toumans*.

L'aîle droite ſera formée de ſon avant-garde, de ſes diviſions de droite & de gauche ; l'autre aîle aura de même ſon avant-garde & ſes deux diviſions.

Dans le choix de ſon champ de bataille, le Général doit rechercher quatre choſes.

1°. De l'eau.

2°. Un terrein capable de contenir ſon armée.

3°. Une ſituation avantageuſe d'où il puiſſe dominer ſur l'ennemi. Sur-tout qu'il ſe garde bien d'avoir le ſoleil en face, pour que ſes ſoldats n'en ſoient pas éblouis.

4°. Un champ de bataille vaſte & uni.

La veille du combat, le Général aura ſoin de tracer ſes lignes ; l'armée, une fois rangée en bataille, doit aller en avant, ſans détourner ſes chevaux d'aucun côté, & ſans pencher vers la droite ni la gauche. Auſſi-tôt que les guerriers auront découvert l'ennemi, qu'ils ſe mettent à jetter le cri de bataille Dieu eſt grand (1).

(1) Louange qu'on adreſſe à Dieu, & qui eſt le ſignal du combat. *Allah akber, Dieu eſt grand.*

Si le grand Inſpecteur (1) s'apperçoit que le Général manque à ſon devoir, il peut en créer un autre, en communiquant aux Officiers & aux Soldats les pouvoirs que je lui ai donnés.

Le Général, de concert avec le grand Inſpecteur (2) ira reconnoître le nombre des ennemis; il comparera leurs armes avec celles de ſes Soldats, & leurs Officiers avec les ſiens, afin de découvrir ce qui lui manque & d'y ſuppleer. Attentif à tous leurs mouvemens, il obſervera s'ils s'avancent lentement & dans une belle diſpoſition, ou s'ils courent en déſordre.

Qu'il connoiſſe bien les manœuvres de ſes Adverſaires, ſoit qu'ils chargent tout-d'un-coup, ſoit qu'ils attaquent par pelotons. Le grand art eſt de bien obſerver le moment où l'ennemi ſe prépare à aſſaillir, ou bien à ſe battre en retraite, s'il veut tenter une nou-

---

(1) *A'riz lachker* ſignifie celui qui eſt chargé de la revue des troupes, comme un Commiſſaire des Guerres ou un Inſpecteur.

(2) *A'riz lachker.*

velle attaque, ou s'il s'en tient à la première. Dans ce dernier cas, les Soldats doivent soutenir le choc avec patience; car la bravoure n'est absolument que la patience dans un moment périlleux.

Tant que l'ennemi n'engagera pas l'action, n'allez pas au-devant de lui. Dès qu'il fait un pas en avant, que le Général mette toute son attention à diriger les manœuvres de ses neuf divisions.

Quel est le devoir d'un Général? De guider les évolutions de ses troupes, de ne pas s'effrayer au moment de l'action. Egalement ferme du pied & de la main, chaque division est pour lui une arme particulière, telle qu'un trait, une hache, une massue, un poignard, une épée ou une dague; il se sert de chacune dans le besoin.

Le Chef doit se regarder, ainsi que ses neuf Escadrons, comme un Athlète qui combat avec toutes les parties de son corps (1), du pied, de la main, de la tête, de la poitrine, & des autres membres.

---

(1) Mot à mot : *Avec tous ses membres.*

Il y a lieu d'efpérer que l'ennemi, accablé par neuf chocs fucceffifs, finira par fuccomber.

Le Chef commencera par envoyer la grande avant-garde, qui fera foutenue par l'avant-garde de l'aîle droite, & enfuite par celle de l'aîle gauche, afin de livrer trois chocs. Au moment que ces Corps avancés lâcheront pied, on fera marcher la première divifion de l'aîle droite ; après elle, viendra la feconde de l'aîle gauche. Si la victoire eft encore incertaine, on commandera la feconde divifion de l'aîle droite, avec la première de la gauche ; enfuite on m'inftruira de l'état des chofes.

On attendra mon Etendart ; &, plaçant toute fa confiance dans le Très-Haut, le Général s'avancera lui-même dans la mêlée, & me regardera comme préfent à l'action ; il eft sûr qu'avec le fecours du Tout-Puiffant, la neuviéme attaque mettra en fuite les ennemis & lui obtiendra la victoire.

Il eft de la dernière importance que le Chef n'agiffe point par emportement, qu'il dirige toutes les évolutions de fes troupes ;

quand il eſt forcé de marcher en perſonne ; qu'il le faſſe ſans trop s'expoſer ; car la mort du Général produit un bien funeſte effet ; elle ranime l'audace des ennemis.

C'eſt donc à lui de conduire ſes opérations avec adreſſe & prudence, ſans ſe laiſſer aller à la précipitation ; car la témérité eſt fille du diable ; qu'il prenne bien garde encore de s'engager dans un pas d'où il ne puiſſe ſe tirer.

( *Voyez* Ordre de Bataille, *Planche I.* )

---

## *Ordre de Bataille pour mes Armées victorieuſes.*

Si l'Armée ennemie excéde douze mille Cavaliers, ſans aller juſqu'à quarante mille, le commandement ſera donné à l'un de mes fortunés enfans, ſecondé par deux Officiers Généraux & par de ſimples Officiers (1) ſuivis des compagnies de cent (2), de dix

(1 Mot à mot : *Deux Béglerbegs accompagnés d'Emirs.*

(2) *Cachounat*, plur. de *Cachoun*, *troupe de cent*, ſelon M. de la Croix.

mille

mille & des Hordes ; de manière que l'armée ne ſoit pas moins que de quarante mille cavaliers.

Mes troupes invincibles doivent ſans ceſſe me regarder comme préſent, de peur de s'écarter des régles de la prudence & de la bravoure.

J'ordonne que, quand ma tente (1), d'heureux augure, ſera portée en avant, il y ait une eſcorte de douze compagnies, chacune commandée par un Chef de Tribu; elles manœuvreront régulièrement, afin de ne point perdre de vue les douze Réglemens (2) que j'ai preſcrits pour former un ordre de bataille, pour rompre des lignes ; enfin pour faire des attaques & des retraites.

Un bon Général, après avoir découvert le nombre des Chefs ennemis, doit ſçavoir leur en oppoſer d'autres ; il obſerve avec

(1) Le mot original eſt *Pichkhaneh*, c'eſt-à-dire la *Maiſon de devant*. C'eſt le gros Equipage, qui part ſept jours avant le Roi. *Chardin*, *Tom. VI, p.* 200.

(2) Ces Réglemens ne ſont pas dans le Manuſcrit. Le Copiſte les aura ſans doute omis par ignorance ou par négligence. *Not. de l'Edit. Angl.*

l'œil de l'attention , les combattans qu'il aura en tête , tant Archers que Lanciers , ou hommes qui ſe ſervent de l'épée. Attentif aux mouvemens de ſes Adverſaires, c'eſt à lui de voir s'ils engagent l'action lentement, s'ils n'envoyent que détachement par détachement, ou s'ils fondent avec furie ; qu'il obſerve les avenues du champ de bataille , tant pour l'attaque que pour la retraite , & qu'il pénétre l'ordre du combat des ennemis.

Il pourroit arriver qu'affectant une foibleſſe apparente , ils ſe miſſent à fuir ; mais il ne faut pas ſe laiſſer prendre à cette ruſe.

Un Général , profond dans l'art de la guerre , connoît tout le méchaniſme d'un combat ; il ſçait quel corps il faut envoyer à la charge. Sa prudence remédie à tout. Il n'eſt pas embarraſſé pour engager l'action. Il devine les projets de ſes Adverſaires , découvre le but de toutes leurs évolutions , & met en œuvre to usles moyens de les déconcerter.

De ſes quarante mille cavaliers , le Général formera quatorze diviſions , de cette manière.

Il rangera sa ligne, & la nommera corps de bataille. Trois divisions formeront l'arrière-garde (ou le fonds) de l'aile droite (1). Une de ces trois divisions sera nommée corps avancé de cette arrière-garde. Des trois escadrons qui composeront l'arrière-garde de l'aîle gauche, il y en aura un qui lui servira de corps avancé.

Il placera de même trois autres divisions devant l'arrière-garde de l'aîle droite, elles en formeront le front. L'un de ces trois détachemens servira d'avant-garde à ce front de l'aîle droite.

Il prendra un nombre égal de divisions pour mettre dans l'aîle gauche, dont elles constitueront le front; il y aura aussi une avant-garde du front de l'aîle gauche, semblable aux précédentes.

Ensuite il postera la grande avant-garde devant son corps de bataille; elle sera composée d'Archers, de Soldats armés d'épées, de Lanciers, & de Guerriers intrépides &

---

(1) Voyez les noms Mogols de ces divisions à la *Tab. des Mat.*, au mot, *Ordre de Bataille.*

expérimentés, qui combattront en poussant de grands cris, afin de jetter le désordre dans l'avant-garde ennemie.

Un Général est principalement intéressé à ne pas perdre de vue les mouvemens du parti opposé; qu'il punisse l'Officier assez présomptueux pour aller en avant sans en avoir reçu l'ordre.

Toujours attentif aux marches & contremarches de ses Adversaires, qu'il se garde bien de hazarder le combat avant qu'on vienne le lui présenter. Quand une fois ils ont fait les avances, il doit, en Général prudent, examiner leurs manœuvres, comment ils engagent l'action, & comment ils se battent en retraite; qu'il imagine ensuite les moyens de les attaquer, de les repousser, soit qu'ils reviennent à la charge, soit qu'ils lâchent pied, quand la circonstance l'exige, pour revenir aussi-tôt qu'ils en auront la facilité.

Qu'il se garde de poursuivre une armée qui se met d'elle-même en déroute; car elle a derrière elle de bons soutiens.

Le Chef doit bien faire attention si les

ennemis attaquent en corps, ou s'ils ne détachent que des Escadrons de la droite & de la gauche ; il n'a qu'à leur opposer d'abord son avant-garde ; qu'il commande ensuite les avant-gardes de ses deux aîles, pour soutenir la grande avant-garde. Après quoi il fera marcher le premier escadron de l'aîle droite & le second de l'aîle gauche, qui seront suivis du second détachement de la droite & du premier de l'autre aîle.

Si, après sept attaques, la victoire est encore incertaine, il faut commander le corps avancé de l'arrière-garde de l'aîle droite & celui de l'aîle gauche, afin de donner neuf chocs.

Si la victoire résiste encore, qu'il mette en mouvement le premier escadron de l'arrière-garde de l'aîle droite, & le second de l'arrière-garde de l'aîle gauche.

Si tous ces efforts sont superflus, envoyez les deux autres Escadrons restans des deux aîles ; peut-être alors l'avantage se décidera-t-il.

Quand ces treize assauts ne pourront entraîner la victoire, le Général ne doit pas

héſiter à mettre en mouvement ſon corps de bataille ; qu'il paroiſſe aux yeux des ennemis comme une montagne, & qu'il s'ébranle avec poids & meſure.

Qu'il ordonne à ſes Braves (1) de fondre l'épée à la main, & à ſes Archers de faire pleuvoir une grêle de traits ; enfin, ſi la victoire s'obſtine à demeurer indéciſe, que le Général n'héſite pas à ſe jetter dans la mêlée, & qu'on ne perde jamais de vue mon étendart (2).

( *Voyez* Ordre de bataille pour quatorze diviſions, *Planche II.* )

Quand l'armée ennemie excédoit quarante mille combattans, j'ordonnois aux Généraux & aux autres Officiers, aux Minkbachis, aux Youzbachis & aux Ounbachis, aux Guerriers d'élite & aux ſimples Soldats

---

(1) C'eſt-à-dire, *Les troupes d'élite qui forment le Corps de réſerve.*

(2) Les Tartares portent à la guerre l'étendart du Prince, quand bien même il ne ſeroit pas préſent. Le ſort de la bataille dépend ſouvent de cet étendart ; car ſa diſparition ſuffit pour leur faire prendre la fuite. Cette explication éclaircit ce paſſage, que le Traducteur Anglois avoue n'avoir pas entendu.

de se ranger sous mes drapeaux victorieux (1).

Je recommandois aux Chefs de chaque Escadron d'exécuter tous mes ordres avec la plus scrupuleuse exactitude. Le chef ou le simple Officier assez audacieux pour s'en écarter ou y contrevenir, passoit par les armes, & le Survivancier ( ou Lieutenant ) qui attendoit le commandement, remplaçoit le coupable.

Des quarante Compagnies formées des Hordes, des troupes de cent & de dix mille (2), j'en tirois douze à qui je donnois une marque distinctive (3), & on les divisoit en quarante pelotons. Les Officiers des vingt-huit Compagnies qui n'avoient pas de marque distinstive, passoient derrière le corps de bataille; mes fils & mes petits-fils rangeoient leurs troupes devant la droite du corps de bataille; mes parens & mes al-

(1) C'est-à-dire que Timour conduisoit alors lui-même son armée.

(2) *Oymac*, *Alous*, *Cachoun* & *Touman*.

(3) *Tamgha*, mot Mogol. Voyez la *Tab. des Matières*.

liés occupoient la gauche. C'étoient des corps de réserve qui portoient du secours partout où le besoin l'exigeoit.

Six escadrons composoient l'arrière-garde (ou le fonds) de l'aîle droite ; j'en plaçois un autre pour leur servir de corps avancé.

L'arrière-garde de l'aîle gauche étoit formée d'après le même plan ; elle avoit de même son corps avancé.

Je postois six autres escadrons devant l'arrière-garde de l'aîle droite, & je les nommois front de l'aîle droite ; un autre escadron, placé en avant, servoit d'avant-garde à ce front.

Même ordre pour le front de l'aîle gauche qui avoit également son avant-garde.

Sur le devant des deux aîles, je disposois six escadrons composés d'Officiers expérimentés & de braves qui avoient fait leurs preuves, & c'étoit-là ma grande avant-garde qui avoit pour corps avancé un escadron lancé en avant.

Deux Officiers de troupes légères & un gros de leurs amis (1), distribués à la droite

---

(1) *Borader* frère, a souvent le même sens que

& à la gauche du corps avancé de l'avant-garde, me servoient de Coureurs dans l'armée ennemie.

Défenses expresses aux Commandans des quarante escadrons d'aller au combat sans en avoir reçu l'ordre, ou avant leur tour; ils n'avoient qu'à se tenir prêts à marcher.

Dès qu'ils en avoient l'ordre, ils s'avançoient, observant toujours les manœuvres de l'ennemi. Si celui-ci trouvoit un accès dans le combat, c'étoit à eux de le lui fermer, & d'ouvrir, par leur adresse, celui qu'il vouloit leur interdire.

Aussi-tôt que la védette de l'avant-garde en venoit aux mains, le Chef de l'avant-garde lâchoit successivement ses six escadrons pour jetter le désordre dans les lignes opposées; celui de l'aîle droite détachoit aussi ses six escadrons au secours des autres, & il alloit en personne à la charge.

Le Chef de l'avant-garde de l'aîle gauche en fera de même pour protéger les com-

---

le φίλος des Grecs. Peut-être faudroit-il lire *Behaderan*, braves, au-lieu de *Boraderan*, frères, amis.

battans ; il marchera à la tête de ses troupes ; & peut-être qu'avec le secours puissant du Très-Haut, après avoir soutenu dix-huit attaques, l'ennemi accablé prendra la fuite.

S'il persiste à montrer bonne contenance, les Chefs du fond des aîles droite & gauche doivent envoyer leur avant-garde.

Ces corps, en tombant sur leurs Adversaires, pourront les dompter & les écraser.

Si nos espérances sont encore frustrées, les Chefs d'arrière-garde des deux aîles, n'ont plus qu'à faire marcher successivement leurs escadrons & à donner eux-mêmes à la tête pour passer sur le ventre aux ennemis.

Si ces Officiers lâchent pied, le moment est venu où les Princes Mirzas qui commandent le corps de réserve de l'aîle droite, & les parens de l'Empereur, qui sont à celui de l'aîle gauche, doivent fondre sur l'ennemi.

Que leurs yeux soient fixés sur le Général & sur son étendart ; qu'ils attaquent ses lignes avec intrépidité. Leur principal objet

doit être de prendre ce Chef & de renverser son étendart (1).

Quand, après tous ces efforts, l'ennemi tient encore pied, le tour des troupes d'élite qui composent le corps de bataille, & des Braves rangés derrière, est arrivé; ils doivent s'élancer tous ensemble pour livrer une attaque générale.

Après toutes ces tentatives, l'Empereur (2) ne doit pas hésiter à se précipiter lui-même avec courage & fermeté au milieu de la mêlée.

C'est ce que je fis dans la bataille contre Bayazed.

J'ordonnai au Mirza Miran-Chah, qui commandoit mon aîle droite, de donner tête baissée sur la gauche de l'Empereur Ottoman, au Mirza Sultan Mahmoud-Khan, & à l'Emir Soliman, qui conduisoient l'aîle gauche de mon armée, de fondre sur sa droite.

---

(1) On a déjà vu de quelle importance il est de renverser l'étendart du Général.

(2) *Le Sultan.*

Le Mirza Aboubeker, qui avoit sous ses ordres le córps de réserve de la droite reçut le commandement d'assaillir le corps de bataille d'Ildrim Bayazed, posté sur une éminence. Je me mis aussi à la tête de mon corps de bataille & de mes soldats d'élite, & avec les guerriers des Tribus (1), j'allai droit vers Kissar.

Ses troupes furent culbutées du premier choc ; Sultan Mahmoud-Khan se mit à la poursuite du vaincu, & l'ayant fait prisonnier l'amena dans ma tente.

En suivant les mêmes principes, je défis Toctamich-Khan, & j'ordonnai qu'on renversât l'étendart de ce Prince.

Si l'ennemi, signalant sa bravoure, met en déroute l'avant-garde de l'aîle droite, celle de l'aîle gauche, & les arrière-gardes de ces deux aîles, s'il parvient au corps de bataille, le Sultan n'a plus d'autre parti à prendre que de mettre le pied du courage dans l'étrier de la patience (2), pour re-

(1) *Oymac.*

(2) Métaphore vraiment Tartare, pour dire qu'il faut joindre la bravoure à la patience. Le Traduc-

pousser & exterminer ses Adversaires.

Dans le combat que je soutins contre Chah-Mansour Gouverneur de Déhly, ce Prince ayant pénétré jusqu'à moi, je le combattis en personne, jusqu'à ce qu'il mordît la poussière (1).

( *Voyez* l'Ordre de bataille des quarante escadrons formés de l'armée des douze Tribus qui sont incorporées dans les troupes Impériales (2), *Planche III.* )

---

teur Anglois n'a pas rendu cette image. Il a traduit ainsi. *It is then the duty of the Emperor to conduct himself with courage and with fortitude, and to proceed to repel and disperse the foe.*

(1) Ce fut un fils de Timour qui lui coupa la tête & la jetta aux pieds de l'Empereur.

(2) Mot à mot, *des douze Oymacs qui reçoivent le Tamgha.*

*Fin de la première Partie.*

تزوكات تيمور
مقالت دوم
في تدبيرات و كنكاشها*

# LES INSTITUTS DE TIMOUR.

## *SECONDE PARTIE.*

## PROJETS ET ENTREPRISES.

---

* Tozoukati Timour mècâleti dowum fi tadbirât ou Kenkâchhâ.



# LES INSTITUTS DE TIMOUR.

## SECONDE PARTIE.

### PROJETS ET ENTREPRISES.

TELS furent les Réglemens & le Plan que je ſuivis pour conquérir les Royaumes & ſoumettre l'Univers ; pour vaincre les armées, ſurprendre mes Adverſaires, me concilier ceux qui traverſoient mes deſſeins ; enfin pour diriger ma conduite envers mes amis & envers mes ennemis.

Mon Conſeiller de conſcience m'écrivit en ces termes :

« Dans l'adminiſtration de ſon Empire,
» Aboul-Manſor-Timour doit mettre en
» œuvre quatre moyens eſſentiels : une com-
» binaiſon réfléchie, une ſage délibération,

» une fermeté soutenue, & une prudente » circonspection. Un Monarque qui n'a ni » plan, ni réflexion, est semblable à un in-» sensé dont toutes les paroles & toutes les » actions ne sont qu'erreur & confusion, » & ne produisent que honte & remords. » Il te sera bien plus avantageux de diriger » toutes les opérations de ton gouverne-» ment par la prudence & une sage déli-» bération, afin de t'épargner pour l'avenir » des repentirs & des regrets.

» Apprens que la science de gouverner » consiste en partie dans la patience & la » fermeté, en partie dans une négligence » affectée, & dans l'art de paroître igno-rer ce qu'on sçait.

» Aucune entreprise n'est difficile pour » celui qui possède le talent de joindre à la » sagesse des plans, la patience, la fermeté, » une activité constante, la circonspection » & la bravoure. Adieu ».

Cette Lettre fut, pour ainsi dire, le guide de ma conduite; elle me fit voir que le conseil, la prudence, la réflexion sont dix fois plus utiles au Politique que la force

des armes. Car, comme on l'a dit, la prudence peut conquérir des Royaumes & vaincre des armées qui résisteroient à l'épée des soldats.

Quant à moi, je sçais qu'un guerrier éprouvé, qui réunit toutes ces qualités, est bien préférable à mille soldats qui n'ont que de la valeur; car il peut conduire mille & mille de ces hommes.

L'expérience m'a encore démontré que la victoire & la défaite ne dépendent point du nombre des combattans, mais de l'assistance du Tout-Puissant, & de la sagesse de nos mesures.

J'en suis moi-même la preuve.

Je marchois à la tête de deux-cents quarante-trois hommes, vers le fort de Corchi, après avoir bien combiné le plan de ma conduite. Douze mille cavaliers, commandés par l'Emir Moussa & Malek-Béhader étoient en garnison dans cette place, ou en défendoient les environs; mais, avec le secours divin & par de sages mesures, je me rendis maître de la forteresse.

Alors l'Emir Moussa & Malek-Béhader s'avancèrent avec leurs douze mille cavaliers;

& vinrent m'assiéger ; mais, plein de confiance dans le nom du Très-Haut, je sortis avec adresse & précaution. Par plusieurs attaques, livrées successivement & à propos, mes deux-cents quarante-trois guerriers battirent les douze mille cavaliers, & les poursuivirent l'espace de plusieurs lieues.

L'expérience m'a encore appris que, quoique le cours des événemens soit caché sous le voile du Destin, l'homme sage & sensé ne néglige point cependant le conseil, la prudence & la prévoyance. C'est pourquoi, me conformant à la parole respectable du Prophête, je n'exécutai jamais aucune entreprise, sans l'avoir auparavant mûrement méditée.

Quand mes Conseillers s'assembloient, je les interrogeois sur le bien & le mal, l'avantage & le désavantage d'une opération que j'étois le maître d'entreprendre ou d'abandonner. Après avoir entendu leur avis, je l'examinois sous tous les aspects ; je comparois l'utilité avec le préjudice ; je considérois tous les dangers avec l'œil de l'attention ; un projet qui offroit deux risques à

tourir étoit rejetté pour adopter celui où je n'en voyois qu'un.

C'est d'après cette manière de voir que je conseillai Toglouc-Timour, Khan de Jagataï.

Ses Emirs avoient levé l'étendart de la révolte dans les plaines du Jitteh ; il vint me consulter, & je lui répondis : « Si tu en-» voies une armée pour chasser & pour ex-» terminer les rebelles, deux périls te me-» nacent ; mais tu n'en as qu'un à redouter » si tu marches en personne ». Il me crut, & l'événement confirma ma prédiction (1).

Je ne formai aucune entreprise sans avoir pris conseil ; &, dans l'exécution, je ne donnai rien au hazard ; avant que de m'y engager, j'observois quelle en feroit l'issue ; &, usant tour-à-tour d'adresse, de prudence, de

(1) Tandis que Toglouc-Timour, Khan de Jagataï, faisoit la conquête de la Transoxiane, sur laquelle il prétendoit avoir des droits, plusieurs Princes de ses vassaux se révoltèrent dans le Jitteh. Cette révolte & les conseils de Timour, qui n'étoit alors que simple Emir, déterminèrent le Khan à quitter la Transoxiane, pour rétablir l'ordre dans son Royaume.

fermeté, de vigilance & de prévoyance, je conduifois l'affaire à une parfaite réuffite.

L'expérience m'a prouvé que ceux-là feuls font capables de former de bons plans, dont les actions ne font point en contradiction avec leurs difcours; qui, quand ils ont pris une réfolution, ne l'abandonnent point, pour quelque raifon que ce foit, & ne font jamais tentés de revenir à un projet, quand une fois ils l'ont rejetté.

Je diftinguois deux efpéces de confeil, l'un qui part des lévres, l'autre du fond du cœur. Je prêtois l'oreille au difcours des lévres; mais ce que j'entendois fortir du cœur, je le plaçois dans l'oreille du mien (pour en profiter).

Quand il s'agiffoit de mettre une armée en campagne, je délibérois pour choifir de la paix ou de la guerre. Je fondois mes Emirs. Propofoient-ils la paix, je comparois fes agrémens avec les travaux de la guerre; &, s'ils penchoient au contraire pour la guerre, je mettois en parallèle fon utilité avec les inconvéniens de la paix. Enfin je préférois toujours le parti le plus avantageux.

Je rejettois tout avis capable de diviſer l'armée (1). Je laiſſois parler le Conſeiller débitant le diſcours de la timidité ; mais je prêtois une oreille attentive à l'homme qui s'énonçoit avec jugement & fermeté.

Je recevois tous les conſeils ; mais j'avois ſoin d'obſerver le bon & le mauvais de chaque opinion & de ne m'arrêter qu'à ce qui étoit ſage & utile.

Lorſque Toglouc-Timour, deſcendant de Genghiskhan, paſſa le fleuve de Khojend (2), dans le deſſein de conquérir la Tranſoxiane, & nous ſomma, moi & les Emirs Haji Berlas & Bayazed-Jélaïr (3), de venir

---

(1) Dans le texte : *Capable de faire de l'armée deux cœurs.*

(2) C'eſt-à-dire, *le Sihoun*, (le Jaxartes) qui coulant au Nord de la Tranſoxiane la ſépare du Turqueſtan & du Jitteh où réſidoit alors Toglouc-Timour-Khan. Ce fleuve, en paſſant par Khojend, prend le nom de cette grande ville limitrophe du pays de Ferghanah & de la Tranſoxiane. Voyez la *Table Géogr.* aux mots *Khojend*, & *Sihoun*.

(3) Haji Berlas, oncle de Timour ; Berlas & Bayazed étoient chefs de Hordes dans la Tranſoxiane.

le trouver. Ceux-ci me demandèrent avis, en disant : « Faut-il nous réfugier dans le Khorassan avec notre famille & notre Horde ? » ou bien aller joindre Toglouc-Timour-Khan » ? Je leur répondis : « Il y a deux » avantages contre un seul péril à vous rendre auprès de Toglouc-Timour. Mais, si » vous fuyez en Khorassan, vous trouverez » deux périls pour un avantage ». Ils rejettèrent mon avis & dirigèrent leurs pas vers le Khorassan. Pour moi, libre d'aller dans cette contrée ou d'obéir aux ordres de Toglouc-Timour, je balançois entre ces deux partis.

Dans cette alternative j'eus recours à la sagesse de mon Conseiller de conscience, dont voici la réponse :

« On fit, un jour, cette question au quatriéme Khalife Ali, (que Dieu le comble » de gloire & de faveurs !) si le firmament étoit un arc dont la terre formât » la corde, & si les fléaux étoient les fléches » qui eussent pour but les enfans d'Adam, » & que Dieu lui-même, le Très-Grand & » le Très-Haut, fût l'Archer, où les mal-

» heureux mortels pourroient-ils chercher un
» asyle ? Ce seroit auprès de Dieu même,
» répondit le Khalife, que les hommes de-
» vroient se réfugier. C'est donc à toi d'aller
» à l'instant trouver Toglouc-Timour pour
» faire tomber de ses mains l'arc & les fléches».

L'arrivée de cette Lettre raffermit mon cœur ; je partis & j'arrivai auprès du Khan.

Mais, pour toutes les affaires qui exigeoient de la délibération, je tirois dans le Coran un présage qui régloit ma conduite (1).

Avant que de me rendre aux ordres de Toglouc-Timour, j'ouvris le Livre saint, & je tombai sur le Chapitre de Joseph (à qui Dieu fasse miséricorde !) (2) Je me conduisis

(1) Dans toutes leurs entreprises importantes les Musulmans ont coutume d'ouvrir au hazard le Coran, & de prendre le premier verset de la première page qu'ils rencontrent pour pronostic du bon ou mauvais succès. Cette espéce de divination s'appelle *Istikhara*. Les premiers Chrétiens consultoient les Livres Saints avec la même superstition. Ils avoient, en outre, les Livres prophétiques des Sybilles. *Teste David cum Sybillâ. Hist. de Timur-bec. Tom. I. pag.* 231. Vide *Van Dale de Oraculis Ethnicorum, Dissertat.*

(2) Voyez le *Coran, Chap. XII.* Timour fait al-

alors conformément aux décrets du Coran.

PREMIER DESSEIN (1).

VOICI le premier Dessein qui me fut inspiré par l'entrevue que j'allois avoir avec Toglouc-Timour (2).

Je sçavois bien que ce Khan avoit envoyé trois armées, commandées par Biktchek, Haji-Bek, de la Tribu d'Arkanat, & Olugtactimour de celle de Karite, avec d'autres Emirs Jettes, pour ravager le Royaume de Transoxiane. Ces Chefs campoient près de Khizar; je résolus de les aller trouver & de leur offrir des sommes capables de les tenter, afin de suspendre le ravage & la désolation de ce Royaume jusqu'à mon arrivée chez Toglouc-Timour.

lusion à la protection que le Patriarche procura dans l'Egypte à sa famille. *Not. de l'Edit. Angl.*

(1) J. C. 1359. Hégire 761. Age de Timour 25.

(2) Mot à mot : *Qui s'élèva à l'Orient de mon cœur, quand il s'agit de voir.*

Ma puissance (1) en imposa aux Emirs ; ils me reçurent avec considération & respect ; leurs cœurs se troublèrent, leurs yeux furent éblouis, & la magnificence de mes présens ayant achevé de les gagner, ils cessèrent de dévaster le Royaume. Alors je ne tardai pas à me rendre auprès du Khan, qui prit mon arrivée pour un heureux présage (2) ; souvent il me consultoit, & toujours il suivoit mes avis.

Sur ces entrefaites, on vient lui annoncer que les Emirs des trois armées ont tiré des présens & des sommes du peuple de la Transoxiane ; il les condamne sur l'heure à rembourser ces sommes ; & des Collecteurs sont établis pour présider à ces remboursemens. En même-temps, il défend à ces Chefs

(1) Il s'étoit fait accompagner de toute sa Tribu, & les Notables de la Transoxiane le suivoient. *Fragm. hist.* p. 327 & 328. MS. de Hunter. *Note de l'Ed. Anglois.*

(2) Comme le mot *Chakoun* ne se trouve dans aucun Dictionnaire, nous avons été obligé de suivre l'interprétation du Traducteur Anglois, mais sans la garantir.

l'entrée de la Tranſoxiane, & les dépouille du commandement pour en revêtir Haji-Berlas-Mahmoud-Chah de la Tribu d'Yéſſour.

Inſtruits de ſes diſpoſitions, les Emirs ſe retirent & lévent l'étendart de la révolte ; dans le même moment ils rencontrent Oglan-Khojah, chef du Divan & premier Conſeiller du Khan ; l'ayant attiré dans leur parti, ils marchent enſemble vers le Jitteh.

Toglouc-Timour apprit encore que ſes Emirs avoient fait des hoſtilités dans la campagne de Captchac (1). Après avoir pris mon avis, le Prince troublé tourna ſes pas vers le Royaume de Jitteh.

Il me remit (2) le Gouvernement de la Tranſoxiane, avec la commiſſion & les Lettres de créance néceſſaires ; il y ajoûta le corps de dix mille hommes (3) que com-

(1) La grande Tartarie.

(2) Chériffeddin prétend que ce furent les Chefs de l'avant-garde des Jettes qui lui remirent le corps de dix mille hommes.

(3) *Touman*, mot Mogol, corps de dix mille hommes, ou pays capable de fournir un pareil nombre de guerriers. L'Emir Caratchar étoit un des ancêtres de Timour. Voyez *la Table hiſtorique*.

mandoit, dans ce Royaume, l'Emir Caratchar-Nouvian ; ainſi cette contrée juſqu'aux eaux du Jihoun ( l'Oxus ) me fut ſoumiſe.

Ce fut dans le commencement de mon élévation que je conçus & que j'exécutai ce deſſein ; & l'expérience me convainquit qu'un projet ſagement combiné produit plus d'effet qu'un corps de cent mille cavaliers (1).

---

(1) Il paroît que Toglouc-Timour Khan du Jitteh ne paſſa point la ville de Khojend ſur le Sihoun. Les diſſenſions que Timour avoit fomentées entre lui & les Chefs de ſon armée, la révolte de ſes autres Emirs dans le Captchac arrêtèrent les progrès de ce Khan ; mais, en abandonnant la conquête de la Tranſoxiane, il profita de la ſoumiſſion apparente de Timour, pour lui en remettre le Gouvernement. Par ce coup d'autorité, il vouloit prendre acte de poſſeſſion de ce Royaume. *Note de l'Edit. Angl.*



## II. DESSEIN.

VOICI le second Dessein que je formai dans les commencemens de ma fortune (1).

(2) Quand Toglouc-Timour, au mépris de ses engagemens, amena de nouveau une armée dans la Transoxiane ; il m'ôta le Gouvernement de ce Royaume, pour le remettre entre les mains de son fils Elias Khojah, & me constitua Général & Conseiller du jeune Prince, en me montrant les Traités passés entre Cajouli, & Cabul-Khan ses ayeux & les miens (3). Par respect pour

(1) Cette formule est répétée à chaque Dessein ; nous la supprimerons dorénavant.

(2) J. C. 1360. Hégire 762. Age de Timour. 26.

(3) Cabul-khan & Cajouli Béhader, tous deux fils de Toumeneh-Khan. Cabul étoit arrière-grand-père de Genghiskhan, & Cajouli huitiéme aïeul de Timour & arrière-grand-père de Caratchar-Nouvian, dont nous avons déjà parlé.

Il paroît que Genghiskhan & Timour sortoient tous deux de la même souche ; c'est-à-dire qu'ils descendoient de Toumeneh-Khan, quatriéme aieul de

ces Traités, je me démis du Gouvernement, & j'acceptai le commandement des armées.

---

Genghiskhan, & neuviéme de Timour. Toumeneh eut pour ſucceſſeur, dans l'Empire des Mogols, Cabul ſon fils ; à Cabul ſuccéda Bartan-Khan.

Il y a lieu de croire que, dans l'acte paſſé entre les deux fréres ( pour complaire ſans doute à leur père Toumeneh ) il étoit ſpécifié que la dignité de Khan ſeroit héréditaire dans la famille de Cabul l'aîné, tandis que le cadet Cajouli, ainſi que ſa poſtérité, rempliroit les poſtes de premier Miniſtre & de Généraliſſime auprès du Khan, & qu'il régneroit une concorde durable entre les deſcendans des deux frères.

Timour, de la race de Cajouli, ſe crut obligé de déférer à cet acte que lui montroit Toglouc-Timour, deſcendant en ligne directe de Cabul par Genghiskhan. Voici ce que Timour nous apprend dans les *Fragm. hiſt. de ſa Vie*, *MS. de Hunter*, *p.* 128. *lig.* 3.

« Au commencement de l'an 762 de l'Hégire, » Toglouc-Timour amena une armée dans la Tranſoxiane, pour la ſeconde fois, en m'ordonnant » de me rendre auprès de lui ; je lui obéis. Il viola » ſes engagemens, remit le Royaume à ſon fils » Elias-Khojah, & me donna le titre de *Généraliſſime.* » Pour prévenir mes plaintes, il me communiqua le

Quand les Ouzbecs (1) se mirent à exercer, dans la Transoxiane, les plus grandes cruautés & les vexations les plus affreuses (car déjà soixante-dix Seides (2) ou fils de Séides avoient été jettés dans les chaînes.) Elias Khojah, dépourvu de toute autorité, étoit incapable de repousser ces brigands & d'arrêter leurs excès. Pour moi, avide d'acquérir

» Traité passé entre nos ancêtres Cajouli & Cabul-» khan. En voyant les articles qui étoient gravés sur » l'acier, & qui ordonnoient que la dignité de Khan » appartiendroit aux descendans de Cabul-Khan, & » que ceux de Cajouli-Béhader se contenteroient du » commandement des troupes ; mais que les uns ni » les autres ne nourriroient aucune inimitié, je ne » fis point difficulté d'accepter sur l'heure le comman-» dement ».

Cette Note est tirée d'Abulghazi, de d'Herbelot & des Fragmens manuscrits de la Vie de Timour. Elle suffit pour réfuter les calomnies d'Arabchah, & prouver l'exactitude & l'authenticité de la Vie de Timour, écrite par lui-même, & sa supériorité sur l'Ouvrage même de Chériffeddin. *Note de l'Edit. Angl.*

(1) Les Ouzbecs sont les mêmes que les Jettes, dans cet Ouvrage.

(2) *Seide* ou *Side*, Seigneur. C'est le nom qu'on donne aux descendans de Mohammed.

quérir du crédit, je fonds ſur les Ouzbecs, & je délivre l'opprimé des mains de l'oppreſſeur. Cette expédition cauſa une révolte parmi les Chefs d'Elias-Khojah & parmi les Ouzbecs même.

On écrivit à Toglouc-Timour que j'avois levé l'étendard de la révolte : le Khan, trop crédule, envoya des ordres pour me faire mourir ; mais ces dépêches tombèrent entre mes mains.

En voyant toute la grandeur du péril, j'aſſemblai autour de moi la vaillante jeuneſſe de la Tribu de Berlas (1), que j'attirai dans mon parti. Le premier qui me prêta ferment d'obéiſſance, fut Ikou-Timour ; le ſecond l'Emir Jakou-Berlas. Enſuite d'autres Braves, pouſſés par le mouvement de leur cœur, ſe rangèrent volontairement ſous mes drapeaux.

Quand les habitans de la Tranſoxiane apprirent que je me propoſois d'attaquer les

(1) Timour étoit né dans cette Tribu, qui appartenoit à ſon oncle Haji Berlas, l'un des petits Princes ſouverains de la Tranſoxiane. *Arab-Chah.*

Ouzbecs, les Grands & le Peuple ne tardèrent pas à se détacher de leur parti, pour se jetter dans le mien. Les Docteurs & les Chefs de la Loi publièrent un décret qui autorisoit l'expulsion & la destruction des Ouzbecs. Plusieurs Emirs de Hordes & de Tribus (1) se joignirent encore à moi dans cette Expédition.

Ce Décret & cet engagement, que l'on consigna par écrit, étoit conçu en ces termes :

« Suivant la conduite & l'exemple des » Khalifes légitimes (2) (à qui Dieu fasse » miséricorde) les soldats & le Peuple, les » Docteurs & les Chefs de la Loi, en con» sidération des grandes qualités de Ti» mour, l'étoile polaire de la Puissance, » ont élevé cet Emir à l'Empire. Ils pro» mettent de prodiguer leur fortune & leur » vie pour chasser, bannir, vaincre & ex» terminer le parti des Ouzbecs, ces odieux » oppresseurs qui étendent leurs mains avi-

(1) *Alous* & *Cachoun*, mots Mogols.

(2) Les quatre premiers Khalifes Aboubéker, Omar, Osman & Ali sont ainsi qualifiés. Voyez d'*Herbelot. Bibl. Or. pag.* 925.

» des, non-ſeulement ſur les meubles, les
» biens & les poſſeſſions, mais encore ſur
» l'honneur & les Loix des Muſulmans.
» Nous jurons d'obſerver les articles de ce
» Traité. Si jamais nous violons ce ſerment,
» puiſſions-nous perdre la protection de
» Dieu, & paſſer de ſa domination ſous
» celle de Satan ! »

A la vue de ce Décret, je brûlai de commencer la guerre & le carnage, & de conduire l'armée contre les Ouzbecs, afin que les malheureux ſe vengeaſſent de leurs tyrans; mais des perfides, inſtruits de mon ſecret, le divulguèrent.

Je m'apperçus que, ſi je reſtois à Samarcande, pour faire la guerre aux Ouzbecs, les habitans de la Tranſoxiane pourroient manquer à leur parole. Je réſolus donc de quitter la ville, & d'attendre ſur les montagnes que les Confédérés ſe rendiſſent auprès de moi, afin de marcher en force à l'ennemi.

A ma ſortie de Samarcande, je n'avois pas plus de ſoixante cavaliers à ma ſuite, & je vis alors combien j'avois agi prudemment. Une ſemaine entière étoit déjà écou-

lée, & personne n'avoit encore paru. Je résolus d'aller à Badakhchan faire alliance avec les Princes de cette ville.

Je saluai sur ma route (le pieux Solitaire) l'Emir Kolal, qui daigna me prescrire lui-même la conduite que je devois tenir. Il me recommanda sur-tout de fixer mon attention sur la Khorasmie, & je lui promis une année du revenu de Samarcande, si j'avois le bonheur de vaincre les Ouzbecs. Ce personnage vénérable récita la prière de la victoire (1) & me congédia.

En quittant l'Emir Kolal, je n'avois encore que soixante cavaliers pour toute escorte. Instruit de mon arrivée en Khorasmie, Elias-Khojah, ce Souverain de la Transoxiane écrivit à Tékel-Béhader, Gouverneur de Khiouk, pour lui ordonner de fondre sur moi, & de m'exterminer.

Tékel se met en campagne avec mille

(1) La Surate Fatiha. C'est la première Surate ou chapitre du Coran, que les dévots Musulmans récitent au commencement de toutes leurs entreprises, pour attirer sur eux la bénédiction du Ciel.

cavaliers. J'avois alors à mes côtés l'Emir Hoſſein, qui, m'ayant rencontré dans la route, s'étoit joint à moi. J'oſai, avec ma petite troupe, faire face à l'ennemi. L'action s'engagea, & je combattis avec tant de courage & d'acharnement que, des mille cavaliers de Tékel, il n'en échappa que cinquante, & de mes ſoixante je n'en conſervai que dix (1); mais l'avantage demeura de mon côté.

En apprenant mes ſuccès, Elias-Khojah & les Emirs du Jitteh dirent en eux-mêmes: » Timour eſt un homme étonnant; le Tout-» Puiſſant & la Fortune ſe déclarent en ſa » faveur ». Cette victoire fut pour moi un heureux augure, & les yeux des Ouzbecs ſe troublèrent à la vue de mes ſuccès.

(1) *Sept*, ſelon Chériffeddin.



## III. DESSSEIN.

DANS les circonſtances déplorables où je vis ma fortune ébranlée juſques dans ſes fondemens, où il ne reſtoit plus auprès de moi que dix guerriers (ſept cavaliers & trois fantaſſins) qui vouloient bien encore partager mes malheurs, je ne m'abandonnai pas moi-même. J'avois placé avec moi, ſur mon cheval, mon épouſe, la ſœur de l'Emir Hoſſein; &, après avoir erré dans le déſert de Khoraſmie; une nuit, nous mîmes enfin pied à terre auprès d'un puits. Trois perfides Khoraſſaniens (1) profitèrent des ténébres pour s'enfuir avec trois de nos chevaux, & il n'en reſta plus que quatre pour les ſept hommes qui ne m'avoient pas quitté. Mon courage s'accrut avec mes malheurs; &, ſans laiſſer appercevoir ma faute, je ne ſongeai qu'à la réparer.

Je venois de me remettre en marche,

(1) C'étoient trois de ſes Compagnons, & ſans doute les trois fantaſſins.

quand Ali-Beg-Tchoun-Gharbani, s'avançant vers moi, m'arrêta, & me renferma dans une prison pleine de vermine. Une garde veilloit à la porte de ce infâme cachot, où je demeurai soixante-deux jours.

Après avoir médité sur les moyens de mon évasion, aidé du Tout-Puissant, armé du bras de la valeur, j'arrache une épée à mes gardes, je fonds sur eux, & ces satellites abandonnent leur poste. Aussi-tôt je vais me présenter devant Ali-Beg; honteux de l'infâme conduite qu'il a tenue envers moi, ce Prince balbutie, & me fait des excuses.

Il me rend mes chevaux & mes armes, y joint un cheval étique, & un chameau hors de service, qu'il me prie d'accepter. Son frère Mohammed-Beg m'avoit envoyé quelques présens. Ali-Beg, dont ils tentèrent la cupidité, en garda une partie & me laissa aller.

Je m'enfonçai dans le désert, accompagné de douze cavaliers. Le second jour, nous rencontrâmes des habitations où nous mîmes pied à terre. Tandis que j'étois retiré dans une maison, une troupe de Turcomans vint

l'assaillir en poussant un cri (1). Mon premier soin fut de sauver mon épouse. Je l'enfermai dans la maison ; ensuite je chargeai moi-même cette multitude. Tout-à-coup un Turcoman (2) me reconnut, & s'écria : « C'est » Timour ». Aussitôt il arrêta les combattans, & vint se jetter à mes pieds. Je le reçus avec affabilité ; je lui posai mon Turban sur la tête ; &, dès ce moment, ils me furent entièrement dévoués lui & ses frères.

## IV. DESSEIN,

*Formé dans les premiers temps de ma fortune.*

QUAND je me vis à la tête de soixante cavaliers, je craignis que mon séjour dans ce canton ne m'exposât à la perfidie du peuple, & qu'on n'instruisît les Ouzbecs de l'état de mes affaires. Je crus qu'il seroit plus

(1) Dans le texe, *Aghari*, mot Mogol. Ils sonnèrent une espèce de Tocsin, selon *Chériffeddin*, *t. I*, *p.* 49.

(2) Ce Turcoman se nommoit *Haji Mohammed.*

sûr d'aller camper dans un désert éloigné de toute habitation, en attendant que j'eusse rassemblé une armée, qui est le bras de la puissance.

En quittant cette contrée, je marchai vers le Khorassan, & je trouvai, sur la route, Mobarek-Chah, natif de Sanjar, Gouverneur de Makhan. Il venoit me joindre avec cent cavaliers, & il me donna plusieurs chevaux excellens. Je vis encore arriver près de moi des descendans du Prophète, & d'autres habitans. Enfin je réunis dans ce désert une troupe d'environ deux cents hommes, tant cavaliers que fantassins.

Cependant Seïd Hassan, Mobarek-Chah & Seïd-Ziaeddin me firent ces représentations. « Demeurer dans cette solitude, c'est » nous exposer à voir notre petite troupe » se débander. Rendons-nous maîtres d'une » Province, & fixons-y notre séjour ».

Après avoir bien médité. « Voici, leur » dis-je, quel est mon projet. Avançons » vers Samarcande; je vous disperserai dans » les places voisines de Bokhara, tandis que, » parcourant moi-même les environs de Sa-

» marcande, je m'introduirai auprès du peu-
» ple, dans les Tribus, & je les mettrai
» dans mes intérêts. Quand j'aurai formé
» une armée, je vous appellerai. Nous fon-
» drons ensemble sur les forces du Jitteh,
» sur Elias-Khojah, (leur Chef) & nous
» subjuguerons la Transoxiane ».

Ma réponse fut approuvée d'une voix unanime ; &, lorsque nous eumes récité le premier chapitre du Coran, pour obtenir la protection divine, je m'occupai de l'exécution de mon projet.

Je commençai par répandre mes deux-cents hommes dans les environs de Bokhara, où je fis cacher mon épouse, la sœur de l'Emir Hosseïn (1) ; ensuite je partis pour Samarcande.

Témouké-Koutchine, qui se trouva sur la route avec quinze cavaliers, voulut se joindre à moi. Je lui communiquai mes secrets, & je l'envoyai auprès de Mobarek-

(1) Il laissa cette Princesse à *Bakhar-Zenden*, qui est un des villages de Bokhara. *Hist. de Timur-bec*, *Tom. I*, *p.* 51.

Chah. Dès que je me fus introduit dans les Tribus, j'attirai dans mon parti deux mille hommes prêts à me ſuivre auſſi-tôt que je léverois à Samarcande l'étendard de la puiſſance.

Entré dans cette ville, à la faveur d'une nuit très-obſcure, je me retirai chez Kotloug-Turkan-Aga, ma ſœur aînée. Les jours & les nuits ſe paſſoient à méditer & à réfléchir. J'étois reſté ignoré pendant quarante-huit jours entiers. Mais un habitant de la ville, qui apprit mon arrivée, penſa me découvrir.

Le péril étoit preſſant, & je m'évadai, pendant la nuit, avec cinquante cavaliers. Au ſortir de Samarcande, j'allai vers la Khoraſmie, ſuivi d'une compagnie de Fantaſſins. Nous trouvâmes en chemin une troupe de chevaux appartenans à des Turcomans. Je m'en emparai pour monter mes ſoldats (1).

---

(1) Il faut obſerver, à l'honneur de Timour, qu'il fit venir leurs maîtres, & leur donna une reconnoiſſance pour la valeur de ces chevaux. Ceci arriva dans la Principauté de Kech. *Fragm. Hiſt. de la Vie de Timour.* p. 355. MS. de Hunter. *Note de l'Edit. Angl.*

Arrivé à Atchighi, je campai sur le penchant d'une colline, auprès du fleuve Amouyeh (l'Oxus.) Ce fut-là le rendez-vous de ma famille (1), de Mobarek-Chah, de Seid-Hassan, & de tous ceux que j'avois dispersés dans les environs de Bokhara. Timour-Khojah-Oglan & Berlas-Jélaïr, qui étoient venus avec leur troupe, entrèrent aussi dans notre confédération. Quand je vis ma troupe grossie d'environ mille cavaliers, je pensai aux moyens de les employer, je les conduisis donc vers le Bakhter-Zémine & Candahar, que je soumis à ma domination.

## V. DESSEIN.

En allant à Candahar & en Bakhter-Zémine, nous campâmes sur les bords de l'Hirméne. Là je me construisis une habitation (2), & j'y séjournai, pour donner à mes soldats le temps de se reposer.

(1) De ce qui composoit son *Harem*; c'est-à-dire, de ses femmes.

(2) Notre texte porte, *Yourti*, au-lieu d'*Yourdi*

Tandis que je demeurois ſur les rives de ce fleuve, les habitans & les guerriers de la Province de Kermeſſir ſe préſentèrent. Près de mille hommes Turcs ou Naturels du pays vinrent auſſi m'offrir leurs ſervices, & la Province de Kermeſſir reçut mes loix.

Sur ces entrefaites, je réſolus de faire une invaſion dans le Siſtan. Inſtruit de mon projet, le Gouverneur de cette Province m'envoya des préſens conſidérables, en implorant mon ſecours. « Je ſuis, dit-il, écraſé » par mes ennemis. Ils s'emparent de mon » pays, & ils m'ont déjà pris ſept forte- » reſſes. Si vous tirez ma Province de leurs » mains, je donnerai ſix mois de paye à » vos ſoldats ».

Je ſentis combien il me ſeroit avantageux de tourner les rênes de mon attention du côté du Siſtan. Des ſept fortereſſes dont l'ennemi s'étoit rendu maître, j'en avois déjà

---

*Camera*, qu'on trouve dans le Dictionnaire. Cette légère variation n'eſt pas fort embarraſſante, lorſqu'on ſçait que les Perſans, & les Turcs ſur-tout, changent ſouvent le *d* en *t*, & *vice versâ*.

repris cinq. Quand la frayeur, s'emparant de l'ame de ce Gouverneur, il lia amitié avec ses propres ennemis ; ils firent alors entr'eux cette réflexion. « Si l'Emir Timour » demeure dans ce pays, le Siftan passera » de nos mains dans les siennes ». Ayant assemblé les soldats & le peuple de toute la Province, ils fondirent sur moi.

En violant sa parole, ce Gouverneur me jetta dans une cruelle situation ; j'allai néanmoins à sa rencontre, & je lui livrai bataille. Pendant l'action une fléche me perça le bras, une autre le pied (1) ; à la fin la victoire se décida en ma faveur.

Quand je vis que l'air & l'eau de cette contrée ne convenoient point à mon temperament, je m'en allai en Kermessir, où je restai deux mois, jusqu'à ce que mes blessures fussent guéries.

---

(1) Suivant un Auteur Persan, ce fut de cette blessure que Timour devint *manchot* & boiteux. Il n'étoit alors que simple Emir. *Hézarfen, dans l'Hist. de Timur-bec. t. I. p. 55.*

## VI. Dessein.

Après la conquête du Kermessir, & la guérison de mes blessures, je conçus le projet d'aller habiter les montagnes de la Province de Balkh, & de lever une armée pour conquérir la Transoxiane. Plein de cette idée, je montai à cheval, suivi de quarante cavaliers seulement, mais tous Nobles, fils de Nobles ou d'Emirs. Je rendis graces au Tout-Puissant, de ce que, dans mes malheurs, dénué d'argent & de munitions, j'avois à mes ordres de si braves guerriers. Je me dis alors : « Le Très-Haut s'intéresse à » ma cause, puisqu'il me soumet des hom- » mes qui sont nés mes égaux ».

J'arrivois au pied des montagnes, quand je rencontrai Sadik-Berlas (1) qui me cherchoit. Il m'amena quinze cavaliers, & je pris son arrivée pour un heureux augure.

(1) De la famille d'Ilder, fils de Caratchar-Névian. *Hist. de Timur-bec, Tom. I. p. 56.*

Les premiers jours de notre réunion furent consacrés à la chasse ; ensuite nous continuâmes notre route. Je découvris, sur le sommet d'une montagne un corps de troupes qui grossissoit à chaque moment. Aussi-tôt je fis halte, & j'envoyai des coureurs pour avoir des avis certains. Ils se mêlèrent parmi cette multitude, & vinrent me dire : « C'est » Carantchi-Béhader, ancien serviteur de » l'Emir (Timour.) Il a quitté l'armée » Jette avec deux-cents cavaliers, & main- » tenant il cherche son Maître ». Charmé de cette découverte, je me prosterne pour remercier le Très-Haut, & je fais appeller ce fidéle Serviteur. Aussi-tôt il paroît, se jette à mes genoux, me baise les pieds ; je le reléve avec bonté ; je pose mon turban sur sa tête, & nous allons ensemble vers la vallée d'Arsef.

A notre arrivée, nous plantâmes le piquet ; le jour suivant, je parcourus la vallée à cheval. Au milieu étoit une éminence, sur laquelle on respiroit un air délicieux ; je m'y établis, & tous les soldats dressèrent leurs tentes aux environs.

La

La nuit suivante étoit celle de la Prière (1), je la passai sans clorre la paupière. A l'aube du jour, je commençai mon oraison (2). Quand je l'eus achevée, je levai au ciel des mains suppliantes, & je m'attendris jusqu'aux larmes, en implorant l'assistance du Tout-Puissant, pour qu'il me délivrât de mes malheurs. Mon invocation n'étoit pas encore finie, que j'apperçus, dans l'éloignement une troupe qui défiloit vis-à-vis de la colline. Je montai à cheval, & j'en approchai assez près pour bien la reconnoître. C'étoit un gros de soixante-dix cavaliers. « Guerriers, » leur demandai-je, où allez-vous » ? Ils me répondirent : « Nous sommes des Serviteurs

(1) Proprement, *de l'assemblée*. C'est ainsi que les Musulmans nomment le Vendredi. Ce jour est aussi saint pour eux que le Sabbat pour les Juifs & le Dimanche pour les Chrétiens. On s'assemble dans la Mosquée. L'*Imam* ou Curé fait la prière & le *Khotbeh* ou Prône, où l'on prie pour Mohammed, pour ses descendans & pour le Prince régnant.

(2) C'est la première des cinq prières que les Musulmans sont obligés de réciter chaque jour, à différentes heures.

» de l'Emir Timour. Nous cherchons notre » Maître. Hélas ! ſans pouvoir le trouver. » Je ſuis auſſi, leur dis-je, un Serviteur de » cet Emir. Je vais vous ſervir de guide & » vous conduire à lui ». Un d'eux, piquant ſon cheval, s'empreſſa d'aller apprendre cette nouvelle à ſes Chefs. « Nous avons trouvé, » s'écria-t-il, un guide qui offre de nous » mener vers l'Emir Timour ». Ceux-ci tournèrent la bride de leurs chevaux & ordonnèrent qu'on m'amenât devant eux.

Cette troupe formoit trois diviſions, Togslouc-Khojah-Berlas commandoit la première, Séifeddin la ſeconde, & Toubac-Béhader la troiſiéme. A mon aſpect, ces Chefs étonnés deſcendirent de cheval, tombèrent à genoux & baisèrent mon étrier. Je deſcendis auſſi, & j'étendis mes bras ſur eux (1). Je poſai mon turban ſur la tête de Khojah; je ceignis mon ceinturon, qui étoit précieux

---

(1) Mot à mot : *Je les mis ſous mes aiſſelles.* C'eſt la plus grande marque d'amitié qu'un Tartare puiſſe donner : dès qu'il paſſe le bras ſur votre tête, votre cauſe devient la ſienne.

par le travail & par l'or, autour des reins de l'Émir Séifeddin, & je couvris de mon manteau Toubac-Béhader (1). Alors je m'attendris avec eux. Nous fimes la prière en commun à l'heure ordinaire. Ensuite je montai à cheval pour me rendre à mon camp, où je tins une assemblée générale, & je donnai des Fêtes.

Le jour suivant, je vis arriver Chir-Béhram, qui m'avoit quitté par humeur, ne pouvant résister au désir d'aller dans l'Indoustan. J'agréai ses excuses ; je le traitai même avec tant de bonté qu'il oublia sa honte.

(1) Ce sont-là tous les témoignages de bienveillance usités parmi les Orientaux, & rien de plus expressif. Car un Musulman aime beaucoup son Tulbend (improprement appellé *Turban*) ; son sabre ne lui est pas moins cher, & le don du manteau est encore un grand témoignage d'amitié, parce qu'il a rapport à l'hospitalité ; devoir que ces peuples remplissent avec une générosité admirable. La plus belle marque de distinction que puisse donner un Prince Asiatique, c'est d'envoyer des Pelisses.

## VII. DESSEIN.

MON armée, dont j'avois fait la revue, montoit à trois-cents-treize cavaliers (1), & je résolus de m'emparer d'un château qui me serviroit d'asyle. Je me disposai donc à me rendre maître du fort d'Alajou, où commandoit alors Manghali-Bougha-Seldouz du parti d'Elias-Khojah; je devois en faire le dépôt de mes bagages, & de mes provisions.

Tandis que je m'avançois vers ce château, Chir-Béhram, qui étoit lié d'une ancienne amitié avec le Gouverneur, me promit de le gagner, si je voulois permettre qu'il négociât avec lui.

Arrivé sous les murs d'Alajou, Béhram m'apprend par un courier que Manghali-Bougha lui fait ces objections. « Ce fort, dit-» il, m'a été confié par Elias-Khojah.

(1) Il en avoit huit-cents mille, quand il alla combattre Bayazed. *Ibn-chunat.*

» Ce feroit à-la-fois manquer de courage » & de fidélité que d'en ouvrir les portes » à l'Emir Timour ». Il refufa conftamment de le livrer.

Mais le Deftin voulut qu'au bruit de ma marche, la frayeur ayant faifi fon ame, il abandonnât la place & prît la fuite. Trois-cents guerriers de Jaoun, qui défendoient le fort, & qui m'avoient été anciennement attachés, rentrèrent à mon fervice.

J'arrivois dans la vallée de Souf; quand Amlis (1), qui pilloit les environs de Balkh, ayant appris mes mouvemens, vint me trouver avec deux-cents cavaliers; l'accueil favorable qu'il reçut de moi, lui infpira du courage.

De-là j'envoyai Témouké-Béhader & trois cavaliers au-delà du fleuve de Termez (2), pour avoir des renfeignemens fur l'armée du Jitteh, & pour s'informer de fes deffeins.

---

(1) Fils de Toumen-Béhader.

(2) C'eft-à-dire le *Jihoun* ou l'*Oxus*, qui paffe par la ville de Termez, fur les confins de la Tranfoxiane.

Témouké de retour quatre jours après, m'annonça que cette armée, arrivée dans la Province de Termez, y exerçoit toutes sortes de rapines & de cruautés. Sur ce rapport, je me retirai dans les défilés de Kaz, en attendant l'occasion favorable de fondre sur l'ennemi.

Prêt à m'engager dans ces défilés, je campai au milieu de la plaine d'Iltchi-Bougha, sur les bords du Jihoun. A peine Elias Khojah en fut-il instruit, qu'il envoya des troupes contre moi.

Sur ces entrefaites j'appris que cinq Emirs (1), qui faisoient partie des forces du Jitteh venoient de tourner le dos aux Chefs de cette armée, & qu'ils s'étoient retirés dans l'ancien Termez avec leurs troupes.

Toulan-Bougha, leur Député, vint m'offrir leur alliance, en disant que ces Emirs m'amenoient mille cavaliers pour servir sous mes drapeaux.

(1) C'étoient Soliman-Berlas, Moussa, Jakou-Berlas, Jellaleddin, & Hindouké-Berlas.

Je regardai leur arrivée comme un heureux présage. Ces Emirs me conseillèrent d'attaquer de nuit l'armée Jette. J'étois déjà monté à cheval, quand on m'annonça qu'elle approchoit. Aussi-tôt je rangeai la mienne en bataille, prêt à bien recevoir les Assaillans dont j'étois séparé par le fleuve.

Ce que j'avois alors de mieux à faire étoit de négocier avec eux, afin d'éteindre leur courroux (1) & de les attirer dans mon parti.

J'adressai la parole au général (2); il goûta mes raisons; mais les autres Officiers, qui n'étoient pas de son avis opinèrent pour le combat; j'en fus indigné & je disposai mes troupes.

(1) Mot à mot : *Afin d'éteindre le feu de leur courroux avec l'eau de la prudence.*

(2) *L'Emir Abousèid.*



## VIII. Dessein,

### *Pour la défaite de l'Armée Jette.*

Je me dis à moi-même : Il eſt à craindre que le grand nombre des ennemis n'offuſque les yeux de mes guerriers (1). Mais, au même inſtant, l'ambition me ſaiſit. « Puiſque tu as » fait, me cria-t-elle, des avances pour ob- » tenir la puiſſance, tu n'as plus mainte- » nant d'autre moyen que les armes. Il faut » que tu choiſiſſes entre la victoire & la » mort ».

Tandis que je prenois cette réſolution, je m'apperçus que l'ennemi, partagé en trois corps, venoit me préſenter la bataille. Auſſitôt je formai de mon armée ſept diviſions, afin de les envoyer ſucceſſivement à la charge.

(1) Mot à mot : *Comme ils ſont nombreux, il eſt à craindre qu'un coup-d'œil ne frappe ſur mon armée.* Les Orientaux croyent que certaines perſonnes peuvent faire le plus grand mal par leur ſeul regard. Les Italiens ont la même ſuperſtition, qu'ils appellent, *Il cattivo occhio. Hiſt. de Timur-bec. Tom. III. p. 169.*

Quand la flamme de la destruction fut dans toute son activité, j'ordonnai à l'avant-garde de lancer une grêle de traits (1).

Je fis avancer les soldats qui formoient le front de mon aîle droite & de ma gauche, je les soutins moi-même avec les dernières lignes de ces deux aîles. A la première & seconde charge, j'enfonçai l'escadron de l'Emir Abouseïd, Généralissime des Jettes.

Au même moment Hider Andakhoudi & Manghali-Bougha se jettèrent dans la mêlée; j'allai contr'eux; &, dès le premier choc, je les dispersai. Enfin tous les ennemis furent culbutés & mis en déroute.

---

(1) Il y a ici dans le texte une figure orientale qui paroît avoir échappé au Traducteur Anglois. Le texte dit à la Lettre : *Que le corps de l'avant-garde entrant dans la maison de l'arc fit tomber une pluie de fléches.* Le mot *Maison* fait voir que l'Auteur a voulu comparer l'avant-garde de son armée commençant à se servir de l'arc, pour lancer des fléches, au Soleil qui entre dans le signe (ou la maison) du Sagittaire & améne la saison des pluies. Cette remarque est encore de M. Silvestre de Saci, Académicien à la complaisance & aux lumières duquel je dois beaucoup.

## IX. DESSEIN,

### *Pour l'établissement de mon autorité.*

APRÈS cette victoire, le bruit courut, dans le pays de Touran (1), que l'ambition de régner étoit l'unique motif de mes exploits. Pour m'afsûrer l'Empire, je versai par-tout les bienfaits, & je signalai ma générosité, en distribuant aux soldats les trésors que j'avois amassés, tant en argent qu'en effets précieux.

Mon armée étant bien ravitaillée, je la rangeai en bataille (2), & nous arrivames sur les bords du Jihoun que nous passames à Termez. Je demeurai quelques jours dans cet endroit, en attendant les Coureurs que

(1) C'est-à-dire la Transoxiane & les contrées voisines.

(2) *Tozouk*, qui est le titre même de cet Ouvrage, signifie *régle*, *ordre*, ou *arrangement*. Ainsi, en parlant d'une armée, *Tozouk kerdén* doit signifier *ranger en bataille*.

j'avois envoyés aux environs du fort de Kahalké, dont je songeois à m'emparer.

Elias-Khojah, au bruit de ma marche, dépêcha contre moi Altchoune-Béhader avec une armée formidable ; mes Coureurs négligens s'endormirent ; l'ennemi, les ayant passés, fit plusieurs marches nocturnes & nous surprit à la faveur des ténébres.

Le lieu où j'avois assis mon camp, formoit une presqu'Isle baignée de trois côtés par les eaux du fleuve. Il y avoit néanmoins plusieurs tentes dispersées çà & là hors de la Péninsule ; elles furent les premières exposées à la fureur des Assaillans. Mais les soldats se hâtèrent de les abandonner pour se sauver dans le camp.

Je me mis promptement en état de combattre, & je me plaçai à l'entrée de la presqu'Isle. Les Adversaires, frappés de terreur, n'osèrent engager l'action.

Je gardai ce poste dix jours entiers, & n'en sortis que pour dresser mes tentes (1)

(1) Le mot original *Aldjouc*, auquel on a joint le pluriel Persan en *hâ*, & que le Traducteur Anglois

ſur le bord des eaux, où je fus un mois à la vue des ennemis. La crainte les ayant enfin obligés d'abandonner la partie, je paſſai le fleuve & m'arrêtai dans le camp qu'ils venoient de quitter ; j'avois eu ſoin d'envoyer un détachement à la pourſuite des fuyards.

## X. DESSEIN,

### *Pour l'affermiſſement de mon autorité.*

VAINQUEUR de l'armée Jette, je jugeai à propos de diriger mes pas vers la Province de Badakhchan pour m'en rendre maître & étendre ainſi ma domination. Dès que j'eus pris cette réſolution, je quittai les rives du Jihoun (de l'Oxus) & j'allai camper ſous les murs de Khalem dans le Tukhariſtan.

L'Emir Hoſſein, mon beau-frère (1),

explique par *temporary huts or cantonnements*, pourroit venir de l'Arabe *Djaouc*, turma, caterva hominum.

(1) *Petit-fils de l'Emir Carghan.*

arriva, & nous fimes des fêtes pour célébrer sa bienvenue. Dès-lors je conçus le projet de tourner du côté de Badakhchan.

Rendus à Condoz, nous y séjournâmes jusqu'à ce que les peuples d'Yureldaï, s'étant assemblés, se fussent joints à nous. Ensuite je distribuai des robes d'honneur, pour encourager tous ces guerriers.

Informés de la disposition de mes troupes, les Princes de Badakhchan se préparèrent à la guerre; mais je résolus de les accabler avant qu'ils eussent pu rassembler leur armée; une marche forcée me porta auprès de la ville de Talkhan.

Mon approche détermina les Princes à prendre des voies pacifiques; ils vinrent demander mon alliance, & je fus très-satisfait de ma pénétration, en voyant le succès des mesures que j'avois prises. Enfin ma domination s'étendit sur la Province de Badakhchan, & la plus grande partie des troupes du pays se rangea volontairement sous mes drapeaux.

## XI.e DESSEIN,

### *Pour étendre mon autorité.*

LES Princes de Badakhchan s'étant soumis à mon obéissance, je dirigeai ma marche vers le pays de Khottalan. J'allois y entrer, quand je me vis abandonné par Boulad-Bougha & Chir-Béhram; mécontens de la conduite de l'Emir Hossein, qui en avoit mal agi à leur égard, ils se retirèrent dans leurs tribus.

Je m'arrêtai quelque-temps dans les pâturages (1) de la plaine de Koulak; de là j'envoyai des espions pour sçavoir quelque chose de certain sur l'armée Jette, ainsi que sur Elias-Khojah.

Au bout de dix jours, mes Espions me rapportèrent que les Emirs de cette armée, à la tête de vingt-mille cavaliers, avoient un camp

(1) Le mot original est *Djalkâ*. Il ne se trouve dans aucun Dictionnaire. J'ai suivi l'interprétation que lui donne M. *Davy*.

qui s'étendoit depuis Khalata jusqu'au pont de Cenkine (1).

Ils me députèrent un Ambassadeur, chargé de bien examiner ma situation & l'état de mon armée; je fis défiler mes troupes deux fois en sa présence, & je le congédiai.

J'aurois bien désiré de suivre cet Ambassadeur; mais mon armée s'y refusa. Pour la déterminer, j'eus recours aux expédiens que me suggéra la prudence. Je traitois les uns avec douceur & bonté; je gagnois les autres avec de l'argent; &, pour les engager tous, je prodiguois discours, prières, exhortations & promesses.

Sur ces entrefaites, le bruit courut que deux de mes anciens Serviteurs (2) s'avançoient contre moi, à la tête de six mille cavaliers Jettes. Cette nouvelle, en frappant les oreilles

---

(1) Le premier de ces Emirs étoit Kouje-Timour, fils de Begjek; le second Timour-Noubcan, & les autres se nommoient Sarik-Béhader, Chankoum & Taglac-Khojah, frère d'Haji-Bec.

(2) *Taglak-Seldouz & Ki-Khosrou.*

de mes guerriers, répandit la terreur dans leur ame, & ils tombèrent dans l'abattement. Cependant quatre Emirs (1), inaccessibles à la crainte, restèrent auprès de moi.

---

## XII. DESSEIN,

*Pour unir tous les cœurs de l'Armée.*

AYANT tiré en particulier les quatre Emirs dont je viens de parler, je m'assurai de leur fidélité; ensuite je leur dis qu'ils seroient mes compagnons de fortune; de manière qu'ils exécutèrent ponctuellement toutes mes volontés.

Je m'adressai ensuite à ceux qui refusoient opiniatrément de marcher; je les entretins chacun séparément; les hommes en qui j'avois remarqué de l'avidité & de l'avarice, je les comblois de présens & de largesses, & je donnois les Gouvernemens des Provinces conquises à ceux qui briguoient les dignités.

---

(1) L'Emir Jakou, Ikou-Timour, l'Emir Soliman & l'Emir Jélallédin.

Mais

Mais, pour ne cesser jamais de les tenir suspendus entre la crainte & l'espérance, je donnai à chacun un Survivancier ou Lieutenant (1).

Des vivres & des vêtemens me suffirent pour relever le courage du soldat; des discours affables & un air ouvert achevèrent de l'entraîner; le prix excessif que je parus attacher à ses services, lui fit tant de plaisir, que tous les rebelles, comme les obéissans, se joignirent à moi, en me jurant une soumission & un dévouement à toute épreuve.

Délivré de l'inquiétude que m'avoit causée la dissension de l'armée, je pensai à combattre Elias-Khojah (2). Je ne pris point d'autres mesures que de faire une marche forcée, afin de l'accabler avant qu'il eût pu rien apprendre de mes mouvemens.

(1) Le mot Mogol est *Koutel*, homme destiné à prendre la place d'un autre dans un département. Ces Survivanciers sont très-utiles au Prince; ils lui servent d'espions auprès de l'homme en charge; &, avec un Gouverneur, il satisfait deux Emirs. *Note de l'Edit. Anglois.*

(2) Elias-Khojah, fils de Togluc-Timour, & Souverain de la Transoxiane, comme on l'a vu plus haut.

Pour cette expédition, je tirai un présage dans le Coran, & je tombai sur ce verset : « Combien de petites troupes ont vaincu de » puissantes armées, avec la permission de » Dieu ! »

Encouragé par cet heureux pronostic, je range mon armée ; j'en forme sept escadrons ; &, sur l'heure, nous nous mettons en marche.

Le matin, nous trouvâmes mes deux anciens Serviteurs qui s'avançoient contre moi (1), & qui formoient l'avant-garde ennemie. Dès la seconde charge, ils prirent la fuite, & je leur donnai la chasse jusqu'au pont de Cenkine, où s'étoit établi Elias-Khojah.

La nuit, qui me surprit, me força de dresser là mes tentes. Cependant, comme le champ de bataille étoit encore chaud, je voulus, à l'instant, fondre sur le Prince (2), posté dans les environs, avec une armée de trente mille hommes.

---

(1) Ces deux Serviteurs de Timour étoient Taglak Seldouz & Ki-Khosrou. Voyez page 207.

(2) Elias-Khojah.

En attendant plus long-temps, je courois risque d'avoir besoin d'un secours étranger; quoique l'Emir Hossein fut campé derrière moi, je ne voulus point recourir à lui. La sagesse de mes mesures suffit pour mettre en déroute l'armée d'Elias-Khojah.

## XIII. DESSEIN, (1)

### *Pour la défaite des Troupes du Jitteh & d'Elias Khojah.*

Je résolus d'enfermer son armée avec un détachement de la mienne, & de rendre tous ses efforts inutiles. Dans cette intention, je plaçai deux mille chevaux, commandés par trois Capitaines (2), au bout du Pont, vis-à-vis d'Élias Khojah. Moi-même, ayant traversé le fleuve, avec cinq mille cavaliers, je gagnai une hauteur, qui dominoit les ennemis; &, pendant la nuit, je fis allumer un grand feu.

(1) J. C. 1362. Hégire 763.

(2) L'Emir Mouvid-Erlat, Ougcora-Béhader, & l'Emir Moussa.

La vue des flammes, la présence d'une armée redoutable, placée au bout du pont de Cenkine, tout cela effraya tellement les Guerriers Jettes, qu'ils furent sur pied toute cette nuit. Pour moi, je la passai sur la colline, occupé à m'humilier devant le trône du Créateur des mondes, & à rappeller, avec mille bénédictions, la mémoire du Prophète, de ses descendans & de ses compagnons.

Dans un assoupissement, j'entendis la voix de quelqu'un, qui me dit : « Timour, la » victoire & le triomphe sont à toi (1) ». Au lever de l'aurore, je fis la prière avec ma troupe.

Dans le même moment, je découvris Elias-Khojah & ses Emirs à cheval, qui défiloient par pelotons. Sur-le-champ mes Officiers & mes Guerriers demandèrent l'ordre de les poursuivre : mais je voulus atten-

(1) Timour fit part de son rêve à toute l'Armée. La nouvelle de cette merveille ranima le courage des soldats, que la vue du péril avoit presqu'éteint. *Hist. de Timur-bec*, *tom. I. p.* 70.

dre qu'on pût reconnoître quel étoit leur dessein en prenant la fuite.

Ils marchèrent l'espace de quatre lieues, & mirent ensuite pied à terre. Je vis clairement qu'ils vouloient m'attirer dans la plaine, pour y engager l'action.

Or les Emirs de l'avant-garde que j'avois mis en déroute, furent vivement réprimandés par Elias-Khojah leur Maître.

Les ennemis, en me voyant immobile sur cette hauteur, ne doutèrent plus que je n'eusse pénétré leur intention, & revinrent pour m'attaquer.

Aussi-tôt je rangeai mon armée en bataille au pied de la montagne, afin d'être en état de donner. Mais, arrivées sur le penchant de cette éminence, les troupes du Jitteh s'arrêtèrent. J'ordonnai incontinent à mes Archers de lancer une grêle de traits; ce qui produisit un grand effet. La nuit étant survenue, sans que les ennemis eussent eu le temps de rien entreprendre, ils campèrent au pied de la montagne, espérant me bloquer. Pendant la nuit, je proposai à mes Officiers de diviser mes troupes en quatre

efcadrons, & de les conduire moi-même au combat. Mon âvis fut généralement adopté. Je montai à cheval avant l'aurore, & nous livrâmes quatre affauts différens.

Les foldats Jettes furent difperfés avant que d'avoir pu fe réunir; de part & d'autre, il y eut quelques hommes de tués. L'armée ennemie fe mit à crier : « Fuyons » ; & , fur-le-champ, elle tourna le dos. Comme je me trouvois auprès d'Elias-Khojah, je lui adreffai la parole (1). Le fon de ma voix enflamme le courroux de ce Prince ; il rallie fes efcadrons épars, & les raméne à la charge.

Le combat dura jufqu'au lever du foleil; les carquois fe trouvèrent alors épuifés. Nos Adverfaires fe battirent en retraite ; &, dans le plus grand défordre, regagnèrent leur camp, éloigné de quatre lieues. Ne voulant pas les pourfuivre, nous reftâmes au lieu même où nous étions.

Effrayée d'une déroute auffi complette, l'armée n'ofa plus engager une feconde action ; mes foldats fe répandirent dans les en-

(1) Je lui dis, *Youl boulichan*. Mots Mogols, dont nous ne connoiffons pas le fens.

virons du camp d'Elias-Khojah; &, moi-même, je l'inquiétai & le harcelai si fort, qu'il fut contraint de passer les eaux de Khojend (1). Dès-lors je renonçai à sa poursuite, & je revins dans la Transoxiane jouir de mon triomphe.

Je crus que le plan dont je devois premièrement m'occuper, étoit de m'assurer de la soumission & de la fidélité des Emirs, qui connoissoient parfaitement leur puissance & leur grandeur, & étoient tous portés à se croire supérieurs à leurs égaux.

Je reconnus pour mon compagnon de fortune, l'Emir Hossein, mon beau frère, qui venoit de lever l'étendard de la domination, dans la Transoxiane.

Je le traitai avec beaucoup d'égards; mais, malgré les témoignages d'amitié que me donna ce Prince, il conserva toujours contre moi des sentimens de jalousie & de haine.

Il désiroit ardemment que je l'établisse

(1) C'est-à-dire, le *Sihoun* ou le *Jaxartes*, qui passe par la ville de Khojend, & sépare la Transoxiane du Turquestan, où les troupes Jettes allèrent alors se réfugier.

ſur le trône de la Tranſoxiane. Comme je n'avois aucune confiance en lui, je le conduiſis au tombeau du vénérable Chamſeddin. Là, nous nous promîmes une amitié mutuelle; il m'aſſura qu'il ne romproit jamais ſes engagemens.

Trois fois il jura ſur le ſaint Livre (le Coran). Dans la ſuite il viola ſes fermens, & ſon parjure me le livra.

Cheikh-Mohammed ſe croyoit un puiſſant Seigneur; je parvins à me l'attacher, ainſi que ſept familles, (ſept Cachoun) qui reconnoiſſoient ſon autorité; je donnai des Gouvernemens aux Emirs de ces familles.

Chir-Béhram, qui m'avoit quitté, continuoit de vivre au milieu de ſa Tribu dans l'indépendance. Cédant néanmoins aux offres avantageuſes que je lui fis, il revint ſe ranger ſous mon obéiſſance avec toute ſa Tribu. En entrant au nombre de mes ſerviteurs, cet Emir eut auſſi un Département.

L'Emir Hoſſein, qui étoit mon parent, ne put jamais être mon ami, quelqu'affection que je lui témoignaſſe. Il oſa envahir ſur moi la Province de Balkh & d'Hiſſar-

Chadaman. Par égard pour sa sœur, que j'avois épousée, je ne voulus point user de représailles; & ma conduite fit tant d'impression sur les Officiers ennemis, qu'ils passèrent volontairement de mon côté. Mais l'Emir Hossein, sans cesse acharné à ma ruine, épuisoit toutes ses ruses, pour me tendre des piéges. A la fin je résolus de le réduire avec l'épée.

J'avois conquis le Touran, délivré la Transoxiane du brigandage des Ouzbecs; cependant plusieurs Chefs de Tribus n'avoient point encore reconnu ma domination; chacun d'eux étaloit sa fierté au milieu de ses vassaux. Quelques-uns des miens disoient que « puisqu'ils avoient tous les mêmes » droits au Gouvernement, il étoit juste » qu'ils en partageassent la puissance & les » prérogatives ». Mais ces discours ne réfroidirent point en moi l'ardeur de régner.

« Puisqu'il n'y a qu'un Dieu, dis-je en » moi-même, & qu'il n'a pas d'Associé; » le Chef de son Royaume doit aussi être » seul ».

Dans le même moment, Baba-Aly-Chah (1), s'approchant de moi, me dit : « Timour ! le Très-Haut a déclaré que, » s'il y avoit deux Dieux dans les Cieux, » ou sur la Terre, l'ordre de l'Univers seroit » renversé ». Les paroles de ce saint Religieux m'affermirent dans ma résolution.

Je pris un augure dans le saint Livre, & je tombai sur ce verset : « Nous t'avons établi notre Vicaire (2) sur la terre ». D'après ce passage, que je regardai comme très-favorable, je fis toutes mes dispositions pour réduire tous les Emirs qui prétendoient

(1) C'étoit un de ces *Derviches* ou Moines mendians qui font profession d'imbécillité. L'Orient est plein de ces Pénitens qui sont fous, ou qui affectent de l'être ; ils sont très-respectés : car les Musulmans les regardent comme des Prédestinés. *Dieu*, disent-ils, *les a tant aimés, avant même de les créer, qu'il ne leur a point donné de raison, afin qu'ils fussent incapables de l'offenser.* Les Valaisans ont la même vénération pour les idiots, qui, chez eux, se trouvent en grand nombre. *Hist. de Timur-bec, tom. I, p.* 316. *Voyage de W. Coxe en Suisse, tom. II. pag.* 39.

(2) *Notre Khalife.* Voyez ce mot à la *Table des Matières.*

partager avec moi la gloire & la puissance.

Je commençai par me transporter chez l'Emir Haji-Berlas, que j'eus bientôt gagné. Quant à l'Emir Cheikh-Mohammed, il avoit toujours été plongé dans l'ivrognerie, & il en mourut. Après sa mort, sa Province tomba sous ma domination.

J'avois envoyé un avis à l'Emir Bayazed-Jélaïr, qui commandoit la Province de Khojend ; mais il n'en fit aucun cas. Bientôt après, sa Tribu s'étant révoltée contre lui, on me l'amena chargé de fers. Les faveurs dont je le comblai, le firent rougir ( de sa conduite passée ).

Iltchi-Bougha-Seldouz venoit de lever l'étendard de la puissance dans Balkh ; je me contentai de lui opposer l'Emir Hossein, qui réclamoit cette ville Impériale de son aïeul Carghan (1).

Mohammed-Khojah-Irdi, de la Tribu de

(1) Petit Prince souverain dans la Transoxiane. Peu content de son foible domaine, il parvint à s'établir Administrateur général de la Transoxiane, & finit par être assassiné. *Voyez l'article* Cazaghan, *à la Tab. hist.*

Taïman, en envahiſſant la Province de Chirghan, s'étoit déclaré mon ennemi ; & moi, en lui donnant une autre Province, je m'en fis un Serviteur fidèle.

Les Princes de Badakhchan, qui commandoient dans cette contrée, m'avoient déclaré la guerre. Je me conduiſis vis-à-vis de chacun d'eux avec une fine politique, de manière qu'ils ſe diviſèrent & s'attaquèrent réciproquement ; & ils finirent par rentrer ſous mon obéiſſance.

Ki-khoſrou & Aljaitou-Bardi, avoient conquis la Province de Khatalan & la ville d'Arhenk. J'envoyai un renfort à Ki-khoſrou, afin qu'il envahît les poſſeſſions de ſon rival, qui vint incontinent ſe mettre ſous ma protection.

L'Emir Khezr-l'Yeſſourien, ſecondé de ſa Tribu, avoit conquis le pays de Tachekend. Je m'empreſſai de rétablir la concorde entre Aljaitou-Bardi & Ki-khoſrou (dont je viens de parler) ; je leur confiai des troupes pour battre & diſperſer la Tribu d'Yeſſouri. Leur Chef éperdu vint implorer mon appui.

La tranquillité que je rétablis dans la

Tranſoxiane, qui étoit en proie à la déſolation, augmenta la conſidération de mon armée. La Tribu de Berlas (1) acquit un nom, & mes exploits firent la réputation des troupes du Royaume de Jagataï.

Je dictois des loix à toutes les Tribus, aux Guerriers & au peuple de la Tranſoxiane ; quelques châteaux ſeulement ſoumis à l'Emir Hoſſein ne rèconnoiſſoient point encore mon autorité.

La vue de ma grandeûr & de ma puiſſance excita l'envie de cet Emir. Il oſa me déclarer la guerre, au mépris des ſermens les plus ſacrés. Il avoit déjà commencé des actes d'hoſtilité ; je n'en fis pas moins des avances, auxquelles il ne daigna point répondre ; &, ſous la fauſſe apparence de la bienveillance, il me ſurprit le Fort de Corchi, où il établit d'abord ſous les ordres de l'Emir Mouſſa, ſept mille cavaliers, auxquels il en joignit, dans la ſuite, cinq mille autres. Enfin, il ne s'occupoit que de ma perte.

(1) Dans laquelle Timour étoit né.

Le noble amour de la domination m'inſpira le déſir de reprendre le Fort de Corchi ; quelques-uns de mes Emirs me conſeilloient d'aſſiéger ce château ; mais je craignis que mes troupes ne fuſſent repouſſées, & j'aimai mieux renoncer au projet d'un ſiége, que de courir les périls qui en ſeroient inſéparables.

Je préférai de retourner dans le Khoraſſan, afin d'inſpirer de la ſécurité à la garniſon du château. Je devois enſuite revenir avec diligence & livrer un aſſaut nocturne. Nous levâmes donc le camp & nous partîmes. Comme je traverſois l'Amouyeh, (1) je rencontrai une caravane qui venoit du Khoraſſan, & alloit à Corchi. Le Chef m'offrit des préſens ; je le queſtionnai ſur l'état des Princes du Khoraſſan, & je lui dis que j'allois dans cette Province. Après quoi je le congédiai ; j'avois eu la précaution de gliſſer un eſpion parmi la multitude qui compoſoit cette Caravanne, & j'attendis mon homme ſur le bord des eaux.

(1) C'eſt-à-dire le *Jihoun* ou l'*Oxus*, qui prend le nom de la ville d'Amouyeh où il paſſe.

A ſon retour, il m'apprit qu'on avoit parlé de moi à l'Emir Mouſſa. « Nous avons » rencontré, ſur les rives de l'Amouyeh, » l'Emir Timour, ont-ils dit ; il va en » Khoraſſan ». Cette nouvelle répandit la joie dans le cœur de Mouſſa & des Guerriers de l'Emir Hoſſein. Ils plantèrent le piquet & étendirent le tapis des feſtins.

Sur ce rapport, je détachai deux-cents-quarante-trois Guerriers d'élite auſſi expérimentés que braves, à la tête deſquels je repaſſai les eaux : &, par une marche forcée, je me rendis à Chirkend, où je reſtai un jour & une nuit. De-là j'allai aſſeoir mon camp à une lieue du Fort de Corchi.

J'ordonnai qu'on préparât des échelles, liées avec des cordes. Sur ces entrefaites, je vis l'Emir Jakou plier le genou, pour me repréſenter, que « le plus grand nom» bre de nos guerriers, étant demeurés en » arrière, il falloit les attendre ».

Je ſuivis ce conſeil, & je réſolus d'employer le temps qui me reſtoit, juſqu'à leur arrivée, à reconnoître le château.

Je m'approchai avec quarante cavaliers; & , dès qu'on découvrit la forteresse, on fit halte; je gardai seulement avec moi Mabachar & Abdallah, serviteurs nés dans ma maison. Arrivé sur les bords du fossé, je le trouvai plein d'eau. Au-dessus du même fossé étoit un tuyau (1), qui le traversoit & donnoit de l'eau à la place.

Je remis mon cheval à l'un de mes compagnons; &, ayant passé le fossé sur le tuyau, je descendis au pied de la forteresse; je cherchai la porte, & je frappai avec la main: comme personne ne répondit, je me persuadai que les Gardes étoient endormis.

On avoit eu la précaution de murer cette porte avec de la terre. Ne pouvant entrer je fis le tour du château, afin de trouver un endroit favorable pour planter les échelles; ensuite j'allai reprendre mon cheval, & je retournai vers mes Guerriers.

La troupe que j'avois laissée en arrière,

(1) Le mot original est *Ternâou*; en Anglois, *Water-pipe*. C'est-à-dire, un Aqueduc fait avec un tronc d'arbre foré de part en part.

éto

étoit armée de toutes piéces; je la conduisis moi-même au fossé, que nous passâmes par le moyen de l'aqueduc; les échelles ayant été plantées au pied du mur, il fut bientôt escaladé (1). Quarante braves entrèrent, je les suivis; on sonna la trompette, &, par la grace du Tout-Puissant, je me rendis maître de la forteresse.

L'Emir Hossein, pour réparer la perte qu'il venoit de faire, eut recours à la ruse & à la dissimulation; il vouloit, sous le masque de la sincérité & de l'amitié, m'attirer dans ses filets. Afin d'éviter les piéges de ce perfide, qui n'oublioit rien pour s'emparer de ma personne, je pris ce parti.

Il m'envoya un Coran, sur lequel il avoit fait ce serment: « Maintenant mon cœur ne » nourrit plus que des sentimens d'amitié » & une tendresse fraternelle ».

Il ajouta: « Si mes sentimens ne répon» dent point à mes discours; si, au mépris

(1) Ils entrèrent par la porte, dont le Derviche Buké rompit la serrure avec sa hache d'armes., selon Chériffeddin, *Tome I*, *p.* 117.

» de mes ſermens, j'oſe trahir mes promeſ-
» ſes, que le Livre de Dieu me puniſſe » !
Je ſçavois qu'il étoit Muſulman, & je me fiai à ſa parole. Je vis enſuite arriver un courrier, qui me demanda de ſa part une entrevue à la vallée de Tchektchek, pour renouveller notre ancienne alliance.

Son projet étoit de me prendre par trahiſon; je n'ignorois pas combien peu on devoit compter ſur lui. Mais, par reſpect pour le Livre ſacré, je voulus aller au rendez-vous.

Je pris la précaution de faire cacher un corps de guerriers déterminés (1), dans les environs du détroit où je me rendis avec une autre eſcorte (2).

Je recommandai à ceux de mes amis qui ſervoient ſous les drapeaux de l'Emir Hoſſein, de m'informer des projets de leur Maître; Chir-Béhram, étoit de ce nombre, & il me rendit ce ſervice. Hoſſein l'ayant

(1) Ce corps étoit de deux-cents hommes. *Chériſ-feddin.*

(2) De cent hommes ſeulement ſelon le même Auteur.

ſçu, le fit mourir, & vint enſuite vers moi avec mille cavaliers.

Je deſcendois dans la vallée, quand j'appris ſa marche. Sans tarder davantage, je rangeai ma troupe en bataille. Tout-à-coup on découvrit les coureurs ennemis, & mes védettes vinrent me dire : « C'eſt l'armée de » l'Emir Hoſſein. Mais il ne vient pas lui- » même. Comme il ſçait que vous êtes ſeul, » il s'eſt contenté d'envoyer un détache- » ment pour s'emparer de votre perſonne ».

J'étois prêt, ainſi que mes deux-cents cavaliers; mais, en attendant que les troupes d'Hoſſein ſe fuſſent engagées dans le défilé, j'ordonnai aux guerriers que j'avois envoyés devant (1), de leur fermer tous les chemins de la retraite. Enſuite je marchai aux ennemis; comme ils ne trouvèrent aucune iſſue, je fis un grand nombre de priſonniers; après avoir rallié mes ſoldats, je retournai à Corchi; alors je fus convaincu qu'un ami ſert en toute occaſion.

---

(1) Timour parle ici de ce corps de *deux-cents hommes* qu'il avoit placés en embuſcade. *Voyez ci-devant, page précédente.*

J'écrivis à Hoſſein le ſens de ces vers en Langue Turque (1).

» Zéphir, dis à cette Belle, qui a tendu » le filet de la tromperie ; dis-lui, ne vit-on » jamais la tromperie retomber ſur ſon au- » teur ? »

En recevant ce Billet, l'Emir Hoſſein rougit, & ſentit tout l'excès de ſa honte. Il me fit des excuſes ; mais il avoit perdu ma confiance, & ſes diſcours ne purent plus m'en impoſer.

---

*Voici quelles furent mes diſpoſitions pour purger le Touran du reſte des Ouzbecs que l'épée avoit épargnés.*

QUAND l'armée Jette d'Elias-Khojah eut évacué la Tranſoxiane, & que je l'eus chaſſée au-de-là du fleuve de Khojend, pluſieurs détachemens d'Ouzbecs allèrent ſe retrancher dans les forts de ce Royaume. J'aurois bien fait marcher des troupes contr'eux ; mais je

---

(1) Le mot *Turc* ſignifie, dans tout le cours de cet Ouvrage, *Mogol*, ou *Tartare*.

craignis que cette guerre ne traînât en longueur.

Informé que les Ouzbecs se tenoient enfermés dans ces forteresses, je vis alors qu'il y auroit de l'imprudence à les attaquer à force ouverte; (je me servis de la ruse). J'écrivis au nom d'Elias-Khojah, leur Prince, un ordre (de sortir) dont je chargeai un Ouzbec, que je fis suivre d'un détachement. Ces soldats devoient exciter un grand tourbillon de poussière pour être mieux remarqués.

Les ennemis, en lisant l'ordre d'Elias-Khojah, qui les rappelloit; &, en voyant la poussière élevée par les troupes, quittèrent les forteresses; mais avec la précaution de ne sortir qu'à la faveur de la nuit (1).

(1) Chériffeddin ne raconte pas l'affaire de la même manière; il parle néanmoins de la poussière que les troupes de Timoûr élevèrent, en attachant deux branches d'arbre bien fournies de feuilles à chaque côté de leurs chevaux. Il ajoute une réflexion de bel-esprit. « Ainsi, dit-il, la fortune, favorable à Timour, le fit triompher d'une grosse armée, par le feu, & il conquit une ville avec de la poussière ». *Hist. de Timur-bec, Tom. I. p. 67.*

Ainsi fut délivrée la Transoxiane des oppresseurs qui avoient juré ma perte, & ce Royaume me fut entièrement soumis.

Par respect pour les liens du sang, je remis à l'Emir Hossein la ville de Balkh & Hissar-Chadaman. Ce Prince, insensible à ma générosité, ne pensa jamais qu'à ma ruine, & me força de travailler à la sienne.

L'éclat de mes victoires & de mes triomphes enflamma sa jalousie. Il n'y a pas de vexation qu'il n'exerçât contre sa sœur, mon épouse, & contre moi. Il voulut me ravir la Transoxiane. Cet ennemi acharné n'oublia rien pour me faire périr. Plusieurs fois il en vint aux mains ; &, autant de fois, il fut battu.

J'allois succomber sous l'excès de sa tyrannie & de ses injustices, quand, indignés de sa conduite, ses Officiers, aussi mécontens que moi, l'abandonnèrent. Il fit mourir le frère (1) du Gouverneur de Khotalane, & ce dernier se révolta.

Ses Emirs étoient, depuis long-temps, ses plus ardens ennemis, qu'il comptoit en-

(1) Hamtchi, frère de Khosrou.

core ſur leur amitié. Toujours plein de l'idée de ma ruine, il porta ſes tentes hors des terres de Balkh. D'après ſes opérations, je vis bien que j'aurois le temps de lui tomber ſur les bras, avant qu'il ſe fût mis en mouvement.

Ayant raſſemblé ce qui ſe trouvoit de guerriers autour de moi, je me mis en marche avec eux. Sur la route de Balkh, je vis accourir, de tous côtés mes troupes invincibles; nous allâmes camper aux environs de cette ville. Hoſſein vint à ma rencontre; mais ſes efforts furent impuiſſans. Obligé de ſe retirer dans la citadelle, il ſubit le ſort qui lui étoit réſervé (1).

(2) Tous ceux qui m'avoient nui me redoutoient avec raiſon; car, en jettant les yeux ſur leur conduite paſſée, ils ne pou-

(1) Hoſſein fut pris dans la ville de Balkh, & tué par deux Emirs, qui avoient à ſe plaindre de ſa cruauté, l'An de J. C., Avril 1370, de l'Hégire 771, au mois de Ramazan, âge de Timour 35.

(2) Par la mort d'Hoſſein, ſon rival, Timour devint maître abſolu de la Tranſoxiane, qu'il gouverna à la faveur d'un fantôme de Khan, de la race de Genghis, dont il ne paroiſſoit être que le Lieutenant.

voient espérer aucune grace. Voici néanmoins le traitement que je leur fis.

Lorsque l'Emir Hossein tomba entre mes mains, ses serviteurs & ses Officiers craignoient que je ne les condamnasse à la mort. C'étoit d'abord mon intention ; mais, comme ils sçavoient tous manier les armes, j'aimai mieux les rassurer & les enrôler dans mes troupes.

Le Généralissime d'Hossein, qui commandoit dans Badakhchan avoit tiré l'épée plusieurs fois contre moi ; mais, quand il apprit la mort de son Maître, il craignit ma vengeance, & rassembla ses forces. Il n'auroit pas été à propos que je fisse marcher une armée contre lui.

Je parus l'avoir oublié, tandis que j'avois soin de le louer dans les assemblées, au milieu de mes compagnons. J'exaltois son courage, dans les termes les plus pompeux. De manière que ses amis lui écrivirent : » Timour est disposé à te pardonner & à te » traiter favorablement ». Après m'avoir fait ses soumissions, ce Gouverneur, plein de confiance dans ma générosité, vint se réfugier auprès de moi.

## *Plan que je suivis pour prendre Hérat, Capitale du Khorassan.*

J'AVOIS conquis la Province de Balkh, d'Hissar-Chadaman & Badakhchan. L'Emir Hossein venoit de périr. Au bruit de tous ces événemens, Ghayazeddin, Souverain du Khorassan, trembla pour sa capitale. Il leva une armée, & se tint sur la défensive.

La prudence m'inspira de plonger le peuple du Khorassan dans le sommeil de la négligence. Je parus fixer mon attention sur Samarcande; &, bientôt, je fus averti, par un Billet de mon Conseiller de conscience, que Ghayazeddin s'abandonnoit à la tyrannie, & exerçoit toutes sortes de cruautés.

La nouvelle de mon retour à Samarcande tranquillisa Ghayazeddin, & je me dis alors: « Profitons du moment où les Khorassaniens ne pensent plus à moi, pour fondre sur eux ».

En quittant les environs de Balkh, avec l'armée que j'avois laissée dans la ville, je fis

la plus grande diligence pour arriver à Hérat, où je surpris Ghayazeddin (1). Ce Prince, dépourvu de secours, sortit de là ville, & m'offrit ses trésors, ses possessions & le Royaume. Le Khorassan fut subjugué (2), & les Emirs de la Province se rangèrent sous mon obéissance.

Ma conquête du Khorassan fut suivie de celle du Sistan, du Candahar & de l'Afghanistan. Je vais dire comment ces contrées me furent soumises.

Après la conquête du Khorassan, mes Officiers me conseillèrent d'envoyer des troupes dans ces trois Royaumes.

Je leur répondis : « Si mes armées trouvent » ces expéditions trop difficiles, il faudra que » je m'en occupe moi-même, & maintenant » je suis accablé d'affaires ».

Alors je pris le parti d'écrire aux Gouverneurs des Provinces, des Lettres engageantes (3), dont voici le précis : « Si vous

---

(1) *Enséveli dans le sommeil de la négligence.*

(2) J. C. Avril 1381. Hégire. Moharrem 783.

(3) Le mot Tartare est *Yerligh.*

» venez vers moi, continuez votre route ;
» si vous voulez rester, restez ; faites ce qui
» vous plaira ».

L'événement répondit à mon attente. En effet, à la lecture de ce Billet, ils placèrent le front de la soumission sur le seuil de l'obéissance.

---

*Voici mes dispositions pour vaincre Ourouz-Khan, & conquérir la grande Tartarie* (1).

QUAND Toctamich (2), défait par Orouz-Khan, vint se mettre sous ma protection, je délibérai si je lui confierois une armée, ou si je marcherois en personne.

Sur ces entrefaites, arriva un Ambassadeur

---

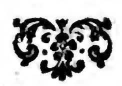
(1) Le Captchac donné par Genghiskhan à Touchi son fils, dont Orouz-Khan descendoit, & étoit le vingtiéme successeur. *Hist. de Timur-bec, Tom. I, p.* 288 & *suiv. Hist. de Genghis, par M. Petis, p.* 500.

(2) Toctamich, descendant aussi de Touchi, & prétendant au Royaume de Captchac comme Prince du Sang Royal. J. C. 1375. Hégire 777.

de la part d'Orouz-Khan ; je résolus de le traiter avec bonté, & de le congédier de même. Cependant mes guerriers investissoient tous les chemins de la grande Tartarie, & une armée marchoit sur les pas de cet Envoyé ; car j'avois résolu de livrer une attaque imprévue à Orouz-Khan, le lendemain même du jour où l'Ambassadeur, plein de sécurité, devoit revoir son Maître, qui ne s'attendoit à rien.

Le projet réussit comme je l'avois espéré ; l'Ambassadeur faisoit son rapport à son Prince ; tout-à-coup mes Troupes s'élancent sur Orouz-Khan, avec l'impétuosité d'un fléau inattendu ; elles n'éprouvent aucune résistance, notre ennemi prend la fuite & la grande Tartarie m'est soumise (1).

(1) A la mort d'Orouz-Khan, qui arriva peu de temps après sa défaite, Toctamich fut placé par Timour sur le trône de la grande Tartarie. J. C. 1376. Hég. 778.



*Voici quels furent mes projets pour conquérir les Royaumes de Kilan, de Jarjan & de Mazendran, d'Azerbaijane, de Chirvan, de Fars & d'Irac.*

SUR les plaintes que m'adressa le peuple de l'Irac, contre la tyrannie des Mozaffériens, (ses Souverains) & des autres Princes du pays, je me mis en route pour cette contrée.

Il étoit à craindre que les Rois du pays ne se liguassent contre moi; je devois donc être préparé à les recevoir. Mes Officiers me conseillèrent de me fournir de toutes les munitions de guerre avant que d'entrer en marche. Je formai le projet de réduire ces Provinces les unes après les autres, & de châtier rigoureusement ceux qui oseroient me tenir tête.

(1) Le premier qui implora ma protection fut l'Emir Ali (2), Gouverneur du Mazendran. Il m'envoya des présens, auxquels il joignit cette Lettre :

(1) J.C. 1382. Hégire 784.

(2) Que M. Petis de la Croix appelle *Vély*.

« Nous, descendans d'Aly, nous nous som-
» mes toujours contentés de cette Province.
» En vous en emparant, vous signalerez votre
» pouvoir ; mais, si vous l'épargnez, votre
» conduite sera plus conforme à la clé-
» mence » (1).

La soumission du Prince de Mazendran fut pour moi d'un heureux augure. Je tournai ensuite vers les Royaumes de Kilan, de Jarjan. Les Gouverneurs m'ayant refusé l'obéissance, j'envoyai contr'eux mes troupes victorieuses, & je conduisis moi-même une armée dans l'Irac.

Je me rendis maître d'Isphahan ; &, par confiance dans les habitans, je leur remis la Citadelle ; mais, s'étant révoltés (2), ils égorgèrent le Gouverneur que j'y avois établi, &

---

(1) Il est bon d'observer que la dernière partie de ce billet se trouve, dans le texte, en Arabe & en Persan.

(2) Un garçon forgeron ameuta la populace, & commit cette atrocité, à laquelle les habitans n'eurent aucune part. Plusieurs mêmes sauvèrent des soldats Tartares. *Hist. de Timur-bec. T. I. p.* 431.

trois mille de mes ſoldats. J'ordonnai auſſitôt qu'on fît main-baſſe ſur tout le peuple (1).

---

*Tel fut mon plan pour conquérir, (une ſeconde fois) Chiraz, Capitale de la Fars & le reſte de l'Irac.*

J'AVOIS remis cette ville aux deſcendans de Mozaffer, & muni Iſphahan d'une garniſon de trois mille hommes. Comme j'allois conduire une armée dans la grande Tartarie, pour réduire Toctamich (2), j'appris que les habitans d'Iſphahan avoient mis à mort mon Gouverneur, & que ceux de Chiraz avoient retiré le pied du ſentier de l'obéiſſance.

Ces événemens me déterminèrent à por-

(1) Cette horreur fut commiſe le 18 Novembre 1387. Hégire 6 de Zoulcadé 789.

(2) Ce Khan de la grande Tartarie ou de Kaptchac, dont il a été fait mention plus haut, *p.* 235 avoit profité de l'abſence de Timour, ſon bienfaiteur, pour faire des invaſions dans ſes Etats.

ter une seconde fois la guerre dans l'Irac. Je rassemblai quatre-vingt mille hommes. Mais la crainte de ne point trouver un lieu capable de contenir une armée si nombreuse, me força de la faire entrer dans le Royaume par détachemens.

Je divisai donc mon armée en trois corps, que j'envoyai devant moi. Diverses troupes qui s'étoient réunies dans l'Irac, furent dispersées, je conduisis une armée à Chiraz. Le Gouverneur de cette capitale, Chah-Mansour, osa me tenir tête & reçut le châtiment qu'il méritoit (1).

## *Dispositions pour la défaite de Toctamich-Khan (2).*

ENGAGÉES depuis six mois à la poursuite de ce Prince, dans les déserts de la grande Tartarie, mes troupes harassées commencèrent à ressentir vivement les horreurs de la famine.

(1) J. C. 26 Avril 1393. Hégire, 11 Jomada premier 795.

(2) J. C. 1391. Hégire 793.

famine. Elles n'eurent, pendant plusieurs jours, d'autre aliment que le produit de leur chasse & les œufs des oiseaux du désert. Toctamich, qui apprit l'état de mes guerriers, ne crut jamais pouvoir trouver une occasion plus favorable ; il s'avança contre moi avec une armée aussi nombreuse que les sauterelles & les fourmis.

Mes soldats étoient las & affamés ; les siens, au contraire étoient frais. Mes Chefs & mes Officiers ne paroissoient guères disposés à combattre, lorsque mes fils & mes petits-fils, fléchissant le genou, me jurèrent un entier dévouement.

J'avois gagné le Porte-enseigne de mon ennemi ; il me promit de renverser son étendard, tandis que les deux armées seroient aux prises (1).

(1) Pour faire sentir l'importance de ce DESSEIN, il est à propos d'instruire le Lecteur de l'usage du grand étendard du Prince dans l'Asie. De tout temps, & aujourd'hui encore, sa retraite, ou sa disparition décide du sort d'une bataille. Sa forme suffit pour le faire reconnoître ; il accompagne toujours le Corps commandé par le Prince en personne ; & jamais les

Quand mes Officiers sçurent que mes fils & mes petits-fils avoient plié le genou devant moi, leur courage se ranima, & ils ne respirèrent plus que le combat.

---

soldats ne le perdent de vue. Tant qu'ils le voyent flotter, ils sont dans la sécurité que leur Prince ne les a point abandonnés ; mais le moment de la disparition ou de la retraite de cette Enseigne est aussi celui de leur fuite & de leur dispersion.

Il paroît qu'Aly Chériffeddin a ignoré l'intelligence de Timour avec ce Porte-Enseigne, & cette ignorance l'a empêché de rien dire de certain sur les dispositions que l'Empereur fit pour le combat. En racontant les évolutions de l'armée avant l'action, il dit: « Toctamich s'étoit imaginé que, lorsque Timour » arriveroit au fleuve de Tic, il le traverseroit par » les passages ordinaires ; c'est pourquoi il s'étoit » mis en embuscade, pour le surprendre dans ce » passage ; mais l'Empereur *s'étoit précautionné* con- » tre les desseins de Toctamich ; il avoit passé le » fleuve à la nage dans un autre endroit, & il étoit » arrivé près de lui sans péril ; quoi qu'il en soit, ce » Prince, ayant compris la conduite de Toctamich, » s'arrêta dans ce lieu-là jusqu'à ce que toutes ses » troupes s'y fussent rendues. *Hist. de Timur-bec, Tom. II. p.* 98.

Voilà encore une preuve convaincante de la supé-

Je plaçai, à l'avant-garde, mon petit-fils, le Mirza Aboubéker, avec huit mille cavaliers; &, dans la plus grande chaleur de la mêlée, je leur ordonnai de dresser leurs tentes, & d'apprêter à manger. Au même moment, l'étendard de Toctamich fut renversé (1). Ce Prince éperdu prit la fuite & abandonna son armée (2) aux horreurs de la désolation.

---

riorité de l'Histoire de Timour, écrite par lui-même, sur l'Ouvrage de Chériffeddin. Ce dernier raconte assez fidélement les actions de son Héros; mais il ne connoissoit pas, sans doute, les motifs secrets de sa conduite. C'est ici que nous les découvrons. *Note de l'Edit. Angl.*

(1) Tandis que l'avant-garde étoit engagée, Timour, certain du succès, par son intrigue avec le Porte-Enseigne du Prince ennemi, & non *par sa bravoure*, comme le prétend Chériffeddin, ordonna à tous ses cavaliers de mettre pied à terre & de dresser leurs tentes, comme s'ils eussent voulu camper. *Voyez Hist. de Timur-bec, Tom. II. p.* 114 *& suiv.*

(2) Dans le texte, *la Horde* (ou la Tribu) *de Jouji*. Jouji, fils aîné de Genghiskhan, régna dans le Captchac, & Toctamich étoit son vingt-troisiéme successeur.

## *Conquête de Bagdad, la Maison de Paix* (1), *& de l'Irac-Arabi.*

Après que j'eus subjugué l'Irac-Ajémi & la Fars, mon Conseiller de conscience (2), m'écrivit ce Billet, « (Dieu) le maître de » l'Irac-Arabi & de l'Irac-Ajémi (qui t'a » déjà soumis une de ces Provinces) te » donne également l'autre ».

J'envoyai un Ambassadeur auprès du Sultan Ahmed-Jélaïr, Prince de Bagdad. Je voulois des renseignemens certains sur sa conduite, sur son courage & sur la force de son armée,

A son arrivée à Bagdad, mon Ambassadeur m'écrivit : « le Sultan Ahmed-Jélaïr est » un morceau de chair animée, qui a deux » yeux » (3).

(1) C'est le surnom que les Musulmans donnent à cette ville.

(2) Nommé Kouteb-al-ektab.

(3) Cet Ambassadeur veut exprimer ici combien il méprise le Sultan.

Je plaçai ma confiance dans le Tout-Puissant ; & , par une marche forcée, j'arrivai promptement à Bagdad. Le Sultan, prenant la fuite , se retira dans la plaine de Kerbala, & la Maison de Paix me fut soumise (1).

---

## *Dessein pour la défaite de Toctamich-Khan (2).*

TOCTAMICH vaincu , ayant été assez heureux pour ne pas tomber entre mes mains, envoya une armée formidable dans le Royaume d'Azerbaijane (3), & y excita des troubles & des rébellions. Pour moi, qui venois de conquérir les deux Iracs, je ne pris point d'autre mesure pour l'accabler, que de conduire en personne une armée dans la grande Tartarie, par le chemin de Derband.

Je fis la revue de mon armée, qui, rangée en bataille , couvroit l'espace de quatre farasanks ( quatre lieues ). Ensuite je rendis des actions de graces au Seigneur.

---

(1) J. C. Octobre 1393. Hégire, Chawal 795.

(2) J. C. 1395. Hégire 797.

(3) Par la route de Derband & de Chirwen.

Ayant passé le fleuve Sémour (1), j'écrivis cet ordre au Peuple & aux Tribus de la Grande-Tartarie : « Quiconque vient à » moi peut continuer sa route ; celui qui » veut rester en est le maître ».

(2) L'an 797, j'entrai dans la Grande-Tartarie, & je pénétrai jusqu'aux extrémités des terres septentrionales. Les Peuples de ces contrées osèrent me combattre, & furent dispersés & détruits. Les Provinces, les Hordes & les forteresses des cinquiéme & sixiéme climats (3) furent conquises, & je m'en retournai victorieux.

---

(1) Notre texte Persan porte *Timour*, & le Traducteur Anglois soupçonne que ce mot est une erreur ; mais il ne la corrige pas. C'est ce qu'il auroit pu faire en jettant les yeux sur l'ouvrage de Chériffeddin, qui nous apprend que le Conquérant fit la revue de ses troupes sur les bords du fleuve Sémour, qui coule au pied du mont Alburz. Il falloit donc lire *Semour* ou *Simour*, au-lieu de *Timour*, & cette restitution n'exige que l'addition d'un point diacritique à la première lettre du mot. Un ﺛ, au-lieu d'un ﺗ.

(2) J. C. 1395. Hégire 797.

(3) Les Orientaux divisent la terre en sept climats ; les Grecs avoient adopté la même division.

## *Expédition de l'Indoustan.*

MON premier soin fut de m'assurer des intentions de mes fils & de mes Emirs.

Le Mirza Pir Mohammed-Jihankir, me dit : « Lorsque nous-nous serons em- » parés de l'Inde, l'or de cette contrée nous » rendra les Maîtres du monde ».

Le Mirza Mohammed-Sultan, me dit : « Il faudroit conquérir l'Indoustan ; mais » cette région a bien des boulevards ; pre- » mièrement les mers, secondement les » forêts, les déserts ; enfin des soldats armés » de toutes piéces, & des éléphans qui écra- » sent les hommes ».

Le Mirza Sultan-Hossain me parla ainsi : « La conquête de l'Inde mettra quatre cli- » mats (1) sous notre domination ».

Le Mirza Chah-Rokh me dit : « J'ai lu » dans les Annales Turques, qu'il y avoit » cinq grands Rois, dont l'on ne profé- » roit point les noms propres, par respect

(1) Les quatre septiémes du monde, puisque les Orientaux le divisent en sept climats.

» pour leur puiſſance. Le Monarque de l'Inde
» s'appelle Dara (Darius) ; celui de l'Anato-
» lie (1) Kiſſer (Céſar) ; celui de la Chine
» Fagfour (2); celui de Turqueſtan ſe nomme
» Khacan (grand Roi) ; celui de la Perſe
» & de la Tranſoxiane, (l'Iran & le Touran)
» a le titre de Chahni-chah (Roi des Rois).
» De temps immémorial, le pouvoir de ce
» dernier a été reconnu dans l'Inde ; & ,
» puiſque nous ſommes les maîtres de la
» Perſe & de la Tranſoxiane, nous ne pou-
» vons nous diſpenſer d'y joindre l'Indou-
» ſtan ».

Mes Emirs, à leur tour, me parlèrent en ces termes : « Une fois maîtres de l'Indouſ-
» tan, ſi nous y fixons notre ſéjour, notre
» poſtérité eſt perdue, nos enfans & nos
» neveux dégénèreront, en ſe mêlant parmi

---

(1) *Roum* pourroit encore ſignifier ici l'Italie. Cependant nous avons vu que Bayazed, Souverain de l'Anatolie, ſe nommoit *Kiſſer*.

(2) Dans le texte, *Khota*, *Tchine*, *Matchine*, pour déſigner la Chine en général. *Fagfour* ſignifie *fils du Ciel*.

» les Naturels du pays, dont ils adopteront
» jusqu'à la langue » (1).

Je désirois si fortement la conquête de l'Inde que rien ne put m'en détourner. Je me contentai de faire cette réponse aux Emirs : « Je vais m'adresser au Tout-Puissant, leur
» dis-je ; le Coran me fournira un présage
» de guerre, & je veux connoître la volonté
» de Dieu, afin de m'y conformer ». Les Emirs approuvèrent mon idée.

A l'ouverture du saint Livre, je tombai sur ce verset. « O Prophète ! fais la guerre
» aux Infidéles & aux Impies ».

Les Docteurs en expliquèrent le sens aux Emirs. Mais ceux-ci, la tête baissée, ne par-

(1) Les Orientaux sont très-attachés aux usages de leur pays, & sur-tout à la Langue. Les Arabes se glorifient de trois choses, 1° de leur Turban, qui, posé sur leur tête, leur donne un air si majestueux ; 2° de leur sabre, qui leur sert à couper si bien une tête, & 3° de leur Langue avec laquelle ils s'expriment si éloquemment. Il n'est pas étonnant qu'ils tiennent tant à leur Langue, s'il est vrai qu'on la parlera en Paradis, comme ils le prétendent. *Chardin, tom. V, p. 35.*

loient point ; leur silence me serra le cœur.

Je voulois d'abord priver de leurs charges tous ceux qui n'approuvoient pas la conquête de l'Inde, & remettre leurs Régimens, & leurs Compagnies à leurs Lieutenans. Mais, comme ils avoient contribué à mon élévation, je ne pus me déterminer à les perdre ; je leur fis seulement des représentations ; &, quoiqu'ils eussent déchiré mon cœur, dès qu'ils adoptèrent mon projet, tout fut oublié.

Après un nouveau conseil, je fis porter en avant mes tentes du côté de l'Indoustan, & je récitai la prière de la victoire.

Mon dessein étoit de conduire des troupes vers la capitale de cette contrée. Le Mirza Pir Mohammed-Jihankir étoit à Kaboul avec trente-mille cavaliers de l'aîle gauche de l'armée. Je lui ordonnai de prendre le chemin des montagnes de Soliman, de passer le Send (l'Indus) & d'emporter Moultan d'assaut.

Sultan Mohammed-Khan & le Mirza Rostem, avec d'autres Emirs, qui commandoient trente-mille cavaliers de mon aîle

droite, eurent ordre pareillement de passer le Send (l'Indus) pour faire une irruption dans la Province de Lahor, en côtoyant les montagnes de Cachemire. Moi-même, je me mis en marche avec trente-deux mille cavaliers du corps de bataille.

Mon armée rassemblée se montoit à quatre-vingt-douze mille cavaliers (1). Ce nombre est égal & correspond parfaitement à celui des noms de Mohammed, l'Apôtre du Très-Haut. (Dieu lui fasse paix & miséricorde, ainsi qu'à sa postérité!) Cette conformité fut pour moi un heureux pronostic.

Je montai à cheval (2), & j'allai camper à Enderab, sur les frontières de Badakhchan; &, après avoir réprimé les Infidéles des montagnes de Ketouer, je m'occupai entièrement de la guerre sainte de l'Indoustan.

---

(1) Suivant d'Herbelot, *Bibl. Or. pag. 603*, les Musulmans donnent quatre-vingt-dix-neuf noms à Mohammed, & autant à Dieu. Mais, à en juger par notre texte, on doit restreindre ce nombre à quatre-vingt-douze, ce qui paroît plus probable. *Note de l'Editeur Angl.*

(2) J. C. Mars 1398. Hégire Rejeb. 800.

Voici les mesures que je pris pour chasser les Oughanis (1) de la route de l'Inde, quand j'appris tous les brigandages qu'ils y commettoient. Moussa-Oughan, Chef de la Tribu de Kerkès étoit à leur tête. Il attaqua Lachker-Chah-Oughan, un de mes plus fidéles Officiers, à qui le Mirza Pir-Mohammed-Jihankir n'avoit pas fait difficulté de confier la garde du fort d'Irab; après l'avoir massacré, il s'empara de tout ce qu'il trouva chez lui.

Aussi-tôt Malek-Mohammed, frère de cet infortuné, vint pousser des cris (2), & m'apprit comment la cruauté de Moussa m'avoit privé du serviteur qui m'étoit le plus dévoué.

Je fis emprisonner Malek, en disant que la fidélité de Moussa m'étoit connue. Mes Emirs parlèrent beaucoup de cet acte d'injustice.

---

(1) Ou *Afghans*; car le mot est écrit tantôt *Oughan*, & tantôt *Afghan* dans le Manuscrit.

(2) Quand les Tartares veulent demander justice au Prince, ils vont pousser des cris à la porte de la tente Impériale.

L'emprisonnement de Malek, & les discours que j'avois tenus inspirèrent tant de confiance à Moussa, qu'aussi-tôt qu'il eût lu mon Ordonnance, il vint, sans méfiance me livrer la forteresse (1).

En me promenant à l'entour, un soldat ennemi me lança une fléche, & Moussa reçut bientôt la récompense qu'il méritoit; &, dès-lors, la route de l'Indoustan me fut ouverte.

---

(1) Quand Moussa remit le fort à Timour, le Prince le continua pendant quelque-temps dans son Gouvernement; il lui fournit même des soldats & des provisions, pour qu'il fût en état de se défendre, & vint bientôt pour faire la visite du château. Comme il en parcouroit les dehors, un Soldat de Moussa tira une fléche contre Timour, qui se vengea de cette perfidie sur le Gouverneur; il ordonna qu'on s'en saisît & qu'on le mit à mort; car, depuis long-temps il méditoit ce châtiment. *Hist. de Timur-bec, Tom. III. p. 39. & suiv.*

*Voici mes dispositions pour vaincre Mahmoud, Gouverneur de Déhly, & Malou-Khan.*

MAHMOUD, Gouverneur de Déhly, & Malou-Khan, son Généralissime, venoient de pourvoir à la sûreté de cette capitale de l'Inde, & se disposoient à me faire la guerre. Ils étoient à la tête d'une armée de cinquante mille combattans, Cavaliers & Fantassins, avec une chaîne de cent-vingt éléphans.

Au lieu de m'acharner au siége de Déhly, ce qui auroit fait traîner la guerre en longueur, je résolus de faire croire à Mahmoud que mes troupes étoient foibles & timides; afin que, devenu présomptueux, il présentât lui-même le combat.

Je fis creuser un fossé autour de mon armée, & je me fortifiai dans ce retranchement, tandis qu'un parti alloit attaquer les ennemis. Mes soldats avoient ordre d'affecter beaucoup de foiblesse & de lâcheté, pour inspirer de l'audace à leurs Adversaires.

Fiers de leurs avantages, ceux-ci descen-

dirent dans la plaine & vinrent braver mes troupes invincibles. Le Sultan Mahmoud engagea l'action ; mais bientôt repoussé avec perte, il fut obligé de se réfugier dans les montagnes. Les richesses immenses de ce Gouverneur, tant en argent qu'en effets, tout fut la proie du soldat (1).

En moins d'une année, je conquis la capitale de l'Inde ; &, vers la fin de cette même année, je regagnai ma ville Impériale de Samarcande (2).

---

*Conquête du Royaume de Géorgie* (3).

Je n'étois pas encore reposé des fatigues de ma dernière expédition, que je reçus des représentations des Gouverneurs des deux Iracs, qui se plaignoient de ce « les » Infidèles de la Géorgie avoient franchi les » limites (du devoir) ».

J'ai toujours été intimement persuadé que

---

(1) J. C. Janvier 1399. Hég. Rabi premier 801.

(2) Où il arriva au mois de Mai 1399. Chaban 801.

(3) Kurjistan.

la plus digne occupation d'un Prince étoit de ſoutenir des guerres ſaintes, de combattre les Infidéles, & de conquérir le monde.

La nouvelle de l'irruption des perfides Géorgiens me fit appréhender que trop de lenteur (dans leur punition) ne donnât le temps aux factieux de fomenter une révolte; je me hâtai donc de les réduire.

Les Soldats qui avoient ſervi dans l'expédition de l'Inde eurent la liberté de reſter chez eux ou de m'accompagner.

Je donnai ordre aux armées du Khoraſſan, du Candahar, du Siſtan, du Kerman, du Tabariſtan, du Kilan, du Mazendran & de la Fars de ſe préparer à faire la guerre & de ſe rendre ſous les murs d'Iſphahan, pour ſe joindre à mes troupes victorieuſes (1).

Mon principe fut toujours de diſperſer les rébelles de chaque contrée; c'eſt pourquoi j'envoyai dans le Touran (2) les ſédi-

(1) C'eſt-à-dire, l'armée qu'il commandoit en perſonne. *Not. de l'Edit. Angl.*

(2) *Le Touran* contient la Tranſoxiane & le Turqueſtan.

tieux

tieux du Khoraſſan & de la Fars, & je parvins à purger ces deux Provinces.

Enſuite toute mon attention fut dirigée vers la conquête de la Géorgie, & je ſuivis exactement le plan adopté par mes ſoldats.

Un caſque d'acier ſur ma tête, la poitrine couverte de l'armure de David (1); une épée Egyptienne à mon côté, je m'aſſis ſur le trône de la guerre.

Je fis marcher les guerriers du Touran, les Braves du Khoraſſan, & les Héros du Mazendran & du Kilan. Nous primes la citadelle de Siwas (de Sébaſte) & les forts de la Géorgie; tout ce qu'on y trouva d'habitans fut paſſé au fil de l'épée; mes troupes victorieuſes partagèrent entr'elles le butin; & je punis rigoureuſement les ſéditieux de l'Azerbaïjane.

(1) Cette fameuſe armure dont Timour ſe couvrit dans cette circonſtance, paſſoit pour avoir été fabriquée par le Roi David même dans l'attelier d'un forgeron. Ce fut Ipocrates, Roi de Géorgie, qui, ayant été pris & converti par le Conquérant Tartare lui donna cette armure comme un gage de ſa fidélité. *Hiſt. de Tim. Tom. I, p. 400.*

Immédiatement après cette expédition, j'allai au fort de Malatiah (Mélitène) qui fut bientôt ſoumis, ainſi que ſes environs. Délivré de ce ſoin, je portai mon attention ſur Alep & Emeſſe. Il m'en coûta très-peu pour la conquête de ces pays; &, ſans perdre de temps, je voulus y joindre celle de l'Egypte & de la Syrie.

---

## *Conquête de l'Egypte & de la Syrie* (1).

BAYAZED (2) n'ignoroit pas ma force & ma puiſſance; mais, quand il ſçut comme j'avois emporté les citadelles de Sébaſte, de Mélitène (Siwas & Malathiah) & leurs dépendances, comme j'avois défait & diſperſé les troupes qu'il entretenoit dans ces forts, il ne put modérer ſon indignation, enfin cédant aux inſtigations de Youſouf, Prince Turcoman, qui, pour m'éviter, s'étoit ré-

---

(1) J. C. 1400. Hégire 803.

(2) *Kiſſar Bayazed.* Kaiſſar ou Kiſſer (*Cæſar*); c'eſt le nom que les Orientaux donnent aux Empereurs Othomans. *Note de l'Edit. Anglois.*

fugié auprès de lui, il résolut de me faire la guerre.

Ce Monarque touchoit au moment de sa ruine, Yousouf le détermina encore à conduire une armée contre moi. Il se mit donc en campagne avec un corps de troupes formidable; en outre il tira des secours de l'Egypte & de la Syrie.

Je crus qu'il me seroit très-avantageux de diviser mes troupes en trois corps; mais la victoire & la défaite étant également cachées sous le voile du Destin, je consultai mes Emirs, & ils me donnèrent un conseil vraiment militaire. « Marchons au combat », me dirent-ils.

Mais, en revenant sur moi-même, je voulus d'abord calmer le feu de Bayazed. Je lui écrivis donc une Lettre, dont voici la substance.

« Louange à Dieu, Maître du ciel & de » la terre, qui a soumis à mon autorité plu» sieurs des sept climats, & qui a permis » que les Potentats & les Maîtres du monde » pliassent le cou sous mon joug. Dieu fasse » miséricorde à l'humble serviteur qui con-

» noît les limites qui lui ſont preſcrites, & » qui ne les franchit point d'un pas auda» cieux.

» Tout le monde ſçait ton origine (1), » & il ne convient pas à un homme de ton » extraction d'avancer le pied de l'orgueil; » car tu pourrois te précipiter dans l'abîme » de l'affliction & de l'infortune; réſiſte aux » ſuggeſtions de ces malheureux qui vont » te trouver pour remplir leurs vues, » & qui ont arraché la déſolation du ſom» meil où elle étoit plongée. Gardes-toi » bien d'ouvrir, à la confuſion & aux mal» heurs, la porte de ton Empire. Envoyes» moi plutôt Cora-Youſouf, ſinon, par le » choc de nos deux armées, tout ce qui » eſt caché ſous le voile du Deſtin te ſera » découvert ».

Des Ambaſſadeurs intelligens remirent cette Lettre à Bayazed. Je formai à l'inſtant le projet de voler vers la capitale de la Syrie. Je pris le chemin d'Emeſſe &

---

(1) Bayazed deſcendoit d'un Matelot Turcoman. *Hiſt. de Timur-bec, Tom. III, p. 259.*

d'Alep. Lorſque j'arrivai dans cette dernière ville, on me dit que le Roi Féraje, (1) au bruit de ma marche, étoit parti d'Egypte pour ſe rendre à Damas.

Je ne pus empêcher, malgré toute ma diligence, la jonction des troupes d'Egypte avec celles de Syrie ; car ce Sultan m'ayant gagné de vîteſſe, entra dans Damas ; mais, quoiqu'arrivé après lui, je ne laiſſai pas de m'emparer de cette place (2).

---

## *Conquête des villes de Roum (d'Anatolie), & défaite de Bayazed.*

LA Syrie étoit ſoumiſe ; le Roi Féraje avoit pris la fuite, afin d'éviter le combat, lorſque mon Ambaſſadeur, revenant de Roum (d'Anatolie) avec la réponſe indécente de Bayazed-le-foudre (3), me dit, qu'à la nouvelle

(1) Fils de Barcouc, & Sultan d'Egypte & de Syrie, comme ſon père.

(2) Damas fut pris le 3 Janvier 1401. Hégire 23 Jomada 1er 803, & brûlé au mois de Mars 1401. Chaban 803.

(3) *Bayazed Ildrim. Ildrim*, mot Turc qui ſignifie la *foudre* ; c'étoit le ſurnom de Bayazed.

de la défaite des armées de Syrie & d'Egypte, ce Prince avoit paru penſif & conſterné, qu'il ſembloit même avoir abandonné ſes projets de guerre.

Damas & les autres villes de la Syrie étant rangées ſous ma domination, je pris d'abord le chemin de Mouſſel, dans l'intention de me rendre à Bagdad; enſuite je crus qu'il ſeroit plus prudent de tourner du côté de l'Azerbaïjane, pour ſçavoir décidément ſi Bayazed perſiſtoit toujours dans les mêmes diſpoſitions.

En allant à Tauriz, capitale de l'Azerbaïjane, j'envoyai d'avance vers Bagdad pluſieurs Mirzas avec une armée formidable. Le Sultan Ahmed Jélaïr avoit confié à un de ſes ſerviteurs, nommé Farakh (1), la garde de la ville & du château, en lui laiſſant les troupes & les munitions néceſſaires.

Les Mirzas l'ayant bloquée en firent le ſiége dans les formes & m'en donnèrent avis (2).

---

(1) Chériffeddin & Arabchah écrivent *Faradje*.

(2) Timour aſſiége Bagdad pour la ſeconde fois *Vide ſuprà*, *p.* 244. Les habitans s'étoient révoltés pendant l'abſence du vainqueur.

Déterminé à réduire cette ville & sa citadelle, je quittai promptement le chemin de Tauriz, pour prendre celui de Bagdad, que je ne tardai point à découvrir. La prudence, secondée par un courage opiniâtre, applanit devant moi tous les obstacles; enfin, après un siége de deux mois & quelques jours (1), je fis mon entrée victorieuse dans la ville & dans la citadelle. Farakh, qui en étoit Gouverneur, se noya dans le Tigre. J'envoyai au supplice tous les rébelles; je fis aussi raser les maisons & la forteresse de cette Cité.

De Bagdad je passai dans l'Azerbaïjane, où je séjournai quelque temps. Cependant Bayazed faisoit filer des troupes vers Alep, Emesse & le Diarbékir. Tandis que le lâche Turcoman Cora-Yousouf s'occupoit à piller les Caravannes des deux villes sacrées (2): & je vis arriver auprès de moi une foule de Supplians qui implorèrent ma protection contre ce Brigand.

(1) Quarante jours, selon Chériffeddin. J. C., 25 Juillet 1401. Hégire 27 Zoulcadé 803.

(2) Médine & la Meke.

Je me crus obligé à réprimer Cora & à tirer Bayazed du sommeil de la négligence.

Dans cette intention, je demandai des troupes aux Villes & aux Tribus. Dès que je les eus reçues, je partis de l'Azerbaïjane au mois de Réjeb, l'an de l'Hégire huit cens quatre (1) pour faire la guerre à Kissar.

Je détachai divers corps de mon armée, les uns destinés à faire des courses dans le Royaume de Roum (d'Anatolie), les autres chargés d'observer les postes, les eaux & les fourrages. Je pris moi-même le chemin d'Ancouriah (d'Ancyre); Bayazed, suivi de quatre cents mille hommes, tant cavaliers que fantassins, vint à ma rencontre; on livra la bataille, & je la gagnai. Ce Prince vaincu fut pris par mes troupes, & amené en ma présence (2). Enfin, après une guerre de sept années, je retournai victorieux à Samarcande (3).

(1) J. C. 10 Avril 1402. Hégire 13 Réjeb 804.

(2) J. C. Vendredi 16 Juin 1402. Hégire 19 Zoulcadé 804.

(3) Où il arriva au mois de Juillet 1404. (Hégire Moharrem, 807), & mourut la même année à Otrar, sur la route de la Chine, dont il alloit faire la conquête, à l'âge de soixante-onze ans.

*Fin des Instituts de Timour.*



# TABLE HISTORIQUE.

villes, &, avec cinq-cents chevaux ſeulement, alla ravager le territoire de Bagdad. A ſon approche, le Khalife mit ſur pied une armée formidable, & en confia le commandement à un Officier, qui avoit été autrefois lié avec Aboutaher. Par égard pour leur ancienne amitié, il voulut avertir ſon Adverſaire. Mais Aboutaher reçoit l'Envoyé avec dédain; &, apprenant que l'armée de Bagdad ſe monte à trente mille combattans: « On ne trouvera point parmi eux, dit-il, » trois hommes comme les miens ». Au même inſtant, il appelle trois Carmates, ordonne à l'un de ſe percer la gorge avec ſon poignard, à l'autre de ſe jetter dans le Tigre, au troiſiéme de ſe précipiter du haut d'une éminence. Auſſi-tôt il eſt obéi. Se tournant alors vers l'Envoyé, — « Avec de pareils » Guerriers on ne compte pas les ennemis. » Retourne vers ton Maître; demain il ſera » enchaîné avec mes dogues ». Aboutaher tint parole. La nuit ſuivante, il tomba ſur l'armée de Bagdad, qu'il tailla en piéces, & le Général ayant été pris, le Vainqueur ordonna qu'on le mît à l'attache, au milieu des chiens. Enfin, l'an de J. C. 943. Hég. 332, Aboutaher mourut paiſible poſſeſſeur d'un domaine conſidérable. *Bibl. Orient.*, *p.* 40 *&* 258.

Il prend la Meke. 18.

Abter, *ſans queue*; c'eſt-à-dire, ſans poſtérité. Les ennemis de Mohammed lui don-

noient ce surnom pour se moquer de lui ; parce qu'il n'avoit pas d'enfans mâles. En effet, quoique ce Prophète eût eu vingt-une femmes, il ne laissa pas de postérité masculine. Alcodaï, Auteur Arabe, cité par Gagnier, dit que « tous les fils qui lui nâ» quirent de Khadija, moururent en bas âge, » avant de pouvoir exercer la Prophétie : » Alcasem & Altayeb ne vécurent que sept » nuits (une semaine) ». Ce fut assez pour que Mohammed prît, à la manière des Arabes, le nom de son fils aîné, & se fit appeller *Aboulcasem*, le père d'Alcasem. La mort de ces enfans l'exposa encore aux railleries d'un nommé Al'as. Mais Mohammed fut consolé par un Chapitre du Coran que lui apporta aussi-tôt l'Ange Gabriel. Ce Chapitre, intitulé *Alcaouther* (nom d'un fleuve du Paradis, qui signifie *abondance de toutes sortes de biens*) annonce la même privation d'enfans à l'Adversaire du Prophète.

Si les ennemis de Mohammed insultoient à son malheur, ses Sectateurs ne l'en estimoient que davantage ; à l'épithéte injurieuse d'*Abter* ils opposèrent le surnom de *Khatem*, Sceau *des Prophètes*. Car les Musulmans croyent qu'il est le dernier & le plus grand des cent-vingt-quatre mille qu'ils comptent depuis Adam. En effet un de leurs Docteurs assure que Mohammed n'ayant pas eu d'enfant mâle pour lui succéder dans la Pro-

de Mohammed, ſurnommé le *Lion de Dieu victorieux*, c'eſt le quatriéme Khalife. Mais les Chiites regardent ſes prédéceſſeurs comme des uſurpateurs. Ils prétendent que l'Apôtre déſigna, devant toute l'armée, Ali pour ſon ſucceſſeur, & que, dans un étroit embraſſement, il lui communiqua une partie du ſouffle divin dont il étoit lui-même animé. Quoi qu'il en ſoit, Ali ne fut reconnu pour Khalife que le jour de l'aſſaſſinat d'Oſman; c'eſt-à-dire, le 18 Juin, J. C. *656*; le 18 de Zoulhaja, l'an de l'Hég. 35. Les ennemis dont il étoit environné, le forcèrent d'avoir ſans ceſſe les armes à la main. Après quatre ans & *262* jours de régne & d'inquiétude, ce Khalife fut aſſaſſiné dans une Moſquée de la ville de Coufah, le 23 Janvier *661*, Hég. 40, le 16 de Ramazan. C'étoit un Prince juſte, bienfaiſant, courageux & d'une ſublime piété. Ses qualités ſupérieures ont inſpiré tant de reſpect à ſes Sectateurs, qu'ils peignent toujours Ali avec un voile ou une flamme ſur le viſage. *Chard. Tom. VIII. Elmakin. p. 36.*



Ali, fils de Mouſſa, huitiéme Imam de la race d'Ali, ſurnommé *Riza*, le *Favori de Dieu*, naquit à Médine, l'an de J. C. 765. de l'Hég. 148. Le Khalife Mamoun, guidé par

(1) Mézerai, *Abrég. Chronol. de l'Hist. de France, Tom. II. p.* 628, *in*-4°., & *le Président Hénaut*, *p.* 358. *in*-8°., ont jetté une confusion étonnante dans ces faits. Voyez la *Vie de Timour, not. p.* 74.

(1) Baharon Chuby de algunos es contado per Rey de Persia. *Texcir.* Voyez aussi *Aboulfar. p. 96.*

encore que ſimple Emir, & d'autres Princes de la Tranſoxiane, le forcèrent de quitter le froc pour prendre le Manteau royal. J. C. 1363. Hég. 765. Ils vouloient détruire tous les tyrans particuliers, en donnant à l'Etat un Maître légitime. Mais le malheureux Khan fut aſſaſſiné peu d'années après ſon inauguration. J. C. 1367. Hég. 769. *Chériffeddin.*

Il eſt aſſaſſiné par ſes Emirs. 108.

Cabul-Khan, que d'Herbelot nomme Kil-Khan, frère aîné de Cajouli-Béhader, fils de Toumeneh-Khan, & arrière-grand-père de Genghiskhan. Il monta ſur le trône des Mogols après ſon père, & ſa ſage adminiſtration lui valut le nom de CONSERVATEUR DU PEUPLE. *Voyez l'article de Toumeneh.*

Traité paſſé entre Cabul-Khan & ſon frère. 174.

Cajouli, que d'Herbelot écrit Fajouli-Béhader, étoit frère jumeau de Kil-Khan, huitiéme aïeul de Timour, & grand-père de Caratchar-Nouvian. Ce Prince commanda les armées Mogoles, ſuivant le Traité paſſé entre lui & ſon frère. 174.

Carantchi-Béhader, ancien ſerviteur de Timour, lui amène deux cents cavaliers. 192.

Caratchar-Nouvian, cinquiéme ancêtre de Timour & Vizir de Jagataï-Khan, à qui il avoit été donné par Genghiskhan. Il ſervit également bien le père & le fils. Etoit un des ancêtres de Timour. 172. & 174.

Carts ou Kurts.(les) Cette Dynastie a régné dans le Royaume de Ghour, à Candahar, dans la ville d'Hérat en Khorassan & dans les environs. C'étoient d'abord des Gouverneurs du Khorassan, pour les Mogols de Perse; mais, à la mort d'Abouséïd, fils & successeur d'Aljaïtou. Les Kurts, à l'exemple des autres Gouverneurs de la Perse, s'élevèrent en Souverains dans leurs départemens, & cette Dynastie, qui commença de régner l'an de J.C. 1336. Hég. 736. s'éteignit l'an de J.C. 1383. Hég. 785. Ghayazeddin, le huitiéme & dernier Prince fut fait prisonnier par Timour. *Hist. des Huns. Tom. I. p. 415. D'Herbelot, p. 279.*

Le Khorassan est enlevé aux Princes de Cart par Timour. 114.

Cazaghan, selon Chériffeddin, ou l'Emir Carghan, selon les Instituts, grand-père de l'Emir Hossein beau-frère de Timour, étoit de la famille d'Octaï-Khan, fils de Genghis. Il commença par se mettre à la tête d'une troupe de Mécontens, combattit & tua Cazan, Khan du Royaume de Jagataï. Ce sujet audacieux donna un successeur au Monarque, dont il venoit de causer la mort. Le nouveau Khan lui ayant encore déplu, il ne tarda pas à lui enlever l'Empire & la vie, pour en créer un autre. Celui-ci, très-docile, se contenta de la couronne, & laissa régner Cazaghan, à qui le peuple pardonna

ſes crimes en faveur de ſa bonne adminiſtration; mais pluſieurs Grands du Royaume, qui n'écoutoient que le ſentiment de la jalouſie, maſſacrèrent cet Emir ambitieux & puiſſant, l'an de J. C. 1358. Hég. 759. *Chériffeddin.*

L'Emir Cazaghan, aïeul de l'Emir Hoſſein. 219.

Chafai, ſurnom de l'Imam Abou-Abdallah-Mohammed-Ben-Edris, qui naquit à Gazah en Paleſtine, l'an de J. C. 767, de l'Hég. 150, & mourut l'an de J. C. 819. Hég. 204. Ce Docteur eſt le premier, parmi les Muſulmans qui ait écrit ſur la Juriſprudence. Il compoſa un Ouvrage où ſe trouve compris le Droit Civil & Canonique des Muſulmans. Pluſieurs Princes de l'Orient, ont fondé des Collèges où l'on enſeigne abſolument que ſa doctrine. *D'Herbel.p.* 766.

Déciſion de l'Imam Chafai. 21.

Chah-Manſour, cinquiéme & dernier Prince de la race des Mozaffériens qui régnoient dans la Perſe. Il s'empara de Chiraz, l'an de J. C. 1388, de l'Hégire 790, & y fixa le Siége de ſon Empire. L'an de J. C. 1393. Hég. 795, Timour, après avoir pris Iſphahan, s'avança vers Chiraz. Chah-Manſour vint à la rencontre des Tartares, & fut tué dans le combat, après des prodiges de valeur. En lui s'éteignit la race des Mozaffériens qui régnoient en Perſe depuis l'an de

neuviéme Emir. 99. Il tente de corrompre Manghali-Bougha. 196. Il eſt tué par l'Emir Hoſſein. 227.

Cora-Youſouf, Prince d'une Dynaſtie ſouveraine dans l'Arménie & la Méſopotamie, nommée les Turcomans du mouton noir, parce qu'ils portoient la figure d'un mouton noir ſur leurs drapeaux. Cora Youſouf fut la principale cauſe de la guerre entre Bayazed & Timour, devant lequel il fut contraint de fuir; mais à la mort de ce Conquérant, il prit ſur ſes enfans l'Irac Arabi, & d'autres Provinces conſidérables. Prêt à marcher contre le Mirza Chah-Rokh, fils de Timour, il mourut l'an de J. C. 1420. Hég. 823. Ses ſoldats Turcomans lui coupèrent les oreilles pour en avoir les pendans, & le corps reſta long-temps privé de ſépulture. A la fin quelques Officiers l'enterrèrent (1). *Hiſt. des Huns*, *Tom. III*, *p.* 302. *Texeira*, *p.* 355.

Il eſt défait par Timour. 79. Il engage Bayazed à la guerre. 259. Il pille les Caravannes. 263.

---

(1) Los ſoldados metiendo el pavellon a ſacò lo dexaron ſin ſepultura, deſpues de haverlo despojado de haſta la camiſa, y le haveren cortado las orejas para quitarle unas joyas que en ellas trahia: deſte modo quedò en el campo por algunos dias, haſta que ſiendo deſpues hallado por perſonas que lo conocian lellevaron a ſepultar en Ergis. *Texeira relac. de los Reyes de Perſia*, *p.* 355.

Barcouc, auquel il ſuccéda, l'an de J. C. 1399. Hég. 801. Ce quatriéme Prince de la Dynaſtie des Mameloucs Circaſſiens, fut placé ſur le trône à l'âge de dix ans; il eut une minorité des plus orageuſes, & les Grands le déposèrent, le 20 Septembre 1405. Hég. 25, de Rabi premier 808. Mais, ayant été rétabli peu de mois après, il fut encore obligé, dans la ſuite, de ſe ſoumettre à Timour, qui fit une incurſion dans ſes Etats. Cependant les ravages des Tartares n'éteignoient pas les factions inteſtines; &, trop foible pour réprimer les mutins, Féraje devint leur victime. Ils le maſſacrérent dans la ville de Damas, & jetterent ſon cadavre ſur un fumier. J. C. 28 Mai 1412. Hég. le 16 de Sefer 815. *D'Herbel. p.* 338.

Féraje ſe jette dans Damas. 263. Il prend la fuite. *ibid.*

Férakh, Gouverneur de Bagdad pour le Sultan Ahmed-Jélaïr, ſe noye dans le Tigre en ſe ſauvant. 265.

Genghiskhan, ſurnom d'un Conquérant, dont le nom propre eſt *Témoujin*. Voyez ce nom.

Ghayazeddin, Prince d'Hérat, fils de Houſſain, Timour l'épargna tant que vécut ſon pere. Mais, à la mort de celui-ci, le Conquérant prit Hérat & en chaſſa Ghayazeddin.

qui lui suscitèrent des ennemis redoutables; ils animèrent le Khacan du Turquestan. Nous avons vu, dans les *Instituts*, l'Histoire & le succès de cette invasion, l'ingratitude d'Hormuz envers Behram son Général, & la manière dont il fut détrôné. Ses oncles lui crevèrent les yeux, & ils finirent par le pendre avec la corde d'un arc, l'an de J. C. 590. *Bibliot. Orient. p.* 457. (1)

Hormuz attaqué par le Khacan. 82. Insulte Béhram. *idem.* Est détrôné par Béhram. 83.

Hossein, second fils d'Ali & de Fathéma, fille de Mohammed, naquit à Médine, l'an de J. C. 625. Hégire 4. Les Persans le regardent comme le troisiéme Imam. Ils disent que l'Ange Gabriel lui ayant annoncé, dans le sein même de sa mère, le Martyre qu'il devoit endurer pour la cause de la Religion, cette prédiction lui donna une tristesse, qu'il conserva toute sa vie. Il fut assez tranquille sous les six premiers Khalifes; mais comme le septiéme, nommé Yazid, vouloit le faire

(1) Hormuz hijo de Kesere, Rey de Persia succediò al Padre en el Reyno de Persia. Era este de antes estimado por buen principe, pero mudò con el nuevo estado las costumbres, haziendose cruel, vicioso y tyrranno.. Los Cuñados le sacaron los ojos.. Los mismos lo Ahogaron con la cuerda de un arco, y tal fue el fin de Hormoz. *Texeir.*, *relac. de los Reyes de Pers. p.* 199.

mourir, Hoſſein fut obligé de pourvoir à ſa ſûreté. Il quittoit Médine, pour ſe rendre à Coufah, dont les habitans lui avoient offert un aſyle, lorſqu'un Officier du Khalife le rencontra, dans la plaine de Kerbela, non loin de Bagdad, & le tua, ainſi que que ſoixante Arabes qui l'accompagnoient dans ſa fuite. J. C. 10 Octobre 680. Hég. 10 de Moharrem 61. Les Perſans regrettèrent beaucoup leur Imam, & célèbrent encore aujourd'hui l'anniverſaire de ſa mort, avec les démonſtrations de la plus vive douleur. Ils ne l'appellent point autrement que Martyr, & jamais ils n'ont pardonné cet aſſaſſinat au Khalife Yazid, ni même à ſes deſcendans. *D'Herbel. p.* 42. *Chardin*, *Olearius*.



Hoſſein, petit-fils de l'Emir Cazaghan, voulut ſuccéder à ſon aieul dans la charge d'Adminiſtrateur général de la Tranſoxiane; mais les autres Emirs la lui diſputèrent. Il fallut ſoutenir des guerres contr'eux, & contre le Khan de Jagataï; aidé de Timour, Hoſſein fit face à tout, & obtint preſque toujours l'avantage. Délivré de ſes ennemis, il eut l'ingratitude de tourner ſes armes contre ſon Allié. Timour lui pardonna pluſieurs fois par égard pour les liens du ſang; car il avoit épouſé la ſœur de cet Emir. Cependant ennuyé de ſon acharnement, il le pouſſa vivement

nement d'une frontière. 99. Eſt le premier à faire ſerment de fidélité à Timour. 177.

Iltchi-Bougha lève l'étendart de la puiſſance dans Balkh & Timour lui oppoſe l'Emir Hoſſein qui réclamoit cette ville. 219.

Jouji, fils aîné de Genghiskhan. Son véritable nom eſt Touchi, mot Mogol, qui ſignifie *Hôte*, ou *le bien-venu*. Sa mère ayant été enlevée par un parti de Tartares, & enſuite renvoyée à Témoujin, ſon époux (1), accoucha ſur la route, & enveloppa l'enfant dans de la pâte molle, afin de le mettre dans ſa robe ſans le bleſſer. Le nouveau-né, apporté ainſi au camp, reçut le nom de *Bien-venu* (Touchi). Dès ſa tendre jeuneſſe, ce Prince montra des talens ſupérieurs; ſa prudence & ſa valeur furent également utiles à l'Empereur ſon père; &, pour récompenſe de ſes ſervices, il obtint la grande Tartarie, nommée le *Captchac*, le Jitteh & le Turqueſtan. Il fixa ſon ſéjour dans la grande Tartarie, & y mourut ſix mois avant ſon père, en laiſſant deux fils qui lui ſuccédèrent. J. C. 1225. Hég. 622. *Hiſt. de Genghis*, *p*. 496.

La Tribu de Jouji. *n*. 243.

Ki-Khoſrou prend le Khotalane, de concert avec Aljaïtou, & enſuite le bat avec un ren-

---

(1) Temoujin ne fut nommé Genghiskhan qu'après de grands exploits, & lorſqu'il fut abſolument reconnu pour Souverain.

nommé le *Maître des Tems*, parce qu'il connoît l'avenir ou, selon d'autres, parce qu'il n'est pas mort. Ils le nomment encore, *Mahadi*, *Directeur des Fideles*. C'est le douziéme & dernier Imam, ou successeur de Mohammed. Il nâquit l'an de J.C. 868. de l'Hégire. 255. & disparut soudainement l'an de J. C. 908. Hég. 296., sans désigner son successeur. Comme les Khalifes de Bagdad le poursuivoient pour le faire périr, Dieu, lassé de l'iniquité de ces Princes envers les Imams, enleva celui-ci & le transporta en un lieu inconnu, d'où il sortira au temps marqué. Alors il prendra le Gouvernement de toute la terre, & raménera tous les Infidèles à la Religion Musulmane. Son régne durera 40 ans, & il aura pour Généralissime Jésus-Christ, qui doit l'aider à combattre un Imposteur, nommé *Dajal*, espéce d'*Anti-Mohammed*, copié sur notre Ante-Christ. La fin du monde & le Jugement dernier termineront le régne de Mahadi.

Comme on n'est pas sûr du moment de son arrivée, on entretient pour lui, dans plusieurs villes de l'Orient, des chevaux, qu'on ne monte jamais. Il y en a toujours un de sellé & bridé, prêt à partir. Les habitans d'Isphahan, par un excès de piété, ont bâti dans leur ville une écurie particulière, où ils tiennent deux chevaux couverts de leurs harnois & chargés d'armes;

l'un eſt deſtiné à l'Imam Mahadi, & l'autre à J. C., ſon Généraliſſime.

Tous les Muſulmans n'adoptent pas cette Fable. Il n'y a que la Secte des Chiites, c'eſt-à-dire, les Sectateurs d'Aly, tels ſont les Perſans, qui y ajoutent foi, les autres s'en moquent.

La vérité eſt que, Mahadi ayant été tué dans une bataille qu'il livra au Khalife de Bagdad, Moctafi-Billah, on l'enterra indiſtinctement avec les autres. Ses partiſans ne le voyant plus, ſe mirent à publier les Contes que nous venons de rapporter.

Des Chiites plus raiſonnables que les autres, croyent qu'il vécut & mourut dans l'obſcurité, à l'âge de ſoixante-quinze ans. J. C. 941. Hég. 330.

La conformité du nom de cet Imam avec celui du Prophète, a induit pluſieurs Auteurs Chrétiens en erreur. Ils ont dit que les Perſans attendoient le retour de leur Prophète comme un article de Foi. En ſubſtituant le nom d'Imam à celui de Prophète, ils ne ſe ſeroient point trompés. *Chardin, Tom. VI, p. 4. Tom. X, p. 28, 36 & ſuiv. Biblioth. Orient. p. 604.*

Son avénement attendu. 23.

Mahmoud-le-Gaznévide, premier Prince d'une Dynaſtie de ce nom, qui poſſédoit les Indes, le Khoraſſan & la Perſe. Il ſignala le commencement de ſon régne par une

Perse. Quoiqu'il ne fût pas l'aîné de ses frères, cependant, l'an de J. C. 1072. Hég. 465, il hérita du trône qu'Alp-Arslan, son père, lui laissa, par égard pour les sollicitations de Nizam-Almulk, grand Vizir. Dans le cours de son régne, ce Sultan eut plusieurs guerres importantes à soutenir, & toutes furent glorieusement terminées. Mais son imprudence pensa lui couter l'Empire. Etant un jour à la chasse, il s'égara, & fut pris par un détachement de Grecs, dont l'armée s'avançoit vers Bagdad. Le Vizir, instruit de cet accident, fait monter les Gardes ordinaires à la tente Impériale, & le lendemain va en Ambassade, comme de la part de son Maître, vers l'Empereur Grec. Celui-ci, charmé des belles propositions qu'on lui fait, veut donner un foible témoignage de sa reconnoissance, en délivrant les prisonniers arrêtés la veille. L'Ambassadeur, soutenant toujours son rôle, daigne à peine accepter ces inconnus, &, la joie dans le cœur, raméne son Maître dans le camp. Cependant la guerre continua, & l'Empereur Grec ayant été pris à son tour, &, conduit devant Mélik-Chah, reconnut, avec étonnement, son ancien captif. Le Sultan lui rendit la liberté. Il ne fut pas si généreux envers son Vizir; car, cédant aux instigations de la Sultane, à qui Nizam-Almulk déplaisoit, il chassa honteusement ce Ministre précieux, & lui

Novembre 932, il fut tué sous les murs de Bagdad, par les soldats d'un certain Eunuque, qui venoit pour le détrôner. Moctadir étoit alors âgé de 38 ans un mois & cinq jours. *Elmakin, p.* 185. *Aboulfar. p.* 189.

Moctadir protége la religion dans le troisiéme siècle de l'Hégire. 18.

Mohammed fils d'Abdallah de la Tribu de *Coreïche*, nâquit à la Meke, le Lundi 11 Novembre 570. Orphelin dès l'âge le plus tendre, il fut élevé chez Aboutaleb son oncle. A l'âge de 20 ans, il entra, en qualité de Commis, chez une fameuse Négociante, nommée Khadija, qui le prit ensuite pour époux. Mohammed vécut ignoré jusqu'à l'âge de 40 ans, qu'il manifesta sa vocation prophétique (1). L'Ange Gabriel vint souvent le visiter; ses extases devinrent fréquentes; sa maison se convertit; son parti se forma, & les persécutions commencèrent. Le Vendredi 16 juillet 622 de J. C. il s'enfuit de la Meke à Médine, où il trouva un asyle. Ce fut l'époque de sa gloire & de son empire. Il prêcha sa religion les armes à la main. Ses progrès furent rapides. De fugitif, dit M. de Voltaire, il devint conquérant; &, s'il n'eût pas été persécuté, il n'auroit peut-être pas réussi. Avec un air noble & gracieux, un ton persuasif & une voix sonore, armé du glaive & du Coran,

(1) Il avoit alors 42 ans, selon *Elmakin*.

il animoit ses soldats invincibles, convertissoit ceux que sa valeur avoit soumis, & ses captifs devenoient ses prosélites. Déjà il avoit appellé à sa religion les principaux souverains de l'Asie; quelques-uns s'étoient rendus à ses invitations. Maître de l'Arabie entière, l'ambitieux Mohammed méditoit de nouvelles conquêtes, quand il fut empoisonné dans un gigot de mouton; J. C. 25 Mai, ou 7 Juin 632, le 28 de Séfer, ou 12 de Rabi 1er 11 de l'Hég., l'Ange de la Mort vint lui demander la permission d'emporter son ame; permission qui n'avoit été demandée à aucun Prophète avant lui, suivant la remarque judicieuse d'un Docteur Musulman. Mohammed étoit beau, d'une taille ordinaire, il avoit entre les deux épaules une loupe, qu'on regardoit comme le type de la prophétie. Des maux de reins & de ventre auxquels il étoit sujet, ont fait croire qu'il tomboit du mal-caduc; sa bravoure pensa plus d'une fois lui couter la vie. Que seroit-il arrivé si la fléche, qui à la première bataille lui brisa plusieurs dents, eût pénétré plus avant? Parmi une foule de prérogatives qu'ils lui attribuent, ses Sectateur assurent qu'il est le premier Prophète créé, & qu'il a cependant été envoyé le dernier. Dans son ascension au ciel, il a parcouru les sept cieux, les Patriarches & les Anges lui ont rendu son salut. Il s'est approché du trône

Secte des Chiites ou les partisans d'Ali, qui, depuis quelque-temps, excitoient beaucoup de troubles dans Bagdad. Indigné de voir que le fils du Khalife eût osé punir les plus mutins de cette Secte, il jura de s'en venger sur le père. L'approche d'une armée nombreuse de Tartares, conduite par Holakou-Khan, avec qui il étoit d'intelligence, lui fournit bientôt le moyen d'exécuter son infâme projet. Pour perdre plus sûrement son Maître, il lui persuada de licencier ses troupes, disant que la vénération des Musulmans lui tenoit lieu de Gardes. Il n'oublia pas non plus de l'entretenir dans la débauche du vin & des femmes, vice commun à la plupart des *Vicaires* de Mohammed. Les ennemis arrivèrent, & prirent, sans peine, une ville dépourvue de défenseurs. Le perfide Alkoumi fut bien reçu par Holakou. Il obtint la liberté de toute sa famille. Mais Motassem étant tombé entre les mains des Tartares, fut lié dans un feutre & expira tandis qu'on le traînoit ainsi empaqueté par toute la ville. Ce Khalife étoit âgé alors de 46 ans & en avoit régné 18 & quelques mois. Sa mort arriva au mois de Février 1258. Séfer 656. de l'Hég. *Biblioth. Orient. p.* 628.



Mothiïl Amrillah, fut le quarante-quatriéme Khalife substitué à son cousin Mostacfi. J. C. 946.

946. Hég. 334. Il n'eut que le vain titre de Khalife. Les Princes de Dilem, Généraux des armées de Bagdad, s'étoient emparés de l'autorité; il fut déposé par eux, ou, selon d'autres, il donna lui-même son abdication, le 5 Août 974. 13 de Zoulcadeh. 363. *Elmakin.*

Il est déposé par A'zaddoulet. 19.

Moussa, fils de Jàafar, le septiéme des douze Imams que les sectateurs d'Ali révèrent. naquit entre la Meke & Médine, l'an de J. C. 145. Hég. 128, & fixa sa demeure dans cette dernière ville. Le Khalife Haroun-le-Juste, craignant qu'il n'y excitât quelques troubles, le força de venir à Bagdad. Enfin ses soupçons croissant de jour en jour, il le fit empoisonner, l'an de J. C. 799. Hég. 183. Moussa étoit alors âgé de 55 ans, il laissa sa dangereuse dignité d'Imam à son fils aîné, Ali, surnommé *Riza*, qui n'eut pas une fin moins tragique que son père. *D'Herbelot. p.* 650.

Moussa Jàafar, père d'Ali. 18.

Moussa (l'Emir) placé au pont de Çenkine, vis-à-vis d'Elias Khojah. 211, & dans le fort de Gorchi contre Timour. 163. Envelope ce Prince avec 12,000 cavaliers. 163. Est défait. 164. Il vient trouver Timour. 196.

Moussa Kazim, personnage inconnu. Fondation pour son tombeau. 131.

Moussa-Oughan, Prince de la Tribu de Kerkès, étoit un brigand très-redouté; il

ſon inauguration, ce Prince modeſte, qui n'avoit jamais brigué l'Empire, refuſa les chevaux d'honneur qu'on lui préſentoit, & n'en voulut point d'autre que celui qu'il montoit ordinairement. Comme il prenoit le chemin de ſon ancienne demeure, on lui obſerva qu'il devoit s'inſtaller dans le Palais du Khalife. « Les Officiers de la ſuite de » mon prédéceſſeur Soliman l'occupent en» core, dit-il, & je ne vois pas la néceſ» ſité de déranger perſonne, puiſque j'ai » ma maiſon. Il faut leur donner le temps » de déloger », & il continua ſa marche. Ce Khalife, ami de la paix, abolit les malédictions ſolemnelles, que les Ommiades, ſes prédéceſſeurs, avoient établies contre Ali, afin d'éloigner ſes deſcendans du trône. Mais la famille du Khalife, indignée d'un acte de modération qui pouvoit nuire à ſon élévation, le fit empoiſonner, le 10 Février 720. Hég. 25 de Rejeb. 101. *D'Herbelot. p. 687. Elmakin. p. 75.*

Omar fut le défenſeur de la Religion dans le premier ſiécle de l'Hégire. 17.

Orous, deſcendant de Genghiskhan, fut déclaré Khan de la Tartarie & de la Ruſſie, (du Captchac) au moment où ces contrées étoient bouleverſées par les guerres civiles, l'an de J. C. 1364. Pour comble de malheur, un autre deſcendant de Genghiskhan voulut faire valoir les droits que la naiſſance lui

V iv

Tékel-Béhader, Gouverneur de Khiouk, tombe sur Timour avec 1000 hommes. 181.

Témoujin, qu'on appella dans la suite Genghiskhan, (1) naquit l'an de J. C. 1154. Hég. 549, selon M. Petis. Mais M. De Guignes place cette naissance 10 ans plus tard. J. C. 1163. Heg. 559. Il vint au monde avec du sang caillé dans les mains. Ce n'étoit d'abord qu'un simple chef de Horde; il commença par envahir les Hordes voisines de la sienne; &, après avoir soumis presque tous les Tartares du Nord, il tourna ses armes contre ceux de l'Orient, subjugua la partie septentrionale de la Chine, & tomba ensuite sur l'Asie occidentale. L'Iran & le Touran reçurent ses loix; la victoire l'accompagna par-tout. Ses talens & ses conquêtes le rendoient vraiment digne d'être le précurseur de Timour, qui un siécle après, renversa tous les trônes élevés par Genghis. Enfin ce guerrier infatigable méditoit de nouveaux exploits, quand la mort l'enleva de dessus son char de victoire. Il vit encore à sa dernière heure trois de ses fils, Jagataï, Octaï & Jouji; l'aîné nommé Touli, étoit mort depuis six mois.

(1) C'est-à-dire, *le très-grand Khan*. Ce surnom lui fut donné par un Prophète Turcoman, lorsqu'il eut soumis une partie de la Tartarie. *Abulghazi. p.* 195.

Toumeneh-Khan, père de Cabul-Khan & de Cajouli-Béhader, & quatriéme ancêtre de Genghiskhan. Ce Prince étoit très-versé dans l'explication des songes. Un jour, Cajouli vint lui en raconter deux qu'il avoit eus dans la même nuit.

» J'ai vu, dit-il, sortir du sein de Cbul-Khan mon frère, quatre étoiles, dont la dernière plus brillante que les autres, éclairoit la surface de la terre ; elle donna naissance à plusieurs autres moins considérables, mais qui restèrent sur l'horizon, long-temps après le coucher de la grande étoile. Alors je me réveillai. Tandis que je méditois sur ce songe mystérieux, le sommeil me surprit encore ; &, dans un nouveau songe, je crus voir sept étoiles s'élancer hors de moi ; &, chacune d'elles parcourir une partie du ciel ; elles furent suivies d'une huitiéme, qui surpassoit les précédentes par sa grandeur & par sa lumière ; car elle éclairoit toute la terre ; d'autres étoiles, sorties de la grande

qui succédèrent, & fournirent aussi leur course ». Touméneh, qui avoit écouté attentivement Cajouli, fit d'abord venir Cabul-Khan, & alors parla ainsi à ses deux enfans : « Par le premier songe de mon fils Cajouli, je vois sortir de la race de Cabul-Khan, quatre Princes qui occuperont successivement le trône des Mogols ; mais le dernier subjuguera une partie de la terre habitable, & la partagera entre ses enfans ». (Ce furent Coblaï-Khan, Bartan-Béhader, Iésakai-Béhader & Genghiskhan).

« Ton second songe m'apprend que sept Princes, issus de ta race, commanderont les armées sous les Empereurs Mogols ; mais que le huitiéme sera le plus grand Conquérant qu'on ait jamais vu, & sa nombreuse postérité régnera jusqu'à la consommation des siécles ». Notre crédule Auteur ajoute : « En effet sept Princes issus de Cajouli, furent Généraux des Armées Mogoles, & l'on peut voir, dans la *Vie de Timour* qui étoit le huitiéme, s'il a démenti la prédiction de son aïeul ».

Cette explication détermina les deux frères à passer la transaction dont nous avons parlé, *p.* 175 des *Instituts*, & qui assûroit l'Empire à la postérité de Cabul-Khan. Cet acte étoit encore si respecté, du temps de Timour, que ce Prince n'osa jamais le violer.

Touméneh, père de Cabul-Khan & de Cajouli Béhader. 174.



# TABLE GÉOGRAPHIQUE.

de

de gagner leur vie. Les environs d'Ancyre produisent d'excellens vins rouges, & l'on recueille du riz sur le bord des rivières voisines. *Pockocke. Descript. de l'Orient. Tom. V. p. 191. Busbeq. Epist. p. 81. ex edit. Elzev.*

Timour prend le chemin d'Ancyre. 264.

Andujan, ville de la Transoxiane, (le Mawarannahar). 104.

Arabie, villes de l'Arabie. 38.

A'rafat, montagne située à un mille de la Meke. Elle est en grande vénération parmi les Musulmans, parce que, selon eux, Adam & Eve, bannis du Paradis, furent condamnés à passer 120 ans éloignés l'un de l'autre, pour faire pénitence, & qu'après cette longue séparation, ils se rencontrèrent & se reconnurent sur le mont A'rafat, qui a tiré son nom du mot Arabe *A'rafa*, qui signifie *reconnoître*. Les Pélerins de la Meke sont obligés de rester un jour en prière sur cette montagne. *Gagnier, Vie de Mahom. Liv. VI. Chap. 16.*

Pélerins égorgés sur le mont A'rafat. 18.

Arghoun, (Tribu d') reçoit le *Tem ha.* 99. Tache-Khojah y est fait huitiéme Emir. *ibid.* Vingt autres personnes sont élevées aux dignités. *ibidem.*

Arhenk, ville qu'on suppose être la même qu'Arhenk-Serai, dans le Tukharistan, sur le Jihoun. lat. 37 d. long. 87 d. 35. m.

Toctamich envoie une armée contre cette Province. 245. Timour en châtie les séditieux. 257. Il y séjourne. 263. Il en part. 264. Cette Province conquise par Timour. 237.

Badakhchan, ville de la Province de Balkh, dans la grande Bukharie, au pied des montagnes qui séparent l'Indoustan de la grande Tartarie, sur la rive septentrionale du Jihoun, environ à 100 milles de la source de ce fleuve, & 230 milles de Balkh. lat. 36 d. 10 m. long. 94 d. 35 m. Sa situation la rend presqu'imprenable. Les environs de cette ville sont remplis de vignobles & de jardins; on tire de ses montagnes, des rubis-balais, des lapis-lazuli, de la pierre d'amyanthe & du crystal de roche. La grande quantité de rivières qui arrosent la contrée, en fait un pays de bois & de pâturages. On y trouve des chevaux excellens, & les habitans qui demeurent sous des tentes, ménent une vie errante comme les Nomades. *Aboulfeda. Clim. XXVI. Otter. Tom. I. p.* 208. *Abulghazi Hist. des Tatares. p.* 55.

Royaume de Badakhchan, donné à l'Emir Khodadad. 99. Les Princes de Badakhchan, se soumettent à Timour. 205. & 220.

Bagdad, Capitale de l'Irac-Arabie, située sur le Tigre. long. 70 lat. 33 d. 35 m. Elle a été bâtie avec les ruines de Babylone, mais non pas au même endroit.

L'Euphrate divisoit l'ancienne Ville; celle-ci au contraire, est sur les bords du Tigre, à une lieue au-dessus du confluent de ces deux fleuves. Ce n'étoit d'abord que les maisons de campagne des habitans de Babylone; ils vinrent y fixer leur séjour, après la destruction de leur ville. Un Eunuque de Chosroès, à qui son maître avoit accordé autrefois, soit l'intendance ou la propriété de ce territoire, lui donna le nom de *Bagdad*, Don de Bag (*Bacchus* divinité adorée dans l'Orient.) Ce fut par aversion pour l'origine de ce nom, qu'Aboujafar Almansour, qui fonda la ville, l'an de J. C. 762. de l'Heg. 145, l'appella *Daresselam* la Maison de paix. Elle étoit autrefois la *Mère du Monde*, & la *Reine des Provinces*; mais les guerres civiles, & les invasions des Tartares ne lui ont rien laissé de sa première splendeur. Cependant les Caranvanserais, les Colléges & les Minarets son encore très-nombreux à Bagdad. On y remarque plusieurs Minarets tellement penchés, qu'on les croiroit prêts à tomber; & le peuple toujours porté à la superstition, est persuadé qu'ils se tiennent ainsi inclinés pour saluer la Meke. *Aboulfed. Clima VIII. Oléar. Tom. I. p. 530. Otter. Tom. I. p. 168. Ind. Geogr. in. vit. Salad.*

Bagdad, conquise par Timour. 244. Prise une seconde fois & rasée. 263.

Bakhaf & Jilleh. Départemens assignés pour l'entretien du tombeau de l'Imam Ali, fils d'Aboutaleb. 130.

Bakhar-Zenden, village de Bokhara, renfermé dans le grand mur de 12 lieues, ou Farasanks qui environne le territoire de cette Ville. Timour y cache son épouse. 186.

Bakhter-Zémine. Ce pays répond à la Bactriane des Anciens, qu'on nomme aussi le Khorassan, ce nom signifie en langue Persanne, *Terre de l'Orient*; en effet la Bactriane ou le Khorassan est situé à l'E. de la Perse. Il paroît que Timour en parlant du *Bakhter-Zemine*, entend non-seulement le Khorassan, mais encore tout le pays qui s'étend à l'Orient, jusqu'à la province de Candahar. Le Bakhter-Zémine, conquis par Timour. 4 & 188.

Balkh, Province située au S. de Samarcande, & à l'E. de cette portion de la Transoxiane, nommée Bukharie propre. Les Géographes modernes lui donnent 360 milles de long, & 250 de large. Le territoire qui est très-fertile, touche au Tukharistan, au Badakhchan & au Bamijan. Le fleuve qui l'arrose s'appelle Dahach, & la Capitale porte le même nom que la Province. Elle est située selon Ulug-beg, au 101 d. de long. & 36 d. 41 m. de lat. à 50 milles S. de Termez. Elle est longue *d'une demi-*

*lieue , & large de deux milles.* Ses environs font remplis de jardins, où l'on cultive des citronniers & des cannes à sucre; les melons y parviennent à une telle grosseur, qu'un chameau n'en peut guères porter plus de quatre. Cette Ville a produit des hommes célébres par leur science & leur piété. Les Mogols de Genghiskhan la prirent, & en massacrèrent tous les habitans, l'an de J. C. 1221 de l'Hég. 618. Balkh, est la Bactris des Anciens, située dans la Bactriane. *Aboulfed. Clim. XXII. Not. in Hist. regum Pers. Mirkhond. p. 116.*

La province de Balkh, enlevée à Timour par Hossein. 217. La ville de Balkh réclamée par Hossein 219.

Berlas, la Tribu (de) Cette Tribu habitoit la Transoxiane, près la ville de Kech, & Timour y avoit pris naissance. Elle reçoit le Temgha. 99. On en tire quatre Généraux (Emir al Omra) 99. Deux Emirs. *ibid.* Cent Minkbachis. *ibidem.* Elle s'assemble auprès de Timour. 177. Elle devient illustre. 221.

Bokhara, Capitale d'une province de cette partie de la Transoxiane, maintenant appellée *Bukharie propre.* Aboulféda, qui donne à cette Ville le titre de Capitale de la Transoxiane, la place au 39 d. 30 m. de lat. & 87. d. 30 m. de long. Les habitans se font remarquer par l'élégance de

leurs bâtimens. Ils tirent leur bois des jardins ou du désert; & l'eau qui arrose leurs champs, vient du Sogd, province dépendante de Samarcande, à l'E. de Bokhara. Cette dernière ville réunit plus de 15 Fauxbourgs, dans un mur de 12 lieues de circuit, & hors de l'enceinte duquel il y a encore des places dépendantes de la Capitale. Les environs sont délicieux, & produisent des prunes qui, selon Piétro della Vallé, ont une grande réputation, & la méritent par leur bonté. *Aboulf. XXVI Clim. Mawaralnah p. 16 & 38. Voyag. de P. della Vallé. Tom. IV. p. 425.*

Timour répand deux cents personnes dans les environs de Bokhara. 186. Il y cache sa femme. *ibid.*

Cachemire, Royaume situé au N. du Lahor, vers les extrémités de l'Indoustan, dans le Caucase même, entre les montagnes du grand & du petit Thibet, & celles du Raya-Gamon, s'étend du 34 d. 10 m. lat. au 36 d. 5 m. & du 104 d. 20 m. long. au 108 d. 15 m. Selon les traditions du pays, ce n'étoit autrefois qu'un lac, dont un saint vieillard fit écouler les eaux, en ouvrant le sein d'une montagne. Maintenant c'est une campagne délicieuse, entrecoupée par des collines & des ruisseaux, longue de 30 lieues, & large de 10 ou 12. enrichie des plantes de l'Asie & de

l'Europe. Les rivières qui descendent des montagnes, dont Cachemire est entouré comme d'un rampart, y entretiennent une verdure & une abondance perpétuelle. Des champs bien cultivés, des prairies émaillées de fleurs, des maisons ensevelies sous des bocages touffus, donnent à ce Royaume l'aspect d'une immense jardin. Les montagnes voisines, chargées de bois & de pâturages, nourrissent beaucoup de gibier, de chevaux, de vaches, &c. Les abeilles, si rares dans l'Inde, ont là établi de nombreuses républiques, dans le creux des arbres. Derrière ces premières montagnes, on en voit d'autres beaucoup plus élevées, leurs cimes toujours couvertes de neige, brillent à travers les nuages dont elles percent le sein. Les habitans renommés pour leur esprit, ménent une vie frugale & innocente. Enfin les femmes ne sont pas le moindre ornement d'un pays si propre à enflammer les passions. Doit-on s'étonner que tous ces avantages ayent valu à Cachemire le nom de *Paradis de l'Inde?* L'intéressante description de Cachemire, faite par le voyageur Bernier, nous rappelle celle du Valais, par Saint-Preux, & de la charmante isle de Tinian, dans l'Amiral Anson. Voyez *Bernier*, *Tom. II. p.* 268.

Une partie des troupes de Timour passe auprès de Cachemire, pour fondre sur le Lahor. 251.

Le Candahar, Province de l'Inde, est borné au N. par le pays de Balkh, à l'E. par le Caboulistan, au S. par le Bucor & le Sejestan, à l'O. par les Etats du Roi de Perse. Ce pays quoique très-montagneux, fournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la subsistance de ses habitans. La partie seule qui touche à la Perse, est fort stérile. Sa Capitale qui porte le même nom, est située sur les confins de la Perse, & des Domaines du Grand-Mogol. 436. milles N. O. de Lahor. latit. 23 d. 10 m. Cette position n'est pas moins avantageuse pour son commerce que pour sa défense; car la Nature même a pris soin de fortifier cette ville, & c'est le passage des caravanes qui vont en Perse, ou qui en sortent pour aller aux Indes. *Thévenot. Tom. V. p.* 168. *Figuéroa. p.* 322.

Timour en fait la conquête. 188 & 234. Ordre donné aux armées du Candahar. 256.

Canouje, Ville & Royaume situés entre les deux bras du Gange, selon Ibnsaid. Mais un autre Géographe prétend que le Gange passe à l'Orient de ce Royaume, dont la Capitale est située au 115 d. 50 m. long. & 26 d. 35 m. lat. à 282 lieues E. de Moultan. Canouje est une des principales villes de l'Inde, tant par sa grandeur que par son commerce, qui consiste principalement en pierres précieuses. *Aboulfed. Clim. XIV. Hind.*

Mobarck-Khan, exerce l'autorité suprême dans ce Royaume. 126.

Captchac, (le), ou le Kiptchac, ou bien encore le Kaptchac, nommé par les Européens, grande Tartarie, dont il constitue la plus grande partie, s'étend de l'E. à l'O., depuis le Turquestan jusqu'au Volga, & touche même à la Crimée. Sa plus grande largeur du S. au N., est depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer Glaciale. Ses terres, si l'on en excepte les déserts du Nord, sont excellentes, & nourrissent beaucoup de bestiaux. Les hommes n'ont pas moins de courage que de vigueur, & leurs femmes sont les plus belles de toute la Tartarie. On connoît assez leur fécondité par ces déluges de Barbares tels que les Huns, les Gots, les Vandales, &c., qui, après avoir dévasté l'Europe, la repeuplèrent de leur propre race. Ces Nomades se promenant du Nord au midi, sont divisés par Hordes avec un Chef particulier, & les Mogols qui les ont subjugués, ont en outre établi un grand Khan, auquel les autres obéissent. *Hist. de Genghis. p.* 130. M. Lévêque resserre le Captchac entre le Volga, l'Yaïk, & le Don. Mais cet Historien avoue que ses limites ont varié; ainsi M. de Guignes a pu dire sans manquer à son exactitude ordinaire, qu'il s'étendoit jusqu'au Sihoun, (l'ancien Jaxartes.) *Hist. de Russie. Tom. II. p.* 12. *Hist.*

*des Huns. Tom. II. p. lxxv. & passim.*

*Le decht de Captchac*, signifie la plaine, & particulièrement les déserts du Captchac. La Tribu du Kaptchac reçoit le Tamgha. 100. Les Emirs de Toglouc Timour-Khan se révoltent dans le Captchac. 172. Timour en fait la conquête. 236.

Çenkine, pont auprès duquel Elias Khojah est campé. 207 & 210.

Chine, grand Royaume d'Asie. Le Monarque se nomme Fagfour. 248.

Chiraz, capitale de la Province de Fars, à 176 milles S. d'Isphahan, lat. 29 d. 52 m. long. 89 d., l'une des plus grandes villes de Perse, est environnée de montagnes, & divisée par un fleuve, dont les inondations ont pensé souvent la détruire. Son plus bel ornement consiste en vingt jardins publics remplis d'arbres énormes, & sous le feuillage desquels les dévots viennent souvent passer la nuit. Ils croyent y voir des lumières éclatantes. Ce sont, disent-ils, les ames de ceux qui ont fréquenté ces mêmes endroits avant eux. Le territoire de Chiraz est très-fertile, & il y a d'excellens pâturages. Les queues de mouton y pèsent 18 à 20 livres. On y voit trois sortes de raisins, & c'est avec un gros raisin rouge, que se fait ce fameux vin de Chiraz, le meilleur peut-être de l'Orient, & sur-tout le plus sain; quoiqu'il ne puisse pas se garder plus de trois ans,

véritable nom eſt Nekhchab,& Naſaf chez les Arabes. Car celui de *Corchi*, qui ſignifie *Palais* en Langue Mogole, lui a été donné à cauſe d'un Palais qu'un Prince fit bâtir dans les environs de cette ville : elle eſt ſituée ſur les frontières de la Tranſoxiane, au milieu d'une plaine, & ſéparée du Jihoun par un déſert. On y trouve abondamment de l'eau & des fruits ; car le territoire y eſt en général aſſez fertile. On voyoit autrefois dans un puits, à Nekhchab, une Pleine-Lune, que le Peuple regardoit comme un effet admirable de la Magie. C'étoit une écuelle pleine de vif-argent qu'un homme très-adroit avoit placée au fonds de ce puits. long. 88 d. 40 m. lat. 39 d. ſelon l'Etval. *Aboulf. Clima XXVI. p. 43. ex edit. Arab.-lat. Gravii. Hiſt. de Tim. Bec. Tom. I. p. 3.*

Fortereſſe de Corchi priſe par Timour. 163.

Damas, que les Arabes écrivent *Dimechk*, & à laquelle ils donnent auſſi le nom de *Cham*, capitale de la Syrie, ſubſiſtoit du temps d'Abraham ; elle eſt bâtie au pied du mont Liban, dans un terrein des plus fertiles. Deux petites rivières très-poiſſonneuſes arroſent cette ville, où l'on trouve abondamment toutes les commodités de la vie ; ce qui l'a fait nommer, dans les Livres Saints, *la Ville de joie & la Maiſon de volupté*. Après avoir appartenu ſucceſſivement aux

aux Juifs (1), aux Grecs & aux Romains ; elle passa, en 636 de J. C., sous la domination des Musulmans. Damas est environné d'un mur long de deux milles de l'E. à l'O., & d'un milles & demi du N. au S. Parmi les beaux édifices qui ornent cette ville, on distingue une Mosquée. C'étoit une Eglise bâtie par Héraclius, & dont les Turcs se sont emparés, & qu'ils ont même embellie. Le principale commerce des habitans est la coutellerie. Le Canoun place Damas au 60 d. long. & 38 d. 30 m. lat. Mais Aboulféda convient que les Géographes ne s'accordent pas touchant la latitude de cette ville. *Cotovici itinerar.* . 372. *Pockock. Descript. de l'Or. Tom. III. p.* 350. *Aboulf. Clim. VI. ex edit. Arab. Lat. p.* 101.

Le Roi Féraje se rend à Damas. 261. Timour prend Damas. *ibid.*

Déhly, capitale de l'Indoustan sur le fleuve Jemna, à 142 milles N. d'Agra. 339 S. de Lahor. lat. 28 d. 20 m. long. 119 d. 30 m. Cette ville rebâtie par Jélaleddin-Acbar est toute différente de celle que Timour saccagea & qui étoit composée de trois villes, Seïri, Gehanpenah, & le vieux Déhly. Ces trois villes réunies formoient cette capitale si florissante. *Hist. de Tim. Tom. III. p.* 113.

---

(1) Damas étoit la capitale du Royaume de Syrie. Voyez les *Livres des Rois.*

Déhly enlevé au Sultan Mahmoud. 113 & 255.

Derbend, ville du Daghestan, sur la côte occidentale de la mer Caspienne. Olearius la place à 41 d. 50 m. lat. & 75 d. long. Elle touche d'une part à une montagne du Caucase, & la mer bat l'autre côté de ses murs. Elle s'étend de l'O. à l'E., sur une lieue de long, & du N. au S. sa largeur est de 450 pas. Cette ville passe pour avoir été bâtie par Alexandre, à ce passage que les anciens nommoient *Pylæ Caspiæ*. Les Tartares y font un grand commerce d'enfans enlevés aux Turcs & aux Moscovites. *Olear. Tom. I. p.* 521 *&* 1043. *Corneil. le Bruyn. Tom. III. p.* 456.

Timour conduit une armée dans la Grande-Tartarie par le chemin de Derbend. 245.

le Diarbekir, Province qui fait partie de la Mésopotamie. Maintenant elle est divisée en dix-neuf districts & cinq Gouvernemens. La capitale, nommée tantôt *Diarbekir*, tantôt *Caraémid* ou *Emid*, (& c'est sous cette dernière dénomination qu'on la trouve dans Aboulféda) fut bâtie par Constance, fils de Constantin, en 349 de J. C., ou plutôt simplement restaurée. Elle est environnée d'un mur construit en pierres noires, capables de résister au fer & au feu. Ce mur embrasse dans son enceinte non-seulement la ville & les fontaines, mais encore des jar-

lat.

lat. 35 d. long. 95 d. située au pied des montagnes qui séparent la Perse & les Etats du Grand-Mogol, d'avec la grande Bukharie; c'est par Endérab que sont obligées de passer toutes les bêtes de somme, qui vont des Etats du Grand-Mogol dans la grande Bukharie; & cette circulation continuelle donne aux habitans le moyen de faire un grand commerce avec les marchands des Indes & de la Perse. *Not. à l'Hist. des Tatares. p.* 287. Timour campe à Endérab. 251.

Erlat, Tribu, reçoit le Temgha. 99. L'Emir, Mouvid est fait Emir Alomra (généralissime) & Solaïchi Béhader, Emir. 100.

Fars, Province de Perse qui a donné son nom à tout le Royaume; elle est bornée à l'O. par le Kouzistan & par une partie du golfe Persique, au S. par le même golfe, au N. par l'Irac-Ajémi, & par un désert qui sépare cette Province du Khorassan, à l'E. par le Kerman & le Séjestan. Les habitans ont tant de douceur & d'aménité, que Mohammed disoit: « Parmi les Arabes, Dieu » a choisi les Coraïchites & les habitans » de la Province de Fars parmi les Persans. » Ils iroient chercher la religion jusqu'aux » pléïades », ajoutoit ce Prophète. Cette Province est divisée en méridionale & septentrionale. Cette dernière partie est couverte de montagnes. La Capitale est Chiraz. *Otter.*

*Tom. p. I.* 275. *Not. ad Hiſt. reg. Perſar. ex Mirchond.* 121.

La Fars, conquiſe par Timour. 237. Ordre donné aux armées de Fars. 256.

Georgie ou Gurgiſtan, comme l'écrivent les Orientaux. C'eſt une province d'Aſie bornée au N. par la Circaſſie, à l'E. par la mer Caſpienne, au S. par l'Arménie; & à l'O. par la Mingrelie. Sa Capitale eſt Téflis. C'eſt un pays couvert de bois & de montagnes, où l'on trouve quelques plaines étroites & longues. Il y fait très-froid en hiver & exceſſivement chaud en été. Il produit d'excellens fruits, nourrit des volailles & du gibier de toute éſpéce. La mer Caſpienne, qui borde cette Province, le Kur, ou *Cyrus* qui la traverſe, fourniſſent du poiſſon en abondance. Le ſang des habitans eſt ſans contredit le plus beau de l'Aſie. « La Nature, dit Chardin, a répandu là ſur les femmes des charmes qu'on chercheroit vainement ailleurs. Point de figures plus belles; point de taille plus ſvelte que celle des Géorgiennes; les hommes ne le cédent point aux femmes, quant aux avantages extérieurs, & ne ſont pas ſans eſprit. Mais, comme perſonne ne prend ſoin de le cultiver, ils vivent dans une ignorance profonde, & dans une *ſale* ſenſualité. « Celui qui ne s'en» ivre pas aux grandes fêtes, diſoit un » de leurs Patriarches, mérite d'être ex-

» communié ». Un Moralifte relâché les excuferoit peut-être en faveur de la beauté de leurs femmes, & de la bonté de leurs vins. La profeffion la plus commune dans ce pays, eft l'agriculture ; c'eft pourquoi les Grecs l'ont nommé, Γεωργία *Géorgia*, Agriculture.

Il y auffi des Nobles diftingués par leur naiffance, & leur attention à ne point fe *méfallier*. Ils habitent la campagne par dédain pour les villes qu'ils abandonnent aux Artifans & aux Négocians. Chériffeddin & P. della Vallé, nomment ces nobles, *Ofnaour*. *Chard. Tom. II. p. 122. informazione della Georgia di P. della Valle p. 2. Chériffeddin.*

Conquête de la Géorgie. 253. Les Gouverneurs des deux Iracs, fe plaignent des Géorgiens. 255. Timour foumet ce pays. 257.

Ghazna ou Ghiznin, Capitale du Sableftan, long. 104 d. 20 m. lat. 33 d. 35 m. felon Ulugbeg, fur la frontière du Khoraffan vers l'extrémité N. O. de l'Inde, dont cette ville eft un des plus forts comptoirs. Elle doit fon plus grand éclat aux Princes Ghaznevides, ces Souverains de la Perfe & des Indes, ainfi nommés parce que leur Dynaftie prit naiffance à Ghaznah. *Aboulfed. Clima XXIII. Bibl. Orient. p. 364.*

Pierre placée dans la plaine de Ghaznah. 44.

Hemfa, eft l'ancienne Emeffe dont Pline,

*Lib. VIII. C.* 23 & Strabon. *Lib. XVI.* appellent les habitans *Emiseni.* Cette ville est bâtie dans une plaine fertile de la Syrie, à 18 milles de Laodicée, long. 61 d. lat. 34 d. 40 m. Le peuple y nourrit beaucoup de vers à soie, & fabrique des étoffes d'or & d'argent. Les bâtimens construits en pierre & en mortier, ont un assez vilain aspect; il n'annoncent pas l'opulence & les agrémens qui se présentent dans la ville. En effet il seroit difficile de trouver dans toute la Syrie un séjour plus agréable & plus sain. Non-seulement on ne voit aucune bête vénimeuse dans tous les environs; mais on prétend même qu'un habit lavé dans de l'eau d'Emesse, garantit de la morsure du Scorpion. *Cotovici. Itiner.* 397. *Aboulfed. Clim VI. Cham. ex edit. Arabic. lat. p.* 104.

Timour dirige son attention sur Emesse. 258. Il prend le chemin de cette ville. 260.

Hérat, ville du Khorassan, subsistoit du tems d'Alexandre, qui se plut à l'embellir. Elle est située selon les Etvals au 85 d. 30 m. long, & 33 d. 20 m. lat. Oléarius qui lui donne le titre de Capitale du Khorassan, dit que c'est la plus belle ville de la Province après Tous. On y fabrique les plus beaux tapis de Perse. C'est le passage pour aller du Candahar à Ispahan, & les In-

diens y font un commerce considérable. Les Guébres avoient autrefois un temple sur le sommet d'une montagne voisine d'Hérat. Les Musulmans animés par les exhortations d'un de leurs prédicateurs y mirent le feu. Les Guébres se plaignirent au Gouverneur qui appella aussi-tôt quatre mille Musulmans en témoignage, & tous eurent l'impudence d'affirmer qu'ils n'avoient jamais vu le temple dont on leur parloit. Les Guébres étant les plus foibles, l'affaire n'eut aucune suite. *Aboulfed. Clim. XXII. d'Herbel. p.* 448. *Olearius. Tom. I. p.* 526. *Otter. Tom. I. p.* 291.

Cette ville est prise par Timour 233.

Hirmen, fleuve qui prend sa source dans une chaîne de montagnes placées au 30 d. 40 m. de lat. & au 85 d. 35 m. de long. Il passe par le Sistan. Une de ses branches tombe dans le lac Zere, à 231 milles S. O. de Candahar. lat. 32 d. 10 m. long. 81 d. 50 m. Timour séjourne sur ses bords. 188.

Hissar-Chadamane, qu'on nomme encore *Hisarec*, est une ville du Saghanian, entre la *Porte de Fer* & la rivière de Vacache, long. 100 d. 50 m. lat. 38 d. Elle n'est pas éloignée de la province de Khotalane. Cette ville est enlevée à Timour par Hossein. 216. Timour la lui remet. 230. Timour s'en rend maître. 233.

de Badakhchan. lat. 37 d. 10 m., & dirigeant ſon cours vers le N. O., il reçoit pluſieurs rivières conſidérables, & ne prend le nom de Jihoun qu'à Termez. lat. 36 d. 35 m., paſſe enſuite par la ville d'Amou. lat. 38 d. 40 m. Bientôt après, ce fleuve ſe perd au milieu d'un pays de ſables. A quarante lieues de ſon embouchure, il ſe diviſe en pluſieurs bras qui arroſent toute la Province de Khoraſmie; quelques-uns vont ſe jetter dans le lac Aral, lat. 42 d., tandis que le principal, qui conſerve toujours le nom de Jihoun, paſſe par la vallée de Kierlavé, avec un bruit qu'on entend à la diſtance de deux lieues, & ſe décharge dans la mer Caſpienne. lat. 44 d. Le Jihoun eſt l'Oxus des Anciens. Il a un cours d'environ trois cents lieues. Il eſt tellement gelé pendant l'hiver, que les Ouzbecs le paſſent ſur la glace pour faire leurs incurſions dans le Khoraſſan. *Aboulfed. Prolegom. ſur les fleuves. Otter. Tom. I. p.* 237.

La Tranſoxiane ſoumiſe à Timour juſqu'au Jihoun. 173. Timour campe auprès. 188. Paſſe le Jihoun à Termez. 202. Quitte les rives du Jihoun. 204.

Jitteh, « Royaume borné à l'E. par le Turqueſtan, au S. par le fleuve Sihoun, à l'O. par la grande Tartarie, dont il fait lui-même partie, & au N. par un autre coin du Turqueſtan. « Le pays des Jettes, ſelon M. Petis

Nous aurions trop à dire sur cette délicieuse contrée, le berceau de la Philosophie, & la source de nos plus belles Sciences ; car c'est dans l'Indoustan, c'est chez les Brahmes que les Philosophes Egyptiens & Grecs allèrent puiser les connoissances qu'ils apportèrent à leurs compatriotes. Le temps & les facultés nous manquent pour donner une description satisfaisante d'un pays si digne d'être connu. Nous avertirons simplement le Lecteur que M. Anquetil a composé un Mémoire sur l'Inde non moins intéressant que tous les autres Ouvrages dont ce Sçavant respectable a enrichi la République des Lettres.

L'Indoustan fortifié par plusieurs remparts. 247. Toujours gouverné par le Roi des Rois. 248. Les Oughans en infestent les chemins. 252. La capitale de cette contrée conquise par Timour. 255. Sa réduction. *ibid.*

Irab, ville à quatre journées de Dourni, sur la route des Indes. Le fort en est confié à Lacheker-Chah. 252.

l'Irac-Ajémi (que les Orientaux nomment encore *Bilad-Eljebel*, le pays des montagnes, est borné au Couchant par l'Azerbaïjane, au midi par l'Irac-Arabi, & le Khouzistan, au levant par le désert du Khorassan & de la Perse, au nord par le Deilem & le Caswin. Cette Province, l'une des plus considérables de la Perse est composée d'une

partie de l'ancienne Assyrie, de la Médie & de la Parthie. Strabon, *lib. xvj*, remarque que la partie septentrionale de la Médie, est montagneuse & froide. C'est donc avec raison que les Arabes ont nommé cette contrée le pays des montagnes. Selon Mejidi, la longueur de l'Irac-Ajémi, depuis le Sefid roud ( le fleuve blanc.) jusqu'à la ville d'Iezd, est de cent soixante farasanks; & sa longueur mesurée, du Jilanat au Khouzistan, est de cent. *Aboulféd. Clim. XIX. Bochart. Phaleg. lib. III. cap.* 14. *Hyd. not. in Itiner. mundi. p.* 79. *ex edit. Sharpe.*

L'Irac conquis par Timour. 237. Les deux Iracs conquis par Timour. 245.

L'Irac Arabi, ou simplement l'Irac, est borné à l'O. par le Jeziré, ( la Mésopotamie) & l'Arabie déserte; au S. par la même Arabie, le Golfe Persique, & le Khorestan; à l'E. par l'Irac-Ajémi, jusqu'à Holwan; au N. Il conserve les mêmes limites jusqu'à la Mésopotamie, d'où nous sommes partis. L'Irac s'étend en longueur à la droite & à la gauche du Tigre; c'est-à-dire, du N. au S., depuis Hadith, ville placée sur ce fleuve, jusqu'à Abadan, autre ville qui est à l'embouchure du même fleuve, près du Golfe Persique. Allobad, Géographe Arabe, & plusieurs Auteurs Européens partent de Técrite, ce qui donne une étendue de vingt journées de chemin, 125 lieues. On prend

la largeur depuis Helwan, jusqu'à Cadisiah, de l'E. à l'O. douze journées, 80 lieues; ce qui offre une surface de 10,000 lieues. Cette Province étoit anciennement appellée, par les Grecs & les Romains, la Chaldée ou Babylonie.

Méjidi, Géographe Persan, cité par Hyde, dans ses Notes au *Voyage de Peritsol*, donne à l'Irac-Arabi 125 farasanks de long & 80 de large (1), en suivant les dimensions que nous avons tracées. *Aboulfed. Clim. VIII. Otter. Tom. I. p.* 163. *d'Herbel. p.* 317. *Itin. mund. p.* 78. *ex edit. Sharpe.*

L'Irac-Arabi conquis par Timour. 244.

Iran est le nom que les Orientaux donnent au pays contenu entre l'Euphrate & le Golfe Persique, le Tigre & le Jihoun (l'Oxus), & particulièrement à la Perse; car la Carte Géographique de ce Royaume, gravée à Constantinople, & dont nous avons une copie sous les yeux, est intitulée : *Mémâliki Irân*, les Royaumes d'Iran. Ce fut Iraje, fils de Féridoun, l'un des premiers Rois de Perse, qui donna le nom d'*Iran* à cette contrée, où il régna après la mort de son père. *Index Géograph. in vit. Saladini. Not.*

(1) Effacez le chiffre 1, superflu qui se trouve dans la note de Hyde, car 180 est visiblement une faute d'impression.

*in Hist. reg. Persar. ex Mirkhond. p.* 53 Voyez le mot *Touran.*

Timour devient Roi d'Iran. 3.

Isle des Francs. *n.* p. 39.

Isphahan, capitale de l'Irac-Ajémi, & de toute la Perse, à 223 milles N. du Golfe Persique, & 321 milles S. de la mer Caspienne. Les Etvals placent Isphahan à 76 d. 40 m. long. & 32 d. 40 m. lat. On y compte douze quartiers qui feroient chacun une ville. Elle est aussi peuplée que Londres; ses murs ont environ 20,000 pas de tour. La beauté de cette ville consiste dans un grand nombre de Palais, de maisons gaies & riantes, de Caravanseraïs, de Bazars, de canaux & de rues ombragées par de hauts Platanes. De loin elle paroît comme un bois, où l'on découvre quelques dômes avec leurs minarets. Elle contient 162 Mosquées, 48 Colléges, 1802 Caravanseraïs, 273 Bains, 12 Cimetières. Le climat en est très-sain, & l'air extrêmement subtile. Le froid & le chaud s'y font sentir vivement; chacun dans leur saison. Dès la fin de Février tous les arbres sont en fleur; car l'hiver ne dure guères que trois mois. Les habitans mangent peu de viande, mais force légumes, & sur-tout du riz, dans lequel ils jettent quelques petits morceaux de mouton. Cette ville bâtie sur un fleuve peu considérable nommé le Zérinroud, paroît être l'*Aspadana* des Anciens. *Chardin. Tom. VIII.*

Timour prend cette ville. 238. Les habitans se révoltent. *ibid.* Ils sont passés au fil de l'épée. 239. Cette place est le rendez-vous des forces de Timour. 256.

Kaboulistan, Province de l'Indoustan, bornée au N. par le Caucase, à l'E. par Cachemire, à l'O. par le Zabulistan, & au S. par le Moultan. Quoique la froidure du climat s'oppose à la fertilité du pays, cependant on y trouve toutes sortes de denrées à bon marché, à cause du grand commerce des Tartares, des Ouzbecs, des Persans & des Indiens. Car le Kaboulistan est le rendez-vous de ces quatre peuples. On y voit beaucoup de Gentils qui comptent leurs mois par lunes. Leur plus grande fête arrive dans la Pleine-Lune de Février. Le Peuple donne alors des marques éclatantes de dévotion & de folie. Les Pagodes ne peuvent contenir la foule des ardens dévots. Les rues sont pleines de Mascarades, & la fête se termine par la destruction d'un Géant contre lequel un enfant lance des fléches, en mémoire de ce que Dieu s'étant incarné sous le nom de Crucheman, il tua dans son enfance un Géant qui vouloit l'exterminer. *Thevenot. Tom. V. p.* 171. Il paroît que le Kaboulistan est le *Parapismus* des Anciens.

La Capitale, nommée Caboul, est située au N. O. de l'Indoustan, & environ 110 milles E. de Candahar. Thévenot la place au 33 d.

à l'O. de l'Euphrate, lat. 32 d. 40 m. D'Herbelot dit que c'est une campagne voisine de Coufah, célébre par la mort & le sépulchre de Hossein, fils d'Aly, qui perdit la vie dans cette plaine, en combattant contre les troupes d'Yézid, fils de Moavie qui lui disputoit le Khalifat. Le nom de Kerbala retentit dans toutes les élégies, composées particulièrement par les Persans, sur la mort d'Hossein leur troisiéme Imam. Aboulféda parle de Kerbala sans désigner si c'est une ville ou une campagne. *Aboulfed. Climat. VIII*[e] *au mot Kasribu Hobéirah; d'Herbel. p.* 959.

Terres de Kerbala, assignées pour l'entretien des tombeaux des Saints. 130.

Kerkes, Tribu ou Nation voisine des Géorgiens. C'est ce que nous appellons les *Circassiens*. Gouvernée par Moussa. 262.

Kerman, Province de Perse, située entre celle de Fars & le Sistan, se prolongeant depuis les frontières de l'Irac-Arabi, jusqu'aux détroits d'Hormuz. Elle a la Fars à l'Occident, le Golfe Persique au midi, la terre de Mocra à l'Orient, & un désert au Nord. Sa longueur, égale à sa largeur, est d'environ 180 lieues. Le terrein y est raboteux & couvert de montagnes; mais, en récompense, les vallées abondent en fruits, & sont tapissées de roses. Cette fleur s'y trouve en si grande quantité, qu'elle forme une branche de

bitans passent pour être d'une hauteur insupportable. La Capitale est Récht. *Oléar. Tom. I. p.* 523. *Tom. II.* 1001.

Timour devient Roi du Kilanate, c'est-à-dire du territoire de Kilan. 3. Le Kilan conquis par Timour. 237. Ordre donné aux armées du Kilan 256.

Khalata, ville de la Transoxiane près le Jihoun, ne se trouve point dans Aboulféda. L'armée est campée auprès. 207.

Khalem, ville du Tukharistan. lat. 36 d. 40 m. long. 87 d. 50 m. Timour va camper sous les murs de cette Ville. 204.

Khiouk, qu'Aboulghazi écrit *Chayuk*, ville de Khorasmie, est située sur les confins de la grande Bukharie, à une demi-journée du fleuve Khésel. lat. 40 d. 45 m. Quoique cette petite ville ne soit composée que de misérables cabanes, aussi sales, en dedans qu'au dehors, c'est maintenant la plus considérable de la Khorasmie, après la Capitale qui est Urgens. (*Corcanje*, selon Aboulfed.) Le pays voisin seroit très-fertile, si l'on se donnoit la peine de le cultiver ; mais on n'y trouve que quelques vignobles qui produisent d'assez bon vin. *Not. à l'Hist. généalog. des Tatares. p.* 672.

Tékel Gouverneur de Khiouk. 180.

Khizar, ville de la Transoxiane, située au S. de Kech. lat. 38 d. 30 m. long. environ 65. d. de Londres. Nous ne parlons ici

que d'après l'Auteur Anglois; car Aboulféda ne fait aucune mention de cette Ville dans sa description du Mawarannahar ( *la Transoxiane.* ) Les Emirs Jettes, campent auprès de cette Ville. 170.

Khojend, ville de la Transoxiane sur le fleuve Sihoun, environ à sept journées N. E. de Samarcande. lat. 40. d. 50 m. long. 90 d. Khojend, située dans les dépendances de Ferganah, au milieu d'une belle plaine, est environnée de jardins qui produisent d'excellens fruits. On trouve, auprès de cette Ville, un passage fameux sur le Sihoun. *Aboulfed. XXVI^e Clima.*

Le fleuve de Khojend, est le Sihoun. 167 & 215. Bayazed-Jélaïr, Gouverneur de la Province de Khojend. 219.

La Khorasmie, que les Orientaux nomment *Khowarezme*, est un Royaume situé sur la côte Orientale de la mer Caspienne. Il est séparé du Khorassan & de la Transoxiane par des déserts qui l'environnent de toutes parts. La Khorasmie est bornée à l'O. & au N. par une partie du Turquestan, au S. par le Khorassan, à l'E. par la Transoxiane. Elle s'étend le long des deux rives du Jihoun, jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, qui tombe dans la mer de Kowarezme ( le lac Aral ). La capitale est Corcanje, ville bâtie sur la rive méridionale du Jihoun, long. 84 d. 1 m. lat. 42 d. 17 m. *Aboulfed. Clim. XXV.*

Timour devient Roi de la Khorasmie. 4. Il marche vers la Khorasmie. 187.

Khorassan, Province de Perse, bornée à l'O. par un désert qui la sépare de l'Irac-Ajémi & du Jarjan, au S. par un autre désert qui aboutit à la Province de Fars & au Cumas, à l'E. par le Séjestan & une partie de l'Inde, au N. par la Transoxiane & un coin du Turquestan. C'est la Bactriane des Anciens, selon Oléarius. Sa grandeur, ses richesses, & le nombre de ses villes, lui obtiennent le premier rang parmi les principales Provinces de la Perse. Elle a plusieurs villes considérables, & les habitans en sont beaux & braves. Ils vivent à la manière des Persans. Sa capitale est Hérat. Texeira l'appelle *Mexad* (1). Entre le Khorassan, le Turquestan & le pays des Ouzbecs coule le fleuve Jihoun. *Aboulf. Clim. XXII. Texeira relac. de los Reyes de Pers. lib. I. p. 229. Y de la Señoria de Pers. p.* 380.

Le Khorassan enlevé aux Princes de Cart. 114 & 234. Ordre donné aux Armées du Khorassan. 256.

---

(1) Contiene muchas y muy importantes ciudades cuya Metropolis es una llamada Mexad, &c.

Ce mot, écrit à la Portugaise, répond à l'Arabe *Mechhad*, qui signifie, *lieu du Martyr*, parce que c'est dans cette ville que reposent les cendres du Martyr Hossein si révéré par les Perses.

Khota, ou Khata. C'eſt le nom que les Tartares & les Orientaux donnent à la Chine. Mais il eſt ſpécialement attribué aux ſept Provinces ſeptentrionales de ce grand Royaume; car la partie méridionale, qui en contient neuf, eſt appellée Mangi. La première partie fut conquiſe par Genghiskhan, l'an de J. C. 1210. Hég. 607, la ſeconde par ſes deſcendans. J. C. 1268. Hég. 667. Le P. Martini écrit *Catay*, ainſi que M. Paolo (1). *Deſcript. de la Chine. p.* 35. *Hiſt. de Genghiscan, p.* 124.

*Khota*, joint avec *Khaten*, ſignifie *la Tartarie. n.* p. 38. Khota, Tchine & Matchine. *n.* p. 248.

Khotalane (2), Province limitrophe de la Tranſoxiane, eſt ſituée entre les fleuves Wakhchab & d'Harrat, bornée par la Tartarie, le Badakhchan & le territoire de Balkh, non loin du Turqueſtan. Elle eſt diviſée en deux grandes contrées, celle de Khotal & celle de Wakhch. Chacune a ſa capitale, qui porte le nom du pays. Wakhch eſt à 92 d. 20 m. long. & 37 d. 40 m. lat. Cette Province

(1) Ne confondez pas le *Khata* (la Chine) avec le *Khoten*, qui n'eſt qu'un ſimple département, & dont on verra la Notice, *pag. ſuiv.* C'eſt une erreur dans laquelle eſt tombé le Traducteur Anglois. Car il a écrit ces deux mots de la même manière (Khuttun) & n'en a fait à la Table qu'un ſeul article.

(2) Aboulféda écrit auſſi *Khotel.*

On croit que c'eſt l'ancienne *Ctéſiphon*. Mais les Perſans prétendent que cette Ville a été fondée par Chabour Zoulactaf. ( Sapor ) Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Khoſrou (Choſroès) ſurnommé *Nouchirvan* Roi de Perſe, l'a beaucoup embellie, en y bâtiſſant un magnifique Palais, qui a paſſé pour une des merveilles de l'Orient. *d'Herbelot. p.* 525. *Aboulféda. Clima VIII.*

L'armée des Perſes s'avance vers Madaïn, contre ſon propre Souverain. 83.

Magrib, *l'Occident*. Par ce mot, les Arabes & les autres peuples d'Aſie entendent l'étendue de pays qu'ils ont conquis dans l'Europe & dans l'Afrique, à commencer depuis la partie occidentale de l'Egypte, juſqu'à la mer Atlantique & même l'Eſpagne: quelquefois encore les Iſles de la Méditerranée, depuis celle de Candie, juſqu'au Détroit de Gibraltar. *Bibliot. Orient. p.* 529.

De là vient le mot corrompu de Mégrebbins, qu'on donne aux caravannes de la côte de Barbarie, quand elles ſe raſſemblent au Caire pour aller à la Meke.

Timour devient maître du Magrib. 3.

Makhan, Ville qui donne ſon nom à une grande plaine, ſituée entre Bavurd & Mérù, dans le Khoraſſan. lat. 37 d. 30 m. long. 85 d. Mobarekchah, Gouverneur de Makhan. 185.

Malatiah, que les Anciens nommoient

tagnes, dans une province de l'Arabie Heureuse, nommée l'Hedjas, vers le 36 d. long., & 21 d. 50 m. lat. Sa fondation remonte à la plus haute antiquité. Elle se nomme aussi *Beccat*. Tous les Musulmans y viennent en pélerinage à un Temple célébre, élevé au milieu de la Ville même; cette dévotion est bien avantageuse pour les habitans, qui trouvent par là, le moyen de faire un commerce immense, au milieu d'un terrein très-disgracié de la Nature; car on ne trouve dans toute la Meke, d'autres arbres que ceux qui se plaisent dans les déserts, & quelques palmiers que le Gouverneur cultive dans son jardin. Les chaleurs de l'été s'y font sentir si vivement, qu'on a vu des personnes étouffées dans les rues. L'eau de cette Ville est saumâtre & malsaine. Celle qu'on y boit vient de très-loin. Les habitans qui possédent beaucoup d'or, s'estiment très-heureux de pouvoir échanger ce métal contre du bled, des fruits & d'autres denrées nécessaires à la vie. Ils ont à la vérité quelques troupeaux de chameaux. Les vallées voisines, où coulent des sources intarrissables, offrent des jardins & des champs fertiles, qui produisent des dattes en abondance. Quoi qu'il en soit, on voit que quiconque ne posséde point à la Meke une fortune considérable, est en danger d'y mourir de faim. *Chérifféddrissi. apud. not. in*

côté de l'Ouest, jusqu'à la frontière de Mékran, & vers le Sud jusqu'à Mansouré. Moultan a un bon fort, & l'on trouve dans ses environs, des vignes & des jardins d'une demi-lieue de longueur, où l'on voit de beaux Palais. Les femmes de ce pays sont courageuses, manient les armes comme les hommes, & montent bien à cheval.

Il y avoit dans cette ville une statue que les Indiens venoient visiter. C'étoit un homme assis sur un trône, les bras étendus, couvert d'une peau semblable à du maroquin rouge, ses yeux étoient deux perles. *Aboulfeda. Clim. XIII. Otter. Tom. II. p. 99.*

Sarank lève l'étendart de l'indépendance dans le territoire de Moultan. 126. Pir Mohammed reçoit l'ordre d'emporter Moultan d'assaut. 250.

Moussel, capitale du Jéziré (la Mésopotamie) sur la rive occidentale du Tigre, au milieu d'une plaine, long. 67 d., lat. 36 d. 30 m. selon *Aboulféda*, qui donne à cette ville une double enceinte de murailles, non moins spacieuse que celle de Damas; maintenant Moussel n'a qu'un simple mur, des fossés & un rempart du côté du fleuve; ses habitans ne manquent ni de bravoure, ni d'activité; ils font un grand commerce de toiles de cotton blanches & noires, fabriquées par eux-mêmes, & qu'ils échangent

vexations dans la Transoxiane. 176. Détachemens d'Ouzbecs retranchés dans quelques forts de la Transoxiane. 228. ils évacuent ces forts pendant la nuit. 230.

Roum ( l'Anatolie ou l'Asie mineure ) Selon Aboulféda, ce pays a pour bornes la mer de Roum ( la Méditérannée ) & la mer de Marmara à l'O.; la même mer de Roum, la Syrie & la Mésopotamie au S.; l'Arménie à l'E.; la Géorgie & la mer Noire au N. Les montagnes de Kerman ( le mont Taurus ) situées au milieu de ce Royaume, sont habitées par des Turcomans soumis aux Princes de la Maison Othomane. *Aboulf. Clima. XVII.*

Les Orientaux comprennent encore sous le nom de *Roum*, non-seulement l'Empire Othoman, mais l'Italie & la plus grande partie de l'Europe. *Bibliot. Orient. p.* 721. Consultez encore *Golius ad Alferg. p.* 16. *Schult. Ind. Geograph. ad vit. Salad.*

Timour devient Roi de Roum. 3. Roum. *n.* p. 39. Timour marche vers le pays de Roum. *n.* p. 127. Conquête des villes de Roum. 262.

Sabzouar, nom d'une ville de la Province du Khorassan. Elle a été le siége de la Dynastie des Serbadériens. Mir Sieddin, natif de Sabzouar. 32.

Samarcande, capitale de la Transoxiane. lat. 40 d. long. 89 d.; selon Alfaras, & 37 d. 30 m. lat., & 89 d. 30 m. long., selon

Ptolémée. Cette ville ne le céde, soit en beauté, ou en grandeur, à aucune autre de l'Asie. Dans un circuit de douze lieues (12 farasanks) que forment ses murailles, on trouve, outre les maisons, des jardins & des vergers si bien plantés que, du haut des tours, on ne peut découvrir les toîts ensévelis sous le feuillage des arbres. La ville a douze portes à distances égales, avec autant de corps-de-garde; sûr les fossés passe un aqueduc qui fournit de l'eau à toute la ville, tant dans les places publiques que dans les maisons. On ignore quel est le Fondateur de Samarcande. Mais il est certain qu'Alexandre a contribué à la splendeur de cette ville; & Timour, en y fixant le siége de son Empire, l'a rendue l'une des plus célébres de l'Asie; elle fut long-temps le séjour des Beaux-Arts, & le rendez-vous des Sçavans. Aujourd'hui elle a beaucoup perdu de son éclat. *Jacut apud Bibliot. Arabico-Hispan. Tom. I. p.* 209. *Aboulf. Clim. XXVI.*

Quinte-Curce nomme cette ville Maracande, & lui donne un circuit de LXX stades. *Ad urbem Maracanda perventum est LXX stadia murus urbis amplectitur.* Ce fut à Samarcande qu'Alexandre tua son ami Clitus. *Quint. Curt. lib. VII. C. VI. Lib. VIII. Cap. I. & II.*

Timour sort de Samarcande. 178. s'y cache pendant quarante-huit jours. 187. Ti-

mour revient à Samarcande après avoir conquis l'Indoustan. 255. Après avoir battu Bayazed. 264.

Sébaste, que les Turcs nomment Siwas, grande ville ceinte de murailles, avec une petite citadelle, a peu d'arbres & de fontaines. « Siwas, dit Ibnsaïd, qui place cette ville à 56 d. 30 m. long., & 41 d. 40 m. lat., doit être mise au nombre des Métropoles de l'Anatolie (Roum). » Elle est située au milieu d'une plaine, à 60 milles de Césarée. Il y fait assez froid.

Le Sçavant Réland prétend que Sébaste est l'ancienne Samarie, & Naplouse l'ancienne Sichem. Il relève, avec beaucoup d'honnêteté, M. d'Herbelot, qui, dans sa *Biblioth. Orient. p.* 753, confond Naplouse & Sébaste, & de ces deux villes n'en fait qu'une. *Aboulfed. Clima XVII. Reland. Dissert. de monte Gazirim. p.* 145.

Sébaste prise par Timour. 257.

Sémour, fleuve qui coule au pied du mont Alburz, à 5 lieues de la mer Caspienne, selon *Chériffeddin*. Quoique nous ayons dit, en corrigeant la texte Persan, que ce mot devoit être écrit avec un ژ, nous avons, sous les yeux, un MS. de Chériffeddin où ce même mot commence par un س & est écrit ainsi, سموز. Cette légère différence de texte n'altère nullement notre restitution.

Timour fait la revue de son armée sur les bords du Sémour. 46.

le Send, fleuve que les Grecs & les Latins ont nommé Indus, prend sa source non loin de celle du Gange, dans la montagne de Nocragout, & coule l'espace de neuf cents lieues. Certains Auteurs le font sortir des montagnes de Cachemire 109 d. & demi de long. 35 d. de lat., & disent qu'après avoir parcouru un pays immense, il se divise en deux branches pour se décharger dans l'Océan Indien. Un Auteur Turc donne à ce fleuve quarante-deux jours de cours, cinquante stades dans sa plus grande largeur, & 15 pas de profondeur. Ce fleuve nourrit des crocodiles comme le Nil, se déborde de même & forme aussi un *delta* à son embouchure. Arrien dit que les Indiens appelloient ce *delta*, Patala. *Duo sunt ejus ostia, eaque vadosa quemadmodùm & quina Danubii, deltaque cursu suo efficit, ægyptio simile quæ insula sic intercisa, lingua Indica* Patala *appellatur*. Vid. *De expedit. Alexand. Lib. V & VI. Voyag. d'Otter. Tom. I. p.* 371.

Pir Mohammed a ordre de passer le Send. 250.

le Sihoun, ou Chachi, fleuve qui sort des confins du Turquestan, passe auprès d'Aksic. long. 91 d. 20 m. lat. 42 d. 25 m. dirige son cours vers l'O., en tirant au S. & va se jetter dans la mer de Khorasmie, (le lac

lac Aral. 83 d. long. 41 d. lat., ſelon un Auteur dont Aboulféda rapporte l'opinion, ſans en citer le nom.

Le Sihoun, qui borne la Tranſoxiane au N., eſt le Jaxartes des Anciens. Alexandre qui connoiſſoit mieux la Tactique que la Géographie, le prit pour le Tanaïs, au témoignage de Plutarque & de Pline. Ses ſoldats même s'y trompèrent. *Flumen Jaxartes*, dit l'Hiſtorien de la Nature, *quod Scythæ Silyn* (*lege* Sihoun), *vocant Alexander militeſque ejus Tanain putavere eſſe. Plin. Lib. VI. Cap.* 16. *Aboulfed. Prolegom. ſur les fleuves.*

Le Sihoun, nommé le fleuve de Khojend. 167.

le Siſtan, ou bien le Séjeſtan, répond au *Drangiana* des Anciens, & les habitans ſe nommoient *Drangeæ*, *Zarangæ*, *Gedruſi*, & *Evergetæ*. Cette Province de la Perſe eſt bornée à l'O. par le Khoraſſan, au S. par un déſert ſitué entr'elle & la Province de Fars, à l'E. par un autre déſert qui la ſépare de Mokran, au N. par l'Inde. Le pays eſt aſſez uni, & produit des vivres en abondance. La capitale eſt Zaranje, 86 d. long. 32 d. 30 m. lat. Aboulféda nomme le principal fleuve du Séjeſtan, Hendimand. C'eſt le même que le fleuve Etymander dont parle Arien. *Etymander qui per Evergetas illabitur.* Voyez *Aboulfed. Clim. XII. Plin.*

enclavée dans le Mazendran. On peut croire que c'eſt la partie des montagnes & des forêts, à laquelle on a donné le nom de Tabariſtan, mot Perſan qui ſignifie, *lieu* où l'on emploie *la hache*. En effet tout ce pays ne conſiſte qu'en bois ou en eau. Les habitans y vivent de riz, & font un grand commerce de leurs ſoies. *Aboulfed. Clim. XXI. Voyez le Mazendran.*

Timour ordonne aux armées du Tabariſtan, de ſe rendre ſous les murs d'Iſphahan. 256.

Tachékend, ville de Turqueſtan, ſituée ſur le Sihoun (le Jaxartes) lat. 45 d. long. 92 d. 40 m. Sa fondation eſt très-ancienne, & les Tartares, qui ſe la diſputent ſouvent, l'ont détruite & rebâtie pluſieurs fois. Maintenant cette ville eſt très-peu conſidérable ; néanmoins elle ſert de quartier d'hiver au Khan de la Caſatcha-Orda, à qui appartient une partie du Turqueſtan. Dans l'été, ce Prince va camper de côté & d'autre ſur les bords du Sihoun, à la manière des Princes Tartares. *Not. à l'Hiſt. généal. des Tatar. p. 49.*

Le pays de Tachékend conquis par l'Emir Kezr-l'Yeſſourien. 220.

Talkhan, qu'on regardoit autrefois comme l'une des plus fortes villes de l'Aſie par ſa ſituation, eſt bâtie ſur une montagne eſcarpée du Tukhariſtan, à ſept journées de Balkh. lat. 37 d. 25 m. Genghiskhan la prit

l'an de J. C. 1221. Hég. 618. Mais, au-lieu de cette ville, qui avoit été si florissante, il ne subsistoit alors qu'une forte citadelle.

Aboulféda place Talkhan dans le Khorassan, & nous apprend qu'il y a une autre ville de ce nom, qui est aussi appellée Curah dans le pays des montagnes (l'Irac Ajémi) entre Caswin & Abhar. *Aboulfed. Clim. XXII. Hist. de Genghis. p. 369.*

Timour se rend près de cette ville. 205.

Tatare, Horde, reçoit le Temgha. 99.

Tauriz, mais plutôt Tabariz, ville considérable de l'Azerbaïjane, située au fond d'une plaine près d'une montagne à 396 milles N. d'Isphahan, lat. 38 d. long. 82 d. On y compte plus de 550,000 habitans qui font un commerce immense dans la Turquie, la Moscovie, la Tartarie, les Indes & sur la mer Noire. Le nom seul de Tabariz qui signifie en Persan *chasse-fiévre* suffit pour faire l'éloge du climat. Il n'y a pas de ville dans toute la Perse où l'on puisse vivre à meilleur marché & plus agréablement qu'à Tabariz. Un petit fleuve passe au milieu de cette belle ville qui paroît être l'ancienne Ecbatane dont il est parlé dans l'Ecriture-Sainte ; elle a été plus d'une fois entièrement renversée par les tremblemens de terre. *Chardin. Tom. II. p. 315 & suiv. Aboulf. Clim. XVIII. Hyde de Veter. Relig. Pers. p. 576.*

Timour va à Tauriz. 262.

Tchektchek. ( passage de ) Timour & l'Emir Hossein conviennent de s'y rencontrer. 226.

Teflis, capitale de la Géorgie, est bâtie près d'une montagne, dont le Kur ou Cyrus, baigne le pied du côté de l'E. lat. 33 d. 5 m. long. 83 d., selon les Tables Persanes. Les habitans exercent ouvertement le Christianisme, quoique soumis aux Persans, qui sont maîtres de la citadelle, & c'est le seul endroit où ceux-ci ayent pu se procurer une petite Mosquée. Toutes celles qu'ils ont tenté d'élever dans la ville ont été renversées à force ouverte par les Géorgiens, qui ne veulent avoir chez eux que des Eglises. Téflis est très-peuplée; le grand commerce qui s'y fait attire beaucoup d'Etrangers de tous pays. *Chardin. Tom. II. p.* 155. *& suiv.*

Termez, ancienne ville du Tukharistan, sur le Jihoun, long. 91 d. 15 m. lat. 37 d. 35 m., selon Alfaras. Cette ville en a plusieurs autres dans sa dépendance. *Aboulfed. Clim. XXVI.*

Le fleuve de Termez, ( le Jihoun ou l'Oxus ) *n.* p. 197. La Province ( ou le canton ) de Termez ravagé par les Jettes. 198.

Tougha, Tribu qui reçoit le Temgha. 100.

Toukatchi, Tribu qui reçoit le Temgha. 100.

Touran, le même que l'ancien Turquestan; c'est-à-dire tout le pays situé au-delà

*inditum est*, dit Quinte-Curce, *quia Persicâ linguâ* Tigrim *sagittam appellant.* Maintenant les Orientaux le nomment *Didjeleh.* Il prend sa source dans le pays de Roum, (l'*Anatolie*) long. 64 d. 40 m. lat. 39 d. Il passe à Amid, à Técrite, à Bagdad, & va se jetter dans le Golfe Persique, près Abadan. long. 75 d. lat. 31 d. Il reçoit sur sa route une foule de rivières, & plusieurs branches de l'Euphrate viennent se joindre à lui. *Aboulféda Prolegoménes sur les fleuves, au mot* Didjeleh. *Quint. Curt. lib. IV. cap.* 9.

Farakh se noye dans le Tigre. 263.

Tous, ville du Khorassan, à 125 milles S. E. de la mer Caspienne, & 604. S. O. de Bokhara située au 37 d. de lat., selon Nassir-Eddin-Tousi. Cette place, l'une des plus considérables de la Province, est environnée d'une bonne muraille, & ornée de beaux édifices. On voit, dans les environs, le tombeau de l'Imam Ali-Riza, descendant d'Ali qui tient une place parmi les douze Saints des Persans. Tous étoit autrefois la résidence des Gouverneurs du Khorassan. *Olearius. Tom. I. p.* 256. *Aboulfed. Clim. XXII.*

Environs de Tous assignés pour l'entretien du tombeau de l'Imam Ali. 131.

la Transoxiane, que les Orientaux nomment *Mawarannahar*) c'est-à-dire ce qui est au-delà du fleuve *Oxus*) comprend en général tout le pays situé entre le Jihoun & le

Turcomans (les) tirent leur origine du Turqueſtan. Vers le onziéme ſiécle, ils ſe ſéparèrent des Kauklis, avec leſquels ils habitoient cette contrée, & ſe divisèrent en deux troupes ; l'une fit le tour de la mer Caſpienne & alla s'etablir dans la partie occidentale de l'Arménie, qu'on nomma, dans la ſuite la Turcomanie ; l'autre diviſion tourna vers le Sud, & ſe fixa dans l'Aſtracan & dans la Khoraſmie. *Hiſtoire Généalog. des Tartares. p.* 535 *& ſuiv.*

Une troupe de Turcomans attaque Timour. 183.

Turqueſtan. Ce mot déſigne tantôt les pays ſitués au-delà du Jihoun, relativement à la Perſe, tantôt celui qui s'étend au-delà du Sihoun. Selon Haïton il eſt borné à l'E. par le Royaume de Tarſe (*les Oigoures*), à l'O. par la Khoraſmie. Il s'étend du côté du S. juſqu'au déſert de l'Inde. On y trouve peu de villes conſidérables ; mais des pâturages très-gras. Les habitans ſont des Nomades errans, qui ne font que camper. On y recueille très-peu de froment & d'orge, & point du tout de vin. Les *Turquiens* boivent du lait & de la bierre, ſuivent la Loi de Mohammed, & ſe ſervent des caractères Arabes. *Haïton, Hiſt. Oriental. Chap. III. p.* 8.

Les Infidéles du Turqueſtan portent un coup funeſte à la Religion de Mohammed. 20. Roi du Turqueſtan appellé Khacan. 81.





# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES.

Fakir,

† La Note à laquelle nous renvoyons le Lecteur, auſſi bien que celles des pag. 9, 194, & 195, nous ont été fournies par M. Ruffin, Profeſſeur de Perſan & de Turc au Collége Royal, l'ami & le compagnon de M. le Baron de Tott, dont il a enrichi l'Ouvrage d'obſervations précieuſes. Les connoiſſances pro-

& ne les reprendront que pour aller à la chasse pendant l'hiver (1).

5°. Depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Octobre, on ne prendra ni cerfs, ni daims, &c. afin que la Cour & l'Armée puissent trouver du gibier dans les chasses qu'elles seront obligées de faire pendant l'hiver pour leur subsistance.

6°. On pourra manger le sang & les entrailles des animaux.

7°. Ceux qui n'iront pas à la guerre travailleront gratuitement à des Ouvrages publics ; ils consacreront en outre un jour de chaque semaine au service du Prince.

8°. Les voleurs seront mis à mort, si leur larcin est considérable ; mais, s'il n'est que d'une médiocre valeur, on leur donnera un certain nombre de coups de bâton. depuis 7 jusqu'à 700 ; cependant ils éviteront cette dernière punition, en payant neuf fois la valeur de l'objet volé.

9°. Défense à tout Mogol ou Tartare de se faire servir par des hommes de sa Nation. On ne pourra, sous peine de mort entretenir l'esclave d'un autre sans la permission du Maître. Il est ordonné de même, sous peine

(1) Genghis sçavoit donc combien il est dangereux de laisser, pendant la paix des instrumens meurtriers à des hommes emportés, qui s'en servent indistinctement contre leurs compatriotes & contre les ennemis.

de mort, que quiconque rencontrera un esclave fugitif le ramène à son Maître.

10°. L'homme achétera sa femme, qui ne doit lui être parente, ni au premier, ni au second dégré. Il sera libre d'en prendre plusieurs & d'avoir autant d'esclaves qu'il pourra en nourrir.

11°. Les adultères seront punis de mort. On permet à ceux qui les prendront sur le fait de les tuer. ( *Nota*. Mais les habitans de la Province de Caïudu, accoutumés à livrer par politesse leurs femmes aux Etrangers qui venoient les voir, adressèrent des représentations au Khan, & obtinrent avec bien de la peine une dispense pour continuer de donner ce *régal* à leurs hôtes. )

12°. Deux familles dont les enfans seront morts pourront néanmoins les marier; en écrivant le contrat, & célébrant les cérémonies du mariage, l'alliance sera regardée comme bonne.

13°. On fera mourir les espions, les faux-Témoins, les Sodomites & les Sorciers.

14°. L'Intendant convaincu de malversation sera mis à mort; si sa faute est légère, il viendra se présenter au Khan.

15°. On renouvelle les priviléges des Tercans, espéce de Nobles, qui pourront commettre le même crime impunément jusqu'à neuf fois.

16°. Comme les Mogols craignoient tel-

FIN.

*APPROBATION.*

## APPROBATION.

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Instituts Politiques de Timour, &c.* & j'ai pensé que ce Livre, véritablement traduit du Persan, ne pouvoit qu'ajouter à nos connoissances sur l'Histoire de l'Orient, & faire connoître, d'une manière plus exacte qu'on ne l'avoit fait encore, un Prince que l'Asie admire, depuis long-temps, comme un des plus grands Conquérans auxquels elle a donné naissance :

Fait à Paris, ce 19 Novembre 1786. *Signé*, MENTELLE.

## PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE, ET DE NAVARRE, A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le sieur LANGLÈS, Officier de nos chers & bien-amés Cousins les Maréchaux de France, Nous a fait exposer qu'il desiroit faire imprimer & donner au Public les *Instituts Politiques & Militaires de Tamerlan, proprement appellé* TIMOUR, *écrits par lui-même en Mogol, traduits d'abord en Persan, & du Persan en François, par ledit sieur Langlès, avec des Notes & des Tables, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs, à perpétuité, pourvû qu'il ne le rétrocéde à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Cession, & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Libraires. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui aura droit

de lui, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de *six mille livres* d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; en beau papier & beaux caractères; conformément aux Réglements de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde-des-Sceaux de France le sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier-Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte-Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles, le dix-septiéme jour du mois de Janvier, l'an de grâce mil sept-cent quatre-vingt-sept, & de notre Régne le treiziéme. Par le Roi en son Conseil.

*Signé*, LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 781. fol. 169, conformément aux Dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires, prescrits par l'Arrêt du Conseil du 16 Avril 1785. A Paris ce deux Mars 1787.*

*Signé* KNAPEN, *Syndic.*

---

De l'Imprimerie de LOTTIN *l'aîné*, & de LOTTIN *de S. Germain*, Imprimeurs Ordinaires de la Ville. 1787.



